QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11871 DERNIÈRE ÉDITION 3 MERCREDI 30 MARS 1983

EN CHINE

Profond renouvellement de l'appareil provincial du parti

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE MANUEL LUCBERT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les militaires argentins en échec

A moins d'une semaine du premier anniversaire de la malencontreuse tentative de récupération par la force des Malouines, le gouvernement de Buenos-Aires, toujours dominé par les militaires, a dû constater l'ampleur de son impopularité et de son discrédit. Le mouvement de grève générale décrété par les deux branches, parfois rivales, parfois unies, de la C.G.T. a remporté un succès éclatant le lundi 28 mars.

Transports stoppés, débrayages massifs dans l'industrie, restaurants et salles de spectacles fermés, activité très réduite dans les banques et l'administration : l'absentéisme a atteint un taux de 85 % selon les estimations du ministère de l'intérieur. Même les radios d'État et la télévision, qui avaient reçu l'ordre de ne diffuser aucune information sur la grève générale, ont interrompu leurs émissions durant cinq minutes toutes les heures. Une radio clandestine, qui se réclame des Montoneros, a critiqué durement le régime militaire, en « occupant » la principale chaîne de télévision de la capitale.

Le gouvernement du général Bignone avait alterné la menace et la persuasion pour tenter de désamorcer le mouvement. Il avait fait valoir aux dirigeants syndicaux que les militaires « ultras », hostiles au processus de « démocratisation » amorcé, pourraient passer à l'action en exploitant d'éventuels incidents de rue. Puis, le ministère du travail avait déclaré la grève « illégale » tandis que le ministère de l'intérieur affirmait qu'il « réprimerait les actes portant atteinte à la paix et à la sécurité intérieure ».

Mais le mouvement s'est déroulé sans incidents, et les « organisateurs » de cette épreuve de force n'ont pas été arrêtés. Les autorités ont donc perdu sur toute le ligne. Les Argentins sont passés outre aux menaces, et le gouvernement a démontré qu'il n'était plus en mesure d'utiliser sa capacité de répression comme il l'avait fait lors des grèves générales du 27 avril 1979 et du 22 juillet 1981.

Les commentaires des organisations syndicales et politiques d'opposition insistent sur la « victoire politique » remportée lundi. « Le régime militaire a fait son temps » : ce jugement d'un dirigeant de la C.G.T. résume le sentiment général au lendemain d'un affrontement perdu par les autorités argentines. La grève était d'abord une protestation contre la politique économique officielle, bien que le gouvernement ait accordé au dernier moment une hausse pour les bas salaires à partir du 1er avril.

Il est vrai que la rivalité entre les deux branches de la C.G.T., qui se disputent le contrôle du monde ouvrier, a joué un rôle dynamique dans la réussite de lundi. Et c'est aussi l'éventuelle influence des organisations syndicales face au gouvernement constitutionnel et civil qui devrait, si tout se passe bien, être mis en place après les élections générales qui était en jeu lundi. Une nouvelle épreuve attend, à court terme, le gouvernement : une marche « pour la paix, le pain et le travail » doit avoir lieu à Buenos-Aires mercredi.

La presse américaine dénonce le soutien clandestin des États-Unis aux rebelles antisandinistes au Nicaragua.

(Lire page 3.)

Les services américains ont utilisé des nazis pendant la « guerre froide »

confirment les archives de Washington

M. Christian Riss, juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier de Klaus Barbie, l'un des responsables de la police nazie dans cette ville de 1942 à 1944, a reçu durant près de quatre heures, lundi 28 mars, Mes Klarsfeld, Libman et Zelmati, avocats des parties civiles. La semaine passée, Mme Beate Klarsfeld, épouse de l'avocat, s'est rendue en Autriche et en R.F.A. pour tenter de retrouver la trace d'anciens complices de Barbie. D'autre part, le Washington Post *confirme, en faisant état de documents des archives américaines, que Klaus Barbie et d'autres nazis ont travaillé, durant la « guerre froide », pour les services de renseignements américains.*

Barbie et les autres

De notre correspondante

New-York. – D'un commun accord, les services de renseignements américains et britanniques ont décidé, après le 1er avril 1948, de refuser les demandes d'extradition de criminels de guerre provenant de pays communistes et, même, comme dans le cas de Klaus Barbie, d'alliés occidentaux. Ils espéraient ainsi – alors que se développait la guerre froide – obtenir d'hommes qui avaient pourchassé les résistants au nazisme des informations sur les régimes politiques qui s'installaient en Europe orientale. Ils ont de ce fait recruté des centaines d'anciens nazis comme agents et ont mis au point une politique destinée à les garder dans les zones d'occupation américaine ou britannique. Ils ont organisé le départ vers l'Amérique du Sud des plus importants d'entre eux, ou des plus menacés.

C'est ce qu'affirme le *Washington Post*, dans un article publié le 28 mars, à partir de documents retrouvés dans les archives fédérales et dans celles du département d'État. Selon ces documents, la Yougoslavie, qui avait demandé l'extradition de deux cents S.S. réfugiés dans le secteur américain, notamment celle du commandant Heinz Goldacker, responsable du massacre des habitants du village d'Alibuner, n'a pu obtenir le retour que d'une dizaine d'entre eux. La Tchécoslovaquie, la Pologne, la Bulgarie et la Hongrie avaient réclamé plus de deux cents extraditions : les Polonais en ont obtenu une, les Bulgares deux. Ce serait pour les mêmes raisons que cinq généraux allemands, Guderian, Von Leuttwitz, Rheinefarth, Rode et Von Vormann, qui étaient réclamés par les Polonais et les Soviétiques, n'ont été ni jugés à Nuremberg ni extradés.

Barbie, qui avait été réclamé par les Français le 20 juillet 1949, puis le 9 novembre, le 2 décembre et encore en janvier 1950, sans succès, intéressait aussi les Américains parce qu'il pouvait leur fournir des informations sur les communistes Français. Cette politique n'avait pas que des partisans, et les archives du département d'Etat contiennent un câble de protestation, envoyé le 12 juin 1947 par le consul américain à Belgrade, M. John Moors Cabot, qui devait être plus tard ambassadeur en Pologne.

Tandis que le ministre de la justice du gouvernement Reagan, M. William French Smith, annonce le lancement d'une enquête « approfondie » sur les relations qui ont existé et existent encore entre les services de renseignements américains et les anciens criminels de guerre, l'expulsion de Bolivie de Klaus Barbie a suscité une nouvelle « révélation » : un ancien sergent de la soixante-sixième unité du contre-espionnage américain, M. Gene Bramel, qui était en poste à Augsbourg entre 1950 et 1952, a déclaré que les agents américains étaient prêts à assassiner Barbie plutôt que de le livrer aux Français. « *Nous avions à peu près autant confiance dans les Français que dans les Russes* », a-t-il précisé au journal *Dayton Daily News* publié dans l'Ohio, ajoutant que Barbie en savait trop sur l'implantation des services américains en Europe.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire page 12.)

M. Mauroy va recevoir les syndicats pour discuter du plan d'austérité

La C.G.C. envisage une action « de dimension nationale »

Le gouvernement va-t-il consulter les syndicats pour la forme ou pour négocier avec eux certains « correctifs » au plan d'austérité ? Mardi 29 mars, en fin de matinée, les dirigeants des centrales syndicales n'avaient encore reçu aucune assurance sur ce point, bien que MM. Mauroy et Bérégovoy se soient entretenus la veille des réponses que le gouvernement fera aux réactions provoquées par les mesures annoncées le 25 mars. Une seule certitude pour l'instant : le premier ministre va sortir de la discrétion qu'il observe depuis la constitution de son troisième gouvernement. M. Mauroy recevra les dirigeants des principales organisations. Les réactions de la C.G.C., qui n'exclut pas une action « de dimension nationale », sont pour l'instant les plus marquées.

L'audience que M. Mauroy doit accorder, le mercredi 30 mars, à 17 h 30, à M. André Bergeron ne doit pas être considérée comme l'ouverture des entretiens à venir, soulignait-on mardi matin à l'hôtel Matignon, dans un évident souci de dissiper l'impression que F.O. bénéficierait d'un traitement privilégié. Cette audience était prévue de longue date. M. Bergeron l'avait sollicitée au début de février, après que M. Edmond Maire, au sortir de l'Élysée, eut parlé de la nécessité d'un nouveau plan de rigueur. Initialement fixée avant les élections municipales elle avait été reportée, à la demande du chef du gouvernement qui n'avait pas voulu relancer avant le scrutin un débat préjudiciable à la cohésion du parti socialiste et, selon lui, aux intérêts électoraux de la majorité.

Compte tenu de la motivation qui est à l'origine de cette entrevue on conçoit mal que MM. Mauroy et Bergeron puissent ne pas engager, *de facto*, un processus de « négociations ».

Il est probable que le premier ministre et le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale ne dévoileront pas leurs intentions avant la fin des entretiens. Il l'est tout autant qu'ils s'efforceront de proposer à leurs interlocuteurs certaines compensations dans le domaine social, à défaut de modifier très sensiblement le plan adopté le 25 mars par le conseil des ministres.

Tout recul irait à l'encontre de la volonté de fermeté et d'efficacité affirmée par le président de la République après les élections municipales et concrétisée par le resserrement de l'équipe gouvernementale. Toute attitude de blocage ne ferait que crisper davantage les syndicats ouvriers qui reprochent déjà au gouvernement de M. Mauroy d'avoir eu « *un comportement de droite* » en ayant arrêté ses décisions sans consultation préalable.

Le premier ministre s'efforcera, une nouvelle fois, de faire œuvre de synthèse en espérant pouvoir se prévaloir d'une relative approbation des syndicats – à la « *très grande sagesse* » desquels le ministre des finances rendait hommage lundi – quand il engagera la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale, à l'issue du débat de politique générale prévu pour le mercredi 6 avril au Palais-Bourbon.

Comme l'avait fait la veille le comité directeur de leur parti, les deux principaux dirigeants du P.S. ont souligné, lundi 28 mars, que cette voie médiane doit conduire le gouvernement à prendre en considérations certaines propositions complémentaires.

JEAN-PIERRE DUMONT et ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

Le fantasme et le rêve

par PHILIPPE BOUCHER

On aura beau dire et l'on aura beau faire, évoquer des mesures identiques prises en novembre 1968 et guère moins rigoureuses, en appeler sans le dire à un Valmy économique (dont M. Delors serait le Danton), rien n'y fera : les règlements prévus pour empêcher que les Français ne voyagent à l'étranger l'emportent sur tout le reste de cette grosse artillerie monétaire et sont ressentis comme une atteinte aux libertés.

A la liberté du commerce naturellement, au nom de laquelle les organisateurs de voyages brandissent, aujourd'hui, les arguments qu'ils déployèrent hier : risques de marasme pour leur profession, menaces de licenciement de leurs employés, certitude d'engorgement des installations hôtelières si Français et étrangers s'y précipitent d'un même pas, les uns par choix, les autres par nécessité.

(Lire la suite page 2.)

IMMIGRATION ET SÉCURITÉ

Les enfants des Minguettes

Après les violents affrontements de la semaine dernière qui ont opposé, à Vénissieux (Rhône), des jeunes d'origine maghrébine et des policiers venus enquêter sur des vols, la situation à la cité des Minguettes reste tendue. Samedi, des immigrés ont manifesté dans le centre de Lyon. Depuis lundi, douze jeunes du quartier font une grève de la faim pour réclamer *« l'égalité de traitement avec les Français par la police et la justice »*. Ce mardi 29 mars, le préfet de police de Lyon devait réunir une conférence de presse consacrée aux problèmes de l'insécurité dans la région lyonnaise.

Notre correspondant régional, Claude Régent, a rencontré longuement, aux Minguettes, la famille Benayad, dont le père est installé en France depuis 1947. Cet ouvrier, âgé de cinquante-cinq ans, n'a qu'une richesse : ses neuf enfants, *« qui ne savent plus qui ils sont »*.

De notre correspondant régional CLAUDE RÉGENT

Lyon. – Cinquante-cinq ans dont trente-cinq en France comme ouvrier : Rachid Benayad ne travaille plus. Une mauvaise chute à l'usine, il y a huit ans. Les hôpitaux, six opérations et un maudit genou qui se refuse à fonctionner correctement. Depuis un an, il est en arrêt total. Pour faire vivre les dix personnes qui habitent sous son toit – seul l'aîné, Mohamed, est parti, – Rachid dispose de 4 000 francs de pension par mois, plus 2 600 francs d'allocations familiales accordées pour ses enfants de moins de dix-huit ans. A déduire, le loyer du F5 de 100 mètres carrés : 1 840 francs par mois, charges comprises, dont un chauffage gourmand. « *Avec le reste on s'habille, on mange. Même s'il y a souvent des pommes de terre sur la table* », dit Rachid.

On n'est pas riche, mais on a le cœur généreux. Meubles astiqués, affiches « *du pays* » aux murs, des tasses partout. Nappe blanche et bouquets de fleurs en tissu. Une petite télévision en noir et blanc. Deux gosses regardent un dessin animé. Les portes de la maison se sont ouvertes pour un étranger. Pire : *un journaliste*. les plus grands étaient réticents à sa venue. Et puis le père a tranché : « *Il n'y a rien, vraiment rien à cacher.* »

A la maison, on n'en parle presque jamais. Pourtant, « il » est là, pesant, de plus en plus menaçant. Le racisme ? Le père, Rachid, est le plus tolérant de tous. Il est habitué et fataliste. A l'usine, il appelait ça des « *malentendus* ». Mais il sent bien que la situation a changé. Les voisins français sont partis peu à peu. Depuis quinze ans qu'il habite dans cet immeuble, les rapports avec le voisinage se sont raréfiés et même détériorés. Avant-hier, lundi, le voisin de palier – « *il était saoûl* » – a même sorti sa carabine en menaçant un des garçons pour une dérisoire question de chien. Oui, le racisme est de plus en plus présent. On est loin de l'époque de la guerre d'Algérie, du F.L.N. et des amitiés avec les communistes de la ville : « *On était chez nous ici...* » Aujourd'hui, les élus sont toujours communistes, mais plus lointains. Rachid ne les voit jamais : « *Je ne demande pas la charité.* » Tout juste trouve-t-il un peu dérisoires les efforts d'animation : « *On installe un tas de sable et trois bouts de bois pour les enfants.* »

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Témoignages

Méfiez-vous des victimes !

Au cours du colloque sur les « risques du métier », réuni par le Syndicat des instituteurs, on s'est ému de la multiplication des affaires où des maîtres sont accusés de pédophilie par des élèves.

On a fait valoir la fragilité de ces témoignages, les enfants jouant avec la réalité et ignorant le poids des mots.

C'est le bon sens. La réforme du code pénal devrait tenir compte de cette suspicion légitime. On ne retiendrait comme valides que les témoignages d'adultes, ce qui réglerait définitivement la question de la pédophilie.

BRUNO FRAPPAT.

Un entretien avec le porte-parole du gouvernement

M. MAX GALLO : UN MÉDIATEUR POUR LES MÉDIAS

LIRE PAGE 18

Une brochure du « Monde » sur les élections municipales

Les élections municipales des 6 et 13 mars avaient une double signification politique.

Aux conseils municipaux et aux maires nouvellement élus au scrutin proportionnel les lois de décentralisation du 2 mars 1982 et du 7 janvier 1983 sur les nouvelles compétences des communes attribuaient des responsabilités notablement plus étendues que par le passé. Ces élections étaient aussi la première consultation nationale organisée depuis l'accession de M. François Mitterrand à la présidence de la République et la victoire du parti socialiste en mai 1981.

La brochure que vient de publier *le Monde* comprend trois grandes parties. Elle rappelle d'abord quelles sont désormais les compétences des maires et des conseils municipaux, donne le texte de référence et les commente, que ce soit pour l'ensemble des communes de France ou pour les cas particuliers de Paris, de Lyon, de Marseille, de la Corse ou des départements d'outre-mer. Elle publie ensuite, après avoir analysé les thèmes de la campagne et rapporté les moments marquants de celle-ci, les résultats des élections dans quelque huit cents circonscriptions, résultats assortis de nos commentaires et de ceux de personnalités politiques, de cartes et de tableaux récapitulatifs.

Elle donne enfin, avant un vade-mecum pratique, la liste et le portrait des nouveaux maires.

Cette brochure de 136 pages est en vente dans tous les kiosques, au prix de 24 francs.

Le Monde

idées

Rigueur et voyages

Les restrictions de devises pour les voyages à l'étranger suscitent un beau tapage. Il ne vient pas seulement du fait que l'on a coupé des ailes à certains rêves, estime Philippe Boucher, mais que naissent des fantasmes sur des restrictions aux libertés, s'apparentant aux mesures prises par les pays de l'Est. Le docteur Ogrizek va plus loin encore, qui voit là carrément une action anti-démocratique. De son côté, Alfred Grosser craint que même les dérogations sur les cartes de crédit accordées aux sociétés ne soient d'un maniement trop lourd pour les hommes d'affaires, qui perdront ainsi des marchés. Michel Boyer se demande, lui, où commence et où s'arrête le superflu dans une société où l'on a surtout appris à consommer. Agnès Fontaine, qui a la passion des voyages, partira, tant pis, en Inde avec 3 000 F et Alain Rollat restera à Coustouges, du « bon côté » de la frontière espagnole.

Le fantasme et le rêve

(Suite de la première page.)

Les amateurs d'horizons nouveaux et de dépaysement étant rarement réunis en association, il n'est pas d'organisation qui puisse, collectivement et sans conteste, parler d'une seule voix en leur nom. La multiplicité des plaintes individuelles compense les déficiences du gémissement à l'unisson. Ce gémissement se fait pourtant entendre, sur deux registres, et n'émane pas toujours des nantis pour aéroports.

Le premier de ces registres va de soi, car il est immédiat : avec la maigre dotation de 3 000 F (2 000 F en devises et 1 000 F en monnaie nationale) allouée par les pouvoirs publics, il serait vain d'espérer dépasser Argelès-Gazost ou Perros-Guirrec.

On le sait, cette impression est fausse. Restent accessibles sans limitation financière (sinon les siennes propres) les Etats de la zone franc et les possessions françaises, terres souvent lointaines où la chère couleur locale ne fait pas défaut, de Nouméa à Fort-de-France, de Papeete aux Kerguelen, et jusqu'à l'îlot de Clipperton pour ceux que séduirait *une terre inhabitée et battue par* les vents. Cela en fait du pays à arpenter et de vastes portions de territoires à survoler pour ceux à qui le voyage est d'abord et avant tout un déplacement géographique, plutôt qu'un but et une étape.

Certes les destinations favorites des Hexagonaux sont compromises. L'Espagne, l'Italie, le Maghreb, seront moins francisés que les années passées. Tout le monde ne s'en plaindra pas également. Encore que l'on puisse faire confiance aux Français pour faire valoir leur débrouillardise et pousser l'invention jusqu'aux extrêmes marges de la légalité.

Irait-on jusqu'à fouiller à corps les voyageurs, irait-on jusqu'à les délester de leur argent aux postes frontières (*pratiques qui fleurirent* l'une et l'autre en novembre 1968) ? Le personnel chargé d'appliquer les nouveaux textes aura d'autant plus de fil à retordre que les éventuels *fraudeurs ne seront ni des million*naires apeurés par le péril rouge ni des passeurs de métier venant au secours des premiers. Il faut se faire à l'idée que les tricheurs pris sur le fait seront neuf fois sur dix d'honnêtes pères de famille qui ne voulaient cacher que le nécessaire habituel et que, à ce titre, si on les sanctionne, on ne leur mettra pas aisément dans la tête qu'ils sont d'authentiques délinquants.

D'autant qu'il faut prendre en considération le second registre des griefs émis contre la limitation des voyages. Un registre que traduit la quasi-unanimité des titres de la presse, même si ce fait n'a jamais beaucoup ému les gouvernements, *quels qu'ils soient* et d'où qu'ils viennent, non plus que les présidents de la République, ainsi que vient de le rappeler M. François Mitterrand à propos de l'élaboration à épisode de son remaniement ministériel.

Du *Quotidien de Paris* à *Libération*, du *Figaro* au *Matin de Paris*, pour ne citer que des quotidiens nationaux, chacun a fait assaut d'imagination ou d'humour pour marquer qui son étonnement, qui sa fureur.

Aucun pourtant n'a réellement exploité une crainte en forme de fantasme, entendue sur tous les tons, y compris dans les rangs de la gauche : la France s'aligne sur les pays de l'Est. *Au motif d'épargner* des devises, on met en place aux frontières un gigantesque système de contrôle afin de contrecarrer la liberté d'aller et venir.

Peut être *dénué de toute réalité*, ce songe, qui emprunte à la psychologie des foules — seraient-elles composées d'individus très savants — mérite mieux qu'une récusation désinvolte ou coléreuse. La crainte existe. Nullement alléguée lorsque la droite se prononça pour les mêmes freins, elle prends corps lorsque la gauche met les Français au piquet.

N'importe qu'un Français sur deux ne prenne pas de vacances (qu'il ait ou non des congés payés), que ne se rendent à l'étranger *qu'une minorité* de nationaux, c'est leur ensemble qui se sent atteint parce que devient (provisoirement) inaccessible un droit dont ils n'entendent pas tous, jusqu'alors, faire usage.

Certes, ce sentiment peut aujourd'hui diffuser davantage dans la conscience collective parce que les voyageurs à destination de l'étranger *sont passés en quinze ans* de trois millions et demi (sur une année pleine) à neuf ou dix millions. Aussi parce que les affiches et les téléviseurs montrent à loisir des paysages lointains et jamais vus, souvent jugés pittoresques à distance, quand ils ne sont, à les côtoyer, qu'insoutenables.

La montée du rêve — réalisé ou non — ne suffit pas à justifier qu'on s'effare aujourd'hui en termes de condamnation politique, alors qu'on s'en abstint en 1968 à propos de cette liberté d'aller et venir, ni plus ni moins restreinte en ce temps-là. Pourtant, cette fois-ci, c'est cette mesure qui prend le pas sur toutes les autres, alors qu'elle ne saurait, telle qu'on nous l'annonce, être tenue pour la plus intolérable.

Un regard jeté sur le reste du monde amène sa part d'explication. C'est une évidence que le monde « navigable » rétrécit. Un nombre grandissant de pays se ferment, interdisant l'accès ou la sortie, parfois les deux. Les totalitarismes en sont causes, et quelquefois leurs sous-produits, les régimes bureaucratiques.

Les mêmes défauts pouvant conduire aux mêmes errements, il n'est pas complètement illégitime que, pour s'en moquer ou pour le conjurer, *certains* feignent de croire que la France va s'aligner sur les régimes sans liberté, au nom du salut national.

Le discours de Jaurès

Rien de tel n'est évidemment à craindre d'un pouvoir dont le chef déclarait ici même (*le Monde* du 5 décembre 1979) : « *La liberté, en fin de compte, n'est-ce pas la faculté de rester, de partir, sans demander de permission. D'aller vers le pays, vers les êtres qu'on aime, hors du regard froid de l'État ?* » Le président de la République n'a évidemment pas rejeté ce qui animait naguère le premier secrétaire.

Pas plus qu'il ne peut avoir méconnu, dans l'appel qu'il lançait à la jeunesse le 23 mars dernier, combien le voyage est une part essentielle de l'épanouissement du jeune âge. *Sans être Byron* pressant Shelley de le rejoindre en Grèce pour y contempler l'« *indescriptible* », la jeunesse, dans une proportion grandissante, a soif d'étonnements qui ne la menacent pas.

Les récentes mesures ne favorisent pas cela.

Il est douteux qu'il suffise, pour emmener la jeunesse vers le bon combat, de faire appel à l'effort. L'effort ici frère du courage, qui consiste à « *supporter sans fléchir les épreuves de tout ordre, physiques et morales, que prodigue la vie* », selon ce que souhaitait Jean Jaurès, s'adressant *lui* aussi à la jeunesse, le 30 juillet 1903. Car Jaurès, dans ce *Discours à la jeunesse*, long de quarante-huit pages quand il l'eut transcrit après l'avoir prononcé, ne *manquait* pas d'ajouter qu'il fallait aussi « *ménager à son regard, à son esprit, quelques échappées vers le vaste monde et des perspectives plus étendues* ». Sur ce point, combien d'adultes ne rêvent pas de renouer avec les émerveillements de l'homme naissant ?

PHILIPPE BOUCHER.

Rendez-vous à Coustouges !

par ALAIN ROLLAT

ENFIN *une vraie révolte nationale* ! Pas une de ces colères épisodiques comme on en connaît parfois chez les sidérurgistes de Lorraine, les mineurs du Nord, les viticulteurs du Languedoc ou les écologistes des Ardennes ! Pas une de ces frondes à la mode de 68 qui font illusion l'espace d'un printemps puis *s'effilochent comme le nuage sous le* mistral ! Non. Une vraie. Une de ces bouffées *contestataires jaillies du tré*fonds de la conscience populaire !

Passe d'alourdir les impôts, d'obliger à l'épargne, de taxer davantage l'alcool et le tabac. Passe même d'augmenter à la fois les prix du gaz, de l'électricité, du billet de train et du *ticket de métro. Mais oser toucher* aux vacances à l'étranger ! Les inconscients !...

Assurément, la faute commise est énorme. Sinon comment expliquer ces extraordinaires convergences, ce chœur des lamentations dépassant les clivages politiques ?

Comment ne pas avoir une pensée émue pour le président de la République ? Pauvre François Mitterrand qui en appelait mercredi dernier à la conscience civique de ses concitoyens, qui parlait de l'intérêt public, qui prétendait rappeler que certaines plaintes sont dérisoires « *quand il y a deux milliards d'êtres humains qui souffrent de la misère et de la faim* »... Peut-être M. Mitterrand se croyait-il encore en novembre 1968, quand les mesures analogues prises par le général de Gaulle n'avaient pas suscité pareil vacarme en dépit des protestations des professionnels du voyage. Les temps ont changé.

La société de consommation prend sa revanche sur les soixante-huitards (dans *Libération* autant que dans *le Figaro* : étonnant, non ?). Et voilà la majorité prise à contre-pied, la gauche généreuse acculée à la mauvaise conscience. Dans le *monde syndical*, une seule voix, celle de M. Edmond Maire, s'est risquée timidement à avancer que le vrai problème actuel, pour la France, au-delà des risques économiques, réside dans la *menace* de désagrégation de notre tissu social qu'engendrera la reprise quasi inévitable du chômage : l'aggravation du chômage « *développe des réflexes individualistes, de repli sur le groupe, donc d'exclusion des chômeurs, de refus de l'aspiration des femmes au travail, d'exclusion des immigrés, de xénophobie, de racisme* ».

A quand une révolte pour le droit du travail aussi spontanée que celle d'aujourd'hui pour le droit de voyager avec beaucoup d'argent dans les poches ?

Mais si la révolte d'aujourd'hui *n'était finalement que la fin d'un* rêve ? Le rêve de ceux qui avaient choisi la gauche comme s'ils avaient répondu à une invitation au voyage vers l'aventure garantie rose... Rêve interrompu sur une barricade douanière pour cause de publicité mensongère...

Remarquez, nous intervenons dans ce débat pour faire comme tout le monde. Car, pour notre part, nous fréquentons chaque été un endroit, sur la frontière espagnole, où depuis longtemps ni le chômage ni le contrôle des changes ne troublent personne. Le chômage y est devenu *un faux problème parce qu'il y a* belle lurette que ce village des Pyrénées-Orientales a perdu toute activité (il n'y a même plus d'école ni de boulangerie). Il n'y a pas de contrôle des changes tout simplement parce qu'il n'y a pas de poste-frontière. Et comme là-bas il n'est vraiment pas nécessaire d'emporter 2 000 francs *par personne pour avoir l'assurance* de faire la fête dans les auberges catalanes où mènent les sentiers des environs qui traversent discrètement la frontière, nous vous donnons rendez-vous au mois d'août à Coustouges. On ira à Tapis ou à Massanet-de-Cabrenys trinquer ensemble à la prospérité des socialistes... espagnols.

Je pars pour l'Inde avec 3 000 F

par AGNÈS FONTAINE

JE n'ai ni voiture ni magnétoscope. Je ne fume pas de cigarettes américaines et ne bois pas de whisky. Je ne mange pas ces délicieux pétales de maïs que les Français n'ont pas l'air de savoir faire griller tout seuls... Bref, je ne suis pas pour grand-chose dans le déficit du commerce extérieur.

D'autant qu'à mon modeste niveau — je travaille dans l'édition — j'essaie de défendre l'idée qu'il serait plus judicieux de remettre en circuit des œuvres non vendues plutôt que de les pilonner et de les réimprimer. Idée rétrograde s'il en est : il faut être rentable, c'est-à-dire employer le moins de monde possible.

Le déficit du commerce extérieur vient pour une bonne part de l'importation de bois et de pâte à papier. Qu'importe ! Mes patrons ont d'autres priorités.

J'avais donc bonne conscience bien qu'un doute me chatouillât l'esprit. Ne fallait-il pas consommer pour relancer la production ? De ce côté-là, je l'avoue, je n'étais pas une très bonne citoyenne. Les affaires de l'entreprise qui m'emploie n'étant pas florissantes, le personnel qui eut la chance de conserver « sa » place a dû mettre les bouchées doubles. A nous les journées où l'on rentre trop tard pour acheter une baguette et les week-ends qui ressemblent aux autres jours de la semaine, le ciel eût-il décidé de rester au bleu fixe. Pas le temps d'acheter. Mais nous avions du travail et personne ne songeait à se plaindre. Les dernières nouvelles me rassurent : il faut épargner.

Autre bonne nouvelle : « nous » avons rétabli la situation et le bruit court même que nous allons réembaucher... je suis heureuse : je vais enfin prendre des vacances.

Idéaliste mais pas égoïste, j'ai une passion : les voyages ; passion que je partage, me semble-t-il, avec des millions de Français. Voyager, pour moi, c'est apprendre à connaître des êtres humains qui, pour être différents, n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Je rentre dans mon pays, parfois avec l'impression qu'il fait bon y vivre, mais toujours l'esprit plus ouvert. Les voyages forment la jeunesse... Qui me contredira ?

Or, voilà que chaque Français — honnête — disposera de 3 000 F pour voyager à l'étranger. Vous me direz que ce n'est pas la première fois dans notre belle histoire. On aurait pu l'annoncer plus tôt. Les gens organisés ont déjà prévu de partir qui en Espagne, qui vers des contrées plus exotiques, voire fait des réservations sans se soucier d'un éventuel contrôle des changes puisque, juste avant les municipales, M. Mauroy nous avait assuré qu'il n'y avait aucun plan secret de rigueur pour redresser notre malheureuse économie.

Pour moi, je ne change pas d'idée : je pars pour l'Inde. Avec 3 000 F pour quatre semaines, je dois pouvoir me débrouiller. N'est-ce pas là presque le double du revenu — annuel — de l'Indien moyen ? J'emporterai mon sac de couchage, mon butagaz, et peut-être même un sac de riz. J'emporterai aussi mon lit de camp et, comme des millions d'Indiens, je dormirai dans la rue. Si j'ai des problèmes, j'appellerai le consul en P.C.V. Evidemment, je ne serai pas généreuse en pourboires... Quand des Indiens me demanderont quel est mon pays — c'est la première question qu'ils posent aux étrangers, — je leur dirai que je viens de France, une sorte de démocratie.

La réalité et le symbole

par ALFRED GROSSER

VOICI quelque temps, le bruit avait couru en Allemagne que le gouvernement allait restreindre les voyages à l'étranger pour améliorer la balance des paiements. La *Francfurter Allgemeine Zeitung* éleva *par avance une protes*tation : avec quoi l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, allaient-elles payer les marchandises allemandes d'importation si les touristes allemands ne leur fournissaient plus de marks ?

Ce genre de raisonnement est absent *du débat français. A tort : quels* pays sont frappés par les restrictions de nos voyages à l'étranger, sinon ceux à devise faible ? Le tourisme français en Allemagne et en Suisse est limité, en comparaison des déplacements chez nos « sœurs latines », *qui vont apprendre à juger* à leur juste valeur nos appels récents à la latinité. Et quel *merveilleux appui* apporter aux gouvernements socialistes de Madrid et d'Athènes !

Il est vrai que nous avons promis au gouvernement allemand de ne pas *faire* de protectionnisme. On ne frappe donc pas les marchandises étrangères. *Pour sauver le franc, on* restreint les mouvements des Français. Ne soyons pas surpris : déjà les nationalisations, destinées à frapper les vilaines multinationales étrangères, *n'ont touché* que les françaises. Si Pechiney s'était vendue à Bayer comme *Roussel-Uclaf* à Hoechst, Pechiney serait encore une entreprise privée.

Quant à l'interdiction d'utiliser les cartes de crédit à l'étranger, elle met fin à une *situation absurde en même* temps qu'elle va rendre plus compliquées nos exportations, au moment *même* où on affirme vouloir exporter à tout prix.

Oui, la situation était absurde : grâce à la carte de crédit, le contrôle des changes était tourné en dérision, *puisque* tout achat de biens et de services à l'étranger était licite sans limitation. *Sans doute fallait-il* rechercher un peu plus de logique et de cohérence de ce côté-là. Mais voici *que l'interdiction* pure et simple traduit une fois de plus une totale méconnaissance des *techniques* nécessaires pour conquérir des marchés à l'étranger. Il ne suffit pas de produire et d'attendre le client. Le client, il faut aller le chercher chez lui. Et pas *simplement grâce à un simple aller*-retour d'un envoyé quelconque dépensant 1 000 F par jour. Même celui-là aura peut-être à effectuer un détour imprévu. L'interlocuteur de New-York lui trouvera un contact à Atlanta. *Impossible désormais* : comment règlerait-il le vol sans le moyen de paiement *qu'était la carte de cré*dit ? Comment même inviter l'interlocuteur étranger à déjeuner ? Comment organiser des réunions ? L'entreprise déjà installée sur place disposera de ressources en monnaie locale. Mais celle qui aspire à s'implanter *va avoir encore plus de mal* à le faire.

Certes on accordera, soyons-en sûrs, des dérogations. Déjà, des cartes de crédit doivent être accordées *à des sociétés*. Mais les dérogations iront avec la mise en place de *procédures administratives lourdes* et retardatrices. Du temps de la R.T.F., lors d'un tremblement de terre au Moyen-Orient, aucun journaliste de notre radiodiffusion ne put se rendre sur place : le contrôle des dépenses engagées exigeait un délai *d'une semaine pour donner son visa* au bon de transport. Les entreprises risquent de rencontrer maintenant des situations du même ordre.

De plus, la carte de crédit est un symbole. *Peut-être un symbole fre*laté à cause de sa limitation à un milieu transnational *favorisé*. Mais symbole tout de même de l'abolition des frontières et de l'unité de l'économie *internationale. De même*, le voyage à l'étranger est symbole de non-confinement et de liberté. *Il* est vrai que le tourisme de masse a parfois l'aspect d'une invasion de hordes barbares cherchant *uniquement* le soleil et le sable et nullement le contact humain, la connaissance d'une civilisation étrangère. Mais tendre à interdire le dépaysement, *notamment à ceux qui voyagent* à la recherche de contacts enrichissants entre égaux, ce n'est vraiment pas conforter l'image d'un socialisme synonyme d'épanouissement !

On voulait éviter ce que désiraient une partie des dirigeants du P.S., à savoir l'enfermement du « socialisme *dans un seul pays* » construit sur un protectionnisme peu exaltant. Mais les restrictions *aux* frontières mises en place maintenant vont faire croire que le repli sur soi est bel et bien à l'ordre du jour, alors qu'on vient d'en repousser l'idée !

Une atteinte à la liberté

par le DOCTEUR MICHEL OGRIZEK (*)

A quoi sert un passeport quand on ne peut pas s'en servir ? Car, comment voyager avec 2 000 francs par an... quand on est un Français moyen qui n'a pas d'alibi scientifique, économique ou politique ? On pourra passer au maximum dix jours (en étant optimiste) par an à l'étranger. Cette limitation des sorties de devises touristiques à une somme symbolique de 2 000 francs par an et par citoyen est une atteinte à la libre circulation des personnes hors des frontières de France, c'est une atteinte grave, car sournoise, aux libertés individuelles qui ne dit pas son nom. De plus, les personnes les moins favorisées qui passaient leurs vacances à l'étranger, pour des raisons économiques, seront les plus touchées. Seuls, les privilégiés qui ont des avoirs hors du pays ou des combines pourront continuer à voyager où bon leur semble et quand il leur plaît...

Le Français moyen ne pourra plus ainsi rencontrer d'autres sociétés et d'autres cultures, ne pourra plus bénéficier d'un regard sur les autres, et il lui faudra bien s'accommoder alors de la version officielle sur ce qui se passe ailleurs, faute de pouvoir y aller voir par lui-même et se forger une opinion personnelle... somme toute comme la plupart des gens des pays de l'Est. Tout voyageur qui sortira des frontières après avoir épuisé son compte annuel en devises se trouvera de facto *dans une position de suspect : s'il continue à voyager, n'a-t-il pas recours à quelques ressources dissimulées hors de France ? Et, comme tout suspect, ne sera-t-il pas appréhendé pour vérification de ses moyens de subsistance, partant sur sa manière de vivre ? Bien sûr, adieu les amitiés qui se créent au cours de séjours multiples et répétés dans les pays, réduite au silence la parole française à l'étranger...*

Notre place dans le monde va se rétrécir comme une peau de chagrin. Certes, on me répliquera que la formule club-vacances n'est que peu touchée par cette mesure, car le « tout compris » au départ est à peu près possible, ce qui ne va pas manquer de ravir certains organismes que nous préférons ne pas citer... Mais soulignons la liberté des jeunes à voyager individuellement dans le monde, loin des camps, sans faire de mauvais jeux de mots, qui sont des isolats socio-culturels implantés dans des terres où le soleil rime avec pauvreté, exotisme et oisiveté avec despotisme...

C'est MM. Nucci et Cheysson qui pourront, certes, se réjouir de voir disparaître ce tourisme considéré par certains comme une gangrène du tiers-monde, et c'est Mme Cresson qui va nous expliquer comment associer commerce extérieur avec méconnaissance par le Français moyen des pays où l'on est censé vendre... Cela s'appelle sans doute sensibilisation aux autres...

Non, cette mesure est antidémocratique, limite notre regard sur le monde et bâillonne notre voix ; la parole sera laissée désormais aux Français qui appartiennent à une certaine classe sociale, politique et économique, à du « beau monde » qui n'est qu'un des aspects de la France et de son génie — là encore certains s'en réjouiront, les petites gens resteront au bercail et seront bons tout juste à y travailler, écoutant, le soir venu, les récits de ceux qui sont autorisés, de par leur statut social, à voyager... On pourra ressortir Jules Verne.

Il reste bien sûr une solution à ceux qui ne sont pas contents chez nous, c'est d'aller travailler ailleurs, vivre ailleurs ; mais ce n'est pas une solution pour petites gens non bardés de diplômes et dépourvus de moyens financiers... avant que l'on supprime les passeports pour des raisons évidentes et statistiques : les Français sont casaniers et ne voyagent pas — et les petits carnets bleus resteront réservés à ceux qui voyagent, la « nomenclatura » scientifique, financière et politique... Toujours les mêmes, vous connaissez la suite... Pour vivre heureux, vivons cachés ! Et qu'est-ce que ce type qui signe et qui n'a même pas un nom français !

(*) Anthropologue (français), chercheur à l'université de Berkeley (Californie).

Le superflu, chose si nécessaire...

par MICHEL BOYER

IL est un mot dans l'allocution présidentielle qui mériterait, à la lumière des récents événements, explication : superflu. Où finit le nécessaire, où commence le *superflu*, puisque ce dernier est défini par le Robert comme ce qui n'est pas strictement nécessaire ? Une définition qui se dérobe moins paraît s'imposer, alors que le président de la République *exhortait* les Français à « *épargner quand on le peut, plutôt que de consommer lorsque c'est superflu* ».

Les voyages à l'étranger entrent sans doute dans le domaine du superflu. Comme en la matière il n'est guère laissé de liberté de choix, il serait intéressant pour l'avenir de connaître l'étendue de ce domaine. Va-t-on instaurer des carnets de l'inutile qui donneraient droit à un peu de *superflu*, mais pas trop ? Le rationnement ne touchera-t-il que le superflu étranger ? La voie est en tout cas dangereuse qui consiste à définir des normes de vie. Sans doute vaut-il mieux prendre des mesures globales d'austérité qui laissent à chacun la possibilité — même théorique — d'arbitrer.

Ou alors, il s'agit d'un grand dessein qui consisterait à casser les reins au gaspillage et à instaurer une société pastorale, comme a naguère paru le souhaiter *le chef* de l'Etat. Ou plutôt une société spartiate. Rêve de puritain, ambition de démiurge. On peut souhaiter l'avènement d'un monde où les pays industrialisés vivraient plus sobrement et où ceux qui ne le sont pas encore ne chercheraient pas frénétiquement à le devenir.

Faut-il encore en annoncer le projet qui s'inscrit en faux contre la société de consommation, toujours de saison, et le système de production qui est greffé autour ? Balzac écrivait déjà : « *Le superflu, c'est la moitié du commerce des Etats, comme il est l'élégance de la vie.* » Jusqu'à présent, les seuls exemples de frugalité — par défaut — résident à l'Est. Les démocraties *populaires* constituent-elles pour autant des *modèles* ? Le superflu, chose si nécessaire...

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA NÉGOCIATION SUR LES EUROMISSILES

M. Reagan proposerait une « solution intérimaire » s'écartant de l'« option zéro »

Le président Reagan s'écarterait de l'« option zéro » à laquelle il s'est, jusqu'à présent, tenu dans les négociations de Genève avec les Soviétiques sur les euromissiles.

Selon des informations non officielles en provenance de l'OTAN à Bruxelles et de Washington, les Etats-Unis devaient proposer une *« solution intérimaire »*, ce mardi 29 mars à Genève, au cours de la dernière séance de la présente session. Le président Reagan devait l'exposer dans un discours ce mardi soir à Los Angeles ; il en aurait déjà fait connaître la substance dans des lettres adressées la semaine dernière aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'alliance atlantique (*le Monde* du 29 mars).

L'« option zéro » consiste à bannir d'Europe tous les missiles nucléaires à moyenne portée, aussi bien ceux déjà mis en place par les Soviétiques (SS-20), que ceux dont les Américains et l'OTAN ont décidé l'installation à partir de la fin de 1983 (Pershing 2 et missiles de croisière).

Tout en maintenant que l'« option zéro », ou plutôt « double zéro », est la solution idéale, les Etats-Unis proposeraient désormais que, provisoirement, les Soviétiques commencent à démanteler des SS-20 tandis que les Américains commenceraient à installer des euromissiles. Les deux opérations « installation-démantèlements » (*« build up – build down »*) s'arrêteraient à un niveau équilibré, agréé d'un commun accord, après quoi les négociations pourraient reprendre en vue d'aboutir à l'« option zéro ». En somme, la notion d'« objectif zéro » serait substituée à celle d'*« option zéro »*, formule que M. Giscard d'Estaing avait suggérée dans un article du *Monde* (19 février 1983).

M. Nitze, le négociateur américain à Genève, demanderait ce mardi que cette formule soit discutée dès la reprise des conversations américano-soviétiques, mais il proposerait que celle-ci intervienne, non au début de juin comme prévu, mais au début de mai.

La Maison Blanche s'est refusée à tout commentaire sur ces informations diffusées notamment par la chaîne de télévision N.B.C. Toujours selon cette chaîne, M. Reagan insitera dans son discours de Los Angeles, sur quatre principes énoncés le 22 février quand il avait dit que l'« option zéro » n'était pas à « prendre ou à laisser » (le *Monde* du 25 février) : égalité du niveau des fusées pour les deux superpuissances ; pas de prise en compte des fusées britanniques et françaises ; pas de transfert en Asie de fusées enlevées d'Europe ; vérification de la mise en œuvre de l'accord. – M.D.

La campagne contre l'armement se développe au sein du parti social-démocrate allemand

(De notre correspondant)

Bonn. – *Le 18 février M. Vogel* qui fut candidat chancelier de la R.F.A. aux élections du 6 mars, écrivait à M. Reagan. Il vient de recevoir sa réponse : il la *« respecte »* mais elle ne le satisfait pas pleinement. Le chef de l'opposition sociale-démocrate avait suggéré au président de faire de nouvelles propositions pour sortir de l'impasse les négociations américano-soviétiques de Genève sur les fusées à moyenne portée. La lettre de M. Reagan sans laisser prévoir d'initiative américaine en appelle au *« soutien »* de M. Vogel dans l'affaire des euromissiles et postule implicitement qu'il faudra bien en venir à l'implantation des Pershing 2 et des missiles de croisière.

La brève épître de M. Reagan, qui s'ouvre sur des condoléances pour la défaite électorale du S.P.D., arrive à un moment où les discussions sur l'*« armement de rattrapage »* (pour employer une expression de M. Joseph Rovan) se raniment dans les rangs du parti. Le week-end dernier a eu lieu à Oberhausen, dans la Ruhr, un congrès de l'Organisation des jeunesses sociales-démocrates (Jusos) qui s'est déclaré d'emblée contre la *« Nachrüstung »* (course aux armements). L'orateur-vedette était le maire de Sarrebruck, président du parti pour la Sarre (et à ce titre membre du comité directeur du S.P.D.), M. Lafontaine, un pacifiste engagé, pour ne pas dire effréné, que son allocution suffit à ranger parmi les champions de l'anti-américanisme. Qu'il ait préconisé ou non le retrait de l'Allemagne de l'OTAN (on ergote là-dessus à Bonn) est d'importance secondaire par rapport à la véhémence de sa diatribe qui lui valut des applaudissements chaleureux.

Les résolutions adoptées manifestent à l'égard des Etats-Unis une méfiance, voire une antipathie, qui font douter que l'ensemble des sociaux-démocrates se rallient à... l'ombre de M. Helmut Schmidt. Ce dernier ne manquera pas de donner son opinion sur cette évolution. Non seulement, il siège au nouveau Bundestag, mais il vient d'être engagé comme co-éditeur du grand hebdomadaire *Die Zeit*. On attend ses premiers articles avec impatience, car M. Schmidt s'est montré plutôt discret durant la récente campagne électorale. Aurait-il évolué lui aussi ?

ALAIN CLÉMENT.

EN VISITE A ISLAMABAD

M. Cheysson discute de la coopération nucléaire avec les dirigeants pakistanais

Islamabad *(A.F.P., Reuter)*. – Le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, arrivé lundi soir 28 mars à Islamabad pour une visite officielle de deux jours, devait rencontrer mardi le président pakistanais, le général Zia Ul Haq. C'est la première fois depuis dix-huit ans qu'un chef de la diplomatie française est accueilli en visite officielle au Pakistan.

Les perspectives de la coopération nucléaire entre les deux pays doivent occuper une place importante dans les conversations de M. Cheysson avec son homologue pakistanais, Sahabzada Yaqub Khan, et le ministre des finances, Ghulam Ishaq Khan.

La France avait refusé en 1976 d'honorer un contrat de 400 millions de dollars portant sur la construction d'une usine de retraitement nucléaire sur le site de Chasma, à 200 kilomètres au sud d'Islamabad sur la rive du fleuve Indus. Sept ans plus tard, le Pakistan vient de lancer un appel d'offres international en vue de la mise en chantier sur le même site d'une centrale nucléaire de 900 mégawatts, pour laquelle la société française Framatome a été autorisée par Paris à soumettre un projet.

Dans une brève déclaration à son arrivée à Islamabad, M. Cheysson a confirmé qu'il souhaitait discuter de ce sujet avec les dirigeants pakistanais. Il s'est néanmoins refusé à commenter l'attitude de la France dans le passé sur cette affaire.

Le ministre français a, d'autre part, indiqué qu'à l'égard de la crise afghane, Paris et Islamabad *« avaient la même approche fondamentale »*. *« Nous ne pouvons accepter*, a-t-il dit, *qu'un pays soit occupé par des forces étrangères et que son peuple soit privé de son droit à l'autodétermination. »*

La visite du chef de l'État bolivien

M. SILES ZUAZO A DÉPOSÉ UNE GERBE SUR LA TOMBE DE JEAN MOULIN

Le président bolivien, M. Hernan Siles Zuazo, est arrivé le lundi 28 mars à Paris pour une visite de travail officielle de quarante-huit heures. Son premier geste a été de déposer une gerbe au Panthéon à la mémoire de Jean Moulin, le héros de la Résistance, victime du criminel nazi Klaus Barbie, que les autorités boliviennes ont expulsé vers la France le 5 février.

M. Zuazo s'est également recueilli sur les tombes de Voltaire et de Rousseau. *« Cela m'a ému*, a-t-il déclaré, *de me rappeler ce que j'avais appris de l'histoire de France lorsque j'étais enfant. »*

Le chef de l'État bolivien est accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Mario Velarde, et de celui de la planification, M. Artur Nunez del Prado. Il devait, ce mardi, s'entretenir et déjeuner avec M. Mitterrand. Il donnera mercredi après-midi une conférence de presse avant de quitter Paris.

A Moscou

MM. ANDROPOV ET PEREZ DE CUELLAR ONT PARLÉ DE L'AFGHANISTAN

Moscou *(A.F.P.)* – M. Andropov, secrétaire général du parti communiste de l'U.R.S.S., s'est entretenu, lundi 28 mars, avec M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, des *« problèmes-clés »* internationaux et du rôle de l'ONU dans leur règlement, indique l'agence Tass.

M. Perez de Cuellar était arrivé dimanche soir à Moscou pour une visite officielle de quarante-huit heures. Le désarmement, la situation au proche-Orient et les possibilités de règlement du problème afghan ont notamment été examinés, selon l'agence officielle soviétique.

Toujours de même source, le numéro un du Kremlin a évoqué le caractère *« dangereux »* de la situation mondiale actuelle, dû à *« l'accélération de la course aux armements et à l'aggravation de la tension internationale »*. Il a attiré l'attention du secrétaire général de l'ONU sur *« le large éventail des propositions soviétiques »* pour sauvegarder la paix. Les deux interlocuteurs ont longuement évoqué les foyers de tension dans le monde et, en particulier, les possibilités de *« règlement négocié au Proche-Orient »* et *« les voies de normalisation du climat autour de l'Afghanistan »*.

M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, était présent, précise Tass. Il devait avoir ce mardi un nouvel entretien avec M. Perez de Cuellar.

AMÉRIQUES

Nicaragua

La presse américaine dénonce le soutien clandestin des États-Unis aux rebelles antisandinistes

Les révélations faites par le magazine américain *Time* sur le rôle joué par les États-Unis dans le contrôle des opérations armées menées au Nicaragua par les commandos antisandinistes basés au Honduras (*le Monde* du 29 mars) ont suscité des réactions à Washington et en Amérique centrale.

M. Romberg, porte-parole du département d'État, s'est refusé, lundi 28 mars, à tout commentaire sur ces informations et s'est retranché derrière la pratique *« établie de longue date »* qui consiste à *« ne pas répondre aux accusations faisant état de soutien clandestin des États-Unis à des rebelles »*. Le porte-parole a qualifié les combats entre sandinistes et forces antigouvernementales de *« problème interne »*. M. Romberg a, d'autre part, catégoriquement démenti que les États-Unis s'apprêtaient à attaquer l'île de Grenade, ainsi que l'a affirmé, lundi, M. Whiteman, ministre des affaires étrangères de cette petite île des Caraïbes, dont le gouvernement est procubain. M. Whiteman a fait une démarche auprès de M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, pour lui demander d'intervenir auprès de Washington afin d'obtenir une *« attitude plus sobre à l'égard de son pays »*.

Selon *Time*, c'est l'ambassadeur américain au Honduras, M. Negroponte, qui serait le chef d'un comité politico-militaire organisant les incursions au Nicaragua des commandos somozistes basés au Honduras. *Time* cite des sources proches des mouvements d'opposition au gouvernement de Managua et précise que des membres de la C.I.A. et des militaires américains participent à cet organisme chargé de coordonner les opérations militaires au Nicaragua. Selon un diplomate occidental, dont le nom n'est pas cité, le rôle de M. Negroponte est de *« faire participer les Honduriens »*, le comité dont font partie les Américains étant chargé de *« transmettre les ordres »* à un état-major composé de militaires honduriens. Cette organisation, selon *Time*, permet de tourner une disposition du Congrès de Washington interdisant d'utiliser des fonds pour renverser le gouvernement de Managua. Toujours selon *Time*, des Argentins seraient *« engagés au plus haut point »* en *« entraînant et en équipant des contre-révolutionnaires »*. Un porte-parole du ministère argentin des affaires étrangères a démenti, lundi, ces affirmations.

Le *New York Times*, de son côté, affirme que *« des insurgés nicaraguayens semblent opérer à partir de camps situés au Honduras près de la frontière du Nicaragua et avec l'accord tacite des soldats honduriens »*. Le *New York Times* a publié un reportage sur un camp de rebelles antisandinistes installé à Matasano, au Honduras, et disposant d'un armement et de matériel américains.

Ces dénonciations de la presse américaine, qui coïncident avec une très nette recrudescence des activités des commandos somozistes au Nicaragua, ont provoqué des réactions au Congrès de Washington. M. *Michael Barnes (démocrate*, Maryland) a déclaré, lundi, que la situation au Nicaragua était *« une version des années 80 de la baie des Cochons »*, faisant ainsi allusion à la tentative de débarquement à Cuba, en avril 1961, tentative ayant bénéficié du soutien de Washington. M. Barnes a ajouté : *« Les États-Unis sont apparemment engagés dans une guerre en Amérique latine sans avoir consulté le peuple américain. »*

Nouvelles initiatives diplomatiques

Les combats se poursuivent au Nicaragua, dans les départements du Nord, le gouvernement de Managua et les organisations antisandinistes faisant également état de « victoires ». Mais on note, au plan diplomatique, de nouvelles initiatives. Trois pays, le Nicaragua, le Honduras et le Salvador, ont suggéré, lundi, à New-York, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, l'ouverture de négociations pour mettre fin aux tensions. M. Tinoco, vice-ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a proposé une rencontre au plus haut niveau au gouvernement du Honduras ainsi que des pourparlers avec les Etats-Unis, deux pays que le Nicaragua accuse de soutenir les insurgés antisandinistes. M. Paz Bernica, ministre des affaires étrangères du Honduras, a évoqué la possibilité d'un dialogue pour résoudre le *« drame de l'Amérique centrale »*. Enfin, M. Chavez Mena, ministre salvadorien des affaires étrangères, a suggéré la réunion d'une conférence de tous les pays d'Amérique centrale.

Le ministre salvadorien a accusé le Nicaragua d'être *« à l'origine de l'instabilité dans la région »*. Et le représentant du Honduras a nié que son pays abrite des camps de rebelles antisandinistes. Il a aussi rejeté l'idée d'une conférence réunissant le Nicaragua, le Honduras, le Mexique et le Venezuela, ainsi que l'a suggéré M. Tinoco.

● *A Stockholm*, un porte-parole du ministère suédois des affaires étrangères, s'est déclaré convaincu, lundi 28 mars, que les Etats-Unis *« soutenaient les forces somozistes au Nicaragua »* et il a affirmé que *« Washington aurait une responsabilité terrible en cas de guerre civile »*. – *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

La mort du docteur Grosjean

Le ministère des relations extérieures a publié mardi 29 mars le communiqué suivant :

« La mort du docteur Grosjean, coopérant français tué alors qu'il se trouvait en mission au Nicaragua pour y participer à la lutte contre les épidémies, appelle tragiquement l'attention sur l'aggravation des tensions et la recrudescence des opérations armées en Amérique centrale. Le gouvernement français souligne l'impérieuse nécessité de résoudre par le dialogue et la négociation, hors de toute action étrangère de déstabilisation, les conflits dans une région déjà frappée par la misère et le sous-développement. »

La dépouille mortelle de Pierre Grosjean a été embarquée lundi 28 mars, à bord d'un appareil de la compagnie aérienne espagnole Iberia, pour être rapatriée sur Paris. Le vice-ministre nicaraguayen de la santé, des représentants du gouvernement et une partie des quarante-cinq médecins et infirmières français qui exercent au Nicaragua au titre de l'assistance technique depuis août 1982 ont rendu un dernier hommage à Pierre Grosjean à l'aéroport. D'autre part, cinq cents résidents étrangers ont manifesté lundi devant l'ambassade des États-Unis à Managua. *« Le sang de Pierre renforce notre engagement avec le Nicaragua libre »*, affirmait une banderole tendue par de jeunes Français. Devant la chancellerie américaine, des ressortissants européens, canadiens et américains ont rendu hommage à la mémoire de leur camarade disparu et ont rendu responsable le gouvernement Reagan de sa mort.

● *Le groupe d'amitié France-Nicaragua de l'Assemblée nationale*, qui exprime sa *« solidarité la plus totale »* au peuple nicaraguayen, estime que les incursions au Nicaragua des gardes somozistes partis du Honduras *« apportent un net démenti à tous ceux qui considéraient ces menaces comme étant fabriquées par le gouvernement sandiniste »*.

● *L'administration américaine* cherche à installer un centre d'entraînement au Honduras où cinquante à cent militaires américains entraîneraient dix-sept mille soldats salvadoriens et leur enseigneraient les méthodes de lutte anti guerilla, affirme le *Boston Globe* du dimanche 27 mars. Selon ce journal, qui cite des *« responsables bien placés »*, l'administration Reagan voudrait que l'entraînement de ces soldats débute dans un mois environ, à condition que le Honduras accepte et que le Congrès accorde des crédits pour le financement de ce centre. – *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE et la Corée du Sud sont convenues, le lundi 28 mars, d'intensifier leurs échanges commerciaux et leur coopération dans des projets communs dans des pays tiers, a-t-on appris de source autorisée à Séoul. L'accord a été conclu à l'issue de discussions entre M. Wilhelm Haverkamp, vice-président de la Commission de la C.E.E., et M. Lee Bum-suk, chef de la diplomatie sud-coréenne. – *(Reuter)*.

El Salvador

● TROIS MEMBRES DU CONGRES AMERICAIN en visite au Salvador ont déclaré lundi 28 mars au ministre salvadorien de la défense, le général Garcia, que la situation des droits de l'homme *« empirait »* dans le pays. MM. Jame Oberstar (démocrate, Minnesota), William Richardson (démocrate, Nouveau Mexique), et Jim Jeffords (républicain, Vermont) sont au Salvador pour enquêter sur la situation des droits de l'homme, et pour analyser les besoins salvadoriens d'une aide économique et militaire américaine. Ils ont évoqué l'arrestation samedi de deux journalistes américains, MM. Thomas J. Western et Joan Ambrosse Newton, estimant que *« rien ne pouvait la justifier »*. Un congressiste a également estimé qu'il y avait eu *« des manœuvres dilatoires »* dans le déroulement du procès des quatre auteurs présumés de l'assassinat, le 2 décembre 1980, de quatre religieuses américaines.

Philippines

● AFFRONTEMENTS MEURTRIERS A MINDANAO. La femme d'un fermier et ses deux enfants ainsi que sept guérilleros ont été tués lors d'une fusillade qui a opposé vendredi soir 26 mars, dans l'île de Mindanao (sud des Philippines), un groupe de guérilla communiste à une unité gouvernementale, a-t-on appris lundi, de source militaire. Un important dirigeant de la guérilla, le commandant Surongon, et un de ses hommes ont été tués, dimanche, au cours d'un autre affrontement. Enfin, la police a indiqué, lundi, qu'une cinquantaine de supposés guérilleros communistes, conduits par quatre femmes, avaient enlevé, torturé puis tué quatre hommes après avoir réclamé une rançon de 1 million de pesos (environ 100 000 dollars). – *(A.F.P.)*

● DEUX ALLEMANDS ET TROIS PHILIPPINS, soupçonnés d'être communistes, ont été arrêtés aux Philippines, a-t-on appris le lundi 28 mars, de source militaire. Les deux Allemands, dont l'arrestation n'a pas été confirmée officiellement, ont été identifiés comme étant Martin Jurgen Schmidt, pasteur, quarante et un ans, de Hambourg, et Dorothea Braenkmayer, vingt-trois ans, de Berlin-Ouest. *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● ARRIVÉE DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DU SWAZILAND. – Le prince Mabandla, ancien premier ministre du Swaziland, démis de ses fonctions la semaine dernière par la régente, la reine-mère Dzeliwe, est arrivé inopinément en Afrique du Sud avec sa famille, a annoncé, samedi 26 mars, la Radio nationale sud-africaine. – *(A.F.P.)*.

Venezuela

● SEPT PERSONNES, membres du Comité des parents et amis des prisonniers politiques vénézuéliens, ont occupé, lundi 28 mars, l'ambassade du Mexique à Caracas, pour protester contre les conditions de détention et les traitements infligés aux prisonniers. Cette opération est la troisième du genre menée en moins d'une semaine par des militants de ce Comité, qui ont déjà occupé, le 25 mars, l'ambassade de Suède à Caracas et le consulat d'Espagne à Valencia. – *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. accuse Israël d'être responsable des empoisonnements à Jenine (Cisjordanie)

De violents incidents ont éclaté dans la nuit de lundi 28 à mardi 29 mars à Jenine et l'armée israélienne a rétabli le couvre-feu qui avait été levé lundi soir. Dans cette localité du nord de la Cisjordanie, une intoxication collective a causé une intense émotion.

Selon un soldat israélien qui se trouvait a l'entrée de la ville dont l'accès est interdit, un groupe de jeunes Palestiniens a mis le feu à un magasin de produits électroménagers et des manifestants ont lancé des pierres et cassé les vitres de la maison du responsable des Ligues des villages dans la ville. Les Ligues des villages sont des organisations crées, armées et financées par les autoriés israéliennes pour tenter de faire contrepoids à l'influence de l'O.L.P.

L'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a rejeté lundi 28 mars sur le gouvernement et l'armée israliens la responsabilité directe de l'empoisonnement de plusieurs centaines de jeunes élèves palestiniens dans la région de Jenine, en Cisjordanie occupée.

Dans une déclaration officielle, le porte-parole de l'O.L.P., M. Ahmed Abderrahmane, a accusé lundi à Tunis le gouvernement de M. Menahem Begin et les « *clans terroristes israéliens* » d'avoir perpétré un « *crime ignoble* » contre plusieurs centaines de jeunes Palestiniens par « *l'introduction dans les écoles de produits toxiques interdits sur le plan international* ».

Ces accusations ont été reprises par M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, qui a affirmé qu'Israël avait « *usé d'armes chimiques* » pour empêcher d'éventuelles manifestations d'étudiants en Cisjordanie, et a préconisé une enquête internationale « *si Israël niait les faits* ».

L'enquête officielle, conduite par l'armée et le ministère de la santé, n'est pas encore terminée. Le porte-parole de l'armée avait déclaré dimanche soir qu'aucune trace de produits toxiques n'avait été encore décelée chez les jeunes Palestiniennes. Cependant, des experts cités par la radio de l'armée israélienne pensent qu'elles ont inhalé du gaz toxique émanant d'un produit chimique contenant du phosphore. Toutefois, le directeur général du ministère de la santé, le professeur Baruch, a déclaré, citant la commission d'enquête, que, jusqu'à présent, aucune trace spécifique d'empoisonnement n'avait été découverte et que toutes les informations données par la presse étaient « *hautement fantaisistes* ». — (*A.F.P.*)

Iran

Les dirigeants communistes seront jugés pour « espionnage et subversion »

Téhéran (*A.F.P.*) — Certains membres du parti Toudeh, le parti communiste iranien, seront jugés publiquement pour « *espionnage et subversion* », a annoncé, le lundi 28 mars, le procureur général de la révolution islamique, l'hodjatoleslam Hossein Moussavi Tabrizi.

Dans une interview au quotidien *Etelaat*, M. Moussavi Tabrizi s'est refusé à donner des noms ou des indications sur le nombre des arrestations en raison de la poursuite de l'enquête. « *Il ne fait pas de doute qu'ils ont agi pour le renversement de la République islamique, mais je ne peux parler pour le moment de la forme de ce renversement, armé ou pas, ni du moment où il devait se dérouler* », a-t-il dit. *République islamique*, l'organe du parti au pouvoir, avait confirmé, il y a deux semaines, que trente membres du Toudeh, dont le secrétaire général, M. Noureddine Kianouri, et six autres dirigeants avaient été arrêtés le 5 février dernier.

Il restait à la justice iranienne à rédiger l'acte d'accusation et à décider si l'on allait retenir l'accusation d'espionnage au profit de l'Union soviétique, ce qui, pour les observateurs, ne laisserait subsister aucun doute sur l'issue du procès. Des dirigeants iraniens avaient estimé publiquement que cette affaire n'a qu'un caractère purement intérieur, en contradiction avec les principales déclarations reprises par la presse.

Le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, a évoqué, pour sa part, de manière indirecte, pour la première fois, les protestations soviétiques contre l'arrestation des dirigeants du parti Toudeh. Il a affirmé : « *Aucun Etat, voisin ou autre, n'a le droit d'intervenir dans nos affaires intérieures et de protester contre notre comportement ferme face aux éléments au service des étrangers.* »

ASIE

Chine

Un profond renouvellement de l'appareil provincial du parti fait émerger des hommes plus jeunes et des techniciens

Pékin. — Le parti communiste chinois est en train de procéder à un profond renouvellement de ses cadres provinciaux. Sur les vingt-neuf provinces, municipalités et régions autonomes que compte le pays, cinq seulement, à ce jour, n'ont pas encore annoncé la formation d'une nouvelle équipe dirigeante, encore que l'une d'entre elles (Anhui) ait à sa tête un premier secrétaire nommé depuis moins d'un an.

Une première analyse des nouvelles directions ainsi mises en place permet de faire les constatations suivantes : ce sont, dans l'ensemble, des hommes plus jeunes, armés d'un bagage de connaissances culturelles et professionnelles, qui accèdent aux responsabilités. Une statistique partielle publiée le 26 mars par l'agence Xinhua et portant sur seize provinces indique que l'âge moyen des membres des comités permanents de ces régions a été abaissé à 56,7 ans au lieu de 61,7 ans précédemment. La règle consistant à ne pas dépasser la limite des soixante ans paraît à peu près partout respectée, encore que la non-publication des chiffres dans deux ou trois cas laisse supposer que certaines exceptions ont pu être tolérées. Ainsi s'accentue une tendance qui avait été amorcée lors de l'élection du comité central du douzième congrès, mais que le maintien au niveau le plus élevé de dignitaires en place depuis plusieurs lustres — un cinquième des deux cent dix membres de cet organe y siègent

De notre correspondant

depuis plus de vingt-cinq ans — avait partiellement dissimulée.

En même temps, les nouvelles équipes sont plus ramassées — ce qui correspond au souci de « *débureaucratiser* » l'appareil, — et les hommes qui les composent présentent des compétences techniques nettement supérieures à celles de ceux qu'ils remplacent. Ainsi, dans les seize provinces examinées par Xinhua, le nombre des membres des comités parmanents a été réduit d'un tiers. En ce qui concerne le niveau intellectuel, la même statistique indique que les responsables ayant une formation universitaire ou équivalente (grande école technique) sont proportionnellement deux fois plus nombreux (36,2 % au lieu de 18,2 %) que dans les équipes sortantes.

Quelques exemples permettent de mesurer l'ampleur de ce renouvellement. A Shanghai, le poumon industriel de la Chine, cinq des sept nouveaux membres du comité du parti (sur un total de douze) sont des ingénieurs ou des scientifiques, parmi lesquels deux spécialistes de l'électronique. Ils ont entre quarante et un et quarante-neuf ans. Dans le Hubei, le nouveau numéro un, M. Guan Guangfu (cinquante-deux ans), désigné à la place de M. Chen Pixian, promu au secrétariat du comité central au douzième congrès, est un spécialiste des problèmes financiers. Il dirigeait depuis plusieurs années la branche provinciale de la Banque populaire de Chine. Trois des quatre nouveaux secrétaires du comité du parti sont des universitaires.

Le renouvellement des cadres affecte aussi les premiers secrétaires des organisations régionales dont la responsabilité principale est de faire passer dans leur « circonscription » la ligne du « centre » en tenant compte des particularités locales. Au total, selon un pointage portant sur vingt-quatre provinces, huit auront à leur tête un homme nouveau (1). Elus au comité central pour la plupart lors du douzième congrès, ces responsables, contrairement à leur prédécesseurs, porteront simplement le titre de secrétaire provincial et non de premier secrétaire. Cette dernière appellation est, en revanche, maintenue pour ceux qui conservent leur ancienne fonction.

Résistances politiques

On est en droit de penser qu'en plusieurs occasions le renouvellement souhaité par le « centre » ne s'est pas fait sans difficultés, tel paraît avoir été le cas, en particulier, dans le Hunan, le Shanxi, et le Hebei, voire dans le Shandong, où trois postes sur quinze de la nouvelle direction restent vacants pour des raisons inexpliquées et où le poste de numéro un semble partagé par deux personnes. Il n'est pas exclu non plus que des problèmes se posent dans certaines des provinces, municipalités et régions qui manquent encore à l'appel, notamment à Tianjin, où un réseau « gauchiste » avait été dénoncé l'an dernier dans une partie de l'administration.

Les cas les plus notables de résistance politique paraissent s'être produits dans le Hunan et le Shanxi, provinces traditionnellement « gauchistes », du moins où l'influence de M. Hua Guofeng, le successeur de Mao Zedong, avait durablement pénétré. Dans le Hunan, l'agence Chine nouvelle a reconnu que ce n'est qu'après « *des examens et des discussions répétés* » que la nouvelle direction a py être mise en place. La situation dans cette région a même rendu nécessaire un voyage sur place de M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti. Le vide a été fait autour du premier secrétaire, M. Mao Zhiyong, qui n'a sauvé sa tête qu'après avoir fait une autocritique en bonne et due forme, lors d'une comparution devant la direction centrale à Pékin. M. Mao Zhiyong aurait dénoncé, à cette occasion, le rôle naguère joué par M. Hua Guofeng pour inciter son ancienne province à s'opposer à la ligne du troisième plénum consistant à « *prendre la pratique comme seul critère de la vérité* ». Jugé « *relativement sincère* », M. Mao Zhiyong s'est vu pardonner ses fautes. La résistance des tenants des « *deux soutiens inconditionnels* » (tout ce que Mao Zedong a dit et fait est juste) dans cette province paraît en tout cas avoir convaincu M. Hu Yaobang de porter le fer dans la plaie. Une cinquantaine d'anciens responsables, parmi lesquels deux ex-secrétaires du comité du parti, ont été priés récemment de « *déposer leur chapeau* » (de mandarin) et de se recycler. Pendant leur stage à l'école du parti, d'une durée de deux ans et demi, ils devront se perfectionner, entre autres, en langue chinoise, en mathématiques, en chimie, en gestion et, accessoirement, en théorie marxiste. A la suite d'une sombre affaire mettant en cause l'intégrité d'un secrétaire politique d'un bureau d'études, les responsables de l'université provinciale sont soumis à la critique pour leur répugnance à réhabiliter d'anciennes victimes de la révolution culturelle et... leur méfiance envers les intellectuels.

Des difficultés du même ordre se seraient produites, selon un journal de Hongkong, dans le Shanxi. Un nouveau secrétaire du parti a été élu dans la brigade agricole de Dazhai, autrefois donnée en exemple à toute la Chine, aujourd'hui rentrée dans le rang. Simultanément, la presse a monté en épingle le cas d'un cadre local, un temps responsable du district, dont dépendait la fameuse brigade et qui, depuis 1978, s'opposait violemment à la ligne du parti. Accusé d'avoir sur la conscience une vingtaine de morts — des opposants persécutés, — ce roitelet de province a été exclu du parti. Mais il est stupéfiant et significatif à la fois que le « centre » ait dû attendre quatre ans pour arriver à un tel résultat.

A Shanghai, jadis autre place forte du gauchisme, un grand nombre d'éléments nostalgiques de l'ère maoïste ont été écartés, en particulier le chef de l'organisation du parti, un certain Chen Yi.

Direction duale

Le rôle de M. Hu Yaobang dans la mise en œuvre de cette reprise en main des organisations provinciales paraît avoir été primordial. Sa présence dans plusieurs provinces (Hunan, Hubei, Canton) a été signalée, et il ne fait pas de doute que le nombre de celles qu'il a effectivement visitées dernièrement est nettement plus important. Comme la réorganisation de l'administration d'État, l'an dernier, portait la marque du chef du gouvernement, M. Zhao Ziyang, celle du parti porte fortement celle du secrétaire général, qui s'est beaucoup dépensé dans cette affaire. Ainsi s'affirme, à la tête du pays, cette direction duale, voulue par M. Deng Xiaoping, et qui, sous la protection de ce dernier, semble en passe de consolider rapidement ses assises.

Le mouvement dans le parti étant terminé pour l'essentiel, le relais va maintenant être pris par les assemblées provinciales pour la désignation de nouveaux gouverneurs et l'élection des députés à la sixième Assemblée nationale populaire qui devrait se réunir en mai ou juin. Comme pour le parti, le coup d'envoi a été donné par Pékin, où un nouveau maire, M. Chen Xitong (cinquante-trois ans), membre du comité central depuis le douzième congrès, a été élu. L'assemblée de la province de Canton suivra dans les prochains jours.

MANUEL LUCBERT.

(1) Il s'agit des provinces suivantes : Shanxi, Heilongjiang, Zhejiang, Shandong, Hubei, Sichuan, Gansu et Qinghai. Le premier secrétaire de comité provincial le plus ancien dans sa fonction est désormais M. Mao Zhiyong, dans le Hunan (octobre 1977). Dans les vingt-quatre provinces où, à ce jour, l'équipe dirigeante a été renouvelée, seuls deux premiers secrétaires sont en place depuis des dates antérieures au troisième plénum de décembre 1978 (*Hunan et Mongolie intérieure*).

Inde

Malgré la trêve

DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ONT FAIT DES MORTS EN ASSAM

New-Delhi (*Reuter, A.F.P.*). — En dépit de la trêve annoncée dimanche 27 mars (*le Monde* du 29 mars), de nouvelles violences étaient signalées mardi matin dans l'Etat d'Assam. Selon l'agence Press Trust of India (P.T.I.), dix personnes au moins ont été tuées au cours des combats qui ont mis aux prises des groupes d'ethnies rivales dans un village du district de Sibsagar, dans le Haut-Assam. Une cinquantaine de maisons ont été incendiées. Trois bombes ont d'autre part explosé dimanche et lundi à Gauhati, capitale de l'Etat, et à Lakhimpur. On ne déplore pas de victimes, mais l'une des explosions a endommagé la résidence d'un haut responsable du gouvernement de l'Etat.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Lendemains d'insouciance en Zambie

II. – *Loin de la brousse*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Dans un premier article *(le Monde du 29 mars)*, notre envoyé spécial a montré combien l'économie zambienne était étroitement dépendante de l'évolution du marché international du cuivre – principale ressource d'exportation de la Zambie.

Lusaka. – Une statistique en dit long sur la société zambienne. Selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé publiée l'an dernier, la Zambie a le douteux privilège d'être le premier pays d'Afrique – et le troisième du *monde* – pour la consommation de bière par habitant. A Chainama-Hills, le plus grand hôpital psychiatrique du pays, neuf malades sur cent sont des alcooliques *invétérés*. En Zambie, soit l'on est totalement sobre, soit l'on boit pour se saouler. L'alcool n'est pas un plaisir mais un *assommoir*.

Un jour, le président Kaunda pleura publiquement à l'évocation de ce travers national. L'UNIP, parti unique au pouvoir, vota quelque vingt-cinq résolutions antialcooliques, *restées lettre* morte. Dans les villes, précise l'O.M.S., les hommes passent les quatre cinquièmes de leur temps libre *attablés devant* une bouteille de bière ou de « chibuku ». Celle-ci étant très bon marché, on s'enivre pour le prix de trois ou quatre miches de pain.

L'alcoolisme, assurent ceux qui y *sombrent*, a pour première raison *le* besoin « *d'oublier les problèmes* ». Il ronge le tissu urbain, avec son cortège de *maux* habituels : absentéisme, accidents du travail, faible productivité, querelles familiales, cancers et troubles *mentaux*. *Il est la* maladie d'un monde de déracinés, paysans d'hier fascinés par les lumières de la ville, *qui ont* échoué dans des banlieues sans joie.

Il y a deux Zambie. Le gouffre qui sépare villes et campagnes est plus profond que partout ailleurs en Afrique. Les unes, aguichantes et surpeuplées, les autres, vides et délaissées. Quatre foyers ruraux sur dix manquent de main-d'œuvre à l'époque des *récoltes*. L'écart des revenus entre les petits paysans et la bourgeoisie urbaine est impressionnant. Quelques chiffres : 2 % des Zambiens – les plus *riches* – gagnent huit fois plus que les 98 % *restants* ; les seules subventions alimentaires au profit des villes, a calculé René Dumont, équivalaient – avant qu'elles *fussent réduites en 1982* – au triple de toutes les dépenses allouées au développement des campagnes.

Le revenu urbain moyen est quinze fois plus élevé que le revenu *rural*, les termes de l'échange intérieur villes-campagnes se dégradent sans cesse. La Zambie a accompli d'indéniables *progrès depuis* l'indépendance en matière d'éducation et de santé. Pourtant, rapporte le *Times of Zambia*, trois ruraux *sur* dix vivent toujours à plus de 12 kilomètres d'un centre de santé. Rarement un régime africain aura tant négligé les paysans, ces laissés-pour-compte du développement.

La bataille agricole

Dans le domaine *agricole*, les fautes de la Zambie sont exemplaires. Pendant quinze ans, elle délaissa le domaine vivrier et commit l'erreur majeure de « dévaloriser » le métier *agricole* en creusant l'écart entre le prix d'achat de la récolte au producteur et sa valeur sur le marché mondial. *Le* niveau de vie de la paysannerie déclina régulièrement. Selon un engrenage souvent décrit, *le paysan préféra vivoter* en autosubsistance ou gagner la ville plutôt qu'entretenir au prix de sa sueur une *armée de fonctionnaires sécrétée* par un système étatisé de commercialisation agricole.

Ce qui frappe, plus que l'indifférence, c'est l'incompréhension manifestée *en haut* lieu *envers* les *besoins* fondamentaux, la logique et la mentalité du monde rural. Car, dès l'indépendance, *on s'occupa beaucoup* – trop sans doute – des paysans, regroupés en plusieurs centaines de « *coopératives de production* ». On voulut, du jour au lendemain, transformer des villageois illettrés, aux techniques ancestrales, en « *agriculteurs modernes* », à coup de tracteurs rutilants, d'engrais et de pesticides. Une administration *inexpérimentée*, des *paysans* méfiants et mal préparés : l'épopée des coopératives sombra rapidement. Toutes firent faillite, sans aucune exception (1).

La production agricole commença de *régresser gravement en 1976*. Ce déclin, conjugué à l'explosion démographique (+ 3,3 % par an), obligea la Zambie à importer toujours plus de maïs pour se nourrir. Les achats *de grains* accablèrent le budget de l'Etat au moment où les recettes du cuivre s'effondraient. Poursuivre dans *cette voie eût été suicidaire*. Le programme décennal lancé en 1980 visait à corriger les erreurs du passé.

La Zambie tire aujourd'hui les leçons de son fiasco agricole. La hausse substantielle des prix et l'allégement des impôts ont relancé la production céréalière. « *La réponse des producteurs fut spectaculaire*, note M. Jim Woods, président de l'*Union des fermiers commerciaux* (2). Cette année, les superficies ensemencées ont augmenté d'un quart. Ce progrès, inégal, toutefois, profite plus aux gros fermiers qu'aux petits paysans, qui n'ont guère les moyens d'acheter des engrais toujours plus coûteux.

La Zambie bénéficia, en 1981, d'une récolte record de maïs couvrant *pratiquement* ses besoins, *mais* la terrible sécheresse qui, depuis deux ans, frappe l'Afrique australe enraya ce redressement. Cette année, il lui faudra en importer quelque 300 000 tonnes du Zimbabwe et probablement d'Afrique du Sud, sans compter 100 000 tonnes de blé. En tout cas, si la renaissance agricole est fragile, l'autosuffisance alimentaire, le ciel aidant, ne semble plus hors d'atteinte.

Autre idée saine : briser le monopole d'un office de commercialisation tentaculaire et inefficace, qui paie les paysans avec parfois neuf mois de retard. Ce monstre bureaucratique, en cours de démantèlement, se contentera désormais de distribuer les engrais. De nouvelles coopératives, moins contraignantes que leurs devancières – car étrangères à la production, – prendront en charge une commercialisation décentralisée.

L'accent sera mis à la fois sur de modestes unités agricoles et sur les fermes d'Etat *inspirées du modèle* est-allemand. Souhaitées par la gauche de l'UNIP, celles-ci seront implantées, au nombre de dix-huit – deux dans chaque province, – là où n'existe aucune agriculture commerciale. En se transformant, comme on le prévoit, l'une après l'autre, en coopératives, elles auront plus de chances de réussir qu'ailleurs en Afrique. La bataille agricole se livrera *sur bien d'autres fronts* : réhabiliter les cultures traditionnelles, plus résistantes à la sécheresse, promouvoir la *recherche longtemps* négligée, rendre plus accessible le crédit rural, construire silos et entrepôts. Mais tout cela ne suffira pas à ramener vers la brousse les jeunes qui l'ont désertée.

Une armée de chômeurs urbains

Dans les bidonvilles de Lusaka, le chômage les attendait. *Un million* de jeunes n'ont pas d'emploi, soit, selon les syndicats, 40 % de la force de travail (un Zambien sur deux a moins de vingt et un ans). A Ndola, ils font la queue devant le bureau de la main-d'œuvre. Chaque année, cent mille écoliers issus du primaire – soit quatre sur cinq – sont rejetés à l'entrée du secondaire. Quelques années plus tard, ils rejoignent l'armée des *chômeurs urbains*. Certains deviennent des « *mishanga boys* », ces gamins régulièrement « *cueillis* » par la police parce qu'ils vendent en fraude des cigarettes à l'unité dans les « *townships* » de Lusaka.

Le pouvoir tablait sur le service national, imposé aux garçons et aux filles *pendant deux ans, pour circonscrire* le chômage. Mais l'expérience, mal préparée, est pour l'instant interrompue, en attendant qu'on l'oriente plus nettement vers *la formation professionnelle*. L'exode rural a été si massif que les services sociaux n'ont pas suivi. Surtout, la malnutrition fait des *ravages* dans les villes. Les « *mishanga boys* » sont souvent d'anciens « *fanta babies* », comme on appelle ici les enfants à la nourriture mal équilibrée.

A *Kitwe*, au siège du syndicat des mineurs (MUZ), le « *boss* », M. Timothy Walamba, stigmatise la montée du chômage et les compressions de personnel. Il prépare le terrain pour la prochaine renégociation des conventions collectives et *prévient* : « *Nous n'accepterons pas le gel des salaires.* » Même fermeté de langage à Ndola, chez M. Frédéric Chiluba, chef de la fédération des syndicats (Z.C.T.U.). « *On demande aux travailleurs de se serrer encore plus la ceinture. Mais j'en connais, au gouvernement, qui portent des ceintures élastiques. Tout le monde doit faire des sacrifices.* »

MM. Chiluba et Walamba sont, après le président Kaunda, les deux hommes les plus puissants du pays. Leur clientèle n'est-elle pas plus *nombreuse* que celle de l'UNIP ? Les syndicats zambiens représentent, en fait, aux côtés des Églises, le seul *contrepoids* à l'hégémonie du parti. Le pouvoir est constamment tenté de les mettre au pas. La dernière grande bataille remonte à 1981, lorsque, après les grèves en *cascade dans les mines*, « *KK* » fit exclure pour complot de la hiérarchie du parti dix-sept dirigeants syndicaux qui en sont membres d'office. Ils furent réintégrés, puis *quatre de leurs chefs furent arrêtés*, détenus pendant trois mois et accueillis de nouveau au sein de l'UNIP.

Ces relations en dents de scie traduisent l'ambiguïté du syndicalisme *zambien*. Avant *l'indépendance*, il avait soutenu ardemment le combat nationaliste, conduit par « KK ». Depuis la prise de participation majoritaire de l'Etat dans les compagnies minières en *1969*, les intérêts du pouvoir et ceux des syndicats ont de plus en plus divergé. A cela *s'ajoute un conflit de stratégie*. Les syndicats ont toujours exclu l'asservissement au parti, refusant de devenir une organisation de masse, au même titre que les mouvements de femmes ou de jeunes, ou une simple courroie de transmission entre le pouvoir et la base. « *Notre appui au parti n'est jamais acquis d'avance*, souligne M. Chiluba. *Nous interprétons ses directives à notre manière et dans l'intérêt des travailleurs* », dit-il.

Influencés de longue date par leurs homologues américains et ouest-allemands, les dirigeants syndicalistes zambiens sont des sociaux-démocrates, avocats d'une économie mixte et allégée des pesanteurs bureaucratiques. Soucieux de n'être ni *neutralisés ni récupérés*, ils gardent leurs distances avec le pouvoir tout en jouant le jeu de la « *participation démocratique* », qui leur permet de peser sur les décisions. Ils siègent collectivement au « conseil national » de l'UNIP, sorte de congrès du parti, mais leur chef, M. Chiluba, *refuse d'entrer* au comité central ou au Parlement. Entre l'indépendance et la compromission, la voie est tout de même étroite.

« *Syndicat et parti sont les deux faces de la même pièce* », assure « KK ». « *Pas tout à fait* », corrige M. Chiluba, qui hérita, face au pouvoir, de l'assise politique dont jouissait l'ancien vice-président de la République, M. Simon Kapwepwe, *mort dans l'opposition en 1980*. Issu comme lui de l'ethnie Bemba, dominante dans la « *ceinture de cuivre* », M. Chiluba se sait le nouvel « homme fort » du Nord, région ô combien sensible, étrange syndicaliste en tout cas, familier de Jean-Jacques Rousseau, et qui répond *aux questions en citant le premier* livre de la Genèse. Dans cette Bible, qui ne le quitte pas, tous les responsables zambiens, élevés à l'ombre des Églises, y cherchent et y trouvent leur inspiration et leur ligne de conduite.

Prochain article :

UN FOU DE DIEU

(1) Voir *l'Afrique étranglée* par René Dumont et Marie-France Mottin, éditions du Seuil.

(2) Cette union regroupe sept cents fermiers dont la moitié sont d'anciens *colons blancs*.

La France est le deuxième client de Lusaka

De notre envoyé spécial

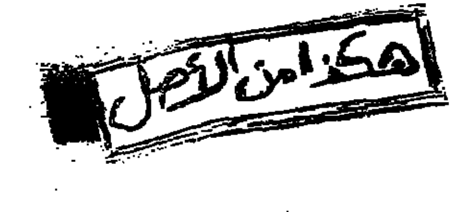
Lusaka. – « *Nous sommes heureux que la France ait un gouvernement socialiste*, assure le président Kaunda, *car elle a un rôle important à jouer en Afrique. La Zambie attend d'abord de la France qu'elle joue son rôle dans la recherche d'un règlement négocié en Namibie, en faisant pression autant que possible sur l'administration Reagan pour l'amener à une plus grande fermeté envers Pretoria. Lusaka ne nourrit toutefois guère d'illusion sur le degré d'influence, en la matière, des membres européens du « groupe de contact ». « Seuls les Américains,* ajoute M. Kaunda, *peuvent faire sortir la négociation de l'impasse.* »

La Zambie, qui participe aux sommets annuels franco-africains, apprécie que Paris ait condamné le « *lien* » établi par *Washington* entre le retrait des forces cubaines d'Angola et la poursuite du processus de décolonisation en Namibie.

Les échanges commerciaux franco-zambiens restent très déséquilibrés en faveur de Lusaka. Deuxième client de la Zambie après le Japon et avant la Grande-Bretagne, la France lui achète 15 % du total de ses produits et ne lui fournit, en revanche, que 2 % de ses importations. Les achats français *représentaient, en 1982*, 830 millions de francs, contre seulement 170 millions en exportations. La France n'achète pratiquement que du cuivre – *environ 100 000 tonnes*. Une partie de ce métal est transformé en fil dans une usine de la *Société de coulée continue du cuivre*, à Chauny (Oise), propriété commune de Thomson-Brandt et du trust étatique zambien Zimco.

La plus récente ligne de crédit ouverte par la Banque française du commerce extérieur en faveur de la Zambie remonte à 1980. D'un montant de 500 millions de francs, elle a permis de financer des contrats commerciaux. Cinq sociétés françaises sont présentes en Zambie. Outre Total, qui distribue du carburant, U.T.A. *assure une liaison* hebdomadaire Paris-Lusaka, la Cogéma et le B.R.G.M. font de la prospection minière, tandis que Renault-Véhicules industriels vend des camions et des autobus. En outre, des voitures 504 Peugeot sont assemblées par Fiat dans une usine de Livingstone.

L'assistance technique française à la Zambie, très modeste, bénéficie à l'agriculture – médecine vétérinaire, matériel agricole et culture du coton – à l'énergie solaire, à la pêche et à l'administration publique. Une douzaine de *professeurs enseignent le* français dans des établissements zambiens et à l'Alliance française de Lusaka. La France accorde à la Zambie une trentaine de bourses d'études et de formation professionnelle. – J.-P. L.



AFRIQUE

Namibie

M. Nujoma appelle les Européens à renforcer la solidarité avec les Etats de la Ligne de front

De notre correspondant

Lisbonne. — « *La tentative d'associer le retrait des troupes cubaines de l'Angola au processus de décolonisation de la Namibie est une manœuvre visant à accorder au régime illégal de Pretoria un temps supplémentaire pour renforcer sa présence dans notre pays* », a déclaré le dirigeant de la SWAPO, M. Sam Nujoma, au cours de la séance de clôture d'une conférence internationale de solidarité avec les États de la Ligne de front (1), qui a eu lieu à Lisbonne du vendredi 25 au dimanche 27 mars.

Selon M. Nujoma, la situation en Namibie est « *explosive* ». Les forces militaires de l'Afrique du Sud stationnées sur le territoire augmentent sans cesse. Dans leur tentative pour « *africaniser* » la guerre, les autorités de Pretoria, a assuré M. Nujoma, pratiquent un recrutement basé sur les différences ethniques. « *Fidèle à ses principes*, a-t-il insisté, *le régime prétend ainsi raviver les antagonismes et aboutir à une situation où, fidèles à leurs chefs tribaux, beaucoup de Namibiens résisteraient à toute autre forme d'autorité, même après l'indépendance.* »

Le président de la SWAPO a dénoncé, en outre, le « *pillage* » mené par de grandes entreprises américaines et européennes. A titre d'exemple, il a indiqué que la plupart des 3 045 tonnes d'uranium officiellement vendues par l'Afrique du Sud à la France en 1981 proviennent le la Namibie. Il s'est insurgé contre l'aide écomomique, politique et militaire accordée à Pretoria par les « *impérialistes américains* ». Il a manifesté aussi sa préoccupation au sujet d'une résolution du Parlement européen, datée du 13 janvier dernier, qui propose une « *aide au développement de la Namibie* », notamment dans les domaines de l'éducation, du logement et de la santé.

La conférence de Lisbonne, à laquelle ont également participé le président du Congrès national africain (ANC), M. Olivier Tambo, et de nombreuses délégations de pays non alignés, a demandé à « *tous les pays amis* » d'attribuer une aide matérielle aux Etats de la Ligne de front pour la reconstruction des biens endommagés à la suite des attaques de l'Afrique du Sud.

Beaucoup de délégations ont exprimé leur « amertume » face à la position du parti socialiste portugais, qui, en accord avec d'autres formations politiques de l'Internationale socialiste, s'est dissocié de cette conférence considérée comme étant « *un instrument de la diplomatie de Moscou* ».

JOSÉ REBELO.

(1) Angola, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Botswana, Mozambique.

Zimbabwe

M. Mugabe rejette l'éventualité d'une négociation avec M. Nkomo

De notre correspondant en Afrique Orientale

Nairobi. — Pour la première fois depuis la fuite au Botswana, puis à Londres, de M. Joshua Nkomo, le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a clairement brandi la menace, samedi 26 mars, d'une prochaine interdiction du parti minoritaire, la zapu. « *Sa tâche la plus importante*, a-t-il déclaré lors d'un grand meeting, *est de désarmer les dissidents. Si elle n'y parvient pas, nous la désarmerons en tant que parti* ».

Réaffirmant que la zapu était a l'origine de la dissidence dans la province du Matabeleland, M. Mugabe a continué : « *Nous avons de plus en plus de preuves qu'un nombre croissant de responsables de la zapu, à tous les niveaux, recrutent actuellement des dissidents, les encouragent, les naurrissent et leur fournissent l'infrastructure nécessaire à la poursuite de leurs actes criminels* ». Accusant la zapu de « *double jeu* », il a rejeté l'éventualité d'une négociation avec M. Nkomo portant notamment sur les conditions du retour au pays de ce cernier : « *S'il veut rentrer, qu'il rentre*, a dit M. Mugabe. *Je ne m'engagerai dans aucune discussion a ce sujet. Les Britanniques peuvent garder M. Nkomo et le nourrir s'ils le vantent* ». L'auditoire de M. Mugabe portait des banderoles où l'on pouvait lire : « *Nkomo, pourris à Londres et ne reviens pas* », « *Ne tirez pas une seule balle sur Nkomo. Pendez le par le cou jusqu'a ce que mort s'en suive* ».

En pratiquement l'amalgame entre la dissidence armée et la zapu, pari légal, représenté au Parlement et au gouvernement, M. Maugabe place dans une situation intenable les quatre ministres qui en sont membres. En outre, il sait pertinemment que l'actuelle direction de la zapu, notamment son président par intérim, M. Chinamano, n'est pas en mesure de désarmer des rebelles qui échappent à son contrôle.

D'autre part, la commission catholique *Justice et paix*, institution respectée de tous au Zimbabwe, a exprimé sa « *grave inquétude* » devant la violation des droits de l'homme au Matabeleland « *Il est claire*, déclare la commission à partir de preuves qu'elle affirme posséder, *que des hommes des femmes et des enfants sont tués et blessés sans raisons* ». La commission s'était réunie il y a deux semaines avec les six évêques catholiques du pays et avati soumis a M. Mugabe un rapport sur les exactions de la 5e brigade de l'armée. Le promier ministre a répondu samedi en saluant l'« *excellent travail* » de la brigade. « *Les soi-disant organisations non-gouvernementales*, a-t-il ajouté, *peuvent émettre leur critique. Mais elles ne nous feront pas devier de notre voie : défendre notre indépendance et notre ordre politique, défendre et protéger le peuple du Zimbabwe* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Lesotho

« On ne tire pas sur les clowns » ...

De notre correspondant

Johannesburg. — Le gouvernement du Lesotho a « *perdu* » les sept prisonniers sud-africains « *valeureusement* » capturés par son armée au cours du week-end. Telle est l'incroyable nouvelle annoncée lundi 28 mars à Maseru par le général Matela, chef de la police du royaume.

« *Quelqu'un les a libérés sans m'avertir* », a déclaré l'infortuné militaire devant un parterre de journalistes abasourdis. C'est que les sept « *fantômes* » étaient importants pour la crédibilité déjà bien mal en point du régime. D'abord parce que, à en croire les communiqués publiés après les incidents armés du week-end, ils avaient été capturés en territoire basotho et appartenaient, paraît-il, à la police sud-africaine.

Ensuite, et surtout, parce que leur détention et les interrogatoires, qui devaient être rendus publics, devaient appuyer les accusations de déstabilisation périodiquement lancées par le gouvernement contre Pretoria. La mystérieuse « *disparition* » des sept preuves vivantes de l'hostilité sud-africaine a déclenché un éclat de rire quasi général sur le banc des accusés. « *Bizarre... Bizarre...* » titrait lundi soir un des principaux quotidiens de Johannesburg.

La situation prend des allures tragi-comiques. D'un côté, une République puissante dont la culpabilité, pour le moins indirecte, dans les manœuvres de « *déstabilisation contrôlée* » de ses voisins ne fait plus guère de doute est placée dans la confortable et inhabituelle situation de l'agneau innocent accusé sans preuve. M. Pik Botha a bien sûr « *catégoriquement démenti* » qu'une ou plusieurs attaques aient été lancées contre le Lesotho à partir du territoire national. D'ailleurs, selon le ministre, « *des Basuthos entrés illégalement en Afrique du Sud au cours du week-end* » seraient actuellement interrogés... Puis, de l'autre côté, un petit royaume dirigé par un pouvoir aux abois, victime d'une administration si impotante qu'elle ne sait même pas mentir adroitement.

Qui sait ? En se ridiculisant aux yeux du monde qu'il ne cesse d'appeler à la rescousse, le premier ministre, M. Jonathan, a peut-être obtenu un nouveau sursis. « *On ne tire pas sur les clowns...* », disait un officier sud-africain...

PATRICE CLAUDE.

Maurice

La crise politique a porté atteinte au crédit international de la gauche

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La crise politique mauricienne est provisoirement dénouée. Faute d'avoir pu faire revenir sur leur décision les onze ministres de la coalition de gauche — neuf appartenant au Mouvement militant mauricien (M.M.M.) et deux au parti socialiste mauricien (P.S.M.) — qui donnèrent leur démission le 22 mars (*le Monde* du 24 mars), le chef du gouvernement, M. Jugnauth, a mis sur pied une nouvelle équipe. Celle-ci, rendue publique lundi 28 mars, comprend dix ministres M.M.M., cinq P.S.M. et un élu de Rodrigues, « île-sœur » de Maurice. M. Jugnauth a pris le portefeuille des finances et confié la diplomatie à M. Anyl Gayan (M.M.M.), ancien représentant de Maurice à la conférence sur le droit de la mer.

Selon les observateurs, ce gouvernement devrait obtenir, à une faible majorité, l'investiture du Parlement lorsqu'il se présentera devant lui la semaine prochaine. Connue pour la richesse et la subtilité de sa vie publique, Maurice est, une nouvelle fois, à la hauteur de sa réputation. Car le paysage politique né de la crise est aussi complexe qu'étrange. Voilà un régime de gauche, où, après neuf mois de pouvoir, le parti dominant (M.M.M.) se retrouve déchiré entre, d'un côté, son président et un groupe de fidèles et, de l'autre, son noyau jeune et dynamique, dont MM. Paul Berenger, ancien ministre des finances, et Jean-Claude de l'Estrac, ancien ministre des affaires étrangères.

Voilà un parti, le M.M.M., dont le comité central — emmené par ces deux ministres — a préconisé, dimanche, à une écrasante majorité, la rupture de la coalition et l'avènement d'un gouvernement de gauche homogène et dont pourtant un grand nombre de parlementaires continuent de soutenir M. Jugnauth.

Voilà un premier ministre, « lâché » par les fondateurs de son parti et prisonnier de la Constitution, qui, assure-t-il, lui interdit de rompre avec le P.S.M. Voilà enfin, un gouvernement dont le sort risque de dépendre en dernière instance du vote de quelques députés de l'opposition, battus lors des élections générales de juin 1982 et « repêchés » seulement grâce au système des « *meilleurs perdants* » qui visait à assurer une représentation minimale de toutes les communautés ethniques. Le leader de cette opposition, M. Gaëtan Duval, par un coup d'éclat dont il a le secret, a d'ailleurs démissionné lundi du Parlement et réclamé de nouvelles élections. Les charmes de la démocratie mauricienne sont parfois déroutants...

Le règlement de la crise suscite autant de questions qu'il en résoud. Quelle attitude adopteront les ministres démissionnaires ? Se cantonneront-ils dans une neutralité bienveillante envers M. Jugnauth ou combattront-ils leur chef de file d'hier ? On imagine mal des personnalités brillantes comme MM. Berenger et de L'Estrac, qui pendant des années préparèrent avec ténacité leur arrivée au pouvoir, accepter de rester longtemps sur la touche.

Une chose est sûre : le crédit international de la gauche mauricienne sort gravement atteint de cette crise. Engagé depuis des mois dans une négociation ardue avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, M. Berenger était devenu un interlocuteur respecté des bailleurs de fonds étrangers, dont dépend la relance vitale de l'économie. L'heure où elle devait resserrer les rangs, la gauche a cédé aux démons de la division.

J.-P. L.

EUROPE

Pologne

Un ancien militaire est nommé à la tête de la radiotélévision

Les autorités polonaises ont nommé, lundi 29 mars, un ancien militaire, M. Miroslaw Wojciechowski, à la tête du comité d'Etat pour la radio et la télévision. Membre des missions militaires polonaises à Washington puis à Londres, attaché militaire à Stockholm ensuite, M. Wojciechowski était depuis sept ans, après être passé par la section étrangère du comité central, directeur de l'agence de presse Interpress.

Chargé à ce titre des relations avec les envoyés spéciaux et les correspondants de la presse étrangère, il avait fait preuve d'un grand savoir-faire dans sa tâche de promotion du régime vis-à-vis des pays occidentaux. Formé par l'armée, membre de l'appareil d'Etat plus que de celui du parti, c'est donc un homme très représentatif de l'équipe mise en place par le général Jaruzelski qui reprend en main un organisme à la direction duquel s'étaient succédé quatre responsables depuis la signature des accords de Gdansk.

Parallèlement, les autorités viennent de faire savoir à la B.B.C. que son correspondant, M. Kevin Ruane, dont le visa n'avait pas été renouvelé en décembre dernier, pourrait regagner Varsovie aussitôt qu'il le désirerait. Le bureau de l'agence américaine U.P.I., dont la directrice, Mme Ruth Gruber, avait été expulsée, en décembre également, sous l'accusation d'espionnage, pourrait aussi, apprend-on officieusement, être prochainement rouvert.

L'un des rares dirigeants nationaux de Solidarité à avoir échappé, lors de l'instauration de l'état de guerre, à l'arrestation, M. Andrzej Konarski, ancien membre du présidium du syndicat, s'est rendu de lui-même aux autorités lundi. Il est le premier dirigeant syndical de cette importance à sortir volontairement de la clandestinité, au sein de laquelle il n'exerçait, toutefois, aucune responsabilité particulière. Après avoir eu un entretien avec le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, il a été laissé en liberté. « *Ce que nous désirions hier peut être aujourd'hui réalisé par d'autres méthodes, non plus par des activités clandestines, mais par une activité ouverte* », a-t-il déclaré dans une interview télévisée, avant d'ajouter que les problèmes de la Pologne pouvaient être résolus « *dans le cadre de l'ordre régnant* ».

M. Walesa, pour sa part, a eu, lundi, à son domicile de Gdansk, une conversation de deux heures avec un représentant de l'Organisation internationale du travail, M. Gunter Engelmeier, membre de la direction des syndicats chrétiens autrichiens. La veille, dimanche des Rameaux, il avait pris part à une procession autour de l'église Sainte-Brigitte, la paroisse des Chantiers Lénine. Très acclamé, il avait notammant déclaré : « *Le temps viendra où nous irons à la victoire.* »

R.F.A.

LE NOUVEAU PARLEMENT SE RÉUNIT POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les députés élus le 6 mars se réunissent pour la première fois ce mardi 29 mars à Bonn. La séance constitutive de l'Assemblée devait être ouverte par un discours inaugural de M. Willy Brandt. Sur proposition du président Carstens, M. Helmut Kohl devait ensuite être réélu à la chancellerie. M. Barzel (C.D.U.), ancien ministre des affaires interallemandes, a été élu président du Bundestag.

Nouveaux venus au Bundestag, les Verts ont remporté lundi une première victoire lors de la répartition des sièges dans l'hémicycle. Ils avaient en effet refusé les sièges qui leur avaient initialement été assignés à l'extrême gauche de l'assemblée et menaçaient de siéger debout pendant la séance inaugurale s'ils n'obtenaient pas de places au milieu. Vingt-huit sièges leur ont finalement été accordés entre ceux des chrétiens-démocrates (C.D.U.-C.S.U.) et ceux des sociaux-démocrates (S.P.D.).

Pour marquer leur caractère non conformiste, les Verts ont prévu une cérémonie de « *prestation de serment alternative* » pour leurs vingt-huit représentants, avant la séance d'ouverture du dixième Bundestag : une marche pacifiste rassemblant les élus et des représentants des mouvements pour la paix ouest-allemands et étrangers devait se dérouler dans les rues de la capitale.

Le nouveau gouvernement prêtera serment mercredi 30 mars. — *(A.F.P., Reuter)*.

Italie

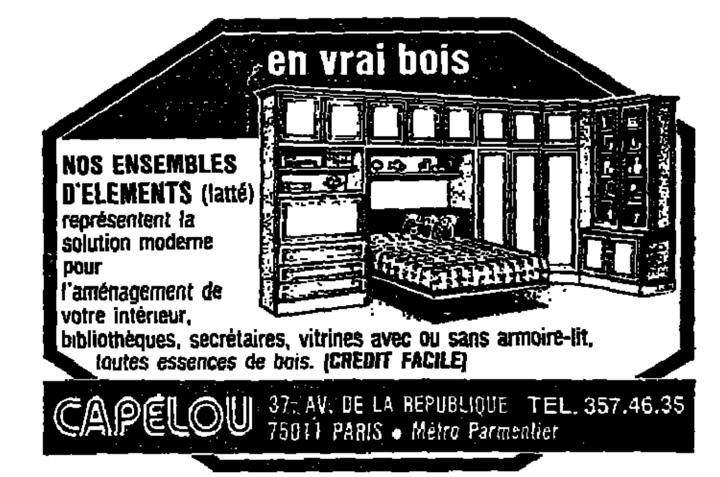
LES EXPERTS TIENNENT LE SUICIDE DU BANQUIER CALVI POUR VRAISEMBLABLE

Milan *(A.F.P.)*. — Roberto Calvi s'est vraisemblablement donné la mort, ont conclu les experts italiens désignés par le parquet de Milan pour contre-enquêter sur la mort du banquier retrouvé pendu, le 18 juin dernier, sous un pont de Londres.

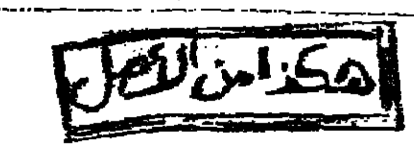
Le rapport, rendu public le lundi 28 mars, n'est pas formel, mais présente la thèse du suicide comme la plus vraisemblable, bien qu'aucune preuve n'ait pu être produite dans ce sens. Il rejoint les conclusions de Scotland Yard et s'oppose au jugement du professeur Antonio Fornari, expert de la famille Calvi, selon lequel le président de la banque Ambrosiano a été assassiné avant d'être pendu.

Calvi avait disparu d'Italie une semaine avant sa mort, après qu'une enquête menée par la banque d'Italie eut révélé un endettement de 1,4 milliard de dollars dans les filiales étrangères de la banque Ambrosiano.

La Royal Court of Justice (cour de cassation britannique) a commencé, lundi, l'examen de l'appel interjeté par la famille Calvi au verdict de suicide formulé l'été dernier en première instance à Londres.







Le Monde

politique

La majorité presse le gouvernement de compléter, en faveur de l'emploi, le plan d'austérité

Emploi, inflation, commerce extérieur : « Trois objectifs inséparables ». Ce titre de *l'Humanité* du mardi 29 mars traduit bien les inquiétudes qu'éprouvent les dirigeants du parti communiste face au plan d'austérité élaboré par le gouvernement. « *Un peu d'inquiétude* », précise M. Georges Marchais, qui redoute que les mesures prises se traduisent par une relance du chômage.

Les dirigeants du P.C.F. expriment deux préoccupations principales : la baisse du pouvoir d'achat et la répartition de l'effort entre les Français. M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, économiste, estime que la diminution du revenu des ménages – qu'il évalue à 2,5 % pour le deuxième trimestre – risque de ralentir la production industrielle et d'augmenter le chômage.

« *Qui doit payer, et pour quoi faire ?* », interroge *l'Humanité*. M. Georges Marchais répond : « *Que ceux qui ont beaucoup d'argent fassent les sacrifices nécessaires.* » M. Herzog précise qu'il serait judicieux de « *demander plus* » aux fortunes, aux revenus spéculatifs, aux revenus des capitaux. Le P.C.F., toujours partisan du maintien du pouvoir d'achat, estime, comme la C.G.T., que sa réduction n'est pas la bonne solution.

Sur le fond, ces craintes rejoignent celles qui se sont exprimées le week-end dernier pendant la réunion du comité directeur du parti socialiste. Comme la C.G.T., la C.F.D.T. et le P.C.F., les socialistes demandent de « *façon pressante* » que le plan soit complété par des mesures destinées à sauvegarder l'emploi. D'autant que tous sont conscients que la réussite dépend aussi de la mobilisation des Français et que cette mobilisation, ainsi que l'a dit M. Anicet Le Pors, ne sera pas possible sans justice sociale.

Réussite ou échec ? On le saura à bref délai, estime M. Lionel Jospin. Selon le premier secrétaire du P.S., la tendance sera connue dans six mois. Curieusement, M. Jospin considère que, dans le même délai, le succès ou la faillite de la politique engagée depuis le 10 mai 1981 ne pourra pas être apprécié. Ce serait, dit-il, « *aller trop vite* ». Pourtant, ce plan de redressement engage, à l'évidence, la suite et paraît déterminant pour le jugement que les Français porteront sur l'ensemble de l'action de la gauche.

Communistes et socialistes ne se soucient guère, en revanche, de l'impact produit par la limitation des vacances à l'étranger et de la campagne qui se développe à ce sujet, dans l'opposition notamment. « *Sidéré* » par cette campagne « *extravagante* », engagée sur le thème des atteintes aux libertés, M. Jospin a utilisé, lundi, un argument fort. Qui est le plus atteint dans sa liberté ? Celui qui sera privé d'un voyage au-delà des frontières, ou celui qui est payé au SMIC ? On reconnaît bien là un thème cher à la gauche : au-delà des libertés dites formelles auxquelles elle est, comme d'autres, attachée, il y a les libertés « réelles » qu'elle s'est engagée, plus que d'autres, à faire avancer.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Georges Marchais : que ceux qui ont beaucoup d'argent fassent les sacrifices qui s'imposent

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., séjourne en Grèce jusqu'au 8 avril. Invité par le parti communiste grec, M. Marchais est arrivé lundi 28 mars dans l'après-midi à Athènes, où il a été accueilli par M. Florakis, secrétaire général du P.C.G.

Répondant aux questions des journalistes sur la situation politique de la France, M. Marchais a exprimé « *la volonté profonde* » de son parti de voir poursuivre la politique menée par le gouvernement français depuis 1981. Commentant les résultats des élections municipales, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que l'abstention au premier tour d'un certain nombre d'électeurs de gauche « *témoigne de l'existence d'une certaine désillusion* ». « *Il y a là un avertissement et nous devons en tenir compte* », a-t-il ajouté.

Interrogé sur les dernières mesures annoncées par le gouvernement, M. Marchais a répondu : « *Je ne saurais cacher un peu d'inquiétude, en ce sens qu'il ne faudrait pas que les mesures prises se traduisent par une relance du chômage. (...) Pour nous, les trois objectifs : réduire le chômage, réduire l'inflation, rétablir la balance du commerce extérieur, sont inséparables. On ne saurait en privilégier un au détriment des autres. C'est dans ce sens que nous interviendrons à l'Assemblée nationale.* »

« *Nous voulons*, a déclaré M. Marchais, *que l'on ne demande pas de nouveaux efforts à ceux qui ont des difficultés pour vivre. Ce que nous demandons, c'est que ceux qui ont beaucoup d'argent fassent les sacrifices qui s'imposent.* »

De son côté M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État chargé de la fonction publique et de réformes administratives, a déclaré lundi 29 mars au micro de R.T.L. : « *Les mesures immédiates qu'il faut prendre pour parer au plus pressé n'ont de sens que par rapport à un projet porteur d'une authentique justice sociale : c'est à cela que les Français reconnaîtront qu'il s'agit bien d'une politique de gauche.* » Évoquant la question des rémunérations et du maintien du « *pouvoir d'achat moyen pour les fonctionnaires en 1983* », M. Le Pors a précisé : « *J'ai négocié avec les syndicats, au nom du gouvernement, la clause de sauvegarde* (permettant la réalisation d'un tel objectif). *Je suis le ministre d'un gouvernement de la parole donnée ; c'est dans cet esprit que je vais rencontrer dans les prochains jours toutes les organisations syndicales* ». Enfin M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., au sein duquel il est chargé des questions économiques, a indiqué : « *Je pense que l'on peut demander plus aux fortunes, aux revenus spéculatifs, aux revenus des capitaux. Et dans ces conditions on pourrait peut-être avoir un prélèvement moins important au niveau des familles. Ce sont des choses qu'il faut examiner, sereinement, dans la perspective des négociations et du débat parlementaire.* »

M. Lionel Jospin : les inégalités sociales sont une atteinte constante aux libertés

M. Lionel Jospin a déclaré, lundi 28 mars, à France-Inter : « *Si l'on considère qu'en limitant à 10 000 F pour un couple avec deux enfants les possibilités de sortie en devises et en francs français on porte atteinte à la liberté des gens, je souhaite que les mêmes critiques se demandent quelle est la nature de l'atteinte qui est portée à la liberté des gens par le fait que des millions de Français vivent au SMIC. Il faut aller jusqu'au bout de ce raisonnement.*

» *Si l'atteinte est financière, les inégalités qui existent dans notre pays sont une atteinte constante aux libertés. J'ai entendu le mot goulag. Nous sommes en pleine dérision et en plein mépris à l'égard de ceux qui sont effectivement confrontés au goulag. C'est une autre réalité.* » Le premier secrétaire du P.S. a remarqué d'autre part que 92 % des Français ne vont pas en vacances à l'étranger. « *Il faut parler de ce scandale*, a-t-il dit. *Il ne faut pas jouer avec les mots et avec les émotions.* »

A propos de l'ensemble du plan d'austérité, M. Jospin a ajouté : « *Nous sommes dans un pays où plus de 80 % de la population est salariée. Quand plus de 80 % de la population est salariée et qu'on veut faire des efforts de redressement, on ne peut pas épargner les salariés, y compris les salariés moyens.*

« *Les Français ont demandé que le gouvernement soit net, simple et ferme dans son style*, a encore déclaré M. Jospin. *Il était de sa responsabilité de présenter ce plan et de le préparer techniquement sans qu'il y ait de fuites, d'établir les consultations nécessaires avec les partis de sa majorité, et notamment avec le parti socialiste. Une fois ce plan présenté à l'opinion, alors la concertation peut commencer. C'est sur ce point que j'ai une différence d'appréciation, notamment sur la méthode, avec Edmond Maire.* »

M. Jospin a estimé que, dans six mois, « *on pourra dire si le plan conjoncturel accompagnant l'ajustement monétaire s'oriente vers le succès ou vers l'échec (...). Parler à six mois, en fonction du plan conjoncturel, de l'échec ou de la réussite de la politique que nous menons depuis 1981, c'est aller trop vite* ».

● *M. Francisque Collomb*, maire de Lyon et sénateur (non inscrit) du Rhône, a déclaré, lundi 28 mars :

« *Les masques tombent. La cascade de taxes nouvelles et l'impôt déguisé en emprunt qui s'abattent sur les Français frappent l'immense majorité de la population (...). Quant à la limitation des dépenses touristiques à l'étranger (...), elle rappelle fâcheusement les recettes de la IVe République dont nous vivons le triste retour.* »

● *M. Jean-Louis Masson*, député R.P.R. de Moselle, a décidé, lundi 28 mars, de créer un comité de défense des libertés individuelles. « *Depuis mai 1981, le pouvoir socialiste porte atteinte aux libertés individuelles*, estime-t-il. *Les mesures annoncées par le troisième gouvernement Mauroy constituent un pas supplémentaire dans cette voie (...). Désormais, les Français ne pourront plus se déplacer librement à l'étranger et, même en payant les taxes légales, ils ne pourront plus acheter leurs souvenirs à l'étranger.* »

POLITIQUE

M. Pierre Mauroy va recevoir les syndicats

(Suite de la première page.)

Au micro de France-Inter, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a réaffirmé qu'il fallait prolonger les mesures prises par une réforme de la fiscalité et notamment, « *pour agir contre le chômage* », demander des contreparties aux entreprises puisque celles-ci ne sont pas touchées par l'augmentation des charges. Selon M. Jospin, les patrons doivent montrer qu'ils sont prêts à investir « *pour relayer l'effort des Français* ».

Sur Antenne 2, le numéro deux du parti, M. Jean Poperen, après avoir jugé « *pas très sérieuses* » les accusations de M. Maire contre les méthodes gouvernementales, a souligné, lui aussi, la nécessité de demander au patronat « *les garanties nécessaires* » pour assurer une augmentation des créations d'emplois.

Les préoccupations des dirigeants socialistes rejoignent sur ce terrain de l'emploi et de la fiscalité celle des communistes qui réclament également des dispositions nouvelles, ainsi que M. Georges Marchais le soulignait, lundi 28 mars, à Athènes.

Cette approche pragmatique du nouveau contexte social ne signifie pas pour autant que les uns et les autres *tirent un trait sur tous les engagements* pris antérieurement, mais un double déphasage apparaît dès à présent : entre les syndicats, qui attendent surtout des « correctifs », et les partis de la majorité, qui mettent davantage l'accent sur l'opportunité de palliatifs compensatoires ; entre *le gouvernement qui souligne* l'importance de maîtriser encore mieux les coûts de production et la compétitivité *des entreprises pour tirer bénéfice* du plan d'austérité sur le terrain du commerce extérieur et ses partisans politiques et sociaux qui réclament un effort social accru de la part du patronat.

Une concertation très serrée

C'est en tout cas une concertation très serrée que le gouvernement va engager avec les syndicats après l'adoption des mesures d'austérité. Furieux de ne pas avoir été consultés *avant l'annonce du plan Delors*, les responsables syndicalistes ont, depuis vendredi dernier, aiguisé leurs critiques.

D'abord le refus exprimé par la C.G.C. s'est confirmé au fil des heures. Aiguillonné par un base qui réclame même une « *grève nationale de protestation* », l'état-major de la C.G.C. envisage des manifestations sans exclure une action de « *dimension nationale* », comme nous l'a déclaré M. Marchelli, délégué général. Les cadres, indique ce responsable, sont moins outrés par le contenu des dispositions que par le manque de concertation et la reconduction d'un « *gouvernement dévalué* » et surtout l'absence d'un projet économique et industriel.

Après les critiques mordantes de la C.F.D.T. les autres confédérations ont confirmé leur opposition. Pour M. Bergeron qui s'est exprimé mardi 29 mars dans les colonnes du *Figaro*, le gouvernement va « *trop loin* » et frappe « *trop fort* ». Rappelant les critiques que F.O. émettait contre la politique de rigueur adoptée par M. Barre, le chef de file de cette organisation laisse entendre que l'hostilité de sa centrale sera encore plus vive puisque les mesures d'austérité françaises sont, selon lui, coulées dans le « *même moule que* [celles] *appliquées en Allemagne et en Grande-Bretagne* ».

La C.G.T., malgré quelques précautions de style, n'est pas moins ferme. Dans une déclaration publiée, mardi aussi, dans *l'Humanité*, la première organisation ouvrière exprime son « *désaccord avec une partie importante des mesures* » de M. Delors et estime que « *les projets gouvernementaux doivent être revus et corrigés* ». La révision proposée consiste, selon les cégétistes à ponctionner davantage les revenus élevés. Quatre propositions sont présentées : renforcer l'impôt sur les grandes fortunes (1 à 3 % au lieu de 0,5 à 1,5 %), taxer les sorties de capitaux, accroître les prélèvements *sur les revenus financiers* et supprimer la déductibilité de la T.V.A. pour les « *dépenses des entreprises non indispensables, par exemple certaines dépenses publicitaires* ». Cette révision se révèle finalement être un contreprojet aux décisions gouvernementales puisque la C.G.T. plaide pour le maintien et même le développement de la consommation populaire alors que l'objectif des pouvoirs publics est désormais de réduire la demande. Pour les cégétistes, il ne peut être question de porter atteinte au pouvoir d'achat des salaires et des retraites.

L'évolution des salaires

Un désaccord aussi profond permettra-t-il quand même au gouvernement d'amorcer une « *concertation étroite* » avec les partenaires sociaux ? Selon M. Delors trois thèmes peuvent être débattus. Le gouvernement attend d'abord des syndicats des propositions sur les moyens de renforcer « *la lutte contre les causes structurelles de l'inflation* ». Il propose ensuite au patronat et aux syndicats de développer la politique contractuelle en donnant la priorité au partage du travail par une réduction négociée des horaires sans compensation intégrale des salaires. Mais cette liberté de contracter *n'est-elle pas étroitement surveillée* ?

Lorsque M. Delors, en réponse à la question d'un journaliste, a déclaré *que le dérapage de l'inflation* (0,7 à 0,8 point de plus que les 8 % prévus) ne serait pas pris en compte cet automne, lors des négociations salariales, n'y a-t-il pas encore atteinte à la vie contractuelle ? Pour M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique, il est « *inimaginable* » que les « *clauses de sauvegarde* » insérées dans l'accord sur les traitements des fonctionnaires ne soient pas appliquées. Est-ce là une première fissure au sein du gouvernement ? Pas du tout, laisse-t-on entendre rue de Rivoli. L'évolution des salaires pour 1983 a été prédéterminée : pas question de les réviser en cours d'année. En revanche, si la hausse des prix est plus forte en 1983 — et cela ne sera constaté qu'au début de 1984, — il y aura négociation et les « clauses de sauvegarde » seront alors respectées ; mais l'année prochaine, et non pas dès cet automne. Cette application stricte de la politique salariale sera difficile à faire accepter.

Troisième thème de concertation proposé : la réforme du financement de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC. Il y a beaucoup de grain à moudre pour les négociations, affirme-t-on rue de Rivoli. Certes, mais là encore c'est de rigueur qu'il faudra parler. Pour équilibrer les comptes de l'assurance chômage, les partenaires sociaux n'ont qu'une seule solution, s'ils veulent éviter une nouvelle diminution des prestations... c'est d'accroître les cotisations.

Le choix est très limité et les partenaires pourraient être tentés, comme en 1982, de baisser les bras et laisser les pouvoirs publics prendre à leur place des mesures impopulaires. Pour les syndicats qui ont réclamé la vérité sur la situation économique et sociale, les vérités qu'on vient tardivement de leur asséner risquent de mettre à mal et la vie contractuelle et le paritarisme, l'une des règles essentielles qui sont appliquées à l'UNEDIC.

JEAN-PIERRE DUMONT,
ALAIN ROLLAT.

M. JEAN POPEREN : « Nous avons demandé des mesures pour préserver l'emploi »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a répondu lundi 28 mars à Antenne 2 aux propos tenus la veille par M. Edmond Maire au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », selon lesquels la gauche gouverne avec les mêmes « *méthodes* » que la droite.

Le numéro deux du P.S. a déclaré : « *Les accusations assimilant ces méthodes à celles du gouvernement de la droite d'hier, vraiment, je le dis à Edmond Maire, je ne crois pas qu'elles soient très sérieuses (...). Sur le fond, en revanche, et je m'en réjouis, notre réaction, au comité directeur, me paraît s'apparenter à ce qui est la préoccupation très légitime des dirigeants de la C.F.D.T.*

» *Nous avons dit très clairement : ces mesures sont sans doute nécessaires, mais elles n'auront d'effets, notamment en ce qui concerne l'assainissement de la vie économique, donc la possibilité d'un redémarrage industriel, donc la possibilité de faire reculer réellement et durablement le chômage que si elles obtiennent le consensus populaire, c'est-à-dire celui des forces du monde du travail, sans lesquelles la gauche ne serait pas au pouvoir, sans lesquelles elle ne peut pas gouverner, sans lesquelles elle ne peut pas réussir. Concrètement, cela veut dire que nous avons demandé, et de façon très pressante, que soient mises au point très rapidement — et, à l'évidence, elles ne peuvent l'être qu'en concertation avec les grandes centrales syndicales — des mesures qui préserveront l'emploi pendant ce passage difficile, qui, je l'espère, ne sera que de quelques mois.* »

● *M. Jean Monnier*, maire d'Angers, qui a été « *suspendu* » du P.S. par le comité directeur, pour avoir refusé l'union de la gauche aux élections municipales (*le Monde* du 29 mars), a accueilli cette décision « *avec surprise et amusement* ». « *Socialiste, j'étais avant d'adhérer au P.S., socialiste je reste* », a déclaré M. Monnier, avant d'ajouter : « *Je me moque de cette suspension qui me fais autant d'effet que mon premier col marin.* »


هكذا من الأصل

POLITIQUE

LES NOUVELLES MESURES DE CONTROLE DES CHANGES

Les dispositions

Applicable à tous les pays, à l'exception de Monaco et des *pays de la zone franc, le nouveau* régime financier concernant les déplacements des Français à l'étranger entre en vigueur depuis sa parution au *Journal officiel* du 29 mars selon les dispositions suivantes :

● **Instauration d'un carnet de change individuel**, qui pourra être obtenu dès le 2 mai prochain sur présentation d'une pièce d'identité auprès des banques effectuant des opérations de change. Grâce à ce carnet de change, les résidents français qui se rendent en voyage à l'étranger pourront obtenir une allocation touristique de 2 000 francs par personne et par an, majorée de 1 000 francs pour chaque enfant de moins de 10 ans. Outre cette allocation annuelle, les voyageurs pourront emporter 1 000 francs en billets français, à chacun de leurs déplacements à l'étranger. Selon les calculs des pouvoirs publics, une famille de deux enfants, dont un de plus de 10 ans, pourra disposer ainsi de l'équivalent d'une somme de 11 000 francs.

● **Maintien d'une période transitoire** du 29 mars au 2 mai 1983 pendant laquelle les résidents pourront se procurer auprès des banques des allocations touristiques en devises dans la limite de 2 000 francs par adulte et (1 000 francs par *enfant de moins de 10 ans)*. N'étant pas encore disponible, le carnet de change ne pourra être exigé, mais ces allocations devront y être reportées dès qu'il *aura été délivré*. Lors du passage de la frontière, les voyageurs français ne pourront être porteur que de leur allocation touristique en devises et de 1 000 francs en *billets français*.

● **Création d'une cellule de travail** avec les professionnels *visés par ces dispositions* pour étudier les modalités pratiques d'application concernant notamment le passage au nouveau régime et les engagements pris par les voyageurs qui ont versé des acomptes pour leurs vacances. Il est confirmé que les dépenses réglées à l'étranger par des agences ou des bureaux de *voyages seront imputées sur* le montant de l'allocation touristique, ces règlements ne comprenant pas le prix des billets de transport destinés à conduire les *voyageurs à leur destination.*

● **Mise en place d'un régime particulier pour les voyages d'affaires** sous la forme d'une allocation spéciale de 1 000 francs par jour. En outre les cartes de crédit, de paiement ou de garanties de chèques émises en France pourront être utilisées à condition qu'il s'agisse de cartes de sociétés émises sur compte de l'entreprise. De plus, elles ne doivent servir qu'à régler des frais professionnels. Sur présentation de justificatifs, des virements pourront être effectués à destination de l'étranger pour régler des dépenses de séjour liées à des voyages d'affaires, lesquels ne seront pas imputés sur l'allocation spéciale de 1 000 francs par jour.

En revanche, les simples touristes continuent à se voir interdire l'*utilisation de leurs cartes* de crédit ou de paiement lors de leurs séjours à l'étranger.

L'utilisation des cartes de paiement est finalement autorisée pour les seuls déplacements professionnels

Le *Journal officiel* du 29 mars publie un *arrêté signé à la fois par le ministre de l'économie*, des finances et du budget et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation réglementant les nouvelles relations financières avec l'étranger, ainsi qu'une circulaire destinée à préciser le dispositif mis en place par le gouvernement le 25 mars dernier. Pour l'essentiel, ces *dispositions sont conformes* au contrôle des changes tel qu'il a été présenté à l'issue du conseil des ministres (*le Monde* daté 27 et 28 mars) avec, *comme* principale innovation, l'instauration d'un carnet de change destiné à limiter les dépenses touristiques à l'étranger.

En revanche, les déplacements professionnels *bénéficient* d'un traitement de faveur par rapport au dispositif initial, la principale amélioration consistant, pour les hommes d'affaires, à *utiliser dorénavant librement* la carte de crédit ou de paiement délivrée par leur société.

La *limitation, particulièrement* draconienne, des dépenses effectuées par les résidents se rendant à l'étranger, adoptée le 25 mars dernier en conseil des ministres, a finalement été assouplie sur quelques points à l'issue des entretiens qui se sont déroulés lundi 28 mars en présence de représentants des pouvoirs publics, de la Banque de France et des professionnels du secteur du tourisme et des organismes émetteurs de cartes de paiement principalement visés par les nouvelles dispositions.

Si le principe même de cette « *mesure déplaisante* » n'est pas remis en cause, ces consultations ont permis d'obtenir un certain nombre de précisions, contenues dans l'arrêté et la circulaire parus au *Journal officiel* du 29 mars, d'autres détails devant être inclus dans une autre circulaire à paraître d'ici à la fin de la semaine.

Pour les simples touristes qui se rendent à l'étranger, aucune modification *n'est apportée au dispositif* initial si ce n'est la limitation à dix ans de la notion d'« *enfant* » contenue dans le communiqué officiel, ce qui a pour effet de permettre à *toutes* les *personnes* de plus de dix ans de bénéficier de l'allocation prévue pour les adultes, à savoir 2 000 F par an.

Le principal assouplissement obtenu des *pouvoirs publics* — *qui* ont paru parfois un peu désorientés — concerne les déplacements professionnels pour lesquels les hommes (et femmes) d'affaires pourront utiliser *librement* des cartes de *crédit* et de paiement à l'étranger (ce qui reste strictement interdit aux particuliers) à la condition d'être émises par leur société.

Il s'agit là d'une sensible amélioration du sort réservé aux déplacements professionnels par rapport à la *somme notoirement insuffisante* (une allocation spéciale de 1 000 F par jour) prévue pour ce genre de dépenses.

Quiconque a mis, au moins une fois dans sa vie, le pied hors de l'Hexagone a pu constater que ce montant permet à peine de couvrir le prix d'une nuit d'hôtel et de quelques déplacements en taxis. Le magazine américain *International Management Europe* estime d'ailleurs dans un récent article que les frais occasionnés par un voyage d'affaires représentent au minimum 950 F à Paris et 1200 F à New-York, voire 1 500 F au Nigéria par jour, cette somme englobant les dépenses d'hôtel dans un établissement moyen, de taxis et de repas, sans tenir compte des inévitables invitations et frais divers qui conditionnent souvent l'obtention d'un contrat.

Les principaux bénéficiaires de ces nouvelles dispositions sont naturellement les émetteurs de cartes de paiement. Alors que seules quelques milliers de cartes étaient en circulation en *1958*, lors du premier contrôle des changes de cette nature (le Diner's Club était alors le seul émetteur en France), ce sont aujourd'hui plus de cinq millions de Français qui utilisent couramment le *plastic money* selon l'expression des Américains, qui en font un usage autrement plus important qu'en France.

Pour autant, toutes les difficultés ne sont par réglées. S'il est acquis que les hommes d'affaires pourront librement utiliser la carte de leur société pour des dépenses professionnelles, il paraît vraisemblable qu'il leur sera interdit de procéder à des retraits d'espèces à l'étranger, ce que permettaient jusqu'à présent ces documents plastifiés. De même, si tous les porteurs de cartes ont signé avec leur émetteur un contrat qui les oblige à respecter la réglementation des changes en vigueur dans leur pays, comment interdire à un lointain voyageur qui n'a pas obligatoirement lu la presse locale de se servir de ce moyen de paiement ? Sur ce dernier point, compte tenu des spécificités propres à chaque réseau, il semble qu'on s'achemine vers l'obtention d'un « *délai de grâce* » en attendant que la totalité des porteurs aient pu être informés des nouvelles dispositions les concernant.

La liste des questions sans réponse pour l'instant ne se limite pas aux seules cartes de paiement, et les professionnels du tourisme attendent avec impatience de connaître le contenu de la prochaine circulaire pour savoir, par exemple, quelle attitude devront adopter les agents de voyage compte tenu des engagements pris — et souvent réglés — à l'égard de leurs correspondants à l'étranger. Enfin, on voit mal comment le gouvernement pourrait faire autrement que de prévoir quelque clause spécifique pour le tourisme dit « social » tel qu'il se pratique au sein des comités d'entreprise et de certains voyages linguistiques destinés à la jeunesse, celle-là même qui a été si souvent encouragée à voyager pour élargir son horizon.

SERGE MARTI.

LES QUATRE « GRANDS »

Cartes	Carte Bleue	American Express	Diner's Club	Eurocard
Emetteur	Groupement d'intérêt économique englobant environ 200 banques	American Express France	Diner's Club International	Crédit agricole
Affiliation	Réseau bancaire Visa International	Réseau non bancaire American Express	Réseau non bancaire Diner's Club	Réseau bancaire Mastercard
Nombre de porteurs : ● en France	3 400 000 dont 2 500 000 cartes Visa	330 000	160 000	280 000
● dans le monde	92 000 000 cartes Visa	15 000 000	4 000 000	85 000 000
Nombre de commerçants affiliés : ● en France	180 000	23 000	21 000	65 000
● dans le monde	3 500 000	500 000	550 000	3 500 000

LES PAYS DE LA ZONE FRANC

En dehors de la France, des départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon), des territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française) et de Mayotte, la zone franc regroupe treize pays : Bénin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal, Togo, regroupés autour de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) : Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, Tchad, rassemblés autour de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (B.E.A.C.) ; Mali et Comores.

M. JEAN-PIERRE SOISSON : des décisions contraires aux engagements internationaux de la France

L'Association Défense et avenir du tourisme français, que préside M. Jean-Pierre Soisson, ancien ministre et député U.D.F. de l'Yonne, exprime, dans un communiqué, « *sa consternation devant l'annonce de mesures malthusiennes en matière de déplacement à l'étranger. Elle considère que ces mesures ont été arrêtées sans concertation et rendues publiques sans que leurs effets réels aient été correctement évalués. Il est révélateur, à cet égard, que la création d'une cellule administrative destinée à mesurer leur impact sur le secteur des voyages, notamment en matière d'emploi, intervienne après l'annonce des décisions et non avant celles-ci.* »

M. Soisson ajoute : « *Parmi les effets pervers à attendre du plan gouvernemental, quatre semblent particulièrement graves :*

« — *Les compagnies aériennes françaises seront directement atteintes dans leur remplissage et leur équilibre d'exploitation sur leurs destinations les plus rentables ;*

« — *Les grandes chaînes hôtelières françaises — qui représentent par leurs exportations d'ingénierie et de services une activité fortement exportatrice — seront particulièrement touchées,*

« — *La décision gouvernementale méconnait l'évolution récente de l'industrie du voyage. Plusieurs grandes agences avaient entrepris de développer leur secteur réceptif en s'appuyant sur les marges dégagées à l'export. Une telle évolution favorable à notre balance des paiements est aujourd'hui contrariée ;*

« — *Enfin, la politique engagée ignore le fait que de nombreux pays, notamment du Bassin méditerranéen et de l'Europe de l'Est, avaient conclu avec la France des accords de coopération touristique.*

« *De tels accords sont remis en cause de même que sont oubliées les recommandations du traité de Rome, de l'accord d'Helsinki et de l'organisation mondiale du tourisme sur la liberté des mouvements des personnes* », conclut M. Soisson.

30 MILLIARDS DE FRANCS DÉPENSÉS EN 1982

Pour 16 % les touristes français qui prennent des vacances, soit 6 millions de personnes, vont à l'étranger et sur ce nombre 80 % fréquentent des pays du bassin méditerranéen. Les pays qui attirent le plus grand nombre de Français sont l'Italie, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, les pays d'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne. 400 000 personnes se rendent en Tunisie et 200 000 au Maroc.

Un Français sur deux qui va en vacances à l'étranger utilise les services d'une agence de voyages.

L'ensemble des dépenses des Français à l'étranger représente 30 milliards de francs (1982) mais, en sens inverse, les étrangers ont dépensé 42 milliards.

Dans l'ensemble les touristes qui vont à l'étranger se recrutent dans les *professions libérales et chez les cadres* supérieurs (19 %), ainsi que, chez les ouvriers et le personnel de service (21 %).

La majorité des touristes qui prennent leurs vacances à l'étranger habitent chez des parents ou des amis (53 %) ou à l'hôtel (16 %), 7 % louent une maison, 4 % occupent une résidence secondaire et 10 % font du camping.

LA LIMITATION DES SORTIES DE DEVISES TOURISTIQUES

Les agents de voyages négocient et manifestent

Le Syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.), présidé par M. Jean-Claude Murat, au cours d'une réunion de presse organisée mardi 29 mars, a dénoncé « *l'inefficace et dangereuse mesure de la limitation des devises, même réduite à la seule année 1983* ». Le S.N.A.V. estime que les décisions gouvernementales constituent une grave menace pour l'emploi, dégradent l'image de la France à l'étranger et n'améliorent pas la situation du commerce extérieur.

Sur ce dernier point, le syndicat précise : « *Avec les devises que dépensent les Français à l'étranger, les pays concernés nous achètent des marchandises : automobiles, équipements industriels, équipements hôteliers notamment. Diminuer leurs rentrées de devises portera atteinte à nos exportations et donc à notre balance commerciale. Le protectionnisme touristique de la France provoquera des mesures de rétorsion chez nos voisins. Récemment, les restrictions à l'importation de magnétoscopes ont provoqué la création de certaines surtaxes sur des produits français à Hongkong. Déjà la presse d'outre-Rhin incite les frontaliers à ne pas acheter en France.* »

Le syndicat s'appuie, pour lancer sa « contre-attaque », sur les trois mille points de vente de voyages existant en France et qui représentent, à eux seuls, environ vingt mille emplois. Dans sa démarche, le S.N.A.V. vient de recevoir l'appui de Force ouvrière, qui rassemble les salariés de la profession et considère que « *les conséquences des mesures gouvernementales sur l'emploi ont été négligées dans un secteur d'activité favorable pour la balance commerciale* ».

Estimant que, désormais, ils ne sont plus seuls — les agences de voyages ont été en effet « assaillies » de clients depuis lundi matin, — les professionnels des voyages et du tourisme appellent donc « *tous les Français menacés dans leur droit aux vacances et dans leur liberté de circuler* » à participer à une marche silencieuse, qui partira de la place de l'Opéra pour se rendre devant le ministère de l'économie et des finances, rue de Rivoli, le mercredi 30 mars, à 12 h 30. L'Association des offices nationaux étrangers de tourisme (ADONET) sera présente à cette manifestation. Cette association estime que les décisions du gouvernement français « *pourraient contredire l'esprit des accords d'Helsinki et du traité de Rome notamment* ».

Durant toute la journée de lundi, les professionnels du tourisme ont négocié, sans résultats tangibles, avec Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, et M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget. Ces négociations devraient continuer ce mardi, mais l'on peut s'interroger sur l'utilité de ces nouvelles rencontres puisque le *Journal officiel* du 29 mars publie un arrêté et une circulaire ministérielle concernant les nouvelles dispositions pour le contrôle des changes.

Lundi aussi, MM. Delors et Max Gallo, porte-parole du gouvernement, ont justifié les mesures prises. Ainsi, le ministre de l'économie, des finances et du budget a déclaré : « *Il aurait fallu diminuer le pouvoir d'achat de tous les Français d'au moins 1 % pour avoir l'effet équivalent en économies de devises.* » M. Gallo a demandé que l'on « *dédramatise* » l'effet de ces mesures sur les changes, « *mesures déplaisantes, mais qui n'intéressent qu'un nombre limité de Français* ». Seulement 16 % de touristes français, soit six millions de personnes, *sont touchés*, a fait valoir le porte-parole du gouvernement.

(Lire page 2 notre page « Idées ».)

« Pensez anglais »

De notre correspondant

Londres. — « *Pensez anglais* ». Le patriotisme économique ne commence pas à l'achat, mais à sa conception. « *Think British* » est plus radical que « *Buy British* » (Achetez anglais), autre nom de la campagne pérodiquement lancée par le patronat et les pouvoirs publics pour promouvoir les produits du terroir aux dépens des importations. Il est vrai que, depuis dix *ans qu'elle a adhéré au Marché* commun, la Grande-Bretagne n'est plus tout à fait une île...

L'encouragement à « penser anglais » ne s'adresse pas seulement au consommateur privé. Il concerne d'abord les industriels et c'est un grand patron d'une entreprise nationalisée, Sir Derek Ezra, président des Charbonnages aujourd'hui à la retraite, qui est à l'origine du mouvement. Il est parti de la constatation suivante : après de dures batailles avec ses fournisseurs sur la nature et la qualité des produits, ainsi que sur les délais de livraison, il a réussi à limiter à moins de 3 % les achats de sa société à l'étranger. D'ailleurs les douze premières entreprises nationalisées n'importent que 3,5 % de leurs biens d'équipement.

L'expérience devait être étendue à l'ensemble de l'économie. La Confédération du patronat britannique a organisé des campagnes et des expositions pour montrer aux petites et moyennes entreprises le marché potentiel représenté par l'industrie britannique. C'est la politique des « achats positifs ».

D'autres industriels, sceptiques, ont complété la formule « *Pensez anglais d'abord* », disent-ils, *mais achetez étranger* si la qualité est meilleure et le prix plus compétitif. C'est aussi la position de la Trésorerie qui, en 1981, a publié une instruction enjoignant aux administrations et aux entreprises du secteur public *de préférer, à qualité* et prix égaux, les produits britanniques. Ce qui n'a pas empêché le centre automobile de Swansea de se doter de deux ordinateurs américains. Il serait en effet paradoxal qu'un gouvernement qui a fait de la lutte contre l'inflation *sa première priorité* prodigue des encouragements à des productions non compétitives.

Le succès de ces *campagnes* pour la « *reconquête du marché intérieur* » semble limité, si l'on en juge au moins par les résultats du commerce extérieur. Hors pétrole, la balance commerciale de la Grande-Bretagne est déficitaire et, au cours des deux dernières années, où la frénésie d'achats ne s'est pas démentie malgré la crise, les *importations ont augmenté plus* vite que les exportations. Mais les campagnes qui flattent plus l'amour-propre qu'elles ne dopent l'économie nationale continueront, car, expliquent les Britanniques, « *il faut bien rendre aux Français (et aux Japonais) la monnaie de leur pièce* ».

DANIEL VERNET.

M. RAPHAEL-LEYGUES NOUVEAU MAIRE DE VILLENEUVE-SUR-LOT EXCLU DU R.P.R.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a décidé « *l'exclusion définitive* » du R.P.R. de M. Jacques Raphaël-Leygues, nouveau maire de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), sur proposition de la commission nationale des conflits, réunie le 25 *mars (le Monde* du 26 mars). Il est reproché à M. Raphaël-Leygues, ancien ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, de s'être fait élire maire « *dans des conditions contraires aux engagements pris* ». *La Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., souligne que cette « *exclusion est d'autant plus importante que M. Raphaël-Leygues comptait sur le R.P.R. pour se faire élire sénateur au titre des Français de l'étranger* ».

● *M. Cyrille Pilipenko*, élu le 13 mars sur la liste d'opposition que conduisait M. Didier Bariani, président du parti radical, dans le vingtième arrondissement de Paris, nous précise qu'il est membre du CNIP.

MORT DE M. CHARLES DURAND SÉNATEUR DU CHER

M. Charles Durand, sénateur (mod.) du Cher, est décédé lundi 28 mars à Bourges. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Pierre Sicard (mod.).

[Né le 15 avril 1901 à Bazoches (Nièvre), Charles Durand, agriculteur, ancien président de la chambre départementale d'agriculture, était sénateur depuis 1952. Rattaché administrativement au groupe de l'Union centriste, il était membre de la commission sénatoriale des affaires culturelles. Conseiller général du canton de Sancoins depuis 1961, il avait présidé l'assemblée départementale du Cher de 1970 à 1981, date à laquelle il avait renoncé à cette fonction. Maire de Neuvy-le-Barrois depuis 1959, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat lors des dernières élections municipales. *Membre du Parlement européen de 1971 à 1979, Charles Durand* avait aussi assumé les fonctions de vice-président du conseil régional de la région Centre de 1976 à 1982.]

[Né le 21 octobre 1915 au Creusot (Saône-et-Loire), M. Pierre Sicard (mod.), exploitant agricole, est conseiller général de Lury-sur-Arnon depuis 1958. Réélu aux dernières élections, conseiller municipal de Preuilly, il n'a pas pu toutefois *conserver son fauteuil* de maire, qu'il occupait depuis 1957.]

L'ITALIE ET L'ESPAGNE AUSSI

Le contrôle *des changes* en matière de tourisme dans les grands pays industrialisés ne s'applique guère qu'en Italie. Ainsi aucune réglementation n'existe en Allemagne *fédérale. Celle* qui était en vigueur en Grande-Bretagne de façon d'ailleurs limitée — puisqu'elle n'imposait une *limite* de 500 livres que pour l'argent liquide, — a été abolie en 1979, au moment de l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

En Italie, un arrêté ministériel en date du 12 mars 1981 ne permet de sortir du pays que 1,1 million de lires (5 000 F environ) par personne et par an. Cet arrêté ne concerne que les touristes. La somme globale se décompose en : 0,2 million en lires, 0,1 million en devises et le reste en chèques de voyage.

En Espagne, il s'agit de l'équivalent de 80 000 pesetas (4 300 F) par personne et par voyage, sans limitation du nombre des voyages par an. Pour les gens d'affaires, la somme est portée à 200 000 pesetas (10 600 F). Toutes ces transactions sont inscrites sur des registres centralisés par les services compétents.

L'or des grands travaux

DEUX CHANTIERS DANS LE NORD DU COTENTIN

Le bocage chaviré

De notre envoyé spécial

La Hague. – A chaque détour du bocage, ce sont les mêmes rencontres : des vaches laitières, entre deux pâtures, qui doivent céder le passage aux convois exceptionnels, engins de chantier et autres semi-remorques dégoulinant de sable. Dans certaines prairies, aux abords des villages, on compte plus de « mobil homes » que de ruminants. Voitures et caravanes, immatriculées dans tous les départements de France, envahissent les cours de fermes et les terrains de camping, qu'on ose encore appeler « de tourisme » alors que certains y campent depuis des mois, bravant la pluie, la boue et les brumes de la Manche...

Aux paysans de ce Finistère normand, on avait dit : « Vous allez avoir du travail, de l'argent, des routes, des écoles, des stades », la belle vie en somme. Aujourd'hui, ils voient : le travail, il y en a effectivement beaucoup ; l'argent, aussi. Mais les routes sont en construction, les écoles débordent déjà et on rase les haies pour faire des stades. Aux portes des agglomérations, surgissent les lotissements « H.L.M. pour familles nombreuses » et les « cités modulaires » où l'on accueille les travailleurs « déplacés » – dont une bonne proportion d'immigrés maghrébins, turcs ou portugais. Dans les villages du littoral encore préservés – les réalisateurs de films à costumes s'y succèdent, – on éventre les rues pour installer le tout-à-l'égout.

« Un chantier exotique »

Les routes de liaison, même élargies et renforcées, cèdent sous le poids des 38 tonnes qui apportent le sable de Carteret. En stationnant sur les bas-côtés « non stabilisés », ils pulvérisent les buses de drainage. N'étaient les murettes de granite et les ajoncs, on pourrait croire parfois à un mauvais « remake » de *Mad Max*, le cuir en moins. Ou encore à un retour des « Okies » des *Raisins de la colère*, moins la poussière et sans colère.

Exagération ? Même le sous-préfet de Cherbourg, M. Gérard Lefebvre, regrette cet aspect « Eldorado » du Cotentin. Si les écologistes évoquent avec complaisance « *le bocage transformé en Far-West* », le directeur du chantier de la Hague, M. Pierre Chaussonnet, finit par l'admettre à son tour : « *Pour moi, c'est un chantier exotique, comme on l'entreprendrait en Iran. Il faut tout faire, les logements, les routes, les écoles... C'est très différent de ce qu'on a trouvé dans le midi pour Pierrelatte ou le Tricastin.* »

Doit-on alors parler de « *viol d'une région* », comme le disent les révoltés – peu nombreux, – ou de « *prostitution* », comme l'affirment d'autres, outrés de voir les propriétaires terriens céder, les uns après les autres, aux offres de la Cogema (Compagnie générale de matières nucléaires), société d'intérêt national, mais de droit privé, filiale du Commissariat à l'énergie atomique ? Parler de viol est certainement abusif pour l'usine de la Hague, implantée sur une terre inhospitalière – des landes à moutons battues par les vents, – achetée sans problème par le C.E.A. il y a maintenant vingt ans.

Même la future centrale nucléaire de Flamanville, plus au sud, n'est pas tout à fait une greffe industrielle sur un milieu rural « vierge ». Voilà en effet plus d'un siècle que, dans le port voisin de Diélette, on a exploité des mines de fer, même sous la mer. C'était déjà un « horsain » – en l'occurrence le baron Thyssen, magnat de la Ruhr capitaliste – qui finançait avant 1914 la Société des mines et carrières de Flamanville ! Lorsqu'elles ont été définitivement fermées en 1962, les mines de fer ont déversé, sur la Hague naissante, leur main-d'œuvre ouvrière. Beaucoup, aujourd'hui, y voient une justification des grands chantiers du nord du Cotentin.

Personne ne peut nier, cependant, que la dimension de chantiers comme la construction de la centrale de Flamanville ou l'extension de l'usine de la Hague, est sans commune mesure avec le tissu social du bocage normand, même flanqué du port de Cherbourg. La concomitance des deux chantiers, surtout, ébranle toute une région par l'introduction d'une population nouvelle – environ cinq mille personnes actuellement – dans deux districts qui ne comptent guère plus de dix-sept mille habitants permanents. D'ici trois ou quatre ans, ce sont entre douze mille et quinze mille personnes « extérieures » qui vont être absorbées par une population globale de cent mille habitants – y compris l'agglomération cherbourgeoise.

La mauvaise part

Sur les dix-neuf communes du district de la Hague, huit seulement ont accepté d'accueillir les ouvriers de chantier – moyennant de subtantielles et intéressantes redevances. Non pas que les éleveurs locaux craignent les retombées nucléaires de l'usine – c'est apparemment le cadet de leurs soucis, – mais parce qu'ils redoutent le bouleversement d'une autre civilisation. A Jobourg, une commune qui a refusé tout lotissement, on fait ses comptes : « *Mon voisin a vendu ses vaches dès le début,* dit un éleveur, victime il y a peu d'un infarctus. *Il les garde à l'usine avec un million par mois. Quand il prendra sa retraite, il aura 10 millions par an et moi seulement 2,2 millions ! Ai-je donc choisi la mauvaise part ?* ». Un autre cultivateur du village, qui se dit antinucléaire, est en fait hostile à toute intrusion étrangère, industrielle ou touristique. « *Tout leur est permis,* dit-il en parlant de l'usine. *Mais nous, on doit demander l'autorisation pour mettre une paire de volets parce que c'est inscrit à l'inventaire des sites* ».

A côté des mauvais coucheurs, minoritaires, abondent les témoignages favorables. « *L'usine a été un facteur d'élévation du niveau de vie de la population incontestable,* reconnaît le maire d'Omonville-la-Rogue, M. Roland Ricordeau, ancien inspecteur de la jeunesse et des sports. *Les gens de la Hague ont apporté une dynamique qui était auparavant inexistante.* » Pour le secrétaire général du district de la Hague, M. Jean Boivin, « *on a remué une mentalité traditionnelle, on a appris aux ruraux à être contestataires* ». Le maire de Cherbourg, M. Jean-Pierre Godefroy, l'affirme avec conviction : « *Notre région du nord du Cotentin avait besoin de cet électrochoc* » : un traitement qui, pour sa municipalité, va se traduire par un boulevard périphérique équivalant à un « cadeau » de 140 millions de francs, soit « *dix ans d'investissements de la ville* ».

Deux bonnes fées ?

Des élus peuvent-ils rester insensibles à la manne de « *Saint-Cogema* », comme ironisent ses adversaires ? Non, bien sûr. Pour la population locale, les deux chantiers apportent quelque deux mille cinq cents emplois, soit près de la moitié des postes offerts, comme le précise M. Christian Cauvin, directeur départemental de l'A.N.P.E. Des emplois, des salaires, des équipements : on comprend que les responsables locaux se laissent tenter. Et ce n'est qu'un début : « *L'usine en service rapportera 100 millions de taxe professionnelle par an à la région,* dit-on à la Cogema. *Nous ne sommes pas des exploiteurs du genre United Fruit. Nous sommes une entreprise d'intérêt national* ».

Cogema et EDF, deux bonnes fées pour la Manche ? Ce serait trop dire. « *C'est maintenant qu'on s'aperçoit des nuisances,* observe le maire des Pieux – chef-lieu du canton de Flamanville, – M. Pierre Leroy, agriculteur en retraite qui reconnaît avoir « *toujours été un chaud partisan de la centrale* » mais déplore certains tracés des couloirs de ligne à haute tension. Quant au président du district de la Hague, M. Paul Gosselin, maire d'Acqueville depuis trente-deux ans, il doit admettre que « *les gens commencent à s'inquiéter des proportions que ça prend* ». Même le sous-préfet, dont le pouvoir est souvent défié par les promoteurs de chantiers, ne nie pas que « *la Cogema a tendance à aller un peu vite* », comme lorsqu'elle installe une unité de concassage... avant même l'enquête d'utilité publique !

Tant que les chantiers apportent de l'argent et des emplois, on en profite, sans regarder au-delà. Mais les inconvénients, parfois, finissent par annuler les bienfaits : il faut s'engager dans de coûteuses dépenses d'assainissement, doubler le personnel des mairies et les agents d'entretien dans les écoles, donc augmenter les impôts. Et la région subit aujourd'hui une pression qu'elle ne maîtrise plus : trois mille cinq cents demandes de logement rien qu'à Cherbourg, des dizaines de caravanes en errance dans le bocage à la recherche d'un ancrage et, chaque jour, des chasseurs d'emploi qui débarquent, appelés par le compatriote de Nancy ou de Ouarzazate.

Ce n'est pas encore le Far-West, mais ce n'est plus ce coin oublié de Normandie, patrie du peintre de *l'Angélus*, Jean-François Millet, et refuge du doux Jacques Prévert. Pelleteuses et concasseurs ébranlent sans ménagements le pays des vaches laitières, des casiers à tourteaux et du café-calva. L'industrie nucléaire a chaviré le bocage et on ne voit plus la fin de chantiers qui étendent chaque jour leur emprise.

ROGER CANS.

« Ils savent ce qu'ils font, là-haut »

Ils viennent chaque matin regarder la mer et humer l'air du large pour prendre le vent, escortés de leur chien, qui arpente la digue le museau collé au granit. Même lorsqu'ils ne prêchent pas, ils ont besoin de se rassurer ainsi en contemplant leurs barques bleues fraîchement repeintes, pour le plaisir de fricoter dans leur remise à casiers. Voilà des années qu'ils sont en retraite à Port-Racine – « *le plus petit port de France* », dit l'écriteau, – un minuscule mouillage à 3 kilomètres seulement de l'usine de retraitement de La Hague, tapie là-haut sur la lande.

Mais ils n'ont cure de ce voisinage du « *plateau* », car eux sont gens de la mer. « *Oh oui, ils en font du battage, les écologistes, comme si les gens de l'usine ne prenaient pas toutes les précautions !* » Pour ces deux loups de mer du Cotentin, aucun doute : le danger numéro un s'appelle « mazout ». « *Regardez cette bouée gluante : c'est ça qui nous menace !* » Le danger numéro deux, c'est la « *pêche à outrance* ». « *Ils vous mettent des casiers en batterie, un vrai barrage, comment voulez-vous qu'ils n'épuisent pas les fonds ?* », disent-ils en évoquant l'activité de ceux qui doivent « *prendre toujours plus pour pouvoir vivre* ».

Ces pêcheurs à la petite semaine, qui attendent les grandes marées pour se lancer à leur tour, n'ont qu'une peur : celle du gendarme – maritime – qui dresse procès-verbal pour le moindre homard n'atteignant pas les 23 centimètres réglementaires. Pour le reste, ils ont confiance. « *Ils font tout le temps des prélèvements : l'eau de mer, les algues, les poissons, les crustacés, les mollusques. Ils ne vont tout de même pas laisser la population s'empoisonner avec des produits contaminés. Ou alors, ils sont pires que Hitler !* » Mais, bien sûr, ils ne veulent pas l'imaginer. « *Ils savent ce qu'ils font, là-haut* », dit le doyen en rajustant sa casquette, impressionné par les hommes en blouse blanche.

R. C.

Les centrales nucléaires dont la construction était engagée fin 1982

Nom de la centrale	Puissance maximale (en milliers de kW)		Prévision de mise en service
	en service	en construction	
GRAVELINE C (Nord)			
tranche 5		910	1984
tranche 6		910	1985
PALUEL (Seine-Maritime)			
tranche 1		1 290	1983
tranche 2		1 290	1984
tranche 3		1 290	1984
tranche 4		1 290	1985
FLAMANVILLE (Manche)			
tranche 1		1 290	1985
tranche 2		1 290	1986
CATTENOM (Moselle)			
tranche 1		1 265	1984
tranche 2		1 265	1986
tranche 3		1 265	1988
NOGENT-SUR-SEINE (Aube)			
tranche 1		1 275	1987
tranche 2		1 275	1987
BELLEVILLE (Cher)			
tranche 1		1 275	1986
CHINON B (Indre-et-Loire)	870		
tranche 1		870	1983
tranche 2		870	1986
tranche 3		870	1986
CREYS-MALVILLE (Isère)			
tranche 1		1 200	1984
SAINT-ALBAN (Isère)			
tranche 1		1 300	1984
tranche 2		1 300	1985
BLAYAIS (Gironde)	1 820		
tranche 3		910	1983
tranche 4		910	1983
CRUAS (Ardèche)			
tranche 1		880	1983
tranche 2		880	1983
tranche 3		880	1984
tranche 4		880	1984

★ *Source :* Fédération nationale des travaux publics.

Le tableau que nous publions ci-dessus illustre l'importance que représentent les investissements d'E.D.F. pour le secteur des travaux publics, dont on connaît les difficultés actuellement. E.D.F. prévoit de réaliser en 1983 un montant d'investissements en travaux de génie civil de 12 438 millions de francs hors taxes (entretien exclu). Ce chiffre, qui pourrait être révisé en baisse, représente une croissance de *11,2 % en francs courants, par rapport à 1982, soit* un ralentissement important par rapport à l'évolution des années précédentes.

Outre E.D.F., les entreprises publiques et les sociétés d'économie mixtes interviennent pour 29 % dans les marchés passés aux sociétés de travaux publics et l'État pour 10,6 %. Les collectivités locales, elles, représentent le « gros morceau » des clients : 37,3 %. La réforme de la décentralisation a-t-elle, de ce point de vue, déjà commencé à faire sentir ses effets ? Les communes, les départements et les régions ont-ils modifié les procédures de passation des marchés ?

Au terme d'une enquête effectuée auprès de ses organismes régionaux, la Fédération nationale des travaux publics remarque que très peu de modifications sont encore perceptibles. Les dispositions relatives à la réglementation, à la passation, à l'exécution, au règlement des marchés sont restées en place sans aucune modification. L'effacement des services étatiques de l'équipement est jugé par beaucoup de professionnels comme néfaste. Quant aux retards de paiement des collectivités locales, hélas traditionnels, ils ne sont guère réduits.

● *41 % des Français contre le développement des centrales nucléaires.* – Selon un sondage d'opinion effectué en décembre 1982 par l'Institut Démoscopie, à la demande d'E.D.F., 41 % des personnes interrogées se sont déclarées contre le *développement* des centrales nucléaires. Depuis 1979, date du premier sondage de ce type, les positions affichées des Français étaient à 53 % pour les centrales nucléaires et à 40 % contre. Les partisans de cette forme d'énergie restent rigoureusement au même pourcentage en décembre 1982, mais ses adversaires gagnent un point.

La Compagnie nationale du Rhône, l'arme au pied

Vivement contesté par les écologistes, le barrage de Loyettes (Ain) est le dernier ouvrage hydro-électrique restant à réaliser sur le haut Rhône. Avec lui, la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) tournera définitivement une page de son histoire pour se consacrer désormais uniquement à l'aménagement des voies navigables qui lui sont concédées : le haut Rhône et, surtout, la liaison Rhin-Rhône, éternel serpent de mer.

Commencé en 1951 avec la construction du barrage de Génissiat, l'aménagement hydro-électrique du haut Rhône entre la frontière suisse et Lyon devait être achevé fin 1985 par la mise en service des ouvrages de Sault-Brenaz et Loyettes. Pour le premier, considéré finalement par ses opposants comme un « mal nécessaire », le délai sera respecté puisque la déclaration d'utilité publique est imminente. En revanche, la C.N.R. trébuche, depuis plusieurs mois, sur la dernière marche de ce qu'on a appelé l' « escalier hydraulique du haut Rhône ».

La chute de Loyettes, telle qu'elle est prévue au confluent du Rhône et de l'Ain, fait l'objet d'une opposition déterminée de la part des trois communes concernées (Anthon, Saint-Maurice-de-Gourdans, Loyettes) et des organisations régionales de protection de la nature. A tel point que M. Michel Crépeau, alors ministre de l'environnement, s'était rendu sur place le 26 août 1982 et que le président de la République y avait programmé une visite surprise à l'automne 1982 (1).

Il y a quelques jours, la C.N.R. a déposé sur le bureau du ministre de l'industrie un nouveau projet aux allures de compromis susceptible de ménager la chèvre écologiste et le chou énergétique. Après avis du nouveau secrétariat d'Etat à l'environnement et, le cas échéant, arbitrage de M. Pierre Mauroy, la décision gouvernementale est attendue pour le mois d'avril.

En cas d'accord, il faudra recommencer l'enquête d'utilité publique, car, indique M. Pierre Savey, directeur des études et des travaux à la C.N.R., « *nous avons revu le projet de façon radicale* ». Déjà retardé d'un an, le chantier doit employer sept cents personnes pendant trois ans, et la centrale, d'une capacité de 250 millions de kilowattheures sera la dernière (et laborieuse) contribution de la C.N.R. à la production énergétique française.

Les actions d'aménagement de la C.N.R. seront désormais consacrées à la voie navigable. « *Nous étudions la possibilité de rendre navigable le haut Rhône jusqu'à la zone industrielle de la plaine de l'Ain,* dit M. Savey, *voire jusqu'à Evieu, pour la desserte de la cimenterie de Montalieu.* » Cela nécessiterait la construction d'un ouvrage composé d'un barrage, d'une écluse et d'une petite usine à la sortie nord de Lyon. Mais la grande affaire, c'est la liaison Rhin-Rhône, qui permettrait à la C.N.R., concessionnaire depuis 1980, de trouver un nouveau souffle.

Sans « *croire au miracle* », elle attend avec un certain optimisme la publication officielle, le mardi 29 mars, des conclusions de la commission d'études du schéma directeur des voies navigables. La C.N.R. mise sur l'affectation aux voies navigables d'une seconde tranche de crédits du fonds des grands travaux. S'il en allait ainsi, M. Savey déclare : « *Nous pourrions entamer dès cette année des travaux du côté alsacien, entre le Rhin et Mulhouse.* »

Mais ce scénario idéal ne concerne qu'un très court tronçon. » « *Il n'est pas réaliste de penser que nous ferons la moitié de la liaison dans le cadre du IXe Plan* », estime M. Savey.

J.-J. BOZONNET.

(1) Visite annulée en dernière minute à cause de mauvaises conditions atmosphériques.



Le Monde

société

INSTITUTEURS ET AFFAIRES DE MŒURS

Les risques du métier

Un instituteur d'un centre médico-pédagogique de Rocroi, dans les Ardennes, a été incarcéré vendredi 25 mars pour attentat à la pudeur sur mineur de moins de quinze ans.

D'autres exemples sont dans toutes les mémoires ; d'autres récits aussi, d'autres rumeurs plutôt, à propos d' « affaires de mœurs » liées à l'univers scolaire... qui n'en étaient pas. Des phénomènes nouveaux s'y ajoutent : la nouvelle place de l'enfant dans la cité, parfois la dévalorisation du métier d'enseignant. Pour la première fois, un syndicat d'enseignants, le S.N.I.-P.E.G.C., consacrait publiquement ses réflexions à ce sujet, samedi 26 mars à Tours

Le scénario est connu. Une école primaire, un instituteur dévoué et « au-dessus de tout soupçon ». La vie simple et tranquille d'un village sans histoire. Le tableau bucolique vire bientôt au tragique : une méchante rumeur commence à poindre. Les « petites » ont parlé, les mères les ont écoutées et elles en croient leurs oreilles.

Cela suffit : la rumeur court de foyer en échope. Elle évite l'école mais franchit les portes de la mairie, vole jusqu'aux oreilles des gendarmes. *Ainsi, c'était donc vrai ! Le maître a fauté. Il y a eu des « gestes », pire encore... Le loup était dans la bergerie et personne ne s'en doutait.* Même si ce concert n'est pas unanime, il est trop tard. L'indignation déborde déjà. Faute de bûcher, on envoie les gendarmes. La sanction judiciaire — espère-t-on — *ne tardera pas à tomber*, suivie du couperet administratif.

Schéma trop simpliste ? A peine, tant ces affaires sont stéréotypées comme si elles répondaient à des situations, à des rapports de force identiques. L'apparence pourtant est trompeuse.

Pour Mᵉ Jean Cornec, avocat spécialiste de ces questions, une analyse de l'histoire récente fait apparaître des périodes différentes : « *Jusqu'en 1960*, explique-t-il, *les choses étaient simples. Lorsque ce genre d'affaire arrivait en justice, les experts commis devaient répondre à trois questions : les enfants accusateurs sont-ils mythomanes, fabulateurs ou pervers ?* » Suivit une période où le témoignage enfantin fut davantage pris en considération. Une importante campagne d'information des différents responsables fut alors menée (1). La fréquence de ces affaires diminua.

Des témoignages fragiles

« *Après cette phase de calme* », continue Mᵉ Cornec, « *on est depuis quelque temps entré dans une nouvelle période, identique à la première* ». Un changement d'importance est néanmoins intervenu entre-temps : la réforme du 23 décembre 1980 qui « correctionalise » le plus grand nombre de ces affaires alors qu'auparavant une partie d'entre elles se terminaient devant les assises. « *Cet état de fait*, souligne Mᵉ Cornec, *parce qu'il banalise des situations complexes, peut avoir des conséquences très néfastes.* »

Quelle est la fréquence de ces incidents ? Un travail rétrospectif effectué pour le colloque de Tours par l'Association des mutuelles départementales de solidarité du corps enseignant, qui rassemble six cent trente mille adhérents, a recensé une cinquantaine de cas au cours des dix dernières années. Un chiffre vraisemblablement inférieur à la réalité. Il est, en effet, acquis — bien que difficilement vérifiable — que bon nombre d'affaires ne « sortent » jamais, soit à cause de l'inanité des accusations, soit après un arrangement « à l'amiable », l'enseignant acceptant la mutation qui lui est proposée par son administration.

Au Syndicat national des instituteurs (SNI), on souligne qu'il n'est aucunement question de se substituer à la justice. On insiste, en revanche, pour rappeler la fragilité du témoignage enfantin et pour critiquer vivement certaines attitudes de la police ou de la gendarmerie et des magistrats. « *Trop fréquemment*, explique-t-on, *à partir des seuls propos d'enfants, l'enseignant est interpellé sur la voie publique, gardé à vue et maintenu en détention provisoire dans l'attente du procès.* »

D'où la volonté d'attirer l'attention des différents intéressés et « *d'alerter sur la notion de risque* » inhérente à la fonction d'enseignant. Au SNI, la position de principe est sans ambiguïté et l'on se plaît à citer Ernest Renan : « *La plus grande erreur de la justice est de croire aux témoignages des enfants.* » On sait pourtant que rien n'est simple. Moralité et renom de l'école laïque obligent ; on réclame une sanction exemplaire si « *la certitude absolue basée sur des preuves* » est obtenue. On n'hésite pas, non plus à « laisser tomber » l'enseignant que l'on « sent coupable ».

La valeur — dans ces affaires — des témoignages enfantins ? Il ne fait guère de doute qu'elle doit être sujette à caution, ne serait-ce que parce que le mensonge est l'un des outils de l'affirmation de la personnalité. L'âge, la situation familiale, l'influence des camarades de classe, sont autant d'éléments qui doivent être analysés dans le détail. « *On est loin d'imaginer*, explique un spécialiste parisien de psychiatrie infantile, *à quel point peuvent être puissants, chez l'enfant — garçons et filles — le désir de plaire et le pouvoir de séduction.* » Que le fantasme puisse être vécu comme une expérience concrète, voilà qui ne surprend guère les professionnels de l'inconscient.

Violence sociale ?

Mais qu'on le veuille ou non, le problème ne peut être réduit à l'opposition d'un instituteur « *bon époux, bon père et bon citoyen* », et des enfants « pervers ». Il a notamment une autre facette que l'on ne met guère en valeur côté enseignants. « *L'automatisme de l'inculpation, la valeur accordée aux témoignages enfantins par les magistrats, ne sont en définitive que des symptômes*, explique le professeur Jacques Baillé (laboratoire de psychologie expérimentale, université de Tours). *Ils traduisent avant toute chose le malaise plus profond qui fait que la violence sociale se concentre sur l'enseignant.* »

Ce dernier, dans cette hypothèse, serait ainsi la première victime de la progressive inadaptation de son corps professionnel au monde qui l'entoure, devenant le bouc émissaire d'une société dans laquelle, quels que soient — et parfois à cause de — ses efforts, il est en rupture. La séduction, arme indissociable de l'action pédagogique, devient dès lors d'un maniement excessivement dangereux. Elle est un piège pour ceux qui, trop exposés, n'ont pas su ériger les garde-fous indispensables. L'émergence de ces « affaires de mœurs », comme les prolongements qu'elles connaissent, ne serait, en définitive, qu'un indice des mouvements complexes qui donnent une nouvelle place à l'enfant dans la cité et conduisent à la dévalorisation de la profession d'enseignant.

« *De mon temps*, déclarait récemment un magistrat jugeant — et condamnant — en appel un enseignant, *les instituteurs étaient devant le tableau, sur une estrade, et pas au fond de la classe, derrière les enfants !* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Mᵉ Jean Cornec, ancien président de la Fédération de conseils de parents d'élèves qui portait son nom, est l'auteur de l'ouvrage *les Risques du métier* (Editions Sudel), dont a été tiré le film qui porte le même titre. La sortie de ce film en 1967 fut suivie de nombreuses projections à Paris et en province, où furent conviés différents responsables concernés, de par leur profession, par ce genre de questions.

A ANCHÉ (Indre-et-Loire)

Huit ans de procédure pour une affaire introuvable

De notre envoyé spécial

Anché. — Le décor des guerres picrocholines — Rabelais *est né à quelques kilomètres* d'ici, — pour une mauvaise farce *qui, à la longue,* prend des allures de tragédie. M. Marcel Glever avait été nommé instituteur à Anché, dans l'Indre-et-Loire, en 1968. Jeune enseignant, actif, dévoué et respecté, il plaît, anime, en dehors de la classe, un foyer de jeunes, puis devient l'un des principaux artisans du regroupement pédagogique avec les petites communes voisines de Tavant, Sazilly et Rivière. C'est ce regroupement, décidé pour pallier les effets néfastes du vieillissement de cette partie du Chinonnais, qui sera à l'origine de « l'affaire ».

Le 9 janvier 1975, M. Dupont, habitant de Rivière, père d'une des élèves de M. Glever, porte plainte auprès des gendarmes de l'Ile-Bouchard. D'autres *témoignages sont rapidement recueillis* dans plusieurs communes, qui — *fait étonnant,* — *s'étendent sur* une période de cinq ans. Au total, treize élèves ou anciennes élèves se plaignent d'avoir été l'objet d'« attouchements ». M. Glever est gardé à vue durant vingt heures, puis suspendu de ses fonctions. C'est le début d'une longue affaire juridique aujourd'hui encore inachevée.

En mai 1976, après une inculpation d'« *outrage public à la pudeur* », le tribunal correctionnel de Tours condamne *l'instituteur* à dix-huit mois de prison avec sursis ainsi qu'à des dommages-intérêts. En mars 1977, la cour d'appel d'Orléans se déclare incompétente, soulignant que, si les faits étaient reconnus, il s'agirait de « *crimes d'attentat à la pudeur sans violence sur la personne d'enfants âgés de moins de quinze ans avec circonstances aggravantes* ».

Renvoi en cassation et retour *devant* la cour d'appel d'Orléans à deux reprises. En définitive, confirmation de la condamnation. Ce dossier est, à nouveau, depuis avril 1982, devant la Cour de cassation.

Méthodes critiquables

La défense, assurée par Mᵉ Jean Cornec, remarque, en *dépit des enquêtes de personnalités*, des suppléments et compléments d'information, « *les méthodes très critiquables* » utilisées au départ par les gendarmes, puis par le magistrat instructeur. Au point que M. Glever *a demandé à comparaître devant* une cour d'assises, afin que son affaire puisse être longuement analysée, qu'on procède à l'expertise des plaignantes et qu'on démonte enfin les contradictions et les invraisemblances matérielles. *C'est pourtant cette demande qui faisait dire aux magistrats de la cour d'appel d'Orléans* en 1982 que « *la défense n'était pas tellement convaincue de l'innocence de M. Glever* ».

Suspendu de ses fonctions *depuis huit ans, mais continuent* à percevoir un salaire, M. Glever n'a pas vraiment quitté l'enseignement. Sa femme dirige *l'école d'un village proche.* Lui, fréquente la faculté de lettres de Tours, où il prépare une licence de sociologie, après avoir obtenu un diplôme d'« art et traditions populaires ». « *Sous contrôle judiciaire,* explique-t-il ; *je suis théoriquement interdit de séjour à Anché et dans les communes voisines.* »

A Anché, nul n'a oublié « l'affaire » mais personne n'a vraiment envie d'en parler. M. Dupont a depuis trouvé la mort dans un accident, et les instituteurs des communes voisines « *qui avaient beaucoup défendu leur collègue* » ne sont plus là. Les *petites* filles ont grandi, plusieurs se sont mariées, certaines *ont des enfants.* « *Des jeunes filles comme il faut,* soutiennent les uns, *qui n'ont jamais « couru »*. « *Pour la plupart des gamines aux mœurs dissolues,* assurent les autres, *ce qui en dit long sur les prétendues agressions dont elles disent avoir été victimes* ».

D'un côté, les tenants de la théorie selon laquelle, tout bien pesé, il n'y a pas de fumée sans feu. De l'autre, une volonté de se battre, quoi qu'il en coûte, pour une certaine idée des droits de l'homme. Le temps qui passe n'efface rien, le comportement des accusatrices venant servir l'une ou l'autre cause. « *Il est quand même étonnant,* fait remarquer *M. Roland Badiller,* maire d'Anché, *que les jeunes filles n'aient jamais varié dans leurs témoignages.* » « *Rien de bien surprenant,* rétorque-t-on de l'autre bord. *Elles ne peuvent plus aujourd'hui revenir en arrière et perdre la face devant leur famille, leur mari et la population. Et puis, il ne faut pas oublier aussi les dommages-intérêts à venir* (1). » « *J'ai longtemps cherché à savoir la vérité,* explique un universitaire récemment installé dans le village. *Sans succès. Ici, on ne parle jamais des faits eux-mêmes, ni d'une éventuelle faute.* »

« *Si seulement,* confie-t-on, *M. Glever n'avait pas pris le mors aux dents ; s'il n'y avait pas eu de regroupement pédagogique. Si tout cela s'était passé dans la commune, il y aurait eu une explication et l'affaire se serait étouffée d'elle-même.* »

Depuis huit ans, Anché, trois cent soixante-sept habitants, n'a plus de foyer de jeunes. Le regroupement pédagogique « *ne tient plus qu'à un fil* » *et,* depuis l'« affaire », plusieurs familles ont préféré envoyer leurs enfants à l'école Saint-Joseph de Chinon.

J.-Y. N.

(1) En 1982, la cour d'appel d'Orléans condamnait M. Glever, en plus des dix-huit mois de prison avec sursis, à verser des dommages-intérêts d'un montant de 1 500 francs à chacune des sept plaignantes.

Les enfants des Minguettes

(Suite de la première page.)

Ses enfants, justement, ne sont pas allés en Ardèche l'été dernier et ne font pas partie des « *privilégiés* » de l'animation sociale que dénonce une certaine presse. La moitié de sa grande famille est allée en Algérie.

Yasmina, quarante-cinq ans, la mère, venue du même village du sud de l'Algérie, a épousé Rachid en 1954. Elle n'avait pas seize ans. Le racisme, pour elle, c'est « *le regard des autres* ». « *Il y a,* dit-elle, *de plus en plus de racistes depuis trois ans. On entend des réflexions :* « Retournez dans votre pays. On n'a pas besoin de vous ». *La police contrôle sans arrêt les papiers des gosses...* » Elle sort peu. Sauf, comme ce jour, pour aller faire quelques courses rue Paul-Bert, à Lyon. Une « Goutte d'or » en minuscule, avec ses commerçants méditerranéens. Là, elle n'affrontera pas ces regards dont elle ne parle qu'en hochant la tête tristement.

L'histoire de la famille Benayad, c'est, en résumé, celle du chômage et du racisme. Deux croix pour ces fameux « *immigrés de la deuxième génération* », comme si, par parenthèse, le qualificatif d'immigré pouvait s'appliquer jusqu'à la fin des temps ! Et en tous cas à ces neuf enfants, tous nés en France.

Mohamed, vingt-sept ans, est tiré d'affaire. Il travaille près de Grenoble dans une fabrique de skis. « *Il est bien là-bas. Il vient nous voir souvent.* »

Kamel, vingt-cinq ans, a une bonne formation : un C.A.P. pour l'industrie de la chaussure, un autre de tourneur et une formation de mécanicien. « *Aujourd'hui,* explique son père, *il est en train de... décharger des camions comme intérimaire, parce que, avec le chômage, il faut bien prendre le premier travail qui tombe dans les mains.* »

Aïcha, vingt-trois ans, est au chômage. Elle a travaillé à l'usine après le collège. « *Je pointais à l'A.N.P.E. et j'allais voir les entreprises d'intérim. Dès que je disais* « Algérienne », *ou dès qu'on voyait ma carte bleue de résidente il y avait un petit déclic. J'avais compris.* » Aujourd'hui, elle attend un enfant. Elle cherche, avec beaucoup de difficultés, un appartement pour vivre avec son compagnon rencontré en Algérie. L'Algérie, où elle a tenté d'aller vivre pendant deux ans. Elle est revenue parce qu'elle en avait assez de se faire appeler « *Française* », « *immigrée* », ou encore « *envahisseur* ».

Aïcha n'aime pas les policiers. « *Un jour, j'ai été contrôlée. Ils m'ont dit : « Ah ! Vous êtes Algérienne ? » J'ai répondu : « Oui ! Pourquoi ? Il faut avoir les cheveux frisés ?* » Une scène quotidienne dans un univers où les relations sociales se dégradent. La meilleure amie française d'Aïcha a quitté Vénissieux. Elle habite à Corbas, beaucoup plus loin. Et même si « *c'est la fête* » quand elles se retrouvent, rien n'est plus comme avant. L'environnement aussi a changé : « *Regardez les tours de Monmousseau. Elles sont presque vides.* » Le vent d'hiver qui souffle « *comme en Écosse* », où elle n'a bien sûr jamais mis les pieds, est là comme pour souligner la déprime ambiante. Heureusement, au printemps, il y aura le bébé. « *Mais sûrement pas neuf comme mes parents.* »

Nordine, vingt et un ans, chômeur. Il a demandé un stage de formation professionnelle pour adultes il y a trois ans. On lui a répondu il y a quelques jours. Pour lui, ce sera peut-être un avenir assuré pour un an à Grenoble ou à Saint-Étienne... Un turbulent, lui. Il était « *dans le coup* », lundi dernier, au moment des affrontements avec la police. « *Moi, je n'ai plus rien à perdre...* » « *Si,* répondent les éducateurs du quartier, *ta famille, ton quartier.* » Nordine n'a pas l'air convaincu.

Leila, dix-neuf ans, chômeuse. La première « Française » (née en 1964). Elle bénéficie du privilège de la « *double nationalité* ». Elle a failli déchirer sa carte d'identité le jour où sa mère lui a fait une réflexion après une rentrée tardive : « *Depuis que tu es française, tu te crois tout permis.* » Avant cet incident, elle avait eu le temps de s'apercevoir que sa nouvelle citoyenneté n'ouvrait pas les portes des entreprises.

Fatima, *dix-huit ans, la chanceuse.* Elle est en stage F.P.A. pour un métier d'aide soignante qui lui plaît. Commentaire de papa Rachid : « *J'étais encore plus content qu'elle.* »

Le guêpier et les bêtises

Kader, quinze ans, est en cinquième au collège Paul-Eluard. « *Un jour, on l'a appelé « sale bicot »*, raconte sa sœur aînée Aïcha. *Il a failli tout casser dans la classe.* » Sa petite sœur, Malika, treize ans, est en sixième. Elle dit, après beaucoup d'hésitation, que son professeur de math est « *raciste* » parce qu'« *il n'arrête pas de me regarder avec ma copine* ». Vrai ? Faux ? La notion de racisme est en tout cas entrée en classe.

Le père, une fois encore, joue les conciliateurs : « *Si on te dispute, c'est pour ton bien, pour te faire travailler.* » Mais il n'ira pas se plaindre auprès du principal du collège ou des professeurs. L'ouvrier exemplaire Rachid Benayad — qui n'aime pas « *les reproches de son chef à l'usine* » mais qui n'aime pas non plus « *lui donner du mauvais travail* » — n'ose visiblement pas côtoyer un autre monde, celui de l'école où la petite dernière, Dalila, onze ans, termine son cours moyen première année.

Que reste-t-il ? D'abord une grande complicité entre tous. Mohamed, le plus grand, avait fait de la prison pour un vol de mobylette. Il avait même récolté, dans des circonstances mal définies, une balle dans la jambe. « *Il essaie de dire aux autres que ça ne sert à rien de faire des bêtises* », assure le père. Mais il est tout de même plein de compréhension face à la révolte des jeunes. « *On dit que ce sont des loubards, des truands. Mais qui les a rendus comme ça ?* », demande Aïcha.

Certains points de repère communs subsistent. Ainsi, le refus de l'alcool. Mais d'autres s'estompent, comme le bilinguisme. Les plus jeunes s'expriment de plus en plus en français. *La religion ?* Les femmes et les filles sont très peu concernées. Seul le père, qui est à l'écoute du monde extérieur, avoue que « *l'affaire de la mosquée détruite de Romans, ça nous a secoués* ». Lui ne va que très rarement dans le lieu de prières de la ville de Vénissieux : « *C'est en sous-sol. C'est très petit, et avec ma jambe je prends deux places...* ».

La politique enfin. Les enfants l'ignorent. Le père sait que Mme Françoise Gaspard a renoncé à son poste de maire de Dreux. Mais il refuse tout choix entre la droite et la gauche. « *De toute façon, on ne nous demande pas notre avis. Cela ne m'intéresse pas de rentrer dans les affaires des autres. Ils nous ont posés comme des ballons au milieu de leurs bagarres.* »

Conclusion du père, à l'adresse de ses compatriotes restés en Algérie : « *J'essaie de dire aux jeunes de là-bas : Ne sortez pas de votre trou pour tomber dans un guêpier pareil* ».

CLAUDE RÉGENT.

LA DÉLINQUANCE A LYON

(De notre correspondant.)

Lyon. — M. Bernard Grasset, commissaire de la République, délégué pour la police à Lyon, a indiqué, mardi 29 mars, au cours d'une conférence de presse, que la délinquance dans l'agglomération lyonnaise avait augmenté de 13,82 % par rapport à 1981. Les statistiques font apparaître un fort accroissement des vols avec violences (+ 18,4 %), des cambriolages (+ 18,43 %) et surtout des vols à la roulotte (+ 28,50 %).

Après avoir signalé que la progression de la délinquance avait atteint 25 % dans les zones rurales du département du Rhône, M. Grasset a nuancé ces chiffres en séparant l'année 1982 en deux parties. Si, au cours des six premiers mois la délinquance a connu une poussée spectaculaire (30 % de plus qu'au premier semestre 1981), elle a considérablement diminué au second semestre (moins de 2 % par rapport à 1981) ; les services de police attribuent cette « rupture », d'une part, à la réorganisation de la police lyonnaise, intervenue en avril 1982, et, d'autre part, aux opérations de prévention menées dans les banlieues au cours de l'été.

Selon M. Grasset, cette régression sensible de la délinquance dans l'agglomération se serait confirmée dans les premières semaines de 1983.

« *J'ai reçu des instructions qui me permettront de rétablir l'ordre dans l'est lyonnais* », a déclaré M. Grasset, précisant : « *Il ne s'agit pas de vengeance ni de match retour, mais la bonne entente entre les communautés de l'agglomération lyonnaise passe par la répression de quelques dizaines de voyous. Il serait grave de laisser des quartiers devenir des sanctuaires soustraits à la loi française.* »

(Intérim.)

DE BRON A NANTERRE

Violences et racisme

Lyon. — Depuis l'affaire Djilali Ben Ali, un Algérien de quinze *ans tué par un concierge dans le* quartier de la Goutte-d'Or à *Paris,* un meurtre *qui* avait entraîné une mobilisation de la population immigrée et des intellectuels de gauche, de Sartre à Michel Foucault, de nombreux *crimes à relents racistes ont ému* la communauté étrangère. A Lyon, des groupes de jeunes issus de l'immigration ont fait un inventaire non exhaustif (1) de quelques crimes ou agressions récents dont les auteurs sont soit emprisonnés, soit recherchés. *Ils* s'opposent à la remise en liberté rapide des meurtriers, comme dans l'affaire Marchaudon à Châtenay-Malabry, et, tout récemment, l'*affaire Lopez à Bron (le Monde* du 22 mars).

Parmi les meurtres ou agres*sions qui ont* eu *lieu depuis six* mois et ont fait l'objet « *de la mobilisation de la famille, des proches ou des amis* », les jeunes immigrés de la région lyonnaise ont recensé les affaires suivantes :

— Ahmed Boutelja, vingt-cinq ans, tué le 28 *septembre* 1982 à Bron (Rhône) par M. Jean-Claude Lopez, un plâtrier-peintre de trente-cinq ans qui était intervenu après une querelle entre adolescents ;

— Abdenbi Guemiah, dix-neuf ans, tué le 23 *octobre* 1982 à *Nanterre* (Hauts-de-Seine) par M. Bernard Depitout, magasinier de trente-six ans. Ce dernier, tirant « sans viser » en direction d'une bande de jeunes qui avaient lancé des cailloux sur sa maison, avait atteint le jeune *homme, qui revenait de la mosquée ;*

— Wahid Hachichi, dix-huit ans, tué le 28 octobre 1982 *rue* Vauban à Lyon par M. Nicolas Berdelli, dont il s'apprêtait à voler le véhicule ;

— Yazid Chougri, vingt-trois ans, *cambrioleur, tué le 15 dé*cembre 1982 à Gonesse (Val-d'Oise) par M. Charles Bernard, libraire de quarante-neuf ans, membre de l'associasion Légitime défense ;

— Nacer M'Raidi, dix-sept ans, rendu hémiplégique après avoir été atteint par une balle dans la tête tirée par le brigadier de police *Jean-Paul Lapeyre*, le 14 février 1983, au cours d'un contrôle de police à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

C. R.

(1) Cet inventaire ne tient pas compte, en particulier, des crimes et agressions racistes commis depuis six mois en Corse.

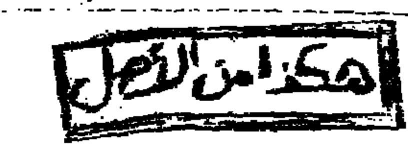
L'UTILISATION DES NAZIS PAR LES SERVICES AMÉRICAINS

Une confirmation des révélations de Mᵉ Klarsfeld

Au lendemain même de l'expulsion de Klaus Barbie de Bolivie, Mᵉ Serge Klarsfeld, avocat au barreau de Paris, avait révélé dans ces colonnes, au cours d'un entretien, le rôle joué par ce criminel nazi au sein des services de renseignements américains dans les années d'après-guerre. Protégé et payé par les Etats-Unis, Klaus Barbie recherchait, par exemple, « *des renseignements sur la Roumanie, au moment de la guerre froide* » (*le Monde* du 8 février). Il s'avère aujourd'hui, ainsi que le montrent les archives du département d'Etat américain, que celui qui fut surnommé le « *boucher de Lyon* » renseignait aussi les Américains sur le parti communiste français, dans la région de Lyon, où il avait sévi à la tête de la section 4 de la police politique allemande.

Dans *le Monde* du 16 février, Mᵉ Klarsfeld, documents à l'appui, a longuement décrit les protections américaines dont Barbie a bénéficié et dans quelles conditions, après avoir refusé à trois reprises, par des manœuvres dilatoires, son extradition, les Etats-Unis avaient préparé et organisé son départ vers l'Amérique du Sud, en 1951.

Ces révélations ont profondément choqué de nombreux Américains. Dès le 10 février, le vice-président de la commission des services de renseignements du Sénat américain annonçait l'ouverture d'une enquête. Le 14 mars, c'était au tour du département américain de la justice de promettre des recherches sur les protections dont avait pu bénéficier Barbie entre 1945 et 1951. — L. G.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

L'AGE D'OR DE LA SOCIÉTÉ MAX-PLANCK POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Trente-cinq ans d'activités autogestionnaires en Allemagne

Pendant plus de trente années, la recherche scientifique ouest-allemande, considérée comme un élément indispensable au rétablissement puis à la prospérité de l'économie, a été généreusement financée par l'État et les Länder et a ainsi contribué au « miracle économique ». Mais cet âge d'or n'est plus, et nombreux sont les responsables politiques, en République fédérale d'Allemagne, qui s'interrogent sur la « rentabilité » de la recherche pour maintenir une bonne croissance économique. Les budgets « recherche » diminuent de plus en plus, et l'année 1983 n'est guère plus favorable (*voir encadré*).

Est touchée en premier lieu par ces restrictions la société Max-Planck pour l'avancement des sciences (M.P.G.), qui fédère de nombreux instituts de recherche. Elle semble pourtant avoir trouvé, grâce à ses structures souples et démocratiques, la voie étroite qui lui permet de préserver le haut niveau de ses recherches de pointe, tout en participant à l'effort d'économie nationale déjà préconisé par le précédent gouvernement.

LA société Max-Planck pour l'avancement des sciences (M.P.G.) est une société privée reconnue d'utilité publique qui a succédé le 26 février 1948 à la société Kaiser Wilhelm (K.W.G.), officiellement dissoute en 1946. La K.W.G. avait été fondée en 1911 à l'occasion du centenaire de l'*université* de Berlin et s'était donné pour but la création d'instituts de recherche scientifique où les chercheurs seraient libérés le plus possible des tâches d'enseignement imposées par la fonction de professeur à l'université, suivant en cela des idées défendues notamment par Leibniz et Wilhelm von Humboldt. Les quinze prix Nobel obtenus de 1911 à 1945 par différents membres de la K.W.G. en disent long sur la valeur de l'activité scientifique de la société.

La M.P.G. poursuit trois objectifs, ainsi définis, en avril 1975, par son conseil scientifique : couvrir des domaines particulièrement importants ou porteurs d'avenir par une concentration appropriée de personnel et de moyens ; introduire de nouveaux secteurs de recherche situés hors des domaines établis ou à des domaines-frontières ; développer de grands projets de recherche qui, par leur importance, leur infrastructure particulière ou le coût, ne peuvent être pris en charge par les universités.

Le président de la M.P.G. – actuellement le professeur Reimar Lust – représente la société et préside le sénat, le conseil d'administration et l'assemblée générale. Il est élu pour six ans par le *sénat*, qui est l'organe de décision de la société, l'organe *suprême étant* l'assemblée *générale* ; celle-ci prend connaissance *du rapport annuel du président*, contrôle et approuve les comptes.

Le sénat est composé de quarante-huit membres, dont les deux tiers sont élus par l'assemblée générale, le tiers restant étant constitué des membres désignés par les pouvoirs publics. Il décide la création, la fermeture ou une nouvelle orientation des instituts sur proposition du conseil scientifique, nomme les conseillers scientifiques et les directeurs, élit le président et le conseil d'administration, fixe le budget et les *statuts* des instituts.

Un conseil scientifique réunissant les directeurs d'institut et les membres scientifiques de la société – soit environ 200 personnes – a pour tâche essentielle d'informer le président et le sénat sur l'évolution et les perspectives de l'activité scientifique. Il est divisé en trois sections : biologie et médecine, chimie, physique et techniques et, enfin, sciences humaines et sociales. Le conseil est présidé à tour de rôle par les présidents des sections.

Les instituts, actuellement une cinquantaine, sont les unités de base de la M.P.G. *Très différents* les uns des autres par leur taille et leur organisation, ils ont des effectifs qui vont d'une dizaine à un millier de personnes suivant les projets de recherche. Aussi l'institut Max-Planck moyen emploie-t-il environ 150 à 200 personnes. Il se compose de plusieurs sections, chacune étant dirigée par un scientifique avec à sa tête une direction collégiale. Des comités consultatifs par discipline, dans lesquels siègent des scientifiques allemands mais aussi étrangers, *conseillent les instituts dans les* choix et l'évolution des recherches *à lancer et jugent de l'efficacité et* du succès des projets en cours par des rapports annuels au président.

Depuis 1975, la M.P.G. a introduit des structures plus souples : les groupes de recherche, qui rassemblent une petite équipe pendant un temps limité sur un sujet précis. Elle peut ainsi commencer à explorer un nouveau domaine scientifique sans être liée à long terme par la création d'un institut. Ce qui lui permet de diminuer le *risque, si l'orientation* choisie pour les recherches ne *s'avère pas satisfaisante*, et de rester en liaison étroite avec les universités *qui sont partie prenante* dans ces projets.

Un effectif de 8 400 personnes

Les programmes de recherche et leur évolution sont régulièrement remis en discussion, et, si l'intérêt de certains projets ou de certaines réalisations s'affaiblit, soit parce que ceux-ci ont trouvé leur place à l'université technique ou dans l'industrie, soit parce que leurs buts sont atteints, la M.P.G. réorganise l'institut concerné et peut même décider sa fermeture. De 1971 à 1981, quinze instituts *ont été ainsi fermés*. Cinq autres vont l'être prochainement. Parallèlement, *sept nouveaux ont été* créés comme l'institut Max-Planck *du droit social international* à Munich, l'institut Max-Planck de *mathématiques* de Bonn et le futur institut de recherche sur les polymères.

Pour toutes ces activités, la M.P.G. emploie actuellement 8 400 personnes, dont environ 2 000 scientifiques. S'y ajoutent 2 650 chercheurs invités ou boursiers, allemands ou étrangers (17 % des étrangers sont originaires des pays de l'Est). Après une croissance rapide de son personnel dans les années 60 – de 3 000 en 1960 à 8 259 en 1972 – elle a bénéficié, depuis dix ans, de seulement 129 postes supplémentaires par an, soit une augmentation annuelle de 1,6 %. Dans son allocution devant la commission « recherche et technologie » du parlement fédéral, le Bundestag, le professeur Reimar Lust a déploré cette situation et le manque de continuité de la politique du gouvernement qui, en 1981, a attribué 150 nouveaux postes pour en supprimer la moitié l'année suivante. Le docteur Stavenhagen, représentant la CDU/CSU, avait alors vivement pris parti pour la M.P.G., qualifiant cette décision gouvernementale d'« *inconséquente* ». L'année 1983 devrait enregistrer une très légère augmentation des effectifs. La fermeture de cinq instituts va libérer prochainement 531 postes réattribués à d'autres instituts. Mais la mobilité du personnel deviendra probablement de plus en plus difficile à réaliser, car les personnels scientifiques et techniques, dont la spécialisation est très poussée, ne retrouvent que très difficilement un poste vacant à l'université, *dans d'autres centres de recherche ou dans l'industrie. Cette situation risque de* durer, car la concurrence sur le *marché du travail va devenir* encore plus vive : on s'attend à *une augmentation annuelle du* nombre des diplômés venant des universités *jusque dans les années* 90. Face à cette situation, le *comité général du personnel* réclame actuellement à la M.P.G. un plan structuré d'évolution de carrière.

Seuls les Länder participaient au financement de la société Max-Planck durant les premières années de sa création. Les accords de Königstein en 1949 accordaient, pour des raisons historiques, un poids très important au principe d'« autogestion » de la science et laissaient ainsi une grande liberté à la société. Beaucoup plus tard, en 1956, la M.P.G. obtint un premier complément de l'Etat fédéral et des Länder, et celui-ci fut officialisé en 1969.

COLETTE LAURY.

(*Lire la suite page 14.*)

Coopération internationale tous azimuts

DE tous les instituts de la société Max Planck, celui de radioastronomie de Bonn (M.P.I.) est le plus spectaculaire par son équipement et son site. Il comprend un radiotélescope géant et orientable de 100 m de diamètre, situé au cœur d'une vallée très boisée de l'Eifel. Ce monument scientifique, aussi imposant que la cathédrale de Cologne, est régulièrement visité par les touristes allemands et étrangers.

L'exemple de la radioastronomie donne une bonne image de la politique de coopération internationale suivie par la M.P.G. Deux projets en cours, l'un avec la France, l'autre avec les Etats-Unis, vont permettre aux chercheurs du M.P.I. de radioastronomie de Bonn d'avoir accès à tout le domaine de longueurs d'onde compris entre 1 m et 0,35 mm.

En 1979, un accord a été signé avec le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), qui a établi une coopération suivie avec la M.P.G., depuis 1969, pour la création d'un institut de radioastronomie millimétrique, l'IRAM, comprenant un centre de recherche à Grenoble (inauguré le 14 juin 1982), une antenne de 30 m située sur le Pico Veleta (Espagne) dont le domaine de longueur d'onde atteint environ 1 mm (les travaux sont en cours d'achèvement) et un interféromètre installé sur le plateau de Bures, près de Gap (Hautes-Alpes). Le financement est partagé en deux parts égales tant pour les investissements que pour le fonctionnement.

L'université d'Arizona et la M.P.G. ont envisagé la construction d'un radiotélescope submillimétrique de 10 m. au mont Lemmon (Arizona). Celui-ci couvrira les longueurs d'onde de 1 mm à 0,35 mm. La fondation allemande Krupp von Bohlen und Halbach finance également le projet à hauteur de 3,5 millions de marks. Le contrat a été signé le 7 juin 1982. Des scientifiques et des ingénieurs de la République populaire de Chine pourront suivre le développement de ce projet germano-américain dans le cadre des accords de coopération entre la M.P.G. et l'Académie des sciences chinoise.

Une certaine rigueur budgétaire

LE budget 1983 du ministère fédéral allemand de la recherche et de la technologie s'élève à 6,916 milliards de marks – soit 20,7 milliards de francs – contre 7,078 milliards de marks en 1982 (– 2,3 %). Si 370 millions de marks vont à la société Max Planck, les instituts de grande recherche (A.G.F., Arbeitsgemeinschaft der Grobforschungseinrichtungen), qui groupent une dizaine de centres aussi différents que l'institut Hahn-Meitner de recherche nucléaire (H.M.I.), Desy (Deutsches Elektronen-Synchrotron), le Centre d'essai et de recherche aéronautique et spatiale (D.F.V.L.R.) de Cologne, ou le Centre de recherche sur le cancer (D.K.F.Z.) de Heidelberg, reçoivent 1,772 milliard de marks. Les instituts dits de la « liste bleue », comprenant quarante-huit centres de recherche à financement multilatéral, comme l'institut de recherche océanologique, situé à Kiel, et trente-huit centres à financement bilatéral (État et Länder), comme le Centre scientifique de Berlin, bénéficient de 2,368 milliards de marks.

Ce budget, adopté par le Bundestag en décembre 1982, a subi quelques modifications par rapport au projet proposé par le gouvernement S.P.D./F.D.P., notamment une réduction de 150 millions de marks et une réattribution de 200 millions de marks. Les moyens mis à la disposition de la recherche fondamentale, de la recherche spatiale, des institutions de recherche, financés conjointement par l'État et les *Länder* et des projets en cours, restent inchangés.

Certains domaines ont été épargnés par les restrictions budgétaires : les biotechnologies (+ 14,5 % par rapport à 1982), l'électronique (+ 22 % par rapport à 1982). L'élimination des déchets radioactifs est toujours prioritaire. Près de 100 millions de marks seront consacrés au projet d'enrichissement de l'uranium financé, également, par l'industrie qui, en 1986, devrait supporter seule ce programme. Les deux réacteurs nucléaires, le surrégénérateur *SNR 300 de Kalkar* et le réacteur de haute température *THTR 300 de Schmehausen*, ont vu leur budget augmenter de 200 millions de marks par rapport au projet S.P.D./F.D.P. de septembre 1982. L'ancien programme « Humanisation des conditions de travail », contesté, sera repris pour partie dans les différents programmes spécifiques.

En présentant ce budget, le ministre de la recherche et de la technologie, M. Heinz Riesenhuber, avait précisé que le succès d'une politique de recherche ne devait pas se mesurer uniquement aux moyens mis à sa disposition, car il est aussi fonction d'une recherche fondamentale renforcée, d'une meilleure valorisation économique des résultats obtenus par la recherche et se doit d'assurer l'accroissement et la sécurité de l'emploi.

Sur ce dernier point, les études statistiques ne sont guère encourageantes. Au cours du premier semestre 1982, *le marché du travail des scientifiques* indiquait une nette *augmentation* (+ 41,3 %) du nombre des candidats *contre une diminution* (– 35,1 %) des postes offerts par rapport au premier semestre. Cette situation est bien sûr un *frein puissant* à la mobilité des chercheurs.

C.L.

LE PROJET EUROPÉEN DE CONSTRUCTION D'UN SATELLITE ASTRONOMIQUE INFRAROUGE

A la recherche des étoiles naissantes et des jeunes galaxies

La science spatiale européenne vit pour une bonne part au rythme des grands projets adoptés par l'Agence spatiale européenne (ESA). Un nouveau programme doit être choisi les 29 et 30 mars, lors d'une réunion à Paris du comité des programmes scientifiques de l'ESA. Ce sera probablement le projet ISO d'observatoire astronomique dans l'infrarouge, projet qui est sorti vainqueur d'une compétition à cinq lors d'une étude d'ensemble des projets candidats par les conseillers scientifiques de l'Agence. Mais le comité des programmes scientifiques, qui a pouvoir de décision, n'est pas tenu par les recommandations des scientifiques, et l'a déjà montré.

La décision n'aura d'ailleurs pas d'effet immédiat. Les programmes en cours de développement – sonde Giotto vers la comète de Halley, satellite Hipparcos de mesure des positions des étoiles, missions d'étude des pôles du soleil – consommeront tous les crédits disponibles en 1983 et 1984. Ce n'est qu'en 1985 que le nouveau programme pourra réellement commencer (1). Mais il n'est pas inutile que la communauté scientifique, *qui aura à préparer* les expériences, sache assez vite dans quelle direction s'oriente la science spatiale européenne.

Les cinq projets candidats sont de deux sortes : *trois satellites d'astronomie*, deux de physique solaire. Les projets « astronomiques » sont – outre ISO – les projets « Magellan » et X-80. *Le projet Magellan* concerne une spectroscopie très précise dans l'ultraviolet lointain, une région spectrale où les observations sont très difficiles, car tous les matériaux – l'air y compris – sont opaques. X-80 est un satellite d'astronomie en rayons X qui prolongerait la mission du satellite Exosat que l'ESA fera lancer fin mai par une fusée américaine Delta, faute de pouvoir utiliser Ariane.

Les deux autres projets portent sur une sonde spatiale qui se placerait en orbite autour de la planète Mars (Kepler), et sur un satellite *d'étude du Soleil, et plus précisément* d'héliosismologie (Disco).

LE 25 janvier dernier était mis en orbite le satellite IRAS, fruit d'une collaboration entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Ce satellite d'astronomie infrarouge – le premier du genre – *fonctionne* à la perfection, et même mieux que prévu. En quelques *semaines*, il a déjà obtenu des résultats inattendus. Ainsi *l'observation du « grand nuage de* Magellan » – une petite galaxie satellite de la nôtre, distante de 155 000 années-lumière – a mis en évidence plusieurs dizaines de sources infrarouges dans un nuage de gaz et de poussières surnommé la Tarentule à cause de ses bras filamenteux. La plupart de ces sources ne sont pas « vues » dans les télescopes terrestres, qui observent le ciel en lumière visible. Il s'agit donc d'objets relativement froids, qui pourraient être des étoiles en formation.

IRAS est un satellite d'inspection, qui doit examiner de manière un peu superficielle un très grand nombre de régions du ciel pour y déceler les objets intéressants. Qu'il ait fait des découvertes notables dès sa mise en service augure bien de l'avenir. Pour exploiter ces découvertes, il faudra leur consacrer des études approfondies, avec des instruments plus sensibles. ISO est conçu dans ce but : le télescope qui équipera *le satellite pourra être pointé plusieurs* heures sur le même astre, ce qui permettra d'obtenir une sensibilité environ mille fois plus grande que celle d'IRAS.

Le projet ISO prévoit l'utilisation d'un télescope de 60 centimètres de diamètre, refroidi par de l'hélium et de l'hydrogène liquide. *Les instruments d'analyse qui* lui seront associés ne sont pas encore *définis. On envisage actuellement* une caméra, deux interféromètres et un photomètre.

Refroidir à de très basses températures

Ce *refroidissement*, indispensable, est la grande difficulté de l'astronomie infrarouge. Si les astres chauds, comme le Soleil, émettent le plus gros de leur énergie sous forme de lumière visible, les objets plus froids rayonnent principalement dans l'infrarouge. C'est le cas de la Terre, qui renvoie dans l'espace l'énergie qu'elle reçoit du Soleil sous forme d'un *rayonnement infrarouge* « thermique » – à des longueurs d'ondes *comprises pour l'essentiel entre* 5 et 40 microns.

Cette situation interdit l'observation astronomique en infrarouge depuis le sol : on détecterait essentiellement le rayonnement infrarouge de l'atmosphère. Des observations en ballon-sonde ou en avion sont possibles, mais une autre contrainte est de refroidir très fortement l'appareillage de *détection – pour ne pas être gêné* par l'émission infrarouge propre des *matériaux qui le constituent*. Un refroidissement à quelques *kelvins* (2) – *alors que la température* moyenne du sol est de 300 kelvins – diminue fortement le rayonnement propre de l'appareillage, et le renvoie à des longueurs d'onde dix ou cent fois plus grandes, où il est moins gênant.

Cette nécessité des très basses températures est la raison pour laquelle l'astronomie spatiale, qui a *déja une* « longue » histoire dans l'observation des courtes longueurs *d'ondes – ultraviolets*, rayons X et gammas, – n'avait pratiquement pas abordé *l'infrarouge* avant le lancement d'IRAS. *Utiliser de l'hélium liquide* en orbite est techniquement difficile. Il faut de plus une isolation thermique parfaite pour que la consommation d'hélium ne soit pas excessive, car la durée d'utilisation du satellite en dépend directement.

MAURICE ARVONNY.

(*Lire la suite page 14.*)

(1) *Le coût dépend du projet retenu.* ISO est évalué à 250 millions d'ECU, soit 1 600 millions de francs.

(2) Les kelvins – ou degrés absolus – sont des degrés Celsius ordinaires, mais qui sont comptés à partir du zéro absolu (– 273,15 degrés Celsius) *et non à partir du point de fusion de la* glace.



L'âge d'or de la société Max-Planck pour l'avancement des sciences

(Suite de la page 13.)

Les administrations fédérales et régionales n'ont qu'un droit de regard sur la gestion financière, mais elles décident de leur participation en moyens et en postes, après examen des besoins établis par le sénat de la M.P.G. Ces contributions représentent 81,2 % du budget ; 13,5 % proviennent de recettes propres à la société et les 5,3 % restants sont dus à des dons privés. De 1971 à 1981, la participation de l'État fédéral et des Länder a presque doublé, passant de 421 millions de marks à 831 millions de marks. Elle est de 839 millions de marks pour 1982. Mais si l'on tient compte de l'érosion monétaire, son augmentation réelle est de 2 millions de marks par an, soit 0,05 % par an.

A différentes reprises, la M.P.G. a mis en garde le gouvernement sur les conséquences à long terme d'une telle politique d'économie. Pour y remédier, des améliorations pourraient être apportées sur deux points. D'après le professeur Lust, d'une part, plus les moyens sont faibles et plus ils doivent être engagés et utilisés de façon plus souple, mais les ministères des finances de l'État fédéral et des Länder ne le permettent pas toujours ; d'autre part, le droit et la rémunération du travail se prêtent mal au bon fonctionnement des instituts ; ceux-ci ne peuvent être une force de recherche que par un rajeunissement de leurs membres et donc une plus grande mobilité de leurs chercheurs.

Les projets sur ces points précis du gouvernement de coalition C.D.U.-F.D.P. ne sont pas encore connus. L'analyse des difficultés de la recherche présentée par le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Karl Carsten, lors du vingtième anniversaire de la fondation Volkswagenwerk, montre que le parti C.D.U. serait prêt à étudier ces problèmes. Pour certains, en effet, la recherche scientifique allemande se sent à l'étroit dans toutes ces contraintes « bureaucratiques ». L'institution pèse trop lourd sur la liberté du chercheur.

Questions fondamentales que celles-ci et sur lesquelles certains scientifiques mènent une réflexion un peu différente sur le thème : « L'État doit-il être le principal soutien de la recherche ? »

COLETTE LAURY.

• *Le centre culturel français d'Abidjan* (Côte-d'Ivoire) présente l'exposition « Les origines de l'homme » que le Muséum national d'histoire naturelle avait organisée au Musée de l'homme de Paris (*le Monde* du 20 novembre 1976). Ouverte de novembre 1976 à avril 1978, cette exposition avait attiré 270 000 visiteurs. En l'état actuel des connaissances, *l'homme* est apparu en Afrique orientale; il est donc heureux que cette exposition soit présentée sur ce continent.

En toute logique

Erreur juste

Problème nº 240

De nos jours, il y a de moins en moins d'erreurs de typographie ou de dactylographie, mais de plus en plus d'erreurs d'imprimante (et, bien sûr, de programmation). Imaginons donc une imprimante faisant l'erreur systématique de placer *un chiffre sur deux en exposant* au lieu de le placer sur la ligne. Elle écrit donc :

$$a^{b}c^{d}$$

au lieu du nombre à 4 chiffres abcd.

Quelle peut être sa valeur pour que l'écriture soit presque juste et qu'il y ait l'égalité :

$$a^{b}c^{d} = abcd\ ?$$

(Solution dans « le Monde des sciences et des techniques » du 13 avril.)

Solution du problème nº 239

Les nombres 101 et 0 ont le même reste dans la division entière par 101 (en termes mathématiques : ils sont égaux modulo 101). Il en va donc de même pour 100 et − 1, pour 10^4 et 1, leurs carrés (posez les divisions si vous en doutez) et aussi leurs puissances entières, comme 10^{100} et 1.

Donc : 10^{100}, − 1 et 0 ont le même reste dans la division par 101, c'est-à-dire : 0.

PIERRE BERLOQUIN.

La construction d'une piste aérienne en terre Adélie

L'avion ne veut pas léser l'oiseau

Au cours de la campagne d'été austral, qui s'est achevée le 7 mars en terre Adélie, les travaux préparatoires à la construction de la piste qui permettra la desserte aérienne à partir de Hobart (Australie) de la base française antarctique de Dumont-d'Urville ont été menés à bien. La piste devrait être terminée à la fin de la campagne d'été 1987-1988. Les campagnes d'été seront alors possibles de novembre à mars (actuellement elles ne durent que deux mois).

Les avions — des *Transall* de l'armée de l'air — ne transporteront que les personnels. Le ravitaillement, le carburant et le matériel nécessaires à la vie de la base arriveront toujours par bateau. Mais il suffira alors d'un simple cargo polaire, qui coûtera chaque année 6,5 millions de francs, donc beaucoup moins qu'un cargo mixte polaire, qui revient à 14,1 millions de francs par an.

LA base Dumont-d'Urville est construite sur l'île des Pétrels, une des plus grandes îles de l'archipel de Pointe-Géologie, qui comprend *une cinquantaine* d'îles et îlots rocheux. Il était impossible de faire la piste sur le continent.

Presque partout, la *calotte* glaciaire continentale tombe directement dans la mer, ce qui exclut toute installation côtière fixe. La première zone du continent à peu près plate est située à 17 kilomètres de la côte et à 550 mètres d'altitude. Certes, sept avions américains Hercules C-130 sur skis y ont atterri en douze ans sur une piste préparée à chaque fois. Mais l'emplacement est inutilisable pour une piste permanente.

• La calotte polaire flue (probablement de 20 mètres par an à *cet endroit) et la piste serait donc* très vite déformée et cassée.

• Il faudrait obligatoirement des *installations fixes*. Or toute construction permanente posée sur la calotte polaire s'enfonce peu à peu dans la neige, puis dans le névé, puis dans la glace, et sa durée de vie *n'excède sûrement* pas cinq ans.

• La voie d'accès de la côte à cette zone traverse une région de crevasses qui, elles aussi, se déplacent. Par endroits, la voie suit des pentes de 60 %, ce qui exclut l'emploi de tracteurs lourds.

• La surface de la calotte glaciaire est faite de neige. Aucun avion à roues ne peut y atterrir. Les Américains, à McMurdo, utilisent deux pistes sur neige pendant l'été austral, mais trois cents hommes sont préposés à l'entretien et seuls des C-130 sur skis y atterrissent.

Les C-130 américains sont les seuls gros appareils qui peuvent être dotés de skis. *Cela suppose* un renforcement important du train d'atterrissage et du fuselage, ces modifications devant être faites pendant la construction de l'avion. *Lockheed, le constructeur*, veut bien en fabriquer d'autres, mais il n'accepte que des commandes groupées de cinq appareils au moins...

La solution de faire la piste de *terre Adélie sur la glace de mer* était séduisante... vue de Paris. Les Américains en utilisent une à McMurdo de la fin de septembre au 15 décembre avec d'énorme C-141 sur roues. Mais cette piste doit être refaite tous les ans et, surtout, McMurdo est à 78° de latitude sud alors que Dumont-*d'Urville n'est qu'à 66° 40' sud.* Chez les Américains, l'épaisseur de la glace de mer, à la fin de l'hiver, est de 2 à 5 mètres alors qu'en terre Adélie elle n'est que *de 1 à 2 mètres, ce qui est insuffisant*. En outre, les fréquentes tempêtes d'hiver cassent et disloquent tous les ans la glace de mer.

Ile Cuvier
Ile du Lion
PISTE
Ile Castor
Ile Pollux
Base Dumont-d'Urville
Ile Zeus
Iles Buffon
Ile des Pétrels
Colonie des manchots empereurs
CONTINENT
0 mètres 300

Il ne restait donc plus que la solution d'une piste construite en partie *sur* des îles et îlots *pas trop* hauts et arasés, et en partie sur des remblais comblant des chenaux marins peu profonds. En deux endroits seulement, la profondeur de l'eau atteint 20 mètres et 25 mètres. Il fallait aussi une *longueur minimum* de 1 100 mètres et une direction sud-est-nord-ouest coïncidant avec les vents dominants.

Des études d'impact

Le tracé de la piste, longue de 1 100 mètres et large de 60 mètres y compris les deux couloirs *latéraux, a donc été décidé* après des études de topographie terrestre, de bathymétrie fine et d'impact. Ces dernières ont pris en compte les oiseaux, les paysages, la *circulation de* la glace de mer et des icebergs, enfin les sismographes installés dans la base.

Les oiseaux nichent sur toutes les îles et les populations vivant sur les îles Cuvier, du Lion et Buffon sont limitées : manchots Adélie 3 200 sur 45 000, damiers du *Cap 180 sur* 1 000 à 1 500, *pétrels* des neiges 100 sur 1 000 à 1 500, pétrels de Wilson 170 sur 800 à 1 000, skuas 12 sur 200 (tous ces chiffres n'étant que des estimations). Les espèces les plus vulnérables, manchots empereurs (*10 000 adultes peut-être*), les pétrels géants (20 couples) et les fulmars antarctiques (110 individus), ne sont pas présentes sur ces trois îles.

Il est certain que, au moment de la construction, une couvée de chaque espèce nichant sur les trois îles sera sacrifiée chaque année sur le tronçon auquel on travaillera. Mais la mortalité annuelle normale étant de 35 à 80 % des œufs ou des oisillons, *selon les espèces*, l'augmentation de la mortalité sera minime pour l'ensemble de l'archipel : elle variera de 4,1 % pour les manchots Adélie à 10,19 % pour les damiers du Cap pour la *totalité* des cinq années de travaux. Paradoxalement, les *remblais* faits d'enrochement devraient agrandir notablement les aires de nidification de certains oiseaux. Les pétrels de Wilson nichent au fond *d'anfractuosités de rochers*. Les damiers du Cap et les pétrels des neiges se mettent dans des trous peu profonds. Les uns et les autres peuvent donc trouver dans les remblais *7 000 à 10 000* mètres carrés d'aires nouvelles favorables à leur nidification. Les manchots Adélie adorent grimper, et des pentes d'enrochement à 45° ne *peuvent les arrêter*. En outre, ils trouveront dans les graviers qui revêtiront les plates-formes aménagées sur l'île du Lion une source quasi inépuisable de petits cailloux, qui *leur servent* d'abord à séduire les femelles et ensuite à construire leur nids.

Lorsque la piste sera en service, quatre avions devraient venir en novembre et trois à la fin de février. Le trouble dû au trafic aérien peut donc être considéré comme négligeable.

Il y a *enfin* l'impact *sur* le paysage, qui est particulièrement grandiose. Certes, la tête du Lion (sur l'île du même nom) sera arasée, alors qu'elle était très belle vue de la base. *Mais*, à cette exception près, la piste ne devrait pas bouleverser la vue admirable qu'on a de Dumont-d'Urville. Les îles et îlots dépassent rarement la *vingtaine* de mètres en *altitude*, les icebergs sont à peine plus hauts et la glace de mer est au ras... de l'eau.

La piste, à 5 ou 6 mètres au-dessus de l'eau, devrait donc *s'intégrer assez facilement dans* ce paysage, dont les principales composantes sont l'horizontale et une incroyable palette de couleurs, des plus subtiles aux plus *franches*.

YVONNE REBEYROL.

A la recherche des étoiles naissantes et des jeunes galaxies

(Suite de la page 13.)

De ce point de vue, IRAS est un succès, puisque la consommation d'hélium est inférieure aux prévisions et que le satellite pourra sans doute servir dix mois au lieu des six prévus.

Pour ISO, il a été conçu un système de *refroidissement plus* perfectionné encore : il suffit d'éviter de trop refroidir certaines parties du télescope qui n'en ont pas besoin. Ainsi, la durée d'utilisation prévue de ISO pourrait atteindre dix-huit mois, mais on peut espérer près du *double si le* cryostat est aussi bien réussi que celui d'IRAS.

Que peut-on attendre d'ISO, et de l'astronomie infrarouge en *général ? Le domaine le plus* prometteur pourrait être la recherche extragalactique. A l'époque où ISO devrait être en orbite fonctionnera aussi le grand télescope *spatial américain, qui fera des* observations en lumière visible et dans l'ultraviolet. Observer simultanément les mêmes objets en infrarouge avec un satellite tel qu'ISO devrait procurer une information plus complète, donc *mieux exploitable*.

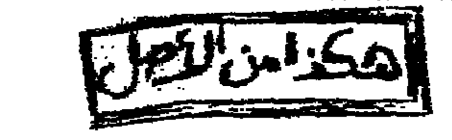
D'autre part, l'expansion de l'univers a pour *effet* de décaler vers le rouge ou même l'infrarouge la lumière reçue des galaxies les plus lointaines. A la lumière des premiers résultats, il *a été estimé qu'IRAS, simplement* parce qu'il observe dans l'infrarouge, devrait découvrir au moins 2 000 galaxies nouvelles. Avec sa sensibilité bien meilleure, ISO pourrait *multiplier* ce chiffre.

Ces galaxies lointaines seront vues dans leur « jeunesse », puisque leur lumière met des milliards *d'années pour parvenir jusqu'à* nous. Or il semble que les galaxies aient notablement évolué au cours du temps : en particulier, les naissances d'étoiles étaient sans doute plus fréquentes aux époques reculées, ce que l'observation en infrarouge pourra *confirmer*. Il y a de plus espoir d'observer ainsi des protogalaxies, donc de mieux déterminer quand se sont formées les premières galaxies.

A moins grande distance, dans notre galaxie, l'observation en infrarouge est un bon moyen d'étude des premiers stades de la vie des étoiles, où celles-ci sont *encore peu chaudes et rayonnent* principalement dans l'infrarouge. De plus, les étoiles se forment au sein de nuages de poussière, qui absorbent moins l'infrarouge que la lumière visible ou l'ultraviolet.

Plus près de nous encore, le système solaire a beaucoup à « montrer » en infrarouge. La spectrométrie de la lumière envoyée par les planètes et leurs satellites, par les astéroïdes ou par les comètes, permet de connaître la nature et la proportion des différentes molécules présentes à la surface ou dans l'atmosphère de ces divers objets.

MAURICE ARVONNY.



POLICE

APRÈS L'ARRÊT DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Les « Irlandais de Vincennes » boucs émissaires de la lutte antiterroriste

Tout blanc ou tout noir ? Dangereux terroristes ou résistants réfugiés ? Deux lectures diamétralement opposées d'une même « ténébreuse affaire », celle des trois Irlandais arrêtés à Vincennes le 28 août 1982 et *toujours emprisonnés depuis.*

Côté tout blanc, le brevet de bonne conduite décerné le 23 mars par la chambre d'accusation de Paris au Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) : les gendarmes *« ont agi dans l'intérêt de l'ordre public, accomplissant cette mission qui pouvait être périlleuse comme ils le font habituellement, avec un sens élevé du devoir »*.

Côté tout noir, insistant sur les contradictions et les silences du dossier, cette déclaration du président de la commission juridique de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Serge Coche : cette affaire *« est tout à la fois une injustice, un acte arbitraire, un abus de pouvoir et une illégalité »*. Car la défense persiste et signe, avec le renfort de la Ligue. Aussi est-ce dans les locaux de cette dernière qu'au lendemain de l'arrêt de la chambre d'accusation, récusant leur demande d'annulation de la procédure *(le Monde* du 25 mars), Mᵉˢ Antoine Comte et Marc Portehaut ont dénoncé *« une affaire bizarre, pour le moins suspecte »*, ayant, selon eux, *« la dimension d'un scandale policier et judiciaire »*. S'ils ne se risquent pas à contester une décision de justice, les avocats de Stephen King, Michaël Plunkett et Mary Reid, n'en gardent pas moins leur conviction, confortée, précisent-ils, par les déclarations des syndicats de police, les révélations de la presse *(le Monde* du 1ᵉʳ février) ou encore l'attitude du juge d'instruction, M. Alain Verleene, qui transmit favorablement leur demande d'annulation.

« Le doute n'est toujours pas levé », dit Mᵉ Portehaut : doute sur la nécessité, la régularité et les conditions de cette opération menée en solitaire par le G.I.G.N., sur une initiative personnelle du capitaine Paul Barril, son chef par intérim. Doute mêlé d'amertume. *« Le fonctionnement judiciaire n'a pas permis de réparer les erreurs gendarmesques, car, dans une affaire comme celle-là, il est sous influence. »* On aura compris l'insinuation de Mᵉ Comte : de la protection présidentielle aux prestations antiterroristes, la faveur élyséenne, dont jouit le G.I.G.N., ne serait pas indifférente à l'insuccès des démarches de la défense.

Blanc ou noir ? A tout le moins, des zones d'ombre persistent, que ne dissipe aucunement l'arrêt de la chambre d'accusation. Ainsi des photos disparues : aucun cliché des principales pièces à conviction – trois armes, cinq cents grammes d'explosifs, deux détonateurs – ne figure au dossier d'instruction. Réponse du gendarme chargé de ce travail d'identité judiciaire : sur quatre pellicules, l'une, la bonne, la décisive, a été égarée au laboratoire...

Second exemple, la surveillance préalable justifiant l'intervention rapide du G.I.G.N. afin de prévenir un *« attentat imminent »*. Selon Mᵉ Comte, l'instruction aurait révélé que, contrairement aux premières déclarations des gendarmes, *« les surveillances n'ont commencé que cinq heures avant l'arrestation, et aucune personne n'a été vue par des gendarmes portant des valises lourdes »*, un détail qui aurait mis la puce à l'oreille des gendarmes. Ces contradictions parmi d'autres n'ont pas ému la chambre d'accusation, dont l'arrêt, selon la défense et certains magistrats parisiens, aurait *« innové juridiquement »*. Il distingue en effet une fouille préalable « de sécurité » – visite des lieux et neutralisation de ce qu'ils pourraient receler de dangereux, explosifs notamment – de *« la perquisition et la fouille faites ultérieurement »*. Commentaire ironique d'un policier du quai des Orfèvres sur cette double perquisition, la seconde rigoureusement contrôlée, l'autre non : *« Si la Cour de cassation laisser passer ça, on aura bougrement fait avancer la jurisprudence. Plus de problème, c'est : Vive l'Etat policier ! »*

De plus, l'intervention en flagrant délit provoquée par des « renseignements » irlandais reçus par le capitaine Barril, non officialisés toutefois à l'instruction, se justifierait, selon l'arrêt, par le fait que les trois inculpés *« vivaient clandestinement en France »*, ce qui constituerait *« en soi un délit continu et public »*. Pourquoi, rétorquent alors Mᵉˢ Comte et Portehaut, nos clients ne sont-ils pas inculpés de séjour irrégulier en France et poursuivis à ce titre ? Les deux avocats ajoutent un nouveau mystère : rappelant que le capitaine Barril est actuellement inculpé dans une affaire de trafic d'armes et d'explosifs concernant l'ex-mercenaire Olivier Danet, ils laissent entendre que neuf des détonateurs saisis à cette occasion seraient *« de la même marque, de la même fabrique, du même genre »*, que les deux imputés aux Irlandais : de type Briska, fabriqués par Davey-Bickford. Ce rapprochement est cependant démenti dans les milieux policiers ou judiciaires bien informés.

Mais sans doute n'est-ce pas là l'essentiel, qui, selon Mᵉ Portehaut, tient à la personnalité des inculpés. *« Des résistants, des socialistes, des réfugiés arrêtés avec un enfant »*, résume-t-il en rappelant le programme de leur organisation légale, l'Irish Republican Socialism Party, dont Plunkett fut élu président en 1979, ses deux prédécesseurs ayant été assassinés. Résistants ou terroristes, tel paraît être le débat qui partage ici logique policière et logique politique. La Ligue des droits de l'homme a tranché, mettant *« en garde contre tout amalgame entre le terrorisme international et la lutte des nationalistes irlandais pour le respect des droits de l'homme et la liberté de leur peuple »*. Position à laquelle fait écho la création récente d'un comité pour la libération des trois Irlandais de Vincennes, défendant ces *« boucs émissaires »* de la lutte antiterroriste, au nom du fait que *« les républicains irlandais n'ont jamais commis d'attentat en France »*.

EDWY PLENEL.

● *Le conflit entre M. Franceschi et la Fédération autonome des syndicats de police. – « Une surenchère d'ordre interne »* plutôt qu'une opposition à sa politique : tel est le commentaire de M. Joseph Franceschi après la « crise ouverte » annoncée par la FASP *(le Monde* du 26 mars). Le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique ajoute qu'il *« blâme la manipulation des chiffres faite par la FASP »* autour de la question de la réduction du temps de travail. Il estime que le bénéfice de la réduction à trente-neuf heures du temps de travail hebdomadaire a été accordé aux policiers en tenue sous forme de jours de congé supplémentaires. *« En réalité, ce que réclame la FASP*, conclut-il, *c'est l'attribution de nouvelles réductions horaires au-dessous des trente-neuf heures pour compenser les services considérés comme pénibles. Ces compensations doivent faire l'objet d'une circulaire interministérielle actuellement à l'étude. »*

EN CORSE

M. Broussard sur tous les fronts

Il ne se passe plus une semaine sans que la Corse n'alimente, par son actualité, la légende dorée de son nouveau protecteur, M. Robert Broussard, commissaire de la République, *délégué pour la police.*

Que de réussites pour ce mois de mars ! Le 11, François Buteau, militant *« politique »* du F.L.N.C. est inculpé ; le 18, le *meurtrier* et les racketteur d'André Schoch, le coiffeur ajaccien tué le 9 février, font des aveux complets ; le 25, plusieurs membres présumés de l'organisation clandestine sont arrêtés à Bastia pour le meurtre d'un légionnaire.

L'île, après ces succès en cascade, aurait voulu souffler. Mais lundi 28 mars, les policiers lui ont offert un autre succès, cette fois l'heureuse conclusion d'une prise d'otages. Quatre malfaiteurs ajacciens avaient attaqué, *tôt dans la matinée*, le supermarché de Calvi. A leur sortie, ils *s'étaient heurtés* aux gendarmes, dissimulés à proximité dans l'espoir de réaliser un « flagrant délit ». Deux des malfaiteurs étaient arrêtés, mais Christian Leandri et Daniel Casanova, entraînant avec eux deux otages, parvenaient à se barricader dans une villa du bord de mer occupée *par une femme et ses deux enfants.*

Les négociations devaient durer toute la journée, M. Broussard organisant le siège avec le concours du G.I.G.N. (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) venu de Paris et d'un *patrouilleur* de la marine nationale qui interdisait toute fuite vers la mer. Une grosse opération, spectaculaire, dans une atmosphère tendue qui permit au *commissaire de la République* de se souvenir de son passé à l'« anti-gang ». Au soir tombant, les malfaiteurs relâchaient leurs otages et se rendirent à MM. Broussard et Ange Mancini, chef du service régional de la police *judiciaire* (S.R.P.J.), venus, sans armes, les chercher dans la villa. – Ph. Bg.

MÉDECINE

Les actions spectaculaires d'étudiants en grève continuent

Les étudiants en médecine grévistes continuent de manifester de diverses manières contre le projet de réforme de leurs études. A Strasbourg, ils occupent depuis le 27 mars la flèche de la cathédrale. A Lyon et à Caen, ils ont perturbé le trafic de la S.N.C.F. A Clermont-Ferrand et à Dijon, ils ont interrompu ou perturbé la diffusion des journaux régionaux des stations de FR 3. A Lille, la mairie a été occupée. Le président du conseil général du Doubs a été séquestré pendant deux heures à Besançon.

A Nancy, en revanche, les étudiants grévistes, après avoir donné leur sang, organisent ce 29 mars une opération « Médicarnosc » destinée à recueillir des médicaments pour la Pologne. Les représentants des étudiants devaient être reçus ce 29 mars au ministère de l'éducation nationale.

D'autre part, une manifestation nationale des internes et des chefs de clinique des centres hospitaliers universitaires était prévue à Paris ce 29 mars entre l'Hôtel-Dieu et l'hôtel Matignon.

A L'HOPITAL AMBROISE-PARÉ (Boulogne-Billancourt)

Contre l'incertitude

« C'est une grève contre l'incertitude. » Les internes et chefs de clinique de l'hôpital Ambroise-Paré à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), l'un des fleurons modernes de l'Assistance publique de Paris, sont unanimes. Dans les services de chirurgie orthopédique et de cardiologie, le mouvement de protestation a pris une ampleur que les grévistes eux-mêmes n'avaient pas prévue.

Soutenue par la hiérarchie hospitalière, l'action revendicative a déjà eu pour effet de réduire les admissions : plus d'un quart des lits sont vides. Les opérations non urgentes ont été différées ; aux urgences, un certain nombre de malades « filtrés » par les internes sont dirigés vers le secteur privé. Les chefs de service et leurs adjoints remplissent tant bien que mal les fonctions habituellement assumées par les grévistes, externes, internes et chefs de clinique.

Un tel mouvement pourrait-il se prolonger durablement sans mettre en péril la sécurité des malades ? *« Assurément non »*, répondent les chefs de service, les professeurs Jacques Ramadier, Jean-Pierre Bourdarias et Alain Lortat-Jacob, qui affirment leur soutien à l'action. Des lettres convoquant les internes et chefs de clinique à leur poste ont été envoyées aux grévistes par la direction. Bien des intéressés déclarent, avec le sourire, qu'ils les considéreront comme nulles et non avenues et qu'un blâme administratif les laisserait indifférents.

La période pascale aidant, le flux des malades s'est quelque peu ralenti, mais chacun admet qu'une prolongation du mouvement conduirait à l'épreuve de force. Un soin méticuleux est apporté à la prise en charge des urgences. Nul n'oublie que toute imprudence, tout accident porterait un tort irrémédiable au mouvement.

Est-ce une grève politique ? Le but recherché n'était-il pas avant tout le départ de M. Jack Ralite du ministère de la santé ? *« Non ! »*, répondent unanimement les grévistes. Précisément, pour qu'une telle interprétation, n'en soit pas donnée, disent-ils, *« nous n'avons commencé le mouvement qu'après les élections municipales »*. *« Nous rejetons totalement la notion selon laquelle un mouvement de protestation de cette nature n'a eu pour perspective que l'anticommunisme. L'enjeu est autrement vaste. »*

Menaces sur le clinicat, absence de débouchés hospitalo-universitaires, manque de postes d'agrégés... *« Nous ne nous contenterons pas*, soulignent-ils avec détermination, *de demi-mesures. Nous ne reprendrons le travail que lorsque nous aurons connaissance des textes officiels, et qu'une concertation réelle se sera engagée. »*

« A ces incertitudes, note de son côté le professeur Ramadier, *s'ajoute une certitude, tout aussi alarmante et qui porte sur la dégradation du système hospitalo-universitaire. L'enjeu de ce mouvement est fondamental. C'est celui de l'avenir des C.H.U., sur lequel règne un silence stupéfiant. Pourquoi cette précipitation dans le changement ? Où était l'urgence ? »*

CLAIRE BRISSET.

SPORTS

Tennis

AU TOURNOI DE MONTE-CARLO LES ADIEUX DE BJORN BORG

La pluie et le froid étaient au rendez-vous, lundi 28 mars, pour l'ouverture du tournoi de Monte-Carlo, première grande épreuve de la saison disputée sur terre battue. A l'exception des Américains Jimmy Connors et John McEnroe, les meilleurs joueurs du monde et notamment tous les spécialistes de la terre battue, sont présents : Ivan Lendl, Guillermo Villas, José Luis Clerc, José Higueras, Mats Wilander, Yannick Noah, etc... L'attraction du tournoi est pourtant un joueur qui ne figure plus au classement de l'Association des tennismen professionnels : un certain... Björn Borg qui disputera à Monte-Carlo le dernier tournoi officiel de sa carrière.

Pour ces adieux, Mme Marianna Borg, qui effectuait le tirage au sort, a eu la main lourde pour son mari en lui désignant l'Argentin José Luis Clerc (sixième au classement A.T.P.) comme adversaire au premier tour, match reporté à mercredi en raison des intempéries. Les journalistes sont accourus du monde entier.

Pour la première journée, deux matchs, en raison du mauvais temps, seulement ont pu être disputés, sur un court ouvert. L'Américain Mel Purcell a battu son jeune compatriote Jimmy Arias, (6-4, 6-1) tandis que le Péruvien Pablo Arraya éliminait l'Américain Mark Dickson (1-6, 6-2, 6-2).

RELIGION

● *L'ex-roi d'Italie, Umberto de Savoie*, a fait don du saint suaire de Turin au pape Jean-Paul II, dans le testament qu'il a établi avant de mourir à Genève, le 18 mars. La relique conservée à Turin appartenait à la maison de Savoie depuis 1457. Selon la tradition, cette pièce de lin de 4,30 mètres sur 1,10 mètre, servit à l'ensevelissement du Christ après sa crucifixion. Elle porte en négatif l'image d'un homme de type sémite de 1,80 mètre, barbu, les yeux clos, les cheveux longs, et portant apparemment des blessures similaires à celles du Christ. La manière dont l'image s'est imprimée sur l'étoffe reste mystérieuse. Certains y voient une intervention divine. D'autres estiment qu'il pourrait s'agir d'un phénomène chimique déclenché par les produits utilisés à l'époque pour embaumer les corps.

Apparu en France après les croisades, le suaire fut acquis en 1457 par la maison de Savoie, qui le conserva d'abord à Chambéry, puis à Turin, où une église fut spécialement construite pour l'abriter. Depuis trois siècles, elle n'a jamais quitté cette ville. Il n'est pas exclu que le saint suaire soit exposé à Rome pendant l'année sainte.

DÉFENSE

SELON LES DERNIERS ARBITRAGES

Les effectifs de l'armée de terre diminueraient de vingt mille hommes

A une quinzaine de jours de la présentation au conseil des ministres du projet de loi de programmation militaire 1984-1988, qui doit, notamment, fixer les missions, l'organisation et les dépenses d'équipement des armées françaises, les derniers arbitrages sur les effectifs, proposés, de l'armée de terre font état d'une diminution de l'ordre de vingt mille hommes durant la décennie en cours. Cette diminution des effectifs serait donc moindre que celle qui avait été tout d'abord envisagée (environ trente mille hommes) durant l'été dernier et qui aurait correspondu, dans ces conditions, à 10 % des effectifs de l'armée de terre.

Ce devrait être, en principe, le conseil des ministres du mercredi 13 avril qui aurait à examiner le projet de loi de programmation militaire ainsi que divers textes modifiant le code du service national et autorisant, en particulier, l'appel sous les drapeaux dès dix-huit ans.

« Selon l'enveloppe calculée, a souligné, lundi 28 mars, à Baden-Baden, le général de corps d'armée Bernard Philipponnat, qui commande les forces françaises en République fédérale d'Allemagne, *la réduction des effectifs pourrait se situer entre dix mille et quarante mille hommes. »* Il semble, en réalité, que cette déflation sera légèrement supérieure à vingt mille hommes, mais très inférieure, en tout état de cause, à vingt-cinq mille hommes.

Après s'être déclaré partisan de cette réduction générale des effectifs de l'ensemble de l'armée de terre qui est, a-t-il précisé, *« inévitable »*, le général Philipponnat a indiqué qu'il n'y aura pas de loi spéciale de dégagement autoritaire des cadres (officiers et sous-officiers) mais qu'il y aura, comme dans le secteur privé pour les préretraites par exemple, des mesures incitatives au départ. Déjà, le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le général d'armée René Imbot, avait donné cette assurance aux cadres dans son ordre du jour et, avant lui, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait, en décembre 1982, annoncé qu'il n'y aurait pas de loi de dégagement.

A propos des forces françaises outre-Rhin, qui forment le 2ᵉ corps d'armée, le général Philipponnat a indiqué qu'il était prématuré de dire dans quelle mesure elles seraient affectées par cette réduction des effectifs dans la mesure où cette diminution est conditionnée par des décisions concernant la modernisation de leurs équipements. *« Tout est possible, mais le pire n'est jamais sûr »*, a-t-il ajouté.

Le général Philipponnat a rappelé que M. François Mitterrand avait insisté, lors de son discours au Parlement de Bonn, le 20 janvier dernier, sur l'importance du rôle de ce 2ᵉ corps d'armée et son attachement à l'alliance atlantique. Cette importance sera soulignée encore par la visite que M. Karl Carstens, président de la République fédérale d'Allemagne, doit faire, le 30 mai prochain, à des unités blindées françaises stationnées outre-Rhin, au camp de Munsingen (Bade-Wurtemberg), sur l'invitation personnelle du ministre français de la défense.

A Munsingen, M. Carstens assistera à des exercices de blindés, d'artillerie et d'hélicoptères sur le modèle des manœuvres de démonstration présentées, à la mi-octobre 1982, à M. Mitterrand à Canjuers.

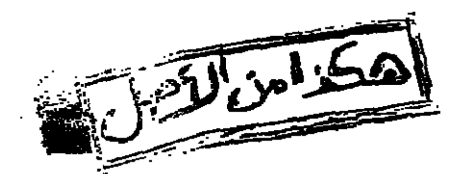
FAITS ET JUGEMENTS

Les ravisseurs de M. Maury-Laribière devront être rejugés

Les ravisseurs de M. Michel Maury-Laribière, Jacques Hyver et son amie, Dominique Wernert, devront être rejugés par la cour d'assises de la Gironde, car l'arrêt de la cour d'assises de la Charente, qui les avait condamnés respectivement à vingt ans et sept ans de réclusion criminelle le 14 octobre 1982 *(le Monde* du 16 octobre 1982), a été cassé le 23 mars par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Comme l'avaient soutenu Mᵉˢ Philippe et Claire Waquet à l'appui des pourvois, les questions sur la culpabilité des inculpés posées aux jurés par le président de la cour d'assises ne l'avaient pas été dans les formes requises par l'article 349 du code de procédure pénale. Selon ce texte, une question doit être posée sur chaque fait reproché. Or, en l'espèce, il était demandé aux jurés si chacun des deux accusés était coupable d'« *avoir, à Confolens (Charente) et à Saint-Orse (Dordogne), du 28 juin au 9 juillet 1980* (...), arrêté, détenu et séquestré Michel Maury-Laribière ».

● RECTIFICATIF. – Dans notre article titré « Madame mère et sa fille » *(le Monde* du 29 mars), le nom du dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris a été mal orthographié. *Il s'agit, bien sûr*, de Mᵉ Guy Danet qui remplacera, le 1ᵉʳ janvier 1984, Mᵉ Bernard de Bigault du Granrut.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

SCULPTURES A BEAUBOURG ET A BORDEAUX

Retour aux sources

Un mur sépare les expositions Barry Flanagan et Ulrich Rückriem au Centre Georges-Pompidou. On le comprend, car si sculpture il y a de part et d'autre de ce *mur, car si* l'Anglais et l'Allemand sont strictement contemporains – début du parcours dans les années 60, affirmation dans les années 70, consécration à Venise et à Kassel *autour de* 1980, – c'est plus que l'eau de la Manche ou de la mer du Nord qui coule entre les pierres de l'un et les galets, les lièvres et les cloches de l'autre.

Côté anglais, l'espace largement ouvert sur les péripéties et métamorphoses drôles des formes donnait, l'autre jour, l'« envie de danser » à *une jeune fille qui passait par là*, et qui ne savait peut-être pas que l'artiste a pas mal côtoyé le monde de la danse, celui de Carolyn Carlson notamment. Côté allemand, l'espace *découpé en petites chapelles* serait plutôt propice au recueillement et à la méditation. Dispersion, éclatement, légèreté, folie chez le premier ; concentration, austérité, poids, *hiératisme chez le second*... La sculpture prend en ces années des tournants nettement différenciés, fort intéressants.

Peut-être parce qu'elle est moins contaminée par la mode, moins tributaire du marché (on ne fait pas de coups fumants avec la sculpture, ne *serait-ce que parce que c'est trop* lourd à remuer), elle suit des cours plus paisibles, et peut même espérer aller jusqu'au bout de ses idées.

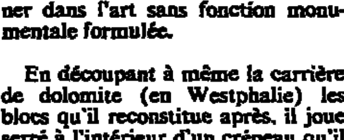
Commençons par Flanagan, qui est un *original* hypercultivé, touche-à-tout, très britannique par l'humour. Né en 1941 dans le nord du Pays de Galles, il a été censé étudier l'architecture à Birmingham, mais y a appris plutôt à modeler, *mouler* et tailler la pierre. Puis on le retrouve ici occupé à fourrer des beignets et là comme chauffeur, ou s'essayant à la dorure à Londres, ou au décor de théâtre ; passant par plusieurs écoles d'art, suivant les cours d'Antony Caro, ou faisant de la cuisine dans un *restaurant* avant de passer à la restauration d'œuvres d'art, de rencontrer des tas de gens, des poètes, entre autres, de découvrir Jarry et sa « science des solutions imaginaires ».

On n'en est qu'au milieu des années 60 et l'on pourrait continuer *ainsi cette biographie (détaillée* dans le catalogue) où l'on voit l'étonnante mobilité de l'homme, et ses multiples pôles d'intérêt : il dessine, bricole, coud des tissus, coule *le bronze, taille la pierre, cuit* des poteries, épluche le métal, malaxe la terre, bref, cultive les pratiques de base de la sculpture. La théorie : connais pas.

Les œuvres exposées, eh bien ! ce *sont des cordes, des colonnes et des* boudins de tissus rembourrés, des sacs, des toiles de jute pliées, des petits pots, des petites tasses modelées grossièrement où l'on voit encore le *tortillon* de terre en spirale, des petites pierres incisées, à peine retouchées semble-t-il, des cailloux échafaudés en forme de *personnages* (Ubu, ou quelque gueux de l'art brut), des marbres bien lisses qui reprennent, agrandis, des petits modelages aux formes phalliques, *polissonnes et colimaçonnes, et des* lièvres acrobates, sauteurs, hissés sur quelque trépied.

Ça ne fait pas très sérieux, direz-vous. Et *pourquoi donc ne pourrait*-on gravement envisager ces multiples manipulations pataphysiciennes du langage de la sculpture ? ces allées et venues d'archaïsmes en savoir *civilisé ? Sous la désinvolture*, Flanagan pose et repose sans cesse sur le métier l'ouvrage, et s'emploie à la recherche de solutions d'équilibre, de creux et de masse, comme tout sculpteur qui se respecte, avec une œuvre assurément beaucoup plus proche de Miro que de Moore. Pour*quoi pas* ? De digression *en digression*, tout cela prend une tournure capricieuse et paraît déraper plus que la normale, en développements incongrus, au fil de rencontres et de *découvertes personnelles*. Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'enjeu est d'importance : entre la figure et la fable, le culte et la culture, le symbolisme et le décoratif, le sacré et le profane, l'histoire et la préhistoire, l'artiste et l'artisan.

« J'ai toujours voulu faire de la sculpture ; trouver matériaux et techniques au même endroit, quelle merveille ! » C'est Flanagan qui dit cela, après avoir travaillé à Pietrasanta (Carrare), le premier grand atelier de sculpture à ciel ouvert. On l'attendrait plutôt de Rückriem, le *tailleur de pierre. Né en* 1938, à Düsseldorf, il vit à Hambourg, où il enseigne la sculpture à l'Académie des beaux arts. C'est un artisan dont le chemin passe par les chantiers de *cathédrales où il est restaurateur*, et la sculpture funéraire, avant de donner dans l'art sans fonction monumentale formulée.



En découpant à même la carrière de dolomite (en Westphalie) les blocs qu'il reconstitue après, il joue *serré* à l'intérieur d'un créneau qu'il s'est fixé à partir d'une logique qui vient de l'art minimal, mais *« après avoir avalé et digéré les comprimés André* (1), *Judd, Serra »*. Ce qu'on *veut bien croire, car si le sculpteur* refuse toute interprétation « extra-formelle » de son travail, et ne parle que de matériaux, de rapports de grandeur et de masse, de surfaces et de couleurs, ou d'espaces d'exposition et de processus de travail, il reste que son œuvre évoque, et cela de plus en plus, une suite de monu*ments aux souvenirs (comme celui* dédié à Heinrich Heine mis en place à Bonn en 1982), d'ex-voto, de stèles, et le symbole répété, à travers le minéral, du retour à l'unité première. Dans chaque œuvre tout est compréhensible et montré *clairement* : la coupe, la découpe, le processus d'extraction des blocs, les points où le marteau piqueur a entamé la masse, et l'on perçoit simultanément *la force élémentaire du* bloc initial et les traces de lutte pour imposer au matériau une forme. Finalement, on est peut-être moins loin qu'on pourrait le penser d'un Flana*gan avec ces passages de la nature à* l'art, et *vice versa*.

Entre la forme et l'informe

Episodiquement, histoire de se refaire une santé, la sculpture, comme *la peinture d'ailleurs, opère* sa petite remontée aux sources. Depuis Michel-Ange, et le *non finito*, l'une des sources, c'est, bien sûr, la carrière de pierre, le rocher, auquel, qu'on *le veuille* ou non, *la sculpture* est et reste enchaînée quand le vent et le vide ne l'arraisonnent pas (Rückriem), mais c'est aussi le modelage, la terre (Flanagan, entre autres), et *le bois : là il faut* parler de Baselitz dont le C.A.P.C. de Bordeaux présente les dernières sculptures directement extraites de troncs de tilleuls.

Baselitz, peintre de figures inversées, dans une formulation expressionniste forte, *procède* en sculpture de la même manière directe, violente, qu'en peinture, ou en gravure : l'acte est sauvage, l'attaque sans fioritures. Il équarrit à la hache, au couteau, *il taille, il entaille, laisse* partout la marque des coups qui viennent se mêler aux aspérités naturelles du bois et finit par sortir du fût des figures debout, immenses, et *des têtes qui font penser par les marques* à ce fouillis de traits concentrés circulaires d'où *Giacometti* cherchait à extraire des visages.

Là encore, on est dans une marge étroite entre la forme et l'informe, l'ébauche et le fini, où l'artiste se mesure à la dureté du matériau, où l'on perçoit cette lutte acharnée *pour arracher à la force initiale* l'image de l'humain. Dont la présence est plutôt hallucinante. C'est l'œuvre d'un de ces primitifs d'un vingtième siècle finissant, qui *chercherait à échapper au trop de* connaissances et à « l'asphyxiante culture » qui gommerait l'histoire pour tout recommencer dans un nouveau rapport de l'homme à la nature. *On en est là*, au-delà de tous les débats théoriques.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Des œuvres récentes de Carl André, fidèle à lui-même, sont actuellement exposées chez Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, 75003 Paris.

★ B. Flanagan, U. Rückriem, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 9 mai.

★ Baselitz, C.A.P.C. de Bordeaux, jusqu'au 23 avril.

Le pavillon des compressions

L'exposition César, présentée au Pavillon des arts, est peut-être l'*occasion* d'une *écrasante* réflexion sur l'architecture. Le *Pavillon* des arts, qui a vocation, si l'on a mauvais esprit, d'accueillir des visiteurs qui allaient *fort bien au musée du Petit Palais* et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ou, si l'on est bon *enfant, de donner à ces institu*tions un débouché supplémentaire au centre de Paris, le Pavil*lon des arts est en effet la* terminaison Est du nouveau bâtiment inauguré par la capitale au *chevet du Forum des Halles*.

Cette construction de verre et d'acier, mais qui n'a pas la propreté finie du verre si caractéristi*que de l'architecture* nord-américaine, ni la grâce vigoureuse de l'acier, donne une *durable impression de fragilité et* d'hétéroclite, les formes s'y entrechoquant dans un bruit de clochettes enfantines, c'est-à-dire infantiles. L'inélégance recherchée pourrait être un principe d'action – encore Willerval, l'architecte, a-t-il ailleurs su établir son œuvre sur d'autres critères – si la construction ne donnait *en outre l'impression d'avoir été* bâclée, et si cette impression n'était confortée par des détails *grossièrement finis, mal ajustés*, sans même l'efficacité herméthique d'une boîte de conserve. Il *fait voir le jointoiement du revê*tement, l'incertitude du dessin des rambardes...

Si le *temps fait ici normale*ment son affaire, César, qui, pour l'heure, s'y trouve emprisonné, pourrait revenir à ses bonnes vieilles presses et réduire cet ensemble à ce *qu'il devrait* être, un gros cube de métal et de verre compressés, érigé au centre des Halles à *la mémoire des urba*nistes parisiens de l'après-guerre. Car César fait au moins *preuve de solidité au Pavillon des* arts. Si la rétrospective actuellement présentée ne montre que *des œuvres anciennes connues* et reconnues, vues et revues, abondamment publiées, sans *rien de frais ni de récent, elle éta*blit en tout cas la cohérence du sculpteur, dresseur précis de ma*tériaux sous l'apparence hétéro*clite, elle aussi, de sa démarche.

Les soudures sont propres, les vides, *les interstices voulus*, les coulures sévèrement définies, les volumes sagement posés, les échelles perceptibles. Le monumental pouce de bronze est assurément celui tendu par le dessinateur-apprenti pour saisir les dimensions de l'univers. Mais ce pouce-là ne saurait être le symbole des Halles, sauf à considérer le dessinateur en question comme l'apprenti-sorcier.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

★ Pavillon des arts, jusqu'au 7 avril.

THÉATRE

« SI GUITRY M'ÉTAIT CHANTÉ » A LA COMÉDIE DE PARIS

Poésies du dimanche

*A ses moments perdus Sacha Gui*try écrivait des bouts rimés, des chansonnettes drôles de café-concert, des *couplets* d'opérette. Et là, comme ailleurs, il était très doué et très libre, il métamorphosait la servitude des rimes en des jeux de mots comiques qui prenaient des airs de « sémantique amusante », et ce côté poésie du dimanche, ces rimes-gags, ensoleillaient le propos même de la chanson.

Une petite fine équipe de comédiens-chanteurs ont eu la bonne *idée de réunir quelques-unes* de ces chansons de Guitry ; il y a une mise en scène style « pommes bonne femme » et un fil conducteur charmant comme de la grosse laine rouge framboise à tricoter au crochet. On ne peut pas dire que cela se maintient sur les cimes métaphysiques d'un bout à l'autre, mais c'est frais et distrayant, et c'est très bien chanté par Joëlle Vautier, Yves Pignot, *Pierre Reggiani* et Jean-Luc Tardieu, qui a piloté ce petit monde.

MICHEL COURNOT.

Comédie de Paris, 18 h. 30.

CINÉMA

LA FÊTE DE TRAPPES

Des origines aux « Misérables »

A l'Espace Saint-Exupéry de Trappes, dans les yvelines, à l'occasion d'une « fête du cinéma » qui s'est étendue du 14 février au 27 mars, Daniel Charpentier présentait une remarquable exposition.

Dans un espace réduit mais utilisé au maximum de ses possibilités, une série de salles en enfilade nous conduisait des origines de la lan*terne magique au cinéma* d'aujourd'hui. Des panneaux illustrés, accompagnés de textes très lisibles, permettaient de suivre le cours d'une aventure où la France, à partir de l'invention du cinéma en 1895, tient le premier rang. Jusqu'à la première guerre mondiale, son industrie cinématographique occupe le terrain sur les cinq continents.

La guerre de 1914-1918 sonne le glas de cette hégémonie, née d'une réelle suprématie technique. L'exposition devient alors un voyage dans le cinéma français des années 20 aux années 70, avec photos, affiches, où le meilleur de notre industrie est représenté. Les grandes salles de ci*néma d'antan évoquent* l'atmosphère d'une étrange fête où, avant l'avènement de la télévision, dans un décor somptueux, le plus large public, jeunes et vieux, venait respirer l'air du large. L'historien Jean Mitry a écrit plusieurs textes de liaison, cependant que, dans le hall du rez-de-chaussée, un vrai tournage est reconstitué, avec un rail de travelling, et tout autour les décors et costumes des *Misérables* de Robert Hossein, prêtés par la S.F.P., productrice du film.

Daniel Charpentier possède bien d'autres documents qu'il n'a pu utiliser par manque de place. On souhaite que l'exposition de Trappes ait une suite dans d'autres villes de France, sinon à Beaubourg.

LOUIS MARCORELLES.

Bilan du film ethnographique 1983

Succédant immédiatement au *Festival* des films ethnographiques et sociologiques du Centre Georges-Pompidou (12 au 20 mars), le pre*mier Bilan du film ethnographique*, organisé au palais de Chaillot, dans la salle de projection cinématographique du Musée de l'homme, du 21 au 23 mars, se définit un peu comme le prix Renaudot du genre par rapport au prix Gongourt que représenterait la manifestation de Beaubourg. *Seuls les films* ethnographiques sont en concours, la sélection est constituée pour une *part d'œuvres non retenues dans* la première compétition. Le prix Nanook était attribué pour la première *fois. Davantage spécialisé, suivi* attentivement par les étudiants des divers séminaires de Jean Rouch et *accompagné de discussions souvent* passionnées sur la technique, mais aussi sur la morale de la démarche ethnographique du cinéma, *le Bilan* a couronné pour 1983 un film marocain d'Abdou Achouba, *Sadati Alssawa* ou *Confessions des possédés*. Le cinéaste, grand admirateur de Glauber Rocha, dont il fut l'ami, a filmé un rituel de transes des confréries Aïssawa et Ahmadsha, fondées au neuvième siècle.

Un prix de la première œuvre a également été décerné au court métrage voltaïque *l'Ecuelle*, d'Idrissa Ouedraogo, qui décrit la fabrication d'une écuelle à partir d'un arbre. Ces deux films, au gré de Jean Rouch, *principal responsable* de ce Bilan, on le mérite d'accorder la priorité au visuel et au sonore, et de se passer de tout commentaire. – L.M.

MUSIQUE

CRÉATIONS A L'ITINÉRAIRE

Les mélodies de Claude Vivier

A l'entracte des concerts de musique contemporaine, alors que les mauvaises langues vont bon train sur ce qui vient d'être entendu, que les *compositeurs traquent les organisa*teurs de festivals et que les projets se chuchotent, on entendait inopinément, depuis quelques mois, un éclat de rire d'une stridence inquiétante, comme un *défi* au lieu et à ses convenances. Claude Vivier a tragiquement disparu il y a trois se*maines* ; le rire s'est tu, les œuvres restent, la plupart encore à découvrir en France.

Alain Féron consacrera *quatre* heures d'émission sur France-Culture le 13 avril (1) à la mémoire de ce compositeur canadien (né à Montréal en 1948) dont on avait entendu une œuvre *récente, Bouchara*, le 14 février par l'ensemble 2e2m, et dont l'Itinéraire créait, le 24 mars, *Trois airs pour un opéra imaginaire*. D'une texture plus riche que la précédente, cette dernière partition *révèle* la préoccupation d'une écriture assez ostensiblement mélodique, encore que les techniques vocales y soient plus diversifiées que dans le *bel canto*.

Composés sur des paroles imaginaires, ces airs sont, en fait, de longues vocalises colorées par le libre jeu des voyelles et des consonnes et dont l'évolution, intimement liée à la forme particulière de chaque morceau, est celle d'une mélopée sensuelle sans solution de continuité. Dépourvus de contrastes saillants, les trois airs suivent chacun à leur manière le principe d'une homophonie globale à l'intérieur de laquelle le contrepoint instumental produit une sorte de brume doucement sonore, dans une « *tonalité élargie* » où perce l'influence, peut-être, de Stockhausen.

Les autres œuvres du programme n'offraient pas le même intérêt. Dans *Reels pour piano seul*, Michel Finissy concentre l'écriture dans le médium aigu de l'instrument ; la main droite y picore avec avidité de petits groupes de notes entre lesquels la main gauche vient se glisser. Le résultat est aussi joli qu'inoffensif.

Trois... partout, pour voix de femme, ondes Martenot, piano et bande *magnétique*, de Didier Denis, qui conte les aventures imaginaires d'un lion et de deux tigresses dans une atmosphère d'abord *raréfiée* qui finit au milieu des soupirs et des râles de la volupté, suscite la même conclusion ; toutefois, l'air qu'on y respire a le mérite de la fraîcheur et de la (fausse ?) naïveté.

On aimerait en dire autant de *Nocturne I* de Reinhard Febel, mais *cette alternance entre le fracas des* tam-tams, les pseudos-citations néo-classiques des instruments et d'interminables suspensions, distille un ennui pernicieux qui rendrait méchant l'auditeur le mieux disposé.

GÉRARD CONDÉ.

(1) A 13 h 30, 17 h 30 et 20 h.

SPECTACLES



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'AUTRE DON JUAN - Ranelagh (288-64-44), 20 h.
FRANKIE ET JOHNNY - La Bastille (357-42-14) 21 h.
LA PUNAISE (en brésilien) - Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30.
L'ANTICHAMBRE - Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30.
ATTENDONS LA FANFAN - Le Fanal (233-91-17), 20 h.
VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR - Odéon (325-70-32), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la colonie.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 18 h 30 : *Palerme ou Jérusalem*; Théâtre Gémier 20 h 30 : l'Ordinaire.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Partage.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle, M. Béjart, « l'Histoire du soldat » (Stravinski).
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Groupe de recherches de l'Opéra de Paris : 20 h 45 : le Maître et Marguerite.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h : la Dédicace.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I., 20 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente ; II., 21 h, : Kléber et Marie-Louise. – Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. – *Épée de bois (808-39-74)*, 20 h 30 : la Mort travestie.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont ze show.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : *Premier avertissement.* La Plus Forte.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : Monsieur Milord.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), *20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.*
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté, 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon *bel amour.*
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le Café du soleil.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), *20 h 30 : Azats.*
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : les Chants de Maldoror.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Hôtel Babel ; 22 h : le Faucon mal fait.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; à 20 h 30 : la Mouette.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 h : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard : 22 h 30 : Archéologie. II. *18 h 30* : Yes peut-être : 20 h 30 : la Noce : 22 h 15 : Troubadours de Pendule. Petite salle 18 h 30 : Om-Sond.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : *l'Education de Rita.*
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h, : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens : 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on *fait où on nous dit de faire.*
THEATRE DU LYS (327-88-61), 22 h 30 : Intimité.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) I., 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II., 20 h 30 ; Théâtre Na Zabradli Ladislav Fialka.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h 30 : les Femmes d'un homme.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.
THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : Cie K. Saporta, L. Leong.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Magill (Bach, Chopin, Absil...).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble de l'itinéraire, dir. : Y. Prin (Messiaen, Kessler, Mache...).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, *dir.* : A. Janigro (Krommer, Mozart, Schubert).
BASILIQUE SAINTE-CLOTILDE, 20 h : Chorales de chambre de La Haye et Rotterdam, Chorale Bach de La Haye, Orchestre symphonique d'Utrecht, dir. : G. Akkerhuis (Bach).
CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. *J.-F. Gonzales* (Vivaldi).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : P. Frankl (Mozart, Brahms, Chopin...).

MERCREDI



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 29 mars

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Si jeunesse savait, de A. Cerf ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Les carnets du major Thompson ; 21 h, L'esclave aux mains d'or, de R. Mamoulian.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) : *Paramount-Maillot, 17e (728-24-24)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

LES FILMS NOUVEAUX

BANZAI, film français de Claude Zidi. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-*04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DARK CRYSTAL, film américain de Jim Henson et Frank Oz, v.o. : Movies, *1er (260-43-99) ; Paramount-*Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03) ; Paramount-*Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GANDHI. Film britannique de Richard Attenborough. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-*Gambetta, 20e (636-10-96).*
L'HOMME DANS L'OMBRE. Film américain de Jack Fisk, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA ULTIMA CENA. Film cubain de Tomas Guttierrez-Alea. V.o. : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47)
PAULINE A LA PLAGE. Film français d'Éric Rohmer. Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Pagode, *7e (705-12-15) ; Marignan,* 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; P.L.M.Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
PROSTITUTE (**). Film britannique de Tony Garnett. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée-de-Bois, 6e (337-57-47) ; Saint-André-des-arts, 6e *(326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e* (326-58-00) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES SACRIFIÉS. Film français de Okacha Touita. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e *(225-18-45) ; Olympic, 14e* (542-67-42) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? Film américain de Ken Finkleman. V.o. : Ciné-Beaubourg 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARCHIPEL DES AMOURS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; *Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).*
L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Grand-Pavois, *15e (554-46-85)* ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA BARQUE *EST PLEINE* (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE BATTANT (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) *: Cluny-*Écoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
BLADE RUNNER (A.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. (Chi.), v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A., v. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) : Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'EMPRISE (A., v.o.) (*) *: Paramount -* Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : *Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC* Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Pagode, 7e (705-12-15) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : *Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)* ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards (246-66-44).
HORREUR DANS LA VILLE (A) (*) v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
HYSTERICAL (A) (v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (271-52-36) ; Cluny-École, 5e* (354-20-12) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 15e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Rialto, *18e (607-87-61).*
LES ILES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'IMPOSTEUR (It., v.o.) ; Saint Germain Village, 5e (633-63-20).
JACOB LE MENTEUR (*All. RDA*, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e *(343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-*60-74) : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, *15e (575-*79-79) ; Clichy-Pathé, 16e (522-46-01).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA MORT AUX ENCHÈRES (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : Ciné-Beaubourg, 3e *(271-52-36)* ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (720-76-23)* : UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : *St-André des Arts, 6e (326-48-18).*
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-57-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PETITE BANDE *(Fr.) : UGC Opéra*, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
RAMBO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (350-19-08) ; Normandie, 8e *(359-41-18)* ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE RUFFIAN (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e *(233-67-06)* ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Ambassade, 8e (359-19-08) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Lumière, 9e (246-49-07) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Fauvette, 13e (331-60-74)* ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SANS SOLEIL (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-*Halles*, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, *2e (233-56-70)* ; *Bretagne, 6e* (222-57-97) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Gaumont-*Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : *Berlitz, 2e (742-60-33).*
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e *(742-97-52) : Impérial-Pathé, 2e* (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, *14e (320-12-06)* ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
UNE GIFLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e *(544-28-80).*
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) : Marignan, 8e (359-92-82) · v.f. : Français, 3e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LES YEUX DU MAL (A., v.o.), (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
YOL *(Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e* (326-58-00) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er *(508-94-14), 18 h.*
LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 45.
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) 18 h 05.
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10
LA FÉLINE (A., v.o) (*) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.
HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT *(A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e* (633-97-77), 12 heures et 24 heures.
L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 24 heures.
MÉDÉE (It., v.o.) Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), 21 h 45.
LE MÉPRIS (Fr.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 h et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.
PETITES GUERRES *(Lib. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)*, 18 h.
PLAY-TIME (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56) mar. 22 h.
PROVIDENCE (Angl., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56) t.l.j., 20 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX (Fr.) Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), 19 h 45.
REDS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 21 heures.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.), Olympic, *14e (542-67-42), 18 h.*
SUBWAY RIDERS (A., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 – 0 h 25.
WOMEN (A., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) 18 h.

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) · Sherlock Junior.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (870-80-50) : l'Invraisemblable Vérité.
MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Viva Zapata ; 18 h : la Comtesse de Hongkong ; 20 h 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).
FILMS D'AMOUR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Marquise d'O.
HOMMAGE A ARLETTY, CARNÉ, PRÉVERT : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir ; les *Enfants du paradis ; Le jour se lève.*
DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) : t.l.j., 18 h 30 : Alfredo, Alfredo : t.l.j., 20 h 30 : John and Mary ; t.l.j., 22 h 20 : le Récidiviste.
I. BERGMAN *(v.o.) : Calypso, 17e* (380-30-11), 16 h 15 : la Source ; 18 h 15 : l'Œuf du serpent : 20 h 15 : Une passion ; 22 h 15 : De la vie des marionnettes.

MERCREDI





COMMUNICATION

LE GOUVERNEMENT FACE A L'OPINION

M. Max Gallo : un médiateur pour les médias

M. Max Gallo, nouveau secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement, prend ses fonctions au moment même où M. Pierre Mauroy et son cabinet vont avoir les plus grandes difficultés à faire comprendre à l'opinion les mesures de rigueur, impopulaires, adoptées le 25 mars.

Le romancier, récemment invité d'« Apostrophes », risque de devenir sous peu l'une des têtes les plus connues du petit écran. Pourra-t-il, en respectant la liberté des médias — la presse écrite comme l'audiovisuel — mieux « faire passer le message » ?

« Je suis, nous sommes tout à fait hostiles à la notion de propagande. Et il est hors de question de recréer subrepticement un quelconque ministère de l'information, de reprendre en main la télévision. »

Le paysage a changé. A côté d'une presse réputée libre, fonctionne aujourd'hui une télévision indépendante du pouvoir politique. Par la volonté des socialistes, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle veille sur cette indépendance. Plus question de dicter aux journalistes des chaînes, leurs « papiers ». *« Il faut explorer dans une voie non autoritaire »*, assure le nouveau secrétaire d'État. La méthode douce.

Pas si simple. Les électeurs, à gauche, pensent souvent que *« la télé est toujours la même »*. Les journalistes de télévision, qui ont accédé à leur vieille revendication d'autonomie, sont attentifs à tout ce qui peut ressembler à une pression. Quant à la presse, dans son ensemble, elle ne se montre guère favorable au gouvernement, que certains journaux combattent avec ardeur *jour après jour*.

Pas si simple. La gauche répugne, par tradition, par conviction, par attachement à l'action militante, à s'approprier les techniques modernes de la communication. Même si le slogan de la « force tranquille » a donné, semble-t-il, de bons résultats. *« Il y a peut-être en effet un retard de la gauche, dans son ensemble, à penser le problème de la communication. Elle a été victime de l'idée toute simple que le « vrai » et le « juste » n'ont pas besoin d'être promus. Une sorte de naïveté philosophique »*. La campagne des élections municipales, par exemple. *« Le thème de la peur a transcendé les réalités. En période de crise économique, les comportements instinctifs jouent un rôle important dans les choix politiques. Nous avons répondu par un discours rationnel, pédagogique, explicatif, à l'opposé des simplifications »*. Une erreur ? *« On ne se lancera pas en sens contraire*, affirme M. Max Gallo. *Même si cela peut être efficace à court terme, cela serait suicidaire pour l'avenir. »*

Autre difficulté : donner de l'action gouvernementale une image cohérente, éviter l'effet que produisent sur l'opinion les déclarations d'un ministre contredites peu après, les mesures annoncées puis rapportées, bref, ce qu'on a pu appeler une certaine « cacophonie » gouvernementale. L'art de « gouverner autrement » cher à M. Mauroy, n'explique ou n'excuse pas tout. *« Il fallait faire l'apprentissage de la pratique du pouvoir. C'est fait. Celui de la communication du pouvoir est encore à découvrir, à maîtriser. D'autre part, le parti socialiste, habitué au débat démocratique, a légué au gouvernement certaines méthodes de discussion. Mais, l'action gouvernementale exige, après le débat discret entre ministres concernés, une unicité de discours qui est un élément important de la mise en œuvre de la décision et de sa compréhension par l'opinion. »*

Un risque de banalisation

Le plus important, aux yeux de M. Gallo, est que le gouvernement a *« eu du mal à mettre en valeur ses actions en fonction de l'importance qu'il leur donnait »*. Dans cette affaire, ce sont les médias qui, en qualité d'intermédiaires entre la source de l'information et le public, vont donner à ces actions une hiérarchie. Ce n'est pas toujours celle souhaitée par le gouvernement. Ainsi, ces jours derniers, les restrictions aux voyages à l'étranger ont-elles fait les gros titres de la presse nationale, dans le cortège des mesures qui viennent d'être décidées. *« Les médiateurs sont des filtres. Ils diffusent l'information en fonction de leur propre densité ou indice de réfraction. Une partie de la presse est devenue pamphlétaire, elle courra sur son aire. Avec certains, on peut ouvrir un dialogue. »*

Le rôle du porte-parole se précise. En dehors du traditionnel compte rendu du conseil des ministres, il devra intervenir plus fréquemment auprès des journalistes, fournir des communiqués, donner des éclairages, répondre aux questions. Ainsi M. Max Gallo se propose-t-il de faire, à partir de la mi-avril, un *« point fixe »* avec des journalistes accrédités (désignés par les rédactions de la presse écrite et de l'audiovisuel), trois à quatre fois par semaine (1). Il s'agit d'*« essayer de donner de l'information, en la concentrant en un point »*. Un triple objectif, donc : développer les relations avec les médias, fournir davantage d'explications, éviter les dissonances par une focalisation. Avec la recherche d'une communication plus « chaude », plus directe, plus proche des préoccupations de l'opinion.

Cela veut-il dire que les ministres et leurs administrations respectives vont recevoir des consignes de silence ? *« Il y a d'autres voix dans le gouvernement et nous vivons dans une société ouverte. Il n'est pas souhaitable d'établir des restrictions. Toutefois, lorsque trop de ministres parlent, en particulier à la télévision, il y a un risque de banalisation. Alors qu'il y a une symbolique de l'information du gouvernement, à la mesure de ses responsabilités. C'est pourquoi il faut redéfinir une politique de communication. Nous le ferons en marchant. »*

YVES AGNÈS.

(1) Ces rendez-vous auront lieu à l'hôtel Marigny, près du palais de l'Elysée.

A partir du 4 avril

De nouveaux programmes sur France-Musique

France-Musique bouge à partir du 4 avril. Les petits matins changent, les magazines se multiplient, les nuits ne seront plus de la même couleur et l'on annonce des week-ends nouveaux, où l'on entendra notamment des anciens comme Pierre Bouteiller et Jean-Michel Damian.

La modification en douceur des programmes de France-Musique intervient donc trois semaines après la nomination des six « producteurs-coordonnateurs », qui se partagent désormais l'harmonisation des dix-neuf heures quotidiennes d'émission. Les responsabilités ont été démultipliées : Jean-Pierre Derrien contrôle les matinées, Gilles Cantagrel les après-midi. Quant à Monique Veaute et Didier Alluard — seuls noms nouveaux, familiers aux fidèles du programme musical de France-Culture, — ils assurent en tandem l'animation des soirées. Les magazines ont été confiés à Olivier Bernager. Enfin Martine Kaufman a la charge des opérations décentralisées et journées exceptionnelles.

Ce qui donnera concrètement, entre 7 heures et 9 heures du matin, la diffusion d'un concert, avec en guise d'entracte — de 7 h 45 à 8 h 08, — un magazine d'informations culturelles comprenant une revue de presse et un billet d'humeur assuré par un journaliste de la presse écrite. *Le matin des musiciens* ne bouge pas, alternant avec *Musiciens d'aujourd'hui* ou la diffusion, certains jours, de trois heures de programmation musicale ininterrompue.

Le rendez-vous du jazz (à 12 h 30) se maintient aussi, précédé ou suivi de séquences d'une demi-heure consacrées tantôt aux jeunes solistes, tantôt à l'actualité lyrique ou encore à la musique légère, à l'opérette, à la guitare, etc.

La surprise viendra peut-être du nouveau magazine : sous le titre *L'imprévu*, de 19 h 30 à 20 h 30, il devrait devenir un *« lieu de confrontation des musiques traditionnelles et occidentales »*. Olivier Bernager entend recevoir de nombreux interprètes (en direct du studio 119 de la maison de Radio-France) et promet un bloc-notes de l'actualité musicale et culturelle, des reportages, des dossiers...

On s'est gardé, avec raison, de changer d'horaire le concert du soir, le rendez-vous de 20 h 30, en direct ou non, étant l'apanage de la chaîne. C'est donc de 22 h 30 à 1 heure du matin qu'Alluard et Veaute promettent dorénavant de *« traquer la musicalité »*, prenant prétexte d'un son, d'une voix, d'un texte, d'un lieu et s'accrochant à des « thèmes ». Ainsi du 4 au 8 avril — en direct des Rencontres musicales d'Arc-et-Senans partent-ils à la recherche de Claude-Nicolas Ledoux, l'architecte utopiste des Salines royales. Ils proposent ensuite une radiographie de Berlin, une galerie de portraits, un voyage en Italie...

Il faut signaler l'arrivée sur la chaîne (le samedi de 18 heures à 19 heures) de Pierre Shaeffer, ou plutôt le retour, là encore, de celui qui animait le service de recherche de l'ex-O.R.T.F.. Le compositeur évoquera les souvenirs de ce qu'était « le Club d'essai », il annonce pour la rentrée de septembre une série sur « musique et psychanalyse ».

Au rayon des journées exceptionnelles, on trouvera Chopin le 23 avril, Brahms le 7 mai, Richard Strauss le 8 juin. Côté décentralisation — hormis les « provinciales », journées assurées un samedi sur six avec la collaboration des stations locales de Radio-France — il sera donc question de la Franche-Comté dans l'immédiat, de Bordeaux en mai puis de Marseille cet été. — M.L.B.

Lu

« LE FLEAU DU BIEN », de Philippe Bénéton

Les pavés de l'enfer

Le titre est accrocheur. Le sous-titre est trompeur. M. Philippe Bénéton n'a pas vraiment écrit comme il le dit un « essai sur les politiques sociales occidentales ». Son livre est une réflexion sur les dérives de la protection sociale aux Etats-Unis et en France. Plus encore, l'auteur est parti du classique « l'enfer est pavé de bonnes intentions » pour prouver que les Etats en voulant faire le bien de leurs sujets, souvent malgré eux, conduisent une politique qui, finalement, se retourne contre leur intérêt.

C'est un thème à la mode. Avec la montée des « prélèvements obligatoires », le temps donné maintenant à nombre d'intellectuels de l'opposition, qui étaient jadis en charge de cabinet ou de haute administration, les écrits défilent pour fouailler l'Etat hégémonique et les tentations du mythe égalitaire. M. Bénéton va plus loin. Professeur à l'université de Rennes, il se sert d'un appareil beaucoup plus solide, de références nombreuses, pour prouver ce qu'il avait en tête, dès le départ, c'est-à-dire la vertu du marché face à la redistribution. Fidèle à l'école néo-libérale, inspiré par Hayek beaucoup plus que par Galbraith qu'il secoue comme un prunier, il a la foi du croisé pour s'opposer au socialisme.

L'auteur s'est donné beaucoup de mal, et même si l'on ne partage pas ses postulats, il est passionnant de suivre le cheminement d'une pensée qui va chercher dans tous les coins de la matière statistique ou doctrinale de quoi nourrir son feu intérieur.

Il est dommage seulement qu'il en fasse un peu trop. A la fin de son livre, il s'emporte contre le détournement de sens des mots. S'est-il bien regardé ? Pourquoi faire une fixation sur ce qu'il appelle le « mythe animiste » ? *« Objets inanimés avez-vous donc une âme ? »* voilà l'interrogation du poète qui traduirait le mieux ce qu'est l'animisme. Or M. Bénéton, élargit le sens abusivement. Sans doute l'histoire *« est largement tissée de conséquences non intentionnelles des actions humaines »*, mais de là à considérer implicitement que la « main invisible » d'Alan Smith mène le monde, il y a un abîme.

L'homme est le maître de l'histoire. Sans doute est-il plus commode d'y voir le tissu de forces qui obéissent à leur propre logique, parce qu'on peut prêcher ainsi la résignation ou la révolution suivant l'idéologie adoptée. Mais quelle démission ! On ne peut s'empêcher de lire une invitation au fatalisme dans l'ouvrage de M. Bénéton. Les audaces ont des effets pervers, les clercs se servent de mots pipés ! Où est le ressort, où est l'élan qui aidera l'homme à mieux vivre ? Nous restons sur notre faim, entourés de débris.

PIERRE DROUIN

★ Philippe Bénéton, *le Fléau du bien*, Éditions Robert Lafont, 320 pages, 85 F.

Mardi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Musique : le Retour d'Ulysse.
Opéra de Monteverdi par l'Ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zurich, sous la direction de N. Harnoncourt, mise en scène, décors et réal. J.-P. Ponnelle. Avec W. Hollweg, T. Schmidt, F. Araiza...
Cet opéra retrace l'histoire de la fidèle Pénélope, dans une mise en scène soignée. Pour des raisons techniques de synchronisation, l'émission sera diffusée sur France-Musique avec un quart d'heure de décalage.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Film : Rollerball.
Film américain de N. Jewison (1975), avec J. Caan, J. Houseman, M. Adams, J. Beck, M. Gun.
En 2018, toute la Terre profite d'une civilisation de bien-être, et un jeu sportif très brutal connaît la faveur des foules. Un champion de ce jeu est devenu trop populaire ; les autorités veulent l'éliminer. Vision inquiétante d'une société future. Le réalisateur a surtout cherché l'efficacité spectaculaire de scènes d'une violence excessive dans les matches de Rollerball.

22 h 45 Mœurs en direct : Une victime en colère.
Réal. M. Fresnel et P. Benquet.
Le problème de la délinquance juvénile : le poids des idées reçues et des a priori. *Un sujet brûlant, actuel.*

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Mamito.
Film français de C. Lara (1979), avec L. Saintol, G. Germain, R. Tannous, F. Charles, I. Simon, O. Laurent.
A la Guadeloupe, une vieille Antillaise, retraitée des postes, se retrouve chargée de famille à la mort de son fils. Elle cherche du travail et rencontre un chômeur militant pour l'autonomie du pays. Un problème politique abordé discrètement. Cette chronique est, surtout, un hommage au courage des femmes, avec de l'émotion et de bons sentiments auxquels on ne reste pas insensible.

22 h Journal.

22 h 20 Espace francophone.
Cinéma de l'Afrique noire francophone, réal. J.-M. Carzou.
Tous les deux ans, le Festival de Ouadagougou, en Haute-Volta, permet de voir toute la production cinématographiqueafricaine : quelques soixante films, dont l'émission tente de dresser un tableau d'ensemble. Dommage qu'il manque les séquences des meilleurs films comme « Finye », de Souleymane Cisse : « Naitou » ou « Money Power » !

22 h 58 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h Prélude à la nuit.
« Conte fantastique », d'A. Caplet, pièce pour harpe et quatuor à cordes par l'orchestre Pupitre 14, sous la direction d'Edouard Rosenfeld.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : le surréalisme est-il toujours vivant ? avec R. Passeron et S. Fauchereau

22 h 30, Nuits magnétiques : La « belle » (les évasions).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 45, Concert (en liaison avec TF 1) : « le Retour d'Ulysse », de Monteverdi, par l'Ensemble Monteverdi de l'Opéra de Zurich, dir. N. Harnoncourt, avec W. Hollweg, T. Schmidt, F. Araiza, W. Gröschel, K. Brettschneider, S. Estes...

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : 23 h 5, Jazz-Club, en direct du New Morning.

Mercredi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : technicien du para-agricole.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.



15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.

20 h 35 Mercredis de l'information : paroles de paysans.
Un reportage à Saint-Georges-d'Aunay (Calvados) sur les problèmes quotidiens des agriculteurs, suivi d'un débat avec les habitants du village.

22 h 45 Concert : Sinfonia sui Cenci.
De Pho Capdenat, par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de J.C. Casadesus (enregistré au Théâtre Sébastopol de Lille).

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
« Croisière des glaces », de J.F. Dion.
14 h 30 Dessins animés.
15 h Sport : tennis.
Tournoi de Monte-Carlo.
17 h 45 Terre des bêtes.
S.O.S. rapaces.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : U Catenacciu (le Pénitent).
De D. Manuel et A. Léonard-Maestrati, avec B. Fresson, P. Massimi, N. Servan, M. Chevit...
Un personnage masqué sème la terreur dans une petite ville corse. Traité sur un mode policier, ce téléfilm se déroule comme une parabole sans fin. Violence, exactitude des images, une œuvre déconcertante.

22 h 10 Série : Mœurs en direct.
Un petit boulot, un petit appart, une petite femme, tranquille quoi ! Une enquête de P. Benquet, réal. M. Teulade.
Témoignages de jeunes délinquants des banlieues : Samba, Sénégalais de dix-sept ans, raconte un braquage, Mohamed, Marocain, lui, un cambriolage...

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association contre la peine de mort.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel.
Avec Mireille Darc et Fabienne Guyon.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Téléfilm : le chemin de Saint-Pancrace.
D'après un conte de L. Desnoues, adaptation F. Kneller et J. Dasque, avec M. Robin, C. Frot, Don Noé...
Menacé d'être muté s'il ne fait pas son plein de fidèles à la prochaine messe de minuit, l'abbé Testanière remet en état le chemin qui conduit à sa chapelle abandonnée, avec l'aide ironique de la garde-chèvre. Un conte mi-cruel, mi-gentil, à la Daudet. Un peu démodé.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Giovanni Pierluigi da Palestrina, par le Quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : les graines.
8 h, Les chemins de la connaissance : Transformations du monde rural ; à 8 h 32, Visages de Nikos Kazantzaki.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : La XXe Foire internationale du livre pour enfants à Bologne.
11 h 2, La musique prend la parole : Mahler.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Le concept de recherche en musique : (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : à Cherbourg.
14 h 5, Un livre, des voix : « Lalla Zahra », de S. Jacquemard.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : insertion professionnelle et sociale des 16-18 ans en échec scolaire.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : la certaine France de mon grand-père.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences.
22 h 30, Nuits magnétiques : la belle.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques pittoresques et légères :* œuvres de Farnon, Gerlach, Popp, Rixner, Williams, Hume.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Hummel, Françaix, Boccherini, Haydn, Liszt.
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Schumann, Fauré, Stravinsky, Bartok, Cavalieri, Sibelius.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : L. Gullin.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Rebel, Geoffroy, Marais, Chambonnières, Dieupart, Couperin, Rameau, Telemann, par la Compagnie Rameau.
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : la musique d'Erik Satie.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : œuvres de Mozart, Mompou, Albeniz, par T. Llacuna, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pour le retour du soleil honorer », de Bon ; « Concerto pour piano et orchestre », de Schumann ; « Les tableaux d'une exposition », de Moussorgski ; par l'Orchestre national de France ; dir. M. Plasson ; sol. E. Brunner, soprano ; D. Ranki, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

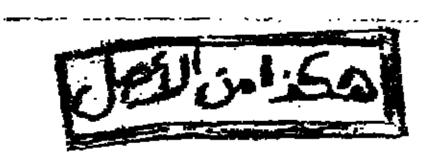
MARDI 29 MARS

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, est reçu à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

MERCREDI 30 MARS

— *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S., est l'invité de l'émission « Magazine de l'Information » sur Radio-Solidarité, à 19 heures. (Paris, 89,8 MHz).



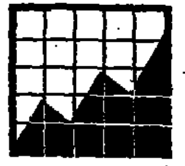


	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL RÉGION PARISIENNE

recherche

DIRECTEUR

Chargé d'assurer la responsabilité complète de gestion et bénéficiant d'une large délégation de pouvoir de la part du Président du Conseil d'Administration.

Pour réussir, le titulaire devra avoir une expérience de la pratique du droit du travail, de la gestion administrative *comptable et informatique*.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous nº 259.760 M, REGIE-PRESSE – 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR DE FONDERIE

UNE SOCIETE PERFORMANTE, dynamique, à taille humaine, très ouverte au progrès technique, recherche son DIRECTEUR DE FONDERIE intégrée pour **robinetterie d'alliages cuivreux moulés au sable.**

Ce candidat, **rattaché à la Direction Générale,** doit agir avec autonomie, *compétence technique et souci d'optimisation.*
Ingénieur AM, ESF ou équivalent connaissant les alliages cuivreux et le moulage au sable, il aura comme mission :
- *la direction d'un effectif de 40 personnes avec un objectif d'organisation*, d'efficacité et de bon contact social,
- la responsabilité des achats,
- la gestion d'une unité *décentralisée dont le souci d'optimisation* passe par la mécanisation mais aussi par la préoccupation constante de la relation qualité-prix.

Poste évolutif vers une grande délégation *pour candidat disposant d'une* solide expérience, de compétences techniques et de qualités de contact.

Poste : ville littoral nord-ouest. **Rémunération 220.000 F +**

Ecrire sous référence BL 480 AM.
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

EMBOUTISSAGE
200 pers. - 60 millions F

100 KM DE PARIS
SOUS TRAITANCE avec moyens modernes *de production et clientèle bien répartie* (faisant du profit)
rech. pour relève rapide (départ retraite)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

APTE A PRENDRE EN 6 MOIS TOUTES LES RESPONSABILITÉS DE DIRECTION GÉNÉRALE

La *quarantaine* et INGÉNIEUR *diplômé* (mécanique) type A.M. ou réellement équivalent. IL A DÉJÀ ASSUMÉ DES RESPONSABILITÉS DE DIRECTION D'UNE P.M.I., EN SOUS-TRAITANCE plutôt que produits finis. Il sait que les qualités humaines seront déterminantes *pour le choix de ce manager.*

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 5038 à



ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Nous sommes, dans un grand groupe français de l'**AÉRONAUTIQUE**, une filiale très autonome, petite par ses effectifs (350 personnes), importante par le type de technologie que nous développons et par les appareils que nous construisons. Nous recherchons notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Sup-Aéro, Arts et Métiers etc., capable de prendre le rôle de promoteur de la créativité et de l'avance technologique à la tête d'une équipe très compétente, dans un secteur d'application dominé par l'hydraulique et la mécanique de hautes performances et précision.
L'homme devra allier le tempérament d'un leader à l'intelligence d'un grand concepteur, conditions nécessaires au maintien de la compétitivité de l'entreprise au niveau national et international.
Adresser dossier de candidature s/réf. 293 à :
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

DIRECTEUR TECHNIQUE
(Centre Ouest)

Société française (200 personnes 80 MF) leader dans son domaine – Études et fabrication d'échangeurs thermiques – Chaudronnerie lourde – Ingénierie associée – Membre d'un groupe international offre à

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

avec expérience confirmée dans ces spécialités une réelle opportunité : directement rattaché au directeur de l'établissement, ses responsabilités porteront sur :
- production ;
- études ;
- moyens de calcul ;
- développements.

Pour ce poste de haut niveau la rémunération est négociable.

Écrire sous/nº 7966 LE MONDE PUB.
Services annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

emplois régionaux

LE CRÉDIT MUTUEL MÉDITERRANÉEN

recherche pour

Marseille

FUTUR RESPONSABLE INFORMATIQUE

● La personne devra progressivement prendre en charge l'ensemble des problèmes informatiques et devra adapter les moyens actuels aux besoins futurs dans le cadre de l'évolution du groupe et des technologies de pointe.

Nous rech. une personne qui, outre ses connaissances techniques en matériel et système, apportera sa connaissance de l'organisation informatique.

Elle pourra ainsi conseiller les utilisateurs en vue d'une gestion plus performante, elle devra être titulaire d'un diplôme informatique de haut niveau.

Lieu de travail : MARSEILLE.

Merci d'adresser dossier de candidature, photo, C.V. et prétentions à la Direction du Personnel :
521, avenue du Prado, 13008 Marseille.
DISCRÉTION ABSOLUE ET ASSURÉE.

BRGM LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

établissement public à vocation internationale (*2200 salariés*), *1 milliard de C.A.*, recrute dans le cadre du renforcement de son contrôle de gestion à ORLÉANS.

UN ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION.

En liaison avec les assistants de gestion des *unités, il sera chargé principalement :*
- de l'animation du système d'information de gestion en s'assurant du respect des procédures à l'élaboration desquelles il participera,
- du contrôle budgétaire et de la centralisation du reporting,
- de missions d'assistance ponctuelles aux unités,
- de participer à la définition et à l'étude des outils informatisés de gestion.

Ce poste, qui offre de réelles possibilités de développement de carrière, s'adresse à un candidat alliant le sens du contact à la rigueur du raisonnement, diplômé ESC, option finance-comptabilité ou équivalent, justifiant d'une *expérience professionnelle de 5 ans minimum* acquise au moins pour moitié dans un service de contrôle de gestion ou d'audit, utilisant largement l'informatique.

Adresser lettre de candidature avec CV, références et prétentions à l'A.N.P.E., 165, boulevard de Châteaudun 45042 ORLEANS CEDEX, sous réf. CS/83-32 à l'attention de M. PONCEAU qui transmettra.

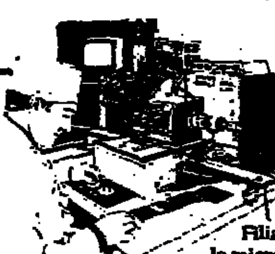
Emplois et Entreprises



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : 1 PATRON

Filiale du Groupe THOMSON, notre entreprise est un important pôle de l'électronique de pointe spécialisée dans la micro-électronique et les circuits hybrides intégrés, et développe une stratégie internationale avec d'ambitieux *projets. Dans le cadre d'un projet de* TRANSFERT de TECHNOLOGIE, nous souhaitons rencontrer un

RESPONSABLE D'OPÉRATION

A la tête d'une équipe, dont il aura la charge du recrutement, il sera responsable de la mise en œuvre de l'outil de production et pilotera l'opération de A jusqu'à Z.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur de préférence Électronicien, qui après une expérience souhaitée de transfert de technologie, cherche à confirmer ses qualités de "battant", de "meneur d'hommes" à une véritable et autonome fonction de patron.
Présent sur le site, il animera et coordonnera son unité dans le sens de la meilleure réalisation des objectifs en apportant ses compétences en matière de technologie de pointe, d'organisation et d'efficacité.
Ce poste "tremplin" offrira à un professionnel de l'électronique de réelles opportunités d'évolution vers des postes à haute responsabi-*lité au sein de notre groupe.*

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à :
Service du Personnel - THOMSON-CSF DCH - BP 32 - PUISEAUX (Tél. : 16.38.33.51.37).



HAVAS CONTACT

Du Proche Orient au Golfe Persique :

Vendre et gérer des contrats d'assistance technique.

Vous connaissez bien le DIESEL.
SUD MARINE Entreprises : *nous sommes leaders dans le contrôle,* la réparation et la maintenance de ce type de moteurs.
Le département «International» : plus de 100 techniciens qui interviennent *dans le monde entier, surtout* où les installations mécaniques complexes réclament des compétences très pointues. Un département qui est devenu un des plus performants de l'entreprise.
Ingénieur d'Affaires, vous développerez nos missions au Proche Orient et dans le Golfe Persique. Vos interlocuteurs : les pétroliers.
Des installations en plein désert aux plateformes de forage en mer, sur tous les sites, vous négocierez, souvent en anglais, des contrats de maintenance et d'assistance technique.
Un diplôme d'ingénieur en mécanique (AM ou équivalent) et 5 à 10 ans d'expérience professionnelle sont indispensables. La nécessité de connaître la *maintenance DIESEL est évidente. Enfin, une intro*duction dans le milieu pétrolier est un bel atout. L'évolution de carrière prévue est pour un homme de 35 ans environ, bon négociateur et *gestionnaire*, fort intéressante.
Poste basé à MARSEILLE nécessitant une grande disponibilité pour les déplacements.
Les candidatures seront étudiées très confidentiellement par notre Conseil ALGOE. Ecrire à Carole de Chilly sous référence 771 M.

ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.
Membre de Syntec

Dessein

Ingénieur sauvegarde grandes écoles

Le **CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES** recherche pour son centre *de Kourou (Guyanne française) un* **ingénieur sauvegarde issu d'une grande école, spécialisé dans le domaine de la mécanique de vol.**

Au sein du département sauvegarde vol, il sera chargé de l'étude des trajectoires lors du lancement des fusées, de l'étude des risques engendrés et de la préparation des moyens de contrôle pour le suivi des trajectoires en temps réel.

Une expérience similaire est très souhaitée. La connaissance de l'*anglais* est nécessaire.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions au :
Centre National d'Etudes Spatiales - Service du Personnel - 129, rue de l'université - 75007 PARIS.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

TECHNICO COMMERCIAL EUROPE

Un important fabricant de matériel de fixation électro portatif recherche un TECHNICO-COMMERCIAL.

De formation ingénieur (mécanique) ou équivalent, *le candidat devra pouvoir justifier d'une première* expérience technique ou technico commerciale.
RATTACHE AU MARKETING EUROPE, *il sera* amené à résoudre les problèmes techniques de nos *différentes unités européennes :* Italie, Angleterre, Bénélux, Allemagne + divers pays couverts par le *service export.*
HOMME D'ANALYSE : il étudiera et mettra en *œuvre des actions de modification, d'amélioration* des performances des produits. Il assurera également des expertises dans le cas de litiges.
HOMME DE LIAISON entre le commercial et le *technique, il devra centraliser tous les renseigne*ments et informations techniques nécessaires aux *unités de vente. Se mission l'amènera également* à effectuer des actions de formation auprès des utilisateurs et du réseau de vente.
Sa disponibilité lui permettra d'assurer des déplacements *fréquents de courte durée.*
Il possède une parfaite maîtrise de l'anglais (Allemand *souhaité*).

LE POSTE EST BASE EN REGION RHONE ALPES

Adresser CV photo et prétentions s/réf. 9909 à :
VALENS CONSEIL - BP 359
75064 PARIS Cédex 02

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS MACHINES-OUTILS

recherche
pour renforcer son équipe de vente

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant une expérience de vente, biens d'équipement avec *ouverture technique nouvelle robotique* informatique pour les secteurs : 61, 53, 72, 37, 41, 18, 36, 86.

Clientèle existante à développer.

Envoyer dossier de candidature à :
RÉGIE PRESSE - Nº 039.281 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Les relations humaines chez un des grands de la chimie mondiale.

DOW CHEMICAL, une des plus grandes sociétés chimiques mondiales (deuxième aux U.S.A.,sixième mondiale) :

Nous employons 56 000 personnes dans le monde, 12 000 en Europe, 1 100 en France.

Malgré notre dimension et grâce à une forte décentralisation et une véritable politique de délégation des responsabilités, nous avons su conserver à notre groupe une taille humaine.

Nous souhaitons intégrer à notre équipe des Relations Humaines pour la France, des jeunes professionnels à qui nous confierons la responsabilité de la formation, de la politique salariale, des relations sociales ainsi que la gestion des Relations Humaines au niveau des sites.

Diplômés d'une grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, vous avez acquis une première expérience de 2 à 3 ans soit de la gestion des R.H., soit de la direction d'équipes sur des secteurs opérationnels tels que la production ou la vente.

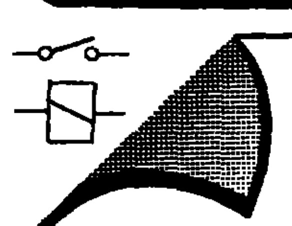
Hommes d'action et de communication, vous participerez à la gestion des R.H. et vous contribuerez à l'excellent climat social de notre groupe.

La mobilité géographique et fonctionnelle, comme la parfaite maîtrise de l'anglais, sont de règle chez **DOW.**

Vous pourrez par la suite évoluer vers d'autres fonctions en France ou à l'Etranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous réf. RH/M
DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines
Route des Crêtes - Parc de Sophia Antipolis - 06561 VALBONNE Cédex.







recherche pour sa DIVISION RELAIS MTI

RESPONSABLE TECHNIQUE PRODUITS

MISSIONS :
Dépendant du Directeur de l'unité il assure, conformément aux objectifs de la division, une assistance permanente aux services de production.
Etudie et met au point les modifications, améliorations, et applications clients.
Conçoit et met en œuvre des programmes d'analyse et de réduction des coûts de fabrication.
Participe à la qualification des produits nouveaux, essais, tests et suivi qualité.
Assure l'interface technique avec les clients en liaison avec la direction commerciale.

MOYENS :
Une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes.
Des équipements récents et adaptés.
L'assistance permanente de la direction industrielle du Groupe.

PROFIL :
Ingénieur AM, ENSI ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience en milieu industriel de produits électromécaniques fabriqués en petite ou moyenne série.
Avoir des connaissances en électronique industrielle.
Savoir assurer et dynamiser une équipe.
Etre un homme de communication sachant écouter, expliquer et faire admettre les solutions les plus adaptées.
La pratique de l'anglais est nécessaire.
Le poste représente une réelle opportunité de développement pour un candidat à fort potentiel.

ITT Composants et Instruments

Envoyer CV, photo et prétentions à Monsieur DELERUE
2, avenue des Sablons Bouillants
77101 MEAUX.

et si vous étiez l'homme de personnel que nous recherchons...

pour l'une de nos unités de plus de 1500 salariés, située dans un cadre agréable de Province, mais à moins de 200 km de Paris ?

Outre les tâches habituelles de la fonction pour lesquelles vous serez assisté par une équipe efficace, nous vous proposons de devenir auprès du Chef d'Établissement le réel instigateur de la politique sociale de l'usine en liaison avec une direction du personnel volontariste et dynamique.

Bien sûr, pour réussir dans cette fonction réellement valorisante et évolutive pour un candidat sachant s'impliquer pleinement, il faut posséder une expérience déjà réussie dans l'industrie, de préférence de biens d'équipement de grande série.

Le cabinet chargé du recrutement se propose de vous donner plus d'information sur cette offre à la réception de votre candidature, qui bien entendu ne serait transmise qu'avec votre accord préalable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS sous référence 32486 M

HAVAS CONTACT



recherche pour travailler au sein de son UNITE OPERATIONNELLE de *LILLE* un :

Chef de l'administration

responsable des actions de gestion budgétaire, de contrôle de facturation, de recouvrement, de contrôle des stocks et de contrôle du parc. Une expérience de la fonction et de l'encadrement est souhaitée.

Merci d'adresser vos candidatures (CV, lettre, photo) à Michelle VEYSSIERE, Assistance Générale de la Division Copieurs, CANON FRANCE, 93154 Le Blanc-Mesnil Cédex.

méulia-system

Nous sommes un des plus importants constructeurs nationaux d'installations industrielles clés en main.
Nous recherchons un

responsable de mise en service de complexes thermiques

de haute puissance : chaudières, turbines, générateurs de vapeur, usines d'incinération.

La fonction, polyvalente, à base de techniques de la thermique, comportera une action de contacts constants avec la clientèle, de responsabilités d'animation d'équipes de spécialistes, de coordination.

Elle exige de ce fait des impératifs de niveau général et de personnalité.

Le poste implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Lieu de travail : France SUD-EST.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 3003 à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

RHONE-ALPES

SOPRA, l'une des plus importantes sociétés françaises d'ingénierie informatique, solidement implantée dans la région Rhône-Alpes depuis 14 ans, recherche pour le développement de projets importants des :

Chefs de projets

LYON - Réf. 2903 CP

Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles, ayant la maîtrise du développement de projets logiciels de haut niveau. Une compétence en ingénierie de réseaux sera appréciée.

Ingénieurs

ANNECY-GRENOBLE-LYON - Réf. 2903 I

Formation supérieure, 2 à 5 ans d'expérience de développement de logiciels. Matériels IBM (CICS ou IMS), CII HB (TDS), MINIS (MINI 6, VAX, SOLAR).

Analystes-Programmeurs

ANNECY-GRENOBLE-LYON Réf. 2903 AP

Formation IUT ou BTS, expérience 2 ans minimum. Matériels IBM (IMS ou CICS), CII HB (DPS 7, MINIS (SOLAR, MINI 6). La connaissance du produit PAC 700 sera appréciée.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence choisie à SOPRA Recrutement, 8/10 avenue des Grands Sablons 38700 La Tronche.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

TEKELEC TA AIRTRONIC

Société française fabriquant et distribuant du matériel électronique professionnel
(850 personnes - C.A. 1982 : 650 MF)
recherche pour son agence de **RENNES**

JEUNE CADRE ADMINISTRATION COMMERCIALE

(E.S.C ou équivalent)

Adjoint direct du responsable de l'agence, ce collaborateur aura pour mission, avec l'aide d'un système informatique performant, de coordonner et de contrôler l'ensemble des opérations administratives de cette unité commerciale : organisation générale, suivi des commandes, contacts téléphoniques avec notre clientèle, recouvrements, règlements de certains litiges...

Il sera également chargé à ce titre, de la formation et de l'encadrement de 5 assistantes commerciales.

Une première expérience soit commerciale soit dans le domaine de la gestion serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. LM/296 à *Mademoiselle* GAROND — *TEKELEC AIRTRONIC*
Cité des Bruyères - 1 Rue Carle Vernet — 92310 SEVRES.

J.R.P.

chef services administratif et personnel

USINE **160.000 +**

Nous sommes une importante société Agro-Alimentaire. Nous *recherchons pour notre usine de* MARSEILLE, *le Chef du Service* Administratif et du Personnel. Il se verra confier la responsabilité *de l'administration*, de la comptabilité, *du suivi des budgets* en liaison avec la comptabilité du siège, de l'administration *du personnel*, de la *paie*, de la formation. Poste à pourvoir immédiatement à MARSEILLE.

Adressez C.V., lettre manuscrite sous réf. 8481-M à Mamrégies qui transmettra.

Mamrègies

3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Société internationale d'électronique leader sur son marché

RECHERCHE

INGENIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION BTS-DUT MINIMUM

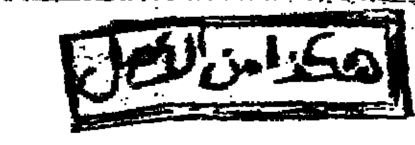
Sous la responsabilité du directeur de ventes, il est chargé :
- de développer les marchés existants ;
- de rechercher de nouveaux clients ;
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques et les claviers ;
- le sens aigu de la vente ;
- celui de l'organisation ;
- un excellent contact.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Envoyer CV, photo et prétentions ss réf. 65.986 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

groupe pétrolier recherche ingénieurs thermicien et application

INGENIEURS THERMICIEN

BOURGES - STRASBOURG

Ces cadres *excellents* technico-commerciaux seront chargés de promouvoir des systèmes de chauffage et d'énergie mettant en œuvre du matériel, des *combustibles et le financement* correspondant.
Au sein de l'une des *Directions régionales, ils* seront responsables des contrats avec les filiales du Groupe, les administrations, les industries, ainsi qu'avec les installateurs et revendeurs *locaux.*
Nous souhaiterions rencontrer des *candidats organisés,* entrepreneurs, aptes *au travail* en équipe, à qui nous offrirons la possibilité de se tenir au courant des techniques nouvelles.

INGENIEURS D'APPLICATION

PARIS - LILLE

De formation type AM, ces ingénieurs de tempérament mécanicien possèdent une expérience *entretien de 2 à 3 ans. Dans* le cadre d'une des Directions régionales ils assisteront l'équipe commerciale lors des entretiens techniques; ils conçoivent et réalisent des études *concernant* les applications de produits lubrifiants, combustibles,...
En outre, ils *seront chargés de la formation* technique des vendeurs et de la mise en route des services après-vente.
Un vrai sens de l'organisation, lié à un bon esprit d'entreprise sont nécessaires pour la réussite dans ces postes.

L'importance de notre Groupe laisse *envisager de fortes possibilités d'évolution pour des* candidats mobiles et motivés.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions s/réf. 65277 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

hutchinson

Responsable crédit clients

Nous recherchons le «Patron» de notre service Crédit Clientèle (C.A. du Groupe 2,5 milliards).

Il sera chargé de conseiller les responsables commerciaux dans leur politique de crédit et de suivre particulièrement les clients les plus importants. Il animera une équipe d'une vingtaine de personnes.

Nous souhaitons :
- une bonne formation de base économique,
- une expérience de quelques années dans un service Comptabilité Clients,
- de solides connaissances juridiques et de bonnes notions financières.

Assistant du directeur comptable

Jeune comptable de formation supérieure, ayant obligatoirement une expérience de quelques années.

Il sera chargé de missions dans les domaines comptabilité *générale, trésorerie, fiscalité ...*

Ces deux postes sont à pourvoir à notre Centre Administratif près de **CHATELLERAULT.**
Ecrivez en précisant le poste choisi à HUTCHINSON - Département Recrutement- 2, rue Balzac 75008 PARIS.

UN 3e CYCLE PRATIQUE

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou bac + 4), Casino vous propose de débuter dans un secteur économique clé: la grande distribution et de découvrir rapidement la pratique des responsabilités commerciales et humaines attachées à la gestion d'un rayon en grande surface (calcul des marges, gestion des stocks, réalisation des objectifs définis avec la direction, formation et animation d'une équipe que vous saurez motiver).

Si vous êtes énergique et compétent, vous ferez de cette expérience une étape importante vers des responsabilités croissantes. Vous pourrez alors prendre en connaissance de cause les orientations - direction d'unité ou responsabilité en services centraux - qui correspondent à vos ambitions et aux besoins du groupe. Avec ses 20 000 collaborateurs, ses 21 hypermarchés, ses 76 supermarchés et ses nombreuses filiales en pleine expansion (Caf'Casino Restaurant, Quick fast food, Somabri...), le groupe Casino a plus d'un avenir à vous offrir.

Pour mieux apprécier ces perspectives, merci d'écrire, sous réf. MO 2, à Casino, Département Recrutement, BP 306, 42008 Saint-Etienne.

Casino

donne de l'avenir à votre diplôme.

URGENT impt gestionn. de vill. de vac. ch. de mi-juin à mi-sept.
- *animateurs soirées expérimentées,*
- *animateur sportif tennis (classé 15).*

Téléphonez au (1) 887-04-40.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN B.E.

pour conception et étude centrifugeuses de technologie avancée
● Bonne connaissance anglais indispensable, recherché par ENTREPRISE MOYENNE RÉGION LYONNAISE

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à HAVAS ANNONCES sous le nº 5.608, 81, rue République, Lyon (2e).

THOMSON-TITN Provence

Société d'ingénierie en informatique recherche pour la région **Provence-côte d'Azur**

2 INGENIEURS technico-commerciaux

Formation **grandes écoles** 5 ans d'expérience environ des systèmes informatique.

8 INGENIEURS logiciel

Formation **grandes écoles** débutants à *5 ans d'expérience pour concevoir et* réaliser des systèmes temps réel. Expérience en réseaux ou transmission appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la nature du poste à

THOMSON-TITN
7, rue Louis-Armand
Z.I. d'Aix-en-Provence
13763 LES MILLES

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

MEDIA PA

MATRA ESPACE TOULOUSE

Le Centre Spatial de TOULOUSE est orienté sur la maîtrise d'oeuvre de systèmes spatiaux de télécommunication, d'observations de la terre, d'applications scientifiques.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons :

Direction Commerciale :

Pour s'implanter sur de nouveaux marchés et renforcer son potentiel, 3 postes sont créés, d'

Ingénieurs Commerciaux

motivés par la négociation de contrats et le suivi d'affaires sur des marchés français et étrangers.

Les responsabilités :
- *préparer et rédiger les propositions.*
- négocier et assurer le suivi des contrats et des modifications avec les clients et les sous-traitants *notamment sous les aspects financiers et gestions, contractuels et* juridiques, en s'appuyant sur d'autres supports internes.
- travailler en liaison étroite avec les Groupes Projets chargés du déroulement technique des affaires.

Les compétences :
- une formation d'ingénieur «généraliste» faciliterait l'adaptation à cette fonction, ainsi qu'une expérience industrielle d'environ 5 ans acquise sur des affaires pluridisciplinaires.
- ils ont le sens des contacts, la volonté de réussir et des qualités de rigueur et de méthode. Ils doivent révéler une bonne aptitude à apprécier et à développer la compétitivité des offres.
- une formation complémentaire en gestion sans être indispensable, serait appréciée.
- *anglais courant (parlé - écrit) indispensable.* **Réf. NK 1064**

Département Qualité :

Ingénieur Electronicien

responsable de l'assurance qualité sur des programmes spatiaux.

Directement rattaché au Chef de Projet, il a pour mission de définir la politique qualité du projet, de la négocier avec les industriels et d'en suivre la mise en application.

A ce titre, il coordonne l'activité d'une équipe de spécialistes (fiabilité, composants, technologie ...).

Ce poste implique environ 6 ans d'expérience du développement de systèmes complexes.

Outre les compétences techniques, il mettra en valeur le sens de la négociation et de l'organisation. **Réf. NK 1066**

Division Systèmes :

Responsable du Groupe Architecture Electrique de Satellites

- il *coordonne l'activité et anime une équipe d'ingénieurs chargée de la conception, définition et* et le suivi de développement de systèmes électriques spatiaux dans le cadre d'appels d'offres, d'avant-projets et des projets en développement.

Les domaines *techniques* étudiés concernent :
- la génération et la distribution d'alimentation électrique.
- *la transmission des signaux et le traitement des données analogiques et numériques.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école (ESE - ENST - ENSI); il apporte *une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le développement d'équipements* électroniques acquise en milieu de haute technologie, aéronautique, spatial ou nucléaire...

Anglais courant. **Réf. NK 1065**

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi au Chef du Personnel - rue des Cosmonautes - Z.I. du Palays – 31400 TOULOUSE

JEUNE CHEF DU SERVICE FINANCIER ET ADMINISTRATIF
DECS ou BTS comptable

Une industrie compétitive env. 200 personnes Nord Bas-Rhin recherche ce jeune cadre comptable.

● Responsabilités:
- Comptabilité (générale, analytique, bilan).
- *Gestion financière (trésorerie, relations avec les* banques, études de financement),
- exploitation informatique, supervision de mise *en place de nouveaux traitements.*
- Dossiers fiscaux - juridiques.

● 5 à 10 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable, une bonne con*naissance de l'informatique de gestion sont* nécessaires.
● Allemand et/ou anglais efficacés appréciés
● *Poste d'avenir stable, logement facilité.*

Adr. CV dét. ss réf. F à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-INDUSTRIE *recherche un*

CHARGE D'ETUDES *HF*

pour s'intégrer au sein du service Marketing.

De formation DUT, option agronomie, il sera chargé du recueil, de l'analyse et de la synthèse de l'ensemble des données concernant le marché des semences de maïs. Le candidat devra être apte à mener des contacts tant avec les organismes professionnels *que le milieu agricole, et il devra justifier* de qualités de méthode et rigueur.

Pour ce poste, **basé dans la région de Clermont-Ferrand (63),** les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés, sous **référence 255 M** à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

RÉGION BOURGOGNE
ENTREPRISE, RECHERCHE

CADRE POUR SERVICE VENTES

(8 personnes)
35 ans environ.

Connaissances informatiques indispensables, expérience routage (VPC, Presse ou Mailing) nécessaire. Notions comptables appréciées. Capacités d'adaptation. Ecrire Media Conseil, réf. 781, 7, bd Kir, 21000 DIJON, qui transm.

BORDEAUX

Etablissement Hospitalier privé, sans but lucratif, 200 lits, recherche :

UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E) D.E.

Bien sûr chargé(e), avec une collaboratrice, de répondre aux nombreuses sollicitations des Hospitalisés, notamment en ce qui concerne leurs démarches administratives, il (elle) aura à concevoir sa mission dans le sens d'un élargissement du dialogue avec les *patients* et *l'équipe* soignante.

Une expérience de cinq ans minimum en milieu hospitalier paraît indispensable, ainsi qu'une très bonne connaissance de la législation.

Une forte personnalité, une certaine créativité, le sens du contact, devraient permettre de réussir dans cette fonction très ouverte.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et rémunération, à OCS, en mentionnant la réf. 2591.

OCS
1, rue *Guillaume Brochon*
BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

compagnie française des aciers spéciaux

Groupe spécialisé dans la sidérurgie fine (6000 personnes - CA 2,5 milliards de francs). recrute un

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

LA FORMATION : HEC - ESSEC - SUP de CO ou équivalent.

L'EXPÉRIENCE : 2 à 3 ans dans fonction COMPTABILITÉ ANALYTIQUE et du Contrôle de Gestion en usine acquise dans groupe industriel important.

Pratique des Prix de Revient standards et connaissances en informatique souhaitées.

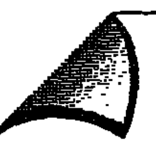
POSTE PROPOSÉ ET MISSION : responsable de la **COMPTABILITÉ ANALYTIQUE** d'une unité de production de 3.000 personnes, très *performante, située à DUNKERQUE.*

Avec l'aide de l'informatique améliorer et mécaniser le système de Prix de Revient, dans le cadre d'une harmonisation des procédures de contrôle de gestion au niveau du groupe.

Perspective d'évolution de carrière dans le cadre de la Direction Financière du Groupe, *pour un candidat de valeur.*

Adresser lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae + prétentions à la COMPAGNIE FRANÇAISE DES ACIERS SPÉCIAUX - Ph. REBOUL, Direction des Affaires Sociales, Immeuble Ile-de-France, 4, place de la Pyramide, Cedex 33, 92070 PARIS-LA-DÉFENSE 9.

HAVAS CONTACT



ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS

Dans le cadre de l'expansion de sa Division Electromécanique recherche

INGENIEUR CHEF DE PROJET

de formation A.M. - ENSI - INSA ou équivalent
pour son « Département Recherche et Développement »

A ce titre, il sera responsable de l'étude de nouveaux produits, de leur *conception jusqu'à leur industrialisation dans le respect du cahier des charges* qu'il a lui même défini, tant sur le plan technique (matériaux et procédés *de fabrication) que sur celui des coûts prévisionnels.*

CETTE FONCTION NECESSITE :
- une expérience confirmée en mécanique et cotation fonctionnelle,
- des connaissances solides en electricité et électromécanique,
- le sens de l'organisation et des contacts humains,
- le sens de la valeur économique,
- une expérience industrielle d'environ 5 ans.

La pratique de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Notre Société offre en outre de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Poste situé en Franche Comté

Envoyer CV, photo et prétentions sous No 65521 à Contesse Publicite 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

CENTRE D'ESSAIS DES LANDES

Etablissement du Ministère de la Défense recherche

TECHNICIENS

possédant BTS ou DUT électronique pour compléter équipes de maintenance.

Profil souhaité :
- bonnes connaissances des techniques digitales et si possible micro-processeurs,
- sens de l'efficacité, de la méthode, disponibilité.

Expérience professionnelle dans domaine comparable.

Adr. C.V. *détaillé avec photo et prétentions* à :
centre d'essais des Landes
Service Personnel - 40115 BISCARROSSE-AIR

PME GRENOBLE

Notre Société est spécialisée dans l'étude et la réalisation d'instrumentations et traitement de données.
Nous souhaitons intégrer à notre équipe un

INGENIEUR DES VENTES CHARGE D'AFFAIRES

Le candidat retenu pourra être débutant ou avoir acquis une première expérience de la négociation commerciale.
Sa mission sera de promouvoir auprès d'une clientèle spécialisée des produits de très haute technicité.
Une grande disponibilité pour déplacements fréquents en France sera exigée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier s/réf. 134 (à mentionner sur l'enveloppe) à :
A2M
Conseil en recrutement et en Gestion de Personnel
43, cours Aristide Briand - 69300 CALUIRE
Tél. : (7) 808.90.90

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ PRODUITS PHARMACEUTIQUES BANLIEUE LYON

recrute

PHARMACIEN

Débutant pour labo de contrôle et mises au point analytiques du laboratoire développement des procédés. Aura la responsabilité des bonnes pratiques du secteur magasinage et préparations des commandes.

Envoyer curriculum vitae détaillé au nº *259.438 M.*, RÉGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL recherche son

responsable promotion industrielle

Le poste :
- coordonner, animer les activités d'un service (3 cadres)
- être un partenaire de réflexion et de développement auprès des *PME / PMI de la Mayenne, en fonction* des évolutions du marché.

L'homme :
- impératif : expérience de 4-5 ans en entreprise (secteur indifférent)
- de formation supérieure (ingénieur/ESC ou similaire), mais les qualités de personnalité seront prépondérantes dans notre choix.
- homme de contacts et d'écoute, réaliste, doté de réelles qualités d'animation.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. JO/PI à :
la Chambre de Commerce et d'Industrie
12, rue de Verdun - BP 706
53002 LAVAL CEDEX.

LYON

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son unité d'études et de production de matériels électroniques (450 personnes dont 70 ingénieurs)

INGENIEUR ELECTRONICIEN

E.S.E. — INPG — INSA

Pour participer à l'étude et à la mise au point d'équipements électroniques complexes de haute fiabilité.

Une expérience dans les microprocesseurs serait appréciée (de préférence 68000).

Adresser s/réf. 10963, CV manuscrit, photo et niveau de rémunération actuel à CONTESSE PUBLICITE, 74, rue Béchevelin 69363 LYON cedex 07 qui transmettra.

JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation Sup. Mécanique ou Textile
140000 brut/an garantis au départ (Fixe - Intéressement) frais payés

Une Industrie de l'Est, 500 pers., figurant parmi les leaders mondiaux de sa branche, produisant des biens de consommation industrielle, livrant 40% du marché français, exportant 60% de sa production, recherche ces jeunes responsables commerciaux.
- Une expérience de la vente technique aux industries, *l'anglais ou l'allemand* efficacement parlés sont nécessaires (2e langue appréciée).
- Mission : animation de réseaux export. Vente à niveau élevé.
- Déplacement : 50%.
- Discrétion absolue garantie.

Adr. CV dét. ss réf. C à **SELETEC Conseil** 67009 STRASBOURG CEDEX

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ESCE - ESC - formation export ou similaire

Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais - l'allemand ou l'espagnol.

- Mission :
- Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie. Grèce. Proche Orient.
- Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à **SELETEC Conseil** 67009 STRASBOURG CEDEX

M.J.C. La Houillère
08 CHARLEVILLE
recrute

1 ANIMATEUR (TRICE) COORDONNATEUR

Envoyer C.V., mémoire et motivations à M. le Président (jury de recrutement), 88, rue Albert-Poulain, 08000 Charleville-Mézières.

VILLE D'ÉPERNAY (Marne)
(28.800 habitants)
RECRUTE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

grille indiciaire des villes de 20.000 à 40.000 habitants.
Adresser d'urgence candidature avec c.v. à
MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE
HOTEL DE VILLE
51200 ÉPERNAY.

Sauter — CEPEM — Thermor

FILIALE DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE
recherche dans le cadre de son expansion

UN JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE

(Centrale, A.M., Sup. Elec)

QUI SE VERRA CONFIER LE POSTE D'ORGANISATEUR

Outre le goût de l'analyse et de la synthèse, une expérience prouvée de 2 à 3 ans dans une fonction similaire ou Cabinet d'Organisateur Conseil est indispensable. Des connaissances en applications informatiques seront un atout supplémentaire.

Poste basé à ORLEANS.

Facilités de logement. Avantages sociaux.
Salaire motivant, fonction de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à
CEPEM Direction du Personnel
63, faubourg Saint-Jean 45000 ORLEANS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

OFFICIER MECANICIEN, CAPITAINE, de 1ère classe de la MARINE MARCHANDE

Notre Groupe Pétrolier recherche pour PARIS un **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** ayant navigué plusieurs années comme Chef ou second mécanicien.

Sa formation et son *expérience lui ont donné une connaissance pratique des moteurs ainsi* que du matériel maritime.

Il sera responsable :
- *du suivi commercial et technique des armements maritimes,*
- de l'élaboration des préconisations de graissage, en relation avec l'entité technique,
- *des relations commerciales et techniques avec les sociétés associées à notre Groupe pour* la fourniture de lubrifiants marine.

De nombreux déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir, la connaissance de *l'anglais est donc indispensable.*
L'importance du Groupe permet d'envisager à terme des perspectives d'avenir.

Prière d'envoyer votre C.V., photo, prétentions sous référence 66008 à CONTESSE *PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra,* 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Droit du travail appliqué

Un groupe industriel privé français, d'envergure internationale se donne les moyens de sa politique sociale. Le responsable des relations du travail recherche un assistant chargé des relations sociales.
Il assiste et conseille les directeurs de personnel de toutes les filiales régionales.
Il participe à la définition de la politique sociale, il est le garant de son application. Il réalise études et synthèses d'information à destination de l'encadrement. Une première expérience en qualité d'adjoint à un responsable de personnel est indispensable. Le poste basé à Paris (proche banlieue sud-ouest) implique de courts déplacements en France. L'évolution de la carrière sera facilitée par la taille du groupe.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5350 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

BRED-rx

un ingénieur système MVS, « pointu » en CICS

Notre centre informatique parisien dispose d'une puissance de 14 MIPS répartie entre deux 30XX supportant un réseau de plus de 700 terminaux.

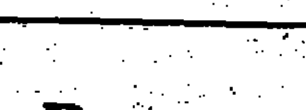
Vous rejoignez le groupe système, accompagnez la montée en charge du réseau, fiabilisez son fonctionnement *et veillez à son tuning.*

Ingénieur de formation, vous avez acquis une solide compétence technique en milieu MVS, pratiquez VTAM (NCP, ACF, multidomaine...) et la mise en œuvre de CICS/DL1 vous a conduit à faire des recommandations ergonomiques.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4330 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Adjoint au Responsable des Services Techniques Ingénieur Électronicien

SAVEMA (600 personnes - 250 MF de CA), filiale Après-Vente du Groupe THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC a pour vocation la distribution des pièces détachées et l'assistance technique auprès de réseaux de plusieurs milliers de distributeurs et réparateurs *d'électroménager - Audio - TV - Vidéo.*

L'Ingénieur que nous recherchons, assistera le Responsable du Service (100 personnes) dans ses différentes fonctions :
- relations avec les Bureaux d'études et de développement industriel,
- réalisation de notices d'utilisation, de notices *techniques de maintenance.*
- établissement des nomenclatures,
- suivi technique de la *qualité des produits en après-vente,*
- formation des techniciens de maintenance de nos réseaux.

Il animera des équipes *de techniciens de haut niveau.*

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur électronicien, dynamique, intéressé par la diversité des technologies *appliquées à l'électroménager,* l'audio, la TV, la vidéo, la micro-informatique et par l'aspect pédagogique du poste.

Quelques années d'expérience professionnelle dans l'activité Grand Public seraient appréciées.
Anglais nécessaire. Allemand souhaité.
Lieu de travail : PARIS Nord.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 83260 M à notre conseil

SELECOM - 225, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS.

THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

chef comptable

180 000 F +

Une SOCIÉTÉ de PARFUMERIE bénéficiant d'une grande notoriété – filiale d'un puissant GROUPE BRITANNIQUE – recherche son CHEF COMPTABLE.

Intégré à une équipe de direction à taille humaine et disposant d'une dizaine de collaborateurs, il sera chargé de restructurer la comptabilité générale et budgétaire en harmonie avec le système informatique du Groupe. Il sera également responsable de la gestion administrative du personnel.

Ce poste conviendrait à un excellent PROFESSIONNEL de la COMPTABILITÉ, âgé de 32 ans minimum, possédant le niveau du DECS et si possible une expérience des méthodes et procédures ANGLO-SAXONNES et de la comptabilité informatisée.

Une bonne connaissance de la langue ANGLAISE est requise.

Les dossiers de candidatures sous réf. 2625 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

à SAINT-CLOUD
recherche

ingénieurs informaticiens grandes écoles

débutants ou quelques années d'expérience
Si vous êtes motivés par les techniques de pointe,
Si vous avez le goût de l'animation et des responsabilités.
Plusieurs postes sont à pourvoir dans les domaines suivants:

aéronautique

ÉTUDE ET RÉALISATION DE NOUVEAUX PROJETS

- Réseaux de microprocesseurs.
- Systèmes de transmission de données.
- Logiciel temps réel. (Réf. 2628 M)

génie logiciel

DÉVELOPPEMENT ET INTÉGRATION DE NOUVEAUX OUTILS

- Langages de spécification.
- Compilateurs.
- Outils de test et de validation.
- Assurance et contrôle qualité. (Réf. 2629 M)

informatique de gestion

CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES APPLICATIONS

- En collaboration avec les utilisateurs
- Avec pour objectif un outil informatique de gestion intégré
- Dans un environnement télétraitement et base de données (Réf. 2630 M)

Perspectives de carrières intéressantes et nombreux avantages sociaux.

Les dossiers de candidatures sous réf. correspondantes à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

directeur filature & tissage

(50 000 broches - 1000 métiers)
AFRIQUE de L'OUEST

INGÉNIEUR TEXTILE ARTS & MÉTIERS, IDN, HEI, etc.

Une des plus importantes SOCIÉTÉS TEXTILES D'AFRIQUE, implantée dans un pays stable et travaillant sous CONTRAT DE GESTION et d'ASSISTANCE TECHNIQUE avec TEXUNION, recherche un DIRECTEUR FILATURE & TISSAGE.

Il sera totalement chargé de l'ensemble de la gestion technique et de l'animation d'un effectif de 850 personnes.

Ce poste de «patron d'usine» de très haute responsabilité ne peut convenir qu'à un INGÉNIEUR TEXTILE DIPLÔMÉ, âgé de 35 ans minimum, pouvant se prévaloir d'une expérience de 10 années au moins de Direction d'usines FILATURE & TISSAGE (de préférence COTON) et ayant eu à exercer un COMMANDEMENT très large.
Salaire important – Avantages sociaux très complets – Statut d'expatrié y compris 2 mois de congés annuels – Maison de fonction très confortable avec piscine – Voiture de service.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2631 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MATRA VELIZY

La Direction Après-Vente Utilisateurs crée un poste :

Ingénieur Chargée de Missions

pour assister le Directeur Adjoint et le seconder sur un ensemble de missions très diversifiées, impliquant notamment le suivi d'affaires en relation avec les services internes et les clients étrangers, la gestion des informations relatives à l'activité de la Division ...

Ce poste conviendrait à une ingénieur diplômée d'une Grande Ecole avec formation complémentaire en gestion de type IAE. Une expérience industrielle de 5 ans environ lui aura apportée une compétence technique large, «pluridisciplinaire», un certain sens commercial et des qualités relationnelles pour être reconnue par les services internes.

Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1075 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 3 avenue du Centre – Centre de MONTIGNY – 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

Journal de la construction et de l'aménagement du cadre de vie, le Moniteur est, avec 398.000 lecteurs le premier hebdomadaire économique et professionnel français. Le monde de la construction est engagé dans une profonde mutation : réduction des coûts, économies d'énergie, introduction rapide de l'informatique conduisent à innover dans tous les domaines (matériaux et composants, conception, méthodes et organisation...).
Dans le cadre de l'évolution de notre secteur nous recherchons :

le chef de la rubrique Technique

Il aura à définir la politique rédactionnelle technique et à animer une équipe de journalistes. Sa responsabilité couvrira la rubrique technique hebdomadaire, mais aussi des numéros spéciaux.
Il devra entretenir également des relations régulières avec des organismes et entreprises importantes tant en France qu'à l'Étranger.

Ce poste s'adresse à un journaliste confirmé, ingénieur de formation, ayant une bonne connaissance du bâtiment. Une expérience informatique constitue un atout supplémentaire. Surtout, le candidat devra apporter la preuve d'une incontestable aptitude à la communication écrite.
Rigueur, curiosité et mobilité, goût du contact sont les qualités recherchées. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Outre la prise en charge immédiate d'un domaine rédactionnel important, nous offrons une véritable participation à l'évolution du journal, de larges possibilités d'évolution tant au sein des publications du Moniteur que du groupe CEP (Compagnie Européenne de Publication) dont nous faisons partie, une politique de formation originale adaptée à vos besoins propres et vous permettant de développer votre potentiel.

Adressez votre candidature à M. Dominique BOUDET
Direction de la Rédaction
Le Moniteur - 17, rue d'Uzès 75002 PARIS.
Joignez à votre curriculum vitae une photo et votre niveau actuel de rémunération.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

nous recherchons un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

Connaissances appréciées en mesure/régulation et analyse de gaz industrielles.

SUR DE SA VALEUR POUR :
- développer son portefeuille,
- se prendre totalement en charge.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo au « MONDE » Publicité, n° 7.971, Service Annonces Classées - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MILLESIME 83

Jeunes Diplômés ESC MAITRISE

CHAQUE ANNÉE LES ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS RECRUTENT 20 STAGIAIRES COMMERCIAUX

Ce sont des gens de qualité, au potentiel intellectuel établi, au caractère déterminé et au TEMPERAMENT affirmé. Ils se sont pris en main, et manifestent dès maintenant par leur volonté d'agir sur leur futur environnement professionnel, leur capacité de LEADER.

Ils deviendront de SOLIDES TECHNICIENS aptes à la décision. Compétents dans toutes les disciplines de l'Assurance, spécialistes accomplis dans leur domaine d'action, et réalisateurs capables de faire évoluer la fonction confiée, ils agiront alors en VRAIS PROFESSIONNELS.

Pour réussir ce programme ambitieux, il faut une préparation sans faille. Leur formation sera donc assurée au cours d'un stage de 2 ans, conjuguant harmonieusement l'enseignement théorique, l'expérience pratique et la connaissance de l'Entreprise. En fin de cycle, leur intégration sera complète et ils rejoindront le collège des commerciaux qui participent au développement de la Société. Pour nous ils seront devenus des CADRES A PART ENTIERE.

Les AGP : 5 milliards de C.A.
Effectif Technico-commercial 3800 personnes.

Ecrire avec C.V., photo à l'attention de M. Yves LE TINIER sous réf. 830.321 - AGP/CFC -
26, Bd. Haussmann - 75447 PARIS CEDEX 09.



digital

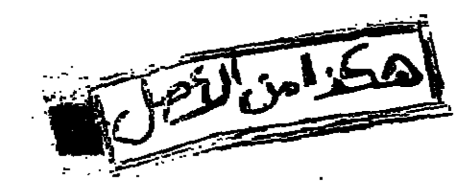
N° 1 de l'informatique interactive

Vous avez plusieurs années d'expérience de la maintenance d'ordinateurs et la volonté d'évoluer vers des postes à responsabilité technique ou humaine :

- **Ingénieurs de maintenance systèmes**
- **Ingénieurs de support produits**
- **Instructeurs matériel-logiciel**
- **Responsables de projets**
- **Responsables d'équipe de maintenance**

Notre croissance continue vous offre cette opportunité et un choix réel d'évolution de carrière. Vous parlez l'anglais, nous vous formerons à nos derniers produits en Europe ou aux U.S.A.

Ecrivez sous réf. M 30 à
Nicolas GROS, Ressources Humaines,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex, tél. 077.82.92.



Notre Société conçoit et réalise des équipements électroniques de haute technicité.
L'essor de ses activités lui impose la création du poste de

chef du département des études

Il aura pour mission d'animer l'action des services d'études de la Société, qui mènent la conception et le développement de nos produits.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez plusieurs années d'expérience du Développement *au cours desquelles vous avez manifesté à la fois votre goût pour les* études pluridisciplinaires (Electronique, Mécanique, Physique...) et votre aptitude à diriger des équipes d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Adresser vos candidatures sous référence 65598 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE

Jeune cadre financier

Importante société industrielle implantée à l'échelon international recherche pour la banlieue Ouest de PARIS un **jeune cadre financier.**

Le candidat aura une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE) qui l'**aura sensibilisé aux problèmes de gestion financière des groupes internationaux.**

Une première expérience professionnelle pourrait être un atout supplémentaire.

Directement rattaché au chef des services financiers, il le secondera dans l'exécution des missions suivantes:
- élaboration des dossiers de financement **France et étranger,**
- suivi financier des filiales françaises et étrangères,
- et, plus généralement, participation à l'ensemble des travaux de gestion financière liés à notre implantation internationale.

Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. et *prétentions sous référence* **2457/LM à MEDIA P.A. - 9,** boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

---

ingénieur d'affaires

Informatique industrielle

sema informatique La division informatique de **sema metra**, groupe européen de conseil et d'ingénièrie (800 MF de CA, 2200 personnes) recherche un **ingénieur d'affaires** dans le domaine de l'informatique industrielle et en particulier les systèmes de télésurveillance, les simulateurs d'entraînement, la robotique.

Cet ingénieur assume la responsabilité d'une ou plusieurs affaires pendant l'intégralité de leur déroulement. Il assiste la Direction commerciale pour la phase de *négociations : élaboration* des offres et des documents constituant les marchés, consultation des fournisseurs. Il coordonne le développement des projets par des équipes pluridisciplinaires dont les responsables lui rendent compte. Enfin, après mise en service, il reste l'interlocuteur privilégié du client dans le cadre des opérations de garantie et maintenance.

Le candidat, ingénieur de formation, a de 6 à 10 ans d'expérience dans l'industrie ou au sein d'une société d'ingénierie. *Informaticien ayant déjà eu des responsabilités de chef de projet,* il maîtrise parfaitement les techniques de l'informatique industrielle et a une réelle aptitude à l'encadrement d'équipes pluridisciplinaires.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10408/M à M. Dheur. Sema-Sélection: **Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Société d'ingénierie, filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, recherche dans le cadre du développement de ses départements
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE et AUTOMATISMES

RESPONSABLE DE PROJETS

Réf. 11982/A

Chargé de concevoir et d'assurer la réalisation de systèmes informatiques appliqués à la production industrielle.

Il participera aux contacts avec le client pour *l'établissement du cahier des charges.*

Il assurera la responsabilité du projet tant sur le plan technique que *financier.*

PROFIL :
— ingénieur grande école ou équivalent,
— 3 à 5 ans d'expérience dans la réalisation de logiciels temps réels sur mini-ordinateur,
— il a acquis la pratique d'un des matériels suivants : MINI 6, PDP 11, SOLAR 16 et de son sytème d'exploitation,
— la connaissance de l'assembleur d'une de ces machines sera appréciée,
— expérience d'une méthode d'analyse et de programmation.

INGENIEUR

Réf. 11982/B

Chargé de la modélisation et de la simulation d'unités de production complexes.

En collaboration avec les spécialistes du process, il analysera le besoin puis établira la spécification du modèle et son plan d'utilisation.

Il aura la responsabilité de la mise en œuvre du *modèle (qualité, coût, délais), en utilisant des langages* spécialisés pour la simulation de processus *discontinus.*

PROFIL :
— ingénieur grande école, ayant de préférence une première expérience en analyse statistique ou recherche opérationnelle,
— *bonne pratique* de un ou plusieurs *langages* de programmation dont le FORTRAN,
— expérience mécanique *ou organisation de production appréciée,*
— *bonne maîtrise de l'anglais technique.*

Ces deux postes amèneront les candidats retenus à s'intégrer au sein d'équipes de projets pluridisciplinaires.

Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris.

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME MUTUALISTE
Quartier Montparnasse
recherche pour son service informatique équipé d'ordinateurs CII-H.B. D.P.S. 8

CHEF DE PROJET ADJOINT Comptabilité-Finance

RÉF. : PLA 307 M

Il (elle) élaborera des analyses fonctionnelles avec les utilisateurs sous l'autorité du Chef de Projet.
Il (elle) sera responsable de la réalisation des études à sa charge : comptabilité analytique et budgétaire, comptabilité *fournisseurs, gestion des immobilisations.*
Sa connaissance du matériel CII-HB DPS 8/DM IV, son expérience de l'analyse lui permettront d'encadrer avec efficacité une équipe de quatre analystes et analystes-programmeurs.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL/DM IV

RÉF. : PLA 306 M

Intégré(e) au projet comptabilité/gestion financière, il (elle) aura à prendre en charge des développements (analyse organique et programmation) en temps réel sur matériel haut de gamme CII-HB.
Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) de niveau DUT ayant *déjà eu des responsabilités d'Analyse organique sur 66 ou* DPS 8, utilisant temps réel et bases de données.

SSCI Adresser C.V. et prétentions à : SSCI - 47, rue de la *Chaussée-d'Antin,* 75009 PARIS, sous réf. PLA 306 M.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

pour son **DÉPARTEMENT PRODUITS SPÉCIAUX (clientèle pharmaceutique, cosmétique et parfumerie)**

UN ADJOINT AU CHEF DE DÉPARTEMENT

Nous souhaitons rencontrer un candidat disponible et dynamique, possédant une formation chimiste ou commerciale, une première expérience réussie dans l'un des deux domaines.

Connaissances de l'anglais appréciées.

Poste évolutif à moyen terme.

Siège de la société : banlieue Sud-Ouest Paris.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 3.276 à HAVAS, 45200 *Montargis, qui transmettra.*

Nous sommes une société de tout premier plan, contrôlant de nombreuses filiales en France et à l'étranger, un des leaders mondiaux dans la fabrication et la vente de biens d'équipements. Nous recherchons pour notre siège région parisienne :

assistant contrôle de gestion

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'une école d'ingénieurs avec une formation en gestion (ISA, IAE, CESMA...). *Vous parlez l'anglais. Vous avez une première expérience professionnelle* de 1 à 3 ans si possible en contrôle de gestion ou alors *vous êtes motivé par cette fonction.*

Sous l'autorité du contrôleur de gestion central et dans un esprit de *travail en équipe, vous devriez devenir* très vite opérationnel dans les missions qui vous seront confiées : établissement des tableaux de bord, participation à l'élaboration du budget, exploitation et analyse des systèmes d'informations (avec support informatique). Vos qualités relationnelles vous permettront de vous intégrer et de vous faire apprécier dans ce poste charnière.

Vous trouverez dans notre société en étant mobile et disponible de réelles possibilités d'évolution.

Si cette offre vous intéresse, envoyez lettre manuscrite avec CV et photo s/réf. 65176 à Contesse Publicité 20, av. Opéra *75040 Paris Cedex 01 qui transmettra*



GRAND MAGASIN PARISIEN

recherche

POUR SON SERVICE JURIDIQUE
rattaché au Secrétariat Général

JURISTE

GÉNÉRALISTE

ayant une expérience de 5 à 10 ans en entreprise et une Maîtrise en droit.

Le (la) candidat (e) retenu (e) devra avoir une bonne connaissance du Droit de la Distribution en Assurance, de l'Immobilier, *et être âgé (e) au minimum de 35 ans.*

La rémunération sera fixée en fonction des références présentées.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
DUFAYEL PUBLICITÉ
47, *rue La Bruyère,* 75009 PARIS
sous le nº 2 176.

Nanterre - *Notre groupe indépendant financièrement est à taille humaine,* performant et diversifié (pétrole, ingénierie, mécanique de précision, robotique...). Dans le *cadre de notre développement, nous recherchons pour notre siège un*

JEUNE ADJOINT CHEF COMPTABLE

Vous possédez au moins votre BTS, vous avez acquis une première expérience comptable et vous souhaitez évoluer. En étroite collaboration et sous l'autorité du chef comptable, dans le cadre d'une comptabilité informatisée opérationnelle, vous participerez *aux différentes fonctions comptables,* à l'établissement des pré-bilans, aux statistiques et enquêtes diverses, au contrôle des comptabilités décentralisées et aux déclarations... Ce poste, aux aspects variés, *permettra à un candidat dynamique et* compétent d'évoluer dans nos structures.

Si vous *pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à* Jean-Loup Parichon sous réf. 6688 M : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Pigin Chomos

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable de la Formation

Une société privée d'assurances (2300 personnes) recherche le Responsable de la *formation du personnel de son Siège à Paris.*

En liaison avec le Chef du Service de la Gestion du Personnel, il apportera une contribution active au développement *de la formation en définissant* les besoins, en animant et coordonnant avec les deux formateurs en place la mise en *œuvre des programmes qu'il aura contribué à créer* ou améliorer.

Agé d'environ 35 ans, diplômé *d'études supérieures, il doit justifier* d'une réelle expérience de la formation. Par ailleurs, les qualités d'animation, d'ouverture au *dialogue,* constitueront les critères déterminants du choix.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 83611 M à Didier HAMON

EMPLOI **centor**

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

IMPORTANT ORGANISME COLLECTEUR 1 %
SIÈGE A PARIS
recherche

CADRE FINANCIER

Bon niveau (Maîtrise Sciences Economiques, I.E.P. section économique financière, D.E.C.S. ou diplôme équivalent).

Minimum 3 ans d'expérience, apte à toutes les missions de la fonction financière, y compris l'analyse financière et le suivi des participations.

Rattaché à la Direction, il aura notamment à concevoir et mettre en œuvre des instruments informatisés permettant de projeter les flux financiers à moyen et long terme et leurs variations en fonction d'hypothèses prédéterminées.

La connaissance de la réglementation 1 % est utile mais non indispensable.

Le traitement annuel ne sera pas inférieur à 150.000 F par an.

Envoyer candidature et curriculum vitae à :
RÉGIE-PRESSE nº T 039.322 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE INOX
leader sur le marché français
(2 usines, 1200 personnes, C.A. 500 MF)
Filiale d'un groupe privé très important
recherche

ingénieurs d'affaires gestionnaires de contrats export

Rattachés à la Direction commerciale chargés
— des relations avec les clients
— du suivi des paiements
— de la gestion du Service Après-Vente et de la garantie.

LES CANDIDATS DEVRONT :
— être ingénieur et - ou issu d'une école de commerce option gestion
— être parfaitement bilingue français-anglais-et/ou-espagnol
— avoir des capacités d'organisation, de communication, de négociation, de gestion et de rédaction.

Lieu de travail à Puteaux-La Défense
avec quelques déplacements à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions s/réf. 65575 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Banque Internationale étrangère
recherche pour Paris

1 SPÉCIALISTE DE LA CLIENTÈLE ENTREPRISE

Le candidat aura 30 ans environ, parlera l'anglais, pourra justifier d'une expérience similaire et possédera des connaissances bancaires *approfondies*.

Il sera chargé d'assister et de développer la politique de la Direction Régionale France dans le cadre du département Marketing.

Adresser c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, N° T 039.325 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Association pluripolitique d'élus communaux recrute :

UNE(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDE

- Formation gestion financière, fiscalité ou sciences économiques ;
- *Bonne connaissance* des problèmes des collectivités locales, notamment dans les domaines financiers et fiscaux ;
- Libre rapidement ;
- Résidence région parisienne ;
- Rémunération selon expérience.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions :
Sous n° 1062 LE MONDE PUBLICITÉ.
Service annonces classées
5, rue des Italiens – 75009 PARIS.

ORGANISME PUBLIC
chargé gestion marché agricole
dans cadre C.E.E. recherche :

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

27 ans environ
DESS ou DEA Sciences éco. exigé.
Bonne connaissance de l'anglais.
Nationalité française.
Libéré service national.

Écrire avec C.V. et photo obligatoire ss n° 7.925.
LE MONDE Publicité, Service Annonces classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

La direction financière d'une Banque de Crédit à moyen et long terme **PARIS** recherche

JEUNE CADRE FINANCIER *HF*

formation HEC, ESSEC, ENSAE ou équivalent, pour une fonction de contrôle de résultats financiers et de prévisions impliquant l'utilisation de l'outil informatique (mini-ordinateur).

Envoyer C.V., photo, prétentions, s/réf. 3399 à
PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS
Cédex 02 qui transmettra.

MATRA

se développe et crée plusieurs postes

Pour son Département Informatique situé à Vélizy

Ingénieur Informaticien

Sa fonction :
Il a une responsabilité :
- technique sur la définition et l'utilisation des outils informatiques (logiciels de base, base de données . . .).
- méthode puisqu'il assure la gestion des outils tant sur le développement de nouvelles applications - que sur l'exploitation.
- il assure les interfaces techniques et contrôle les analystes programmeurs.

Son profil :
- diplômé d'une école d'ingénieurs (INSA - ENSI - IDN - . . .) avec option informatique.
- une première expérience professionnelle faciliterait l'adaptation à cette fonction en apportant une bonne compétence technique et des capacités de relation et de travail en équipe.

Réf. NK 1070

Pour son Département Informatique situé à Vélizy

Ingénieur Analyste

en informatique de gestion

Sa fonction :
- il participe à l'élaboration des dossiers d'analyse fonctionnelle.
- il réalise l'analyse informatique générale d'une application et pilote sa réalisation.
- en relation étroite avec les utilisateurs, il traduit en cahier de charges informatiques, les besoins exprimés par le Service Administratif et de gestion.

Son profil :
- ingénieur de formation (MIAGE' INSA, IIE . . .), il a si possible une formation complémentaire en gestion (type IAE).
- sans être indispensable, une expérience de 2 - 3 ans serait très appréciée.

Réf. NK 1071

Pour sa Direction Trésorerie et Financement située près de l'Etoile

Cadre Financier

chargé du suivi des prévisions de trésorerie

Sa mission :
- il est chargé de faire la synthèse des prévisions de trésoirerie des différents secteurs d'activité.
- il a la responsabilité de suivre les réalisations des flux de trésorerie et, d'analyser les écarts pour la mise à jour des nouvelles prévisions.
- il est amené à se tenir informé de la vie des affaires et à collaborer d'une façon étroite avec les services financiers des secteurs.

Sa compétence :
- de formation ESC ou équivalent, il dispose d'une première expérience professionnelle orientée sur la prévision et la gestion de la trésorerie.
- dans ce poste, des qualités de synthèse et de méthode, un sens aigu de la rigueur des informations et des délais à tenir sont particulièrement recommandés, associés à un sens naturel des relations humaines.

Réf. NK 1069

Pour la Direction Administration et Contrôle implantée dans le Centre de Montigny

Auditeur Comptable

pour le contrôle comptable du groupe

Sa mission :
- il contrôle l'application des procédures et des principes comptables qu'il est amené à faire évoluer.
- il contrôle les états financiers du Groupe et apprécie la fiabilité des résultats.
- il a également un rôle de conseil et d'assistance en matière fiscale et comptable.

Son profil :
- cette fonction conviendrait à un jeune cadre de formation HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent (DECS apprécié) ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience en Cabinet d'Audit Anglo-Saxon ou au sein d'un groupe industriel.
- il devra se faire reconnaître par sa rigueur et sa compétence mais aussi par sa capacité à convaincre et à établir de bonnes relations.
- Déplacements de courte durée.

Réf. NK 1068



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN - YVELINES CEDEX

GERER LES STOCKS

300 références
12 points de stockage en France
800 M. de C.A.

BISCUITS BELIN

recherche le Cadre expérimenté chargé de définir les programmes de production en intégrant les capacités des usines, les besoins de la distribution et la fluidité des stocks.

Il encadre une équipe et dispose d'un outil informatique en temps réel.

Il possède 3 ou 4 ans d'expérience de logistique et une formation DUT transports ou Sup. de Co.

Envoyer C.V. photo prétentions à
BISCUITS BELIN - *Service Emploi Formation*
BP. 93 - 91003 EVRY Cedex.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Assistant (prix et délais) pour offres internationales

samm Vendre des systèmes d'armement est-ce pour vous un problème de conscience ou *une démarche dynamique commerciale dans un environnement* de compétition mondiale ? Dans le second cas, nous vous offrons de vous intégrer à notre équipe et d'assister nos ingénieurs de ventes export pour la préparation et l'établissement de leurs propositions commerciales. A partir de spécifications, vous assurerez les relations avec notre bureau d'études et notre usine pour l'établissement des *devis*, les *prévisions* de *délais et de coûts, fournirez les éléments permettant* la fixation des prix de revient tenant compte des principes de la vente à terme et internationale. Vous avez au minimum 35 ans, êtes de préférence de formation commerciale; vous avez l'expérience d'opérations internationales - ventes ou achats - pour des équipements techniques, ce qui sous-entend que vous maîtrisez les discussions techniques. La *connaissance de l'allemand* serait un avantage. *Ecrire à Antoinette* Leclercq à Paris - Réf. M 8178.

Discrétion totale assurée.

GRAND GROUPE FRANCAIS
recherche pour sa filiale
leader dans le domaine de la **Bureautique** :

Technicien Supérieur

Titulaire du B.T.S. ou DUT Electronique. vous posséderez une expérience professionnelle de 5 à 6 ans ainsi que de bonnes connaissances en micro informatique, électricité et petite mécanique.
Votre mission comportera :
- la prise en compte et la qualification du *système bureautique.*
- la définition de la politique de maintenance et la préparation de la logistique *correspondante.*

Anglais lu et parlé.

Technicien de Maintenance

Titulaire du BTS ou DUT Electronique. vous aurez acquis de bonnes connaissances *en électricité et petite mécanique.* Vous aurez à assurer la maintenance en clientèle et en atelier.
Anglais souhaité.

Lieu de travail : **Nord Ouest Paris (92).**

Adresser lettre manuscrite. CV. photo et *prétentions sous réf.* ***9908*** *à* ***L.T.P.***
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

BANQUE PRIVÉE
filiale d'un groupe bancaire international

recherche

CHEF DE LA SECTION PORTEFEUILLE

Titulaire du B.P. ou B.P. en cours.
Connaissant parfaitement
toutes les opérations portefeuille.
3 ans d'expérience *minimum dans le poste exigés.*

Envoyer c.v., photo et prétentions sous n° T 039.278 M
RÉGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

ingénieur génie chimique

industrialisation des procédés alimentaires

GERVAIS DANONE FRANCE – 3,1 Md de CA, 4300 personnes, 7 usines - *couvre plus de 30% du marché français des produits laitiers frais.* Sa croissance rapide (+ 15% en volume en 1982) et le lancement de produits nouveaux nécessitent une adaptation constante de l'outil de production. Le budget d'investissement sera d'environ 200MF en 1983.

Au sein de la Direction Technique, l'ingénieur que nous recherchons effectuera les études visant à l'amélioration de la qualité du produit fini et à la productivité des équipements. Il prendra en charge les projets d'investissements liés au process de fabrication en *collaboration avec les usines; il leur apportera l'assistance technique nécessaire au maintien et à* l'amélioration de leur outil de fabrication.

Ingénieur Génie Chimique, Génie Industriel, le candidat doit avoir 2/3 ans d'expérience en exploitation et/ou ingénierie de process acquise de *préférence dans une industrie de grande consommation.*

Ce poste très ouvert implique de nombreux contacts, en particulier avec les usines et la Direction des Achats et à l'extérieur avec les *constructeurs d'équipements et les sociétés d'ingénierie.*
Cette fonction peut lui permettre de se préparer à exercer des responsabilités opérationnelles en usine, chez Gervais Danone ou dans le Groupe BSN.
Le poste est à pouvoir à Levallois-Perret.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E10M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

Jeune responsable trésorerie prévisionnelle

UN GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL, *renforce ses structures financières et recherche son* **Responsable trésorerie prévisionnelle.**

Ce poste, **rattaché directement au Contrôleur de Gestion** du groupe, sera confié à un(e) jeune diplômé(e) de gestion ou ESC, ayant acquis une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans en trésorerie et/ou en gestion.

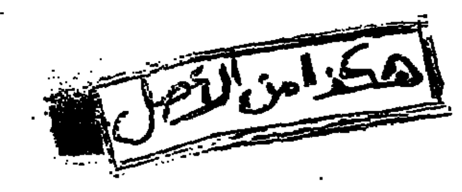
Sa mission impliquera :
- le recueil d'informations auprès des différents services ou sociétés du groupe.
- *l'établissement de la trésorerie à MT et LT et le suivi des écarts en liaison avec le contrôle budgétaire.*

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.

Lieu de travail : Paris.

Ecrire en précisant prétentions sous référence PX 478 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**



Les systèmes graphiques du futur

EVANS and SUTHERLAND et SHAPE DATA Ltd ont réuni leurs compétences pour concevoir, développer et commercialiser des produits CAO/DAO de très haute technologie et recherchent leur

Responsable Commercial France

Forts de nos prestigieuses et récentes installations en France, nous vous offrons l'opportunité :

- de participer au lancement de notre nouveau système remarquablement performant dans le domaine de la mécanique et utilisant le logiciel ROMULUS développé par Shape Data Limited (Solid Geometric Modeller)
- de commercialiser nos systèmes graphiques (le PS 300 et le MPS) qui permettent les applications les plus sophistiquées et les plus avancées dans les domaines pharmaceutique, chimique, biologique, mécanique et au niveau des simulations.
- de suivre une formation complète sur nos systèmes aux USA (Salt Lake City) *et sur nos logiciels en* Grande Bretagne (Cambridge)
- de prétendre à une rémunération très attractive et à une évolution de carrière particulièrement motivante.

Nous attendons de vous une solide expérience de la vente dans l'informatique ou dans un domaine proche. Parfaitement bilingue anglais, vous acceptez des déplacements en France et en Europe, et êtes prêt à travailler en toute autonomie.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 781 M à notre Conseil ALPHA CDI, 59, rue St Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI — Dessain

CONTINENT C

GROUPE Promodès

La branche Hypermarchés du Groupe - 23 magasins en France - CA multiplié par 7 en 10 ans 8 milliards de francs aujourd'hui recherche un

Jeune diplômé HEC, ESSEC, SUP de CO... attiré par l'Informatique.

Doté d'un fort potentiel, manifestant un réel intérêt pour la grande distribution, vous participerez au développement de l'informatique dans le réseau de nos magasins. Après l'élaboration du plan informatique, vous collaborerez à la définition *et à la réalisation des premières applications.* Vos responsabilités évolueront avec l'extension de nos futurs projets.

Reportant au Directeur de l'Organisation et de l'Informatique, ce poste, vous l'avez compris, vous mènera rapidement à une responsabilité plus vaste, car vous aurez à constituer votre équipe. Tâche passionnante qui conviendrait à un jeune candidat ayant 2 ou 3 ans d'expérience et qui voit dans cette opportunité un prélude à des responsabilités diversifiées dans notre Groupe.

Le poste est basé en banlieue ouest de *Paris et implique toutefois quelques déplace*ments de courte durée en province.

Adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 782 M à notre Conseil ALPHA CDI 59, rue Saint Didier - 75116 PARIS.

ALPHA-CDI

INGÉNIERIE

adjoint du directeur de la ligne de produits pétrochimie



cherche pour son département chimie à Paris, l'adjoint *du Directeur de la ligne de produits Pétrochimie.*

Il a pour mission de :

— *Définir la politique de la Compagnie à l'égard des* technologies à mettre en œuvre.

— Faire la promotion *technico-commerciale en liaison* avec les responsables géographiques.

— Coordonner les services compétents dans la négociation des accords de licence, la préparation des propositions techniques et commerciales (dans leurs aspects technico-commerciaux).

— Participer à la négociation contractuelle jusqu'à la signature des contrats et suivre ensuite leur bonne exécution.

Nous cherchons un ingénieur de haut niveau, grande école ou ENSCP ou équivalent, 35-40 ans, ayant acquis une bonne expérience d'ingénieur de projet dans l'ingénierie pétrochimie ou chez un grand exploitant. C'est également un bon commerçant, bilingue anglais. Il se déplace 30 % de son temps à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Jeanne FAIVRE d'ARCIER *sous la référence* 282-2/LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec — HAVAS CONTACT

Ingénieurs électroniciens, H/F

chez le leader mondial du semi-conducteur

Vous aurez à promouvoir auprès de nos grands clients nos concepts VLSI : synthèse vocale, circuits de télématique, réseaux prédiffusés, microprocesseurs...

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs, vous êtes un spécialiste de haut niveau et vous avez des qualités de contact.

Nous vous confierons une mission d'assistance à notre clientèle (les aider dans le choix de nos produits, de nos concepts et en assurer la mise en œuvre. *Bénéficiant d'une large autonomie, vous déterminerez en étroite collaboration* avec nos ingénieurs de vente les plans d'action et les moyens nécessaires à la réalisation de vos objectifs.

Vous êtes débutant avec une bonne connaissance des microprocesseurs ou vous avez 1 à 2 ans d'expérience en laboratoire ou SSCI sur microprocesseurs, logiciel ASSEMBLEUR, PASCAL.

Nous offrons une rémunération importante à des candidats de valeur. Postes basés à PARIS et à LYON.

Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0383/3 M à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Organisation et Publicité

---

intel

Avec 20.000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un CA de 899 millions de dollars en 1982, *Intel est un leader sur le marché des micro-processeurs et des* systèmes micro-ordinateurs. Intel Europe représente 30 % du C.A. de Intel *Corporation et Intel France situé à Rungis (banlieue Sud) est le siège de la région* Sud-Europe (France, Espagne).

INGENIEUR D'APPLICATION

systèmes de développement Intel

ayant une expérience pratique d'au moins 2 à 3 ans sur nos propres matériels ou équivalents acquise lors de la conduite d'un cycle complet de développement de micro-processeurs.

Une bonne connaissance des micro-processeurs 8 et 16 bits, des systèmes d'exploitation et des langages de programmation est exigée.

Anglais lu et parlé.

Salaire motivant, intéressement et voiture de fonction.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel, Intel Corporation, 5 Place de la Balance, Silic 223, 94528 Rungis Cédex.

media system

JEUNE HEC, ESCP, ESSEC

ayant une première expérience d'audit

« Un groupe français de distribution (40 filiales) vous propose de prendre la responsabilité de son équipe d'Audit.

Vous vous verrez chargé de faire au moins 2 fois par an l'audit complet de chacune de ses filiales. Vous aurez la responsabilité de l'étude de dossiers spécifiques. Vos rapports seront des outils de travail pour la Direction Générale du groupe et les Directeurs de filiales. Nous offrons des possibilités de carrière dans notre groupe pour des candidats de valeur.

Poste à pourvoir à Paris avec de nombreux déplacements.

Envoyez C.V. *et prétentions sous réf. 8480-M à Mamrégies qui* transmettra. »

Mamrègies
3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Promogros

« Service Épicerie »

ORSAY (Sud de Paris)
recherche pour sa *plate-forme* 20000 m²

Chef du Service Préparation-Contrôle

Cet homme de 30 ans minimum, devra avec ses collaborateurs en liaison avec les services : transport, réception, implantation et entretien ;

- Organiser et suivre le planning de préparation-livraison en épicerie liquide ;
- définir et faire appliquer les méthodes de contrôle et normes de productivité ;
- animer et faire progresser une équipe de 35 personnes.

De formation au moins secondaire, il aura une *bonne expérience de la main-d'œuvre étrangère* et de ses problèmes.

Si vous êtes intéressé, envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 01-M-3 à M. Charles LECLERC, Direction du Personnel, PROMOGROS, BP 17, 14120 MONDEVILLE.

Réponse garantie - Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

---

solitaire

pour renforcer son Service Marketing, recherche

CHEF DE PRODUIT JUNIOR



Diplômé Ecoles Supérieures de Commerce ou équivalent.

Une à deux années d'expérience en Marketing Produits grande consommation.

Gestion d'une gamme de produits de forte notoriété (décapfour, W.C. net, PPZ moquette).

Possibilités d'évolution au sein du Service Marketing.

Adresser C.V., *photo et prétentions* à
Direction du Personnel
3, rue Jules Guesde - 92305 Levallois-Perret

Adjoint du responsable administration des ventes

SYSTÈMES INFORMATIQUES

Filiale d'un groupe international, nous sommes une société à taille humaine *spécialisée dans la commercialisation de systèmes informatiques performants.* Nos clients sont nos partenaires, nous leur devons une croissance rapide et constante. *Dans le cadre de cette expansion, nous recherchons un* ADJOINT DU RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES (25 ans minimum). De formation BAC + 2, bilingue anglais, vous avez l'esprit d'équipe et le sens de l'organisation. Rapide mais rigoureux, vous assisterez le responsable du service sur des tâches diverses et variées : gestion des approvisionnements, relation avec les transitaires, contrôle d'inventaire, *gestion des pièces détachées, vous possédez d'ailleurs une première expérience dans une fonction similaire.*

Poste basé au PLESSIS-ROBINSON – voiture personnelle indispensable – avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 5338 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Assistant Responsable du Recrutement Personnel non Cadre

Une société privée d'assurances (2300 personnes) recherche, pour son Siège à Paris, un Assistant Responsable du Recrutement du personnel non cadre.

Agé d'environ 25 ans, de formation supérieure en sciences humaines (Psycho-Prat, CELSA, Gestion Personnel, ...), ayant si possible une première expérience du recrutement en entreprise, il prendra en charge la définition des besoins, la recherche et la sélection des candidats, leur présentation aux responsables de départements et le suivi de leur intégration, puis la gestion quotidienne et prévisionnelle des salariés du Siège.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 83610 M à Didier HAMON

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

Importante Banque nationalisée
recherche pour son Département d'Audit Comptable :

2 auditeurs comptables

possédant une expérience complète de l'Audit et une pratique acquise dans un cabinet spécialisé.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur et disposant d'une *formation* comptable - *D.E.C.S.*, Expertise Comptable - les candidats doivent, en outre, posséder des connaissances fiscales et *juridiques approfondies.*

En raison de l'importance du réseau international de l'entreprise, il est souhaitable que les candidats aient une pratique courante des langues (Anglaise - Espagnole ou Allemande)

Ces deux postes placés à PARIS sont à *pourvoir* immédiatement. Des déplacements en province ou à l'étranger sont à envisager.

Envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae, photos et prétentions sous référence 606 F à TELEX P A JONCTION 34 Boulevard Haussmann 75009 *Paris qui transmettra.*

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE LEADER SUR SON MARCHÉ

RECHERCHE POUR SA

DIVISION ÉLECTROMÉCANIQUE

UN INGÉNIEUR DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION BTS-DUT MINIMUM

Sous la responsabilité du directeur de ventes, il est chargé :

- de développer les marchés existants ;
- de rechercher de nouveaux clients ;
- de promouvoir les nouveaux produits.

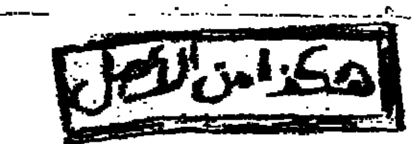
Cette fonction nécessite :

- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques ;
- le sens aigu de la vente ;
- celui de l'organisation ;
- un excellent contact.

La connaissance de *l'anglais* serait appréciée.

Le poste est basé à TOULOUSE.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 65501 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



constructeur de véhicules spéciaux à Paris

RECHERCHE

INGENIEUR QUALITE

De formation supérieure (A et M - ECL - ENSI - etc...), ayant au moins 5 années d'activité professionnelle, une bonne maîtrise des problèmes de gestion industrielle et de production dans le secteur des industries mécaniques. Son rôle : organiser et gérer la qualité au niveau achats, méthodes d'industrialisation, unité de production de montage de véhicules spéciaux. Ce poste exige des qualités certaines de contact et de négociation. Lieu de travail : Paris - petits déplacements en Région Parisienne. Réf. A

INGENIEUR ACHAT

Pièces prototypes. Responsable de la section chargée de l'achat des pièces prototypes pour la réalisation des véhicules à l'étude, il aura pour tâche de sélectionner les fournisseurs, détecter leurs contraintes de réalisation incompatibles avec les délais souhaités, de répercuter auprès de la direction technique les améliorations de coût possibles. Diplômé d'une Grande Ecole lui ayant donné une formation étendue en matière de réalisation de pièces de mécanique et de tôlerie, il aura à animer une équipe de 5 personnes. Réf. B

INGENIEUR DE BANC D'ESSAIS

Chargé de concevoir, réaliser et mettre en oeuvre des bancs d'essais pour transmissions de puissance de type hydraulique, mécanique et pneumatique. Diplômé d'une Grande Ecole, une expérience de mesures sur bancs d'essais, une aptitude à organiser et diriger une petite équipe, sont les bases indispensables pour faire acte de candidature. Réf. C

Merci d'adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence sous N° 8431 à PARFRANCE ANNONCES 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT

chargé de développer des systèmes d'information pour l'administration recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE, des

INGENIEURS SYSTEME

minis et gros ordinateurs CII-HB, IBM...

INGENIEURS RESEAUX

architectures DSA, SNA, Vidéotex, normes, terminaux

SPECIALISTES BASES DE DONNEES

Codasyl, BD relationnelles, systèmes documentaires

SPECIALISTES LOGICIELS ET PROGICIELS SUR MICRO-ORDINATEURS

SGBD, traitement de textes, progiciels

MISSIONS GENERALES

Assistance et conseil technique aux administrations sur dossiers ou sur le terrain. Travail seul ou en équipe.

Etudes de besoins : *évaluations qualitatives et quantitatives. Enquêtes. Cahiers des charges. Appels d'offres.*

Propositions de solutions : conseil pour le choix des systèmes, des équipements, des logiciels. Métrologie et études de performances.

Produits nouveaux : conseil sur les spécifications techniques. Suivi et évaluation de réalisations industrielles. Participation aux premières implantations.

Publications techniques : synthèses, état de l'art, méthodes.

Conseils spécialisés à la demande : expertises, séminaires.

PROFIL DES CANDIDATS

Nous recherchons des candidats de formation ingénieur ou maîtrise d'informatique, justifiant d'une expérience de quelques années dans une de ces disciplines. Leur formation complémentaire, adaptée aux missions à remplir, sera assurée.

Si l'un de ces postes vous intéresse, nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) au Directeur Technique - **CESIA - Domaine de Voluceau, Rocquencourt - 78150 LE CHESNAY -**

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

LA ROCHETTE CENPA, 2° Groupe Papetier Français - 2,3 MdF de CA, 5000 personnes, 16 unités de production, une dizaine de Filiales - recherche l'Adjoint de son Directeur du Contrôle de Gestion.

Il assurera le suivi et l'analyse des résultats. Il participera à la conception, à la maintenance et à l'amélioration des systèmes de gestion du Groupe.

Il assistera les Filiales dans la définition et la mise au point de leurs systèmes propres. Il participera au contrôle des investissements. Cette fonction intéresse un jeune diplômé d'Études Supérieures disposant d'au moins 4 ans d'expérience du contrôle de gestion en entreprise industrielle ou en cabinet conseil. Il aura acquis de bonnes connaissances des méthodes américaines de reporting et une pratique courante de la langue anglaise.

Ce poste lui permettra de valoriser et d'enrichir ses compétences dans un environnement favorisant largement l'autonomie et l'initiative.

La taille et l'organisation décentralisée du Groupe permettent d'envisager de réelles perspectives d'évolution.

Le poste est basé à Paris et nécessite de fréquents déplacements de courte durée dans toute la France.

Merci d'adresser votre candidature, sous Réf. J2, en précisant rémunération actuelle à : Direction du Personnel - Groupe LA ROCHETTE CENPA - 2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16.



HAVAS CONTACT



Ingénieurs pour les technologies de demain

grand équipementier français, nous sommes une société de 3 000 personnes (dont 650 ingénieurs et cadres). Nous sommes parmi les premiers dans les systèmes de commandes automatiques de vol, dans les centrales de navigation, ainsi que dans les systèmes de test automatique. Notre CA dépasse un milliard de francs dont 50% à l'exportation.

Ingénieurs opticiens

- Soit pour conduire des études théoriques et expérimentales de systèmes optroniques infrarouges embarqués, à l'intérieur de l'équipe études avancées de la Division Pilotage et Systèmes.
- Soit pour concevoir et réaliser des systèmes optiques embarqués (visualisation et capteurs) utilisant des technologies modernes, ces systèmes étant destinés à équiper la prochaine génération d'avions d'armes. Réf. I 151

Ingénieurs logiciels

pour la Division Systèmes Informatiques

Ils auront soit à concevoir et réaliser des logiciels dans le domaine des réseaux et des communications, soit à tester des logiciels faits par le Département Etudes.

Connaissances ASSEMBLEUR, COBOL et langages modernes (PASCAL, CPM, NS, DOS). Expérience télétraitement et réseaux. Réf. I 152

Ingénieur maintenance informatique

(LILLE - AIX-EN-PROVENCE - NANTES - PARIS)

Ils auront à assister les techniciens de maintenance et les clients notamment pour les produits logiciels. Ils doivent connaître les protocoles de réseaux et avoir une expérience dans la maintenance logiciel. Réf. I 155

Ingénieurs production logiciel

pour la Division Pilotage et Systèmes

Ils auront à mettre en place l'environnement production logiciel. Ils doivent avoir une expérience des systèmes informatiques. Réf. I 153

Ingénieurs d'études théoriques

dans le domaine du pilotage automatique et de la mécanique du vol. Ils auront à utiliser l'informatique scientifique. Réf. I 156

Ingénieur commercial test automatique

pour la promotion et la vente de systèmes de tests automatiques dans secteurs des marchés Industries-Administrations (France-Export). Réf. I 157

Veuillez adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence choisie, à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

SFENA

média-system

Vous êtes jeune, diplômé de l'enseignement supérieur (École de Commerce, maîtrise de gestion, etc...) possédant une première expérience professionnelle.

La DIAC crédit RENAULT

Leader du financement automobile et véhicule industriel

Vous propose d'intégrer son équipe de cadres commerciaux.

Postes à pourvoir sur toute la France.

Après formation vous pourrez accéder au poste

D'INSPECTEUR RÉGIONAL

Responsable commercial, crédit MAN et gestionnaire.

L'importance du Groupe offre des possibilités d'évolution de carrière exigeant une mobilité géographique.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 58135 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

adjoint au directeur du personnel

Le Directeur du Personnel d'EGT recherche son adjoint.

Il sera essentiellement chargé du suivi des recrutements de la gestion administrative du personnel et des études permanentes s'y afférant (profil des postes...) ainsi que du suivi du projet informatique mis en place pour la Direction du Personnel.

Nous souhaitons rencontrer des candidats âgés de 28-30 ans environ, formation supérieure, ayant quelques années d'expérience de la fonction personnel dans une structure décentralisée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à la Direction du Personnel EGT - 66, avenue du Maine - 75682 PARIS Cedex 14.

Desseint



Organisme de formation en développement à Paris recherche

Animateur de formation

30 ans minimum

Libre rapidement et ayant une réelle expérience pratique d'au moins 3 ans dans l'animation de stages relations humaines et communication en milieu industriel.

Connaissances psychologiques et sens pédagogique développés.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétent. à No 65940 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RELATIONS & COMMUNICATIONS

Société d'études Marketing et Publicité à la pointe de la recherche qualitative et utilisant des méthodes originales et exclusives recherche

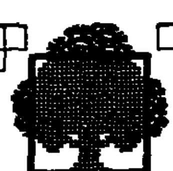
CHARGE(E) D'ETUDES

Formation supérieure indispensable, capable de faire preuve de rigueur et de finesse dans l'analyse, de clarté et de précision dans l'écriture, de vivacité et de souplesse dans le comportement.

Envoyez CV + photo à

Anne-Marie NAUD - Directrice
RELATIONS ET COMMUNICATIONS
7 rue du Louvre - 75001 Paris
qui garantit toute discrétion

SOURCES



Cii Honeywell Bull

recherche pour sa Direction Disques du Groupement Périphérique

INGENIEURS GRANDES ECOLES
DEBUTANTS OU CONFIRMES

- Electroniciens, mécaniciens pour l'étude des unités de disques et sous-systèmes disques.
- Electroniciens, électromécaniciens, informaticiens pour l'automatisation de la production.
- Ingénieurs expérimentés pour la coordination des programmes techniques et industriels et pour l'assistance clientèle de haut niveau

Ils seront basés aux Clayes-sous-Bois (Yvelines) pour faire face au développement de la ligne de produits disques, secteur en pleine expansion chez CII-HB, n° 1 européen dans l'étude, la réalisation et la production des disques magnétiques pour micro, mini et moyens systèmes d'informatique.

Ces postes nécessiteront des déplacements vers notre établissement industriel de Belfort.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 301 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75990 PARIS CEDEX 20



OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Beauvais

RESPONSABLE DU SERVICE ET DU LABO CONTROLE QUALITE

Cette Entreprise, filiale d'un important Groupe industriel français est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits d'entretien ménagers destinés au grand public. Elle réalise un C.A. de plus de 500 millions et elle est leader dans son domaine.

Elle dispose d'une importante unité de production (process du génie chimique, en continu), qui effectue la fabrication et le finissage de la plupart des produits.

Rattaché au Directeur de l'usine, le responsable du service contrôle qualité anime ses équipes et gère son laboratoire (9 personnes). Il détermine les standards de qualité et met en oeuvre les procédures de tests et de contrôles nécessaires. En interface avec les services commerciaux et marketing, il intervient pour des études ponctuelles (études produit/concurrence) et pour la gestion des réclamations.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un ingénieur chimiste (homme ou femme) de 30 ans minimum, possédant une expérience significative de la fonction labo-usine et contrôle qualité. L'ouverture à l'utilisation de l'outil informatique (statistiques, gestion de données) serait un atout apprécié.

Outre ses compétences et son expérience, c'est un ingénieur ayant le sens de la communication, de l'animation, de l'organisation ... Et de l'innovation.

Les conditions offertes, la dimension du poste et de l'Entreprise, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et d'avenir.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6626 M à :

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

JEUNE SUP DE CO FINANCE COMPTABILITE

F 110.000 +

Le chef du service ADMINISTRATION ET CONTROLE DE GESTION d'un important établissement *industriel recherche son* ADJOINT.

La fonction implique la responsabilité de la comp*tabilité générale (7 personnes) et la participation* aux travaux de comptabilité analytique et de contrôle de gestion à l'aide de moyens informatiques en temps réel, au sein d'un service d'une vingtaine de personnes.

La société est filiale d'un grand groupe internatio*nal, située à moins d'une heure à l'Est de Paris.*

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution pour un candidat à fort potentiel.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (retournés) et prétentions sous réf. 22.450-M à CLA RECRUTEMENT 11 av. Delcassé, 75008 Paris

CLA

Approvisionnements

Importante société d'ingénierie 5000 personnes recherche

INGENIEUR IIIB

Responsable de 3 unités, il sera chargé des missions suivantes :
- développer et améliorer les **méthodes** de l'ensemble des services *approvisionnements*,
- assurer la **gestion** et le contrôle des coûts et des budgets,
- développer les **systèmes informatiques**.

Ce poste nécessite une réelle expérience des problèmes de cost et de planning sur des contrats d'ingénierie en France et à l'export ainsi que des capacités éprouvées d'organisateur.

Poste à pouvoir à La Défense.

Adresser CV et prétentions, sous référence 3544 à mentionner sur *l'enveloppe à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui* transmettra.

média-system

Important groupe commercial, à vocation internationale, situé Pont de Neuilly, recherche pour son
Département financier

Assistant de Direction

- *formation études supérieures ou niveau équivalent acquis par expérience professionnelle.*
- *minimum 5 ans de pratique d'analyse financière et de gestion de trésorerie au sein d'un organisme bancaire ou de la direction financière d'une importante société.*

Age indifférent. Langue anglaise appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, en précisant salaire annuel souhaité et photo si possible, en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 3570, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

P.M.E. proche banlieue NORD - OUEST

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Pour prendre en charge progressivement :
- organisation administrative dans un cadre informatisé,
- gestion industrielle (achats, prix de revient, stocks),
- prévisions d'exploitation,
- recrutement et gestion du personnel (80 personnes).

Ce poste pourrait convenir à un diplômé de gestion (E.S.C.A.E. ou équivalent) justifiant de 3 à 5 ans d'expérience dans ce domaine avec des connaissances financières, législation sociale et si possible fiscale.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions ss le n° M 58.111 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

MALESHERBES - 73

RECH. COLLABORATRICES, COLLABORATEURS Confirmés statut courtier, tél. 522-05-96.

THOMSON-CSF

Au sein de La Division Avionique, notre **Département RCM** recherche

BTS ASSISTANT(E) D'INGÉNIEUR

En liaison étroite avec les services concernés (production, lancement, gestion, travaux extérieurs), il(elle) établira des devis concernant des matériels électroniques en vue de propositions commerciales.

Les candidats (dégagés des O.M.) ou candidates au poste doivent adresser C.V. et photo sous réf. 3481 au Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette 92242 MALAKOFF CEDEX.



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DETECTION

HAVAS CONTACT

Importante Société de Distribution recherche pour son siège de PARIS

JEUNE CADRE JURIDIQUE

Rattaché au Directeur Juridique, il se verra confier la partie Droit des Sociétés, la gestion des Assurances et la gestion de l'ensemble des problèmes immobiliers.

Chargé d'Etudes et de Dossiers, le sens de l'organisation et les qualités d'ordre sont les atouts majeurs du candidat.

De formation maîtrise de Droit des Affaires (excellentes bases en comptabilité), celui-ci aura à son actif une expérience professionnelle de généraliste d'environ deux à trois ans.

Envoyer sous réf. n° 363 lettre + C.V. à Tendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME IMPORTANT chiffre d'affaires de 300.000.000 de francs *recherche pour* PARIS ou VERSAILLES

COLLABORATEURS

CCIAUX, HMMES, FMMES
- Très bonne présentation,
- goût des contacts haut niveau,
- sens des responsabilités,
- rémunération motivante,
- formation permanente,
- marché porteur.

Tél. pour rendez-vous : 500-24-03 (poste 31).

---

secrétaires

Sté professionnelle de financement

recherche pour son SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE EXPÉRIMENTÉE

Sténo-dactylo exigée forte personnalité *50/95.000 F.*

Ecrire avec curriculum vitae à : CAUTEXHA 5, rue du Quatre-*Septembre — Paris 2e*

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES recherche

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS

ayant déjà travaillé dans un service juridique.

Adr. C.V. et prét. ss/réf. 10935 à mentionner sur l'enveloppe à AFFLUENTS, 49, av. Trudaine, Paris-9e, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE PARIS-1er
FILIALE D'UNE GRANDE BANQUE COMMERCIALE EUROPÉENNE
recherche

pour assurer son développement :

UN(E) ANALYSTE DE CRÉDITS

diplômé(e) de l'enseignement supérieur
- 1re expérience bancaire ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Au sein du service banque, il(elle) sera chargé(e) :
- De la préparation des dossiers de crédit ;
- Du montage et du suivi des opérations avec la clientèle.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo et prétentions sous n° T 039.297 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Société de Restauration Ferroviaire recherche le

Responsable d'un secteur de restauration

Sous l'autorité du Chef d'exploitation, il aura la charge .
- d'animer le personnel de vente
- de développer l'activité commerciale
- d'assurer une gestion rigoureuse dans le respect des normes de qualité.

Il devra posséder :
- *un BTS au minimum*

une expérience prolongée de Direction dans *une activité de restauration à fort effectif.*

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. 65975 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01*

SOCIÉTÉ EN EXPANSION près Porte de la Chapelle recherche

COMPTABLE

Expérience mini. 5 ans dans la paie informatisée (IBM 34). Salaire intéressant. Adresser C.V. à Mme Van Wassenhoven, Sté CASTELLI, *16, bd Ney, 75018 PARIS.*

Laboratoire spatial CNRS/CNES Sud Paris, recrute

INGÉNIEUR ESE

ou équivalent spécialisé en asservissement et automatismes, connaissances en électronique *et électromécanique appréciées.* Le candidat se verra confier la responsabilité d'un projet d'instrument embarqué sous ballon stratosphérique. *Débutants très motivés* non exclus. Ecrire n° 28.826 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *de distribution de pièces* moteur en FRANCE, recherche pour son service documentation et pièces détachées moteur.

UN DOCUMENTALISTE

Déjà *expérimenté dans le secteur de l'automobile.*
Principale fonction :
Elaboration et mise à jour des catalogues.
Ce documentaliste travaillera également à la préparation et à la réalisation des tarifs de vente.
Qualités requises :
précisions et rigueur, dynamisme, sens du travail en équipe, souplesse d'adaptation. Avantages sociaux (restaurant d'entreprise, 13e mois, etc.).

Adresser C.V., photo et prét. au *SERVICE DU PERSONNEL* STE CHARDONNET 165, avenue Henri-Barbusse 93003 BOBIGNY.

Le Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son agence de VERSAILLES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- dynamiques et ambitieux ;
- goût du contact haut niv. ;
- très bonne présentation ;
- sens des responsabilités.

Pour r.-v. 500-24-03, p. 209.

Sté de diffusion de bien d'équipements pour l'industrie de la micro-électronique recherche

SON INGÉNIEUR

APRÈS-VENTE
POUR LA FRANCE
De formation mini. BTS-DUT électronicien ou mieux électronicien mécanicien. Il a des connaissances ou le désir d'apprendre vite dans des domaines *aussi variés que :*
- la micromécanique ;
- la robotique à pilotage microprocesseur ;
- la mécanique des fluides ;
- *la physique du solide.*

L'anglais courant est indispensable.
Véhicule fourni, nombreux avantages.
Envoyer C.V., photo et prétent. à TEMPRESS FRANCE, 27, rue L.-Loiseau, 93100 Montreuil.

Un concours pour le recrutement

D'INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

sera ouvert le 25 avril 1983 à L'ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS
Inscriptions jusqu'au 8 avril 1983.
Rens. : Direct. du Personnel Bureau des concours 2, r. St-Martin, 75004 PARIS Tél. : 277-11-22, p. 4405.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE spécialisée dans les ÉQUIPEMENTS de BORD AÉRONAUTIQUES *recherche pour son siège*

LEVALLOIS

TRADUCTEUR TECHNIQUE

de langue maternelle anglaise ayant une formation de base électronique et mécanique pour rédiger des documentations en anglais.

Envoyer C.V. et prétentions n° 65.924 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

Association loi 1901 recherche COMPTABLE qualifié expérimenté, professionnelle exigée. Connaissance informatique. Libre très rapidement. Envoyer C.V. à la Fédération *Léo-Lagrange R.P.* 153, av. du Maine, 75014 Paris.

Laboratoire spatial CNRS/CNES Sud Paris, recrute

INGÉNIEUR ESE

ou équivalent spécialisé en asservissement et automatismes, connaissances en électronique et électromécanique appréciées. Le candidat se verra confier la responsabilité d'un projet d'instrument embarqué sous ballon stratosphérique. Débutants très motivés non exclus. *Ecrire n° 28.826 Centrale* d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ P.M.E. PARIS 4e PRODUCTION *DE FILMS*

recherche

COMPTABLE 1er ÉCHELON

Pr contrat à durée déterminée 2 années d'expérience

Envoyer C.V. et prétentions Ecrire sous le n° T 039.332 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche

INGÉNIEUR

(Homme ou femme)
motivé par recherches et techniques de pointe.
Il sera chargé d'orienter, négocier et suivre des recherches en

OPTRONIQUE et INFRAROUGE

Ecrire avec C.V. détaillé à : DRET/A.3. 26 bis, boulevard Victor 75996 PARIS ARMÉES.

Importante société française de Bâtiment recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Lieu : PARIS – Formation ingénieur grande école. Age min. 35 ans. Anglais courant. *Expérience : B.E., études de prix, direction gros chantiers bâtiments à l'étranger.* Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. s/réf. 3488 à : SWEERTS, B.P. 299, 75424 PARIS Cedex 9, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE
Quartier Vendôme

recherche

PERSONNE

Active. Minimum 2 ans expérience paie informatisée et toutes tâches administratives liées à

SERVICE DU PERSONNEL

Envoyer CV prétentions à N° 3813 FRANCACIP 17, rue de la Banque 75002 PARIS

GESTION COMPTABILITE CLIENTS

Paris Est — **F 120.000**

Une société française, implantée à l'étranger, C.A. près de F 3 milliards dans les biens de consommation, recherche un CHEF DE SERVICE COMPTABILITE CLIENTS.

Ce poste requiert des qualités de manager, d'orga*nisateur et de rigueur ; il conviendra à un candidat* diplômé d'études commerciales ou comptables, *ayant acquis 2 à 3 années d'expérience et souhai*tant prendre la direction d'un service d'une dizaine de personnes, intéressé par l'amélioration et l'utilisation de l'outil informatique, le contrôle du crédit et la mise en place de procédures administratives.

La rémunération de l'ordre de F 120.000 par an sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.455-M à CLA RECRUTEMENT 11, av. Delcassé 75008 Paris

CLA

Importante société d'ingénierie (La Défense) intervenant dans le domaine électro-nucléaire recherche pour son département

«INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE»

utilisant les ordinateurs CDC et CRAY

INGENIEURS INFORMATICIENS

- Connaissance Fortran et langage machine indispensable.
- Connaissance systèmes d'exploitation gros ordinateurs appréciée.
- Expérience de 2 à 5 ans souhaitée.

Adresser lettre manuscrite + CV et prétentions, en *précisant sur l'enveloppe la réf. 3419, à Média-System,* 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS *recrute*

JOURNALISTE

spécialiste des questions économiques, financières et monétaires. Adresser candidature avec référence à : S.G.P. 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

Mo Maisons-Alfort-Stade recherche

TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ELECTRONIQUE

2 à 3 années d'exp. minimum. *Travail, étude intéressants*

Tél. : 658-30-30

Importante entreprise de T.P. recherche

INGÉNIEURS MATÉRIEL

pour gros chantiers de barrages en métropole. Ecrire avec C.V. et prét. *sous la référ. n° 3.379 à,* EMPLOIS ET ENTREPRISES, 15, rue Volney, 75002 Paris.

EXPERT EN SCIENCES DES ORGANISATIONS ET D'INFORMATION

Voir Rubrique Demande d'Emploi NICOLAS-VAN DAMME.

---

capitaux propositions commerciales

A remettre à Genève

ARCADE

de 60 m².

Joaillerie-Horlogerie dans le centre prestigieux et commercial (rive gauche). Loyer raisonnable, plain-pied. Conviendrait également pour commerce de luxe. Ecrire sous chiffre C 18-115146, PUBLICITAS, CH 1211 GENÈVE 3.

Pour construction et création d'hôtel cherche PRÊTEURS pour une durée de 5 a. au taux *de 16 %. Prêt plafonné. Dépôts* chez notre notaire. Pour renseignements et propositions : Ecrire sous le n° T 039323 M, RÉGIE-PRESSE *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

cours et leçons

COURS D'ANGLAIS
J. H. Américain, expérience professionnelle. T. 262-51-62.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à *l'étranger sont nombreuses et* variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), *B.P. 402-09 Paris.*

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour information, écrire CIDEM, 6, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX
Copies, thèses, rapports, etc.
Téléphoner au 306-08-88.

traduction demande

Traducteur affaires, anglais, espagnol, accompagnateur voyages étranger. 763-22-07.

représentation demandes

AGENT COMMERCIAL

très bien introduit en PARFUMERIE de standing et SHOPPINGS, possédant sur *PARIS et BANLIEUE* 1 fichier de 500 clients RECHERCHE sur ce même secteur REPRÉSENTATION *de marques d'ALCOOL* et produits parfumants Ecr. s/n° 7.955 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

FORMATION DE FORMATEURS EN MICRO-INFORMATIQUE

Stage 18 semaines à plein temps gratuit et rémunéré par l'Etat réservé à des informaticiens (ciennes) diplômés ou non ayant expérience en analyse programmation.

Débouchés :
Encadrer et animer stages qualifiant jeunes 16-26 ans.

Se présenter pour inscriptions et dossiers avant 5 avril SIGMA FORMATION (857-10-00) 65, rue du Général-Galliéni, 93100 MONTREUIL.

automobiles

divers

SAAB
GRANDE ARMEE
500.25.42
29, Avenue de la Grande Armée
PARIS 16e

deux-roues

A vendre MOTO HONDA type N 400 C.B. 1980. 12.900 km. Equipements neufs. 7.500 F à débattre. Tél. 749-66-75. entre 19 h et 20h.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPERT EN

Science des Organisations Système d'Information

est intéressé par toute proposition relative à ses compétences en :

– CONCEPTION DE METHODE

– MANAGEMENT DE PROJETS D'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Ecrire NICOLAS - VAN DAMME c/o CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIPLOMÉ EXPERT COMPTABLE

licenc. droit, Sc. Po, Paris, cessant activité libérale, recherche poste haute technicité et confiance, de mi-temps à temps complet, 2 à 3 ans, pour évaluations, restructuration, organisation, audit interne, budgets, gestion patrimoine ou toute mission en rapport avec capacité et expérience.

Ecrire s/n° 1.055 *le Monde* pub, Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Homme de communication, expérimenté, incisif, mobile, formation école de gestion.

Anglais, Italien, Espagnol.

Apporterait son acquis et son soutien pour créer, développer, animer clientèle ou réseau France + export.

Écrire sous n° T 039.337 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PRÊT A FONCER EN AFRIQUE

Cadre supérieur 40 ans, véritable Chef d'Entreprise. Formation comptable + Institut Contrôle de Gestion. Large expérience commerciale.

Anglais courant.

Expérience secteur Bâtiment - Maisons individuelles - Services aux Entreprises depuis 12 ans à des postes de direction autonomes.

Recherche poste à responsabilités dans Société - *Filiale - Agence en Afrique de* l'Ouest.

Étudie toutes propositions.

Écrire sous réf. *M.D.M. à Contesse Publicité*, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ARCHITECTE D.P.L.G. très bon niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Étudie toutes propositions.

Écrire sous le numéro 1.043 le Monde Publicité, service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9e.

Ingénieur conseil contrats étrangers électricité install., angl. technique, ch. sté pouvant utiliser ces qualités. Ecr s/n° 1052 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune commercial, 23 ans, lib. O.M., anglais cour., exc. présentat., rech. situat. Accept. poste à l'étranger. Ecr. s/n° 6477 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comptable et gestion 40 ans. ESCAE. DECS. IAE. REUCOMP. compt gén., analyt., budget inf., expatrié Afr. du Nord, 4 ans. Étudierait propositions statut expatrié préférence libre de suite. Ecr. s/n° 1048 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ancien contremaître artisan, recherche travail étranger, alu vitrage isolation accepte autre proposition tous permis. Téléphone (40) 63-06-59.

J. H., DEUG histoire de l'Art, licences arts plastiques et théâtre, expérience technique, 1 an école professionnelle, théâtre, recherche emploi dans domaines artistiques, spectacle. Écrire à Parmentier J.N., 21, rue Biot, 75017 Paris.

Relectrice/traductrice d'origine anglaise, parfaitement bilingue, 10 ans d'expérience, traduction technique (automobile, téléphonie, télécommunications), 2 ans d'expérience relectrice/opératrice T.T. audio (informatique médicale) cherche collaboration équipe traducteurs édition presse. Ecrire sous le n° T 039.293 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

14 ans d'exp. comme chef de projets moyens ou important informaticien, 55 ans réf. de 1er ordre, cherche mission globale dans P.M.E. ou S.S.C.I. Paris ou Savoie. Ecrire sous le n° 039.143 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Étudiant, 24 ans en BTS commerce international 2e année cherche place dans une entreprise à *structure import-export*. Disponible dès le 1er août 1983. Bac mention AB-BTSCI *ou niveau* (notes supérieures à 10). Sérieux, dynamique, volontaire. Susceptible d'être intéressé par tout contrat (quels que soient la durée et le lieu). Rémun. et affectat. à débattre. Ecr. s/n° 7498, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme de confiance, 50 ans, volonté création, esprit décision, sens relation, prendrait affaire en main, se chargerait développement activités défense intérêts sociétés, France, Amérique latine. Ecr. s/n° 995 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H 28 ans, cadre juridique et commercial, maîtrise de droit, anglais des affaires courantes dynam., créatif, pragmatique, rech. poste à responsabilité. Ecr. s/n° 1.057 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fme 45 ans, I.A.E., Secrét. gén. pendant 8 ans, chef du personnel pendant 4 ans, ch. poste temps partiel, PARIS ou proche banlieue Nord ou Est. Ecr. s/n° 7.945 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE CONFIRMÉ, form. supér., gde expér. banque, assurances, contentieux stés, actes, gde souplesse d'adaptation, ch. sit. stable près DIRECTION JURIDIQUE ou du PERSONNEL. Ecr. s/n° 7.859 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. Maîtrise droit aff + dess + thèse en cours D. privé cherche collabor. cabinet d'av. ou d'aff. Préférence à mi-temps Ecr. s/n° 1.056 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Esthéticienne 20 ans C.A.P., dipl. École Marbeuf + stages d'estrées, R. Garraud, ch. emploi lib. imméd. Tél. le matin ou à partir de 18 h au 014-32-98

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

SENTIER

2 pièces, cuisine, bains. Prix : 170.000 F. Tél. au 344-11-94.

ORIGINAL, appt d'archit., sél., 3-4 ch., 2 ptes palières, impecc., 950.000 F, 550-34-00.

3e arrdt

MARAIS BEAUBOURG

Bx studios et 2 pces, 48 m². refait neuf, bel imm. classé. 295.000 F et 530.000 F. Téléphone : 280-06-94.

4e arrdt

SAINT-PAUL, 19, r. Charles-V part. appt de classe 82 m² 3 p., clair, calme, 2e ét. Tél. : 272-83-19.

MARAIS, dans hôtel XVIIIe vaste séjour avec poutres, 3 chambres, 2 bains, GARBI, téléph. : 567-22-88.

QUAI DES CÉLESTINS

Grand studio 35 m², ref. nf, tt cft. 395.000 F - 280-06-94.

5e arrdt

SAINT-MÉDARD : 354-95-10.

STUDIO CARACTÈRE

6e arrdt

ODÉON Bel imm. XVIIIe studio, salle eau, calme. 210.000 F. 325-97-16

2 PIÈCES PRÈS PLACE

ST-ANDRÉ-DES-ARTS

à rén., 360.000, 329-85-06.

7e arrdt

PRÈS TOUR EIFFEL

Bel immeuble pierre de taille DE STANDING

6/7 P. + 2 SERVICES

RÉNOVATION LUXUEUSE

PRIX : 2.450.000 F.

S/pl. mercredi 14/17 h. au 9, AVENUE FRANCO-RUSSE.

9e arrdt

CHAPTAL dans petite maison en duplex séjour + 3 chbres, 3 salles de bains, jardin privatif. Px 1.300.000 F. 325-48-82

5 PCES - 170 m² env.

Immeuble p. de taille, asc., excel., 1 200 000 F - 282-15-03

10e arrdt

SQUARE ST-LAURENT

Ppriétaire vd avec gd Balcon. 2 pièces Confort 315.000 F studio 224.000 – 553-91-45

11e arrdt

PARMENTIER, 2 pces, cuisine, bains, rare. Prix : 140.000 F. Téléphonez au : 344-11-94.

SAINT-MAUR standing double living, 3 chambres, 2 bains, triple box. Tél. 806-78-42 ou 500-91-92.

12e arrdt

MICHEL-BIZOT très beau 2 p. à rénover, bel imm. 175.000 F. C.T.I.M., 585-67-63.

REUILLY-DIDEROT r. Crozatier, b. 3 p., dble expo., bel im. p. de t., 422.000 F, avec 10 % cpt., COGERM, 347-57-07.

MÉTRO DAUMESNIL 3 P. entrée cuis. W.C. Possib. bains BEL IMMB. RAVALE RARE 295.000 – 626-54-61.

NETTER - ST-MANDÉ

SUPERBE 3 PIÈCES

imm. récent, jardins, parking. 600.000 F. ANJOU 266-27-55.

13e arrdt

TOLBIAC, imm. récent, beau STUDIO, cuis. équip. tout cft, pr ts cces., 235.000 F. crédit 15,50 %. SOPIC, 145, rue de Tolbiac (13e). 580-71-40.

14e arrdt

DENFERT ÉT. ÉLEVÉ, ASC., ravissant 2-3 p., tt cft. VUE SOLEIL. Tél. : 320-73-37.

MAIS. DE CARACTÈRE

5-6 pièces, cft, calme. TERRASSE SUD. Prix 1.365.000, 542-40-90.

MONTPARNASSE

neuf s/jdin, reste 2 p. + balc., PX 640.000. T. 225-32-25.

Italie, dans petit immeub. 1981, duplex ensoleillé s/jard. 4 p., séj. dallé de 39 m² + terrasse. Prix 1 400 000 F. SPEI - 354-09-81.

15e arrdt

PROX. PARC VAUGIRARD

Immeuble récent 4 pièces, 87 m². PRIX 750.000 F. Jean FEUILLADE 566-00-75.

TERRASSE 80 m² ss vis-à-vis, LOFT atelier duplex 97 m², 3 p., soleil, calme 550-34-00.

16e arrdt

MUETTE

IMMEUBLE GRAND STAND. SOLEIL ET CALME

2 PIÈCES : 60 m²

à rénover

PRIX : 715.000 F.

Mardi, mercredi 14 h à 18 h, 14, rue du Conseiller-Collignon ou téléphonez au : 704-91-53.

Porte St-Cloud, 4 p., 125 m². Immeuble de grand standing. Prix 1.100.000 F. 280-67-82.

BOULEVARD LANNES

Sans vis-à-vis, au 6e étage, 90 m², réception + chambre, face bois de Boulogne. SEGONDI, tél. : 874-08-45.

17e arrdt

RUE LEMERCIER

dans bel imm. rénové pptaire vend à aménager 2 p., 48 m². 3 p., 76 m². Tél. : 500-54-00.

ÉPINETTES

3 p., 445.000 F, 225-32-25.

PROXIMITÉ ÉTOILE

superbe 3 p., 173 m² gd stdg, plein sud + ch. de serv. Px 1.896.000, 542-40-90.

PORTE MAILLOT 6e étage, charme, soleil, asc. 2 pièces, 40 m². SANTANDREA. 280-67-36/66.

GUY MOQUET, gd 2/3 p. ds imm. p. de t., 3e ét., rue et jard., asc., cave, balc. poss., park. 580.000 F. 229-43-12.

18e arrdt

3 p., 60 m². Px 475.000 F

dans bel immeuble voie privée, verdure, calme, appt tt cft, bon état, ch. individ., près Métro. A SAISIR. - CBS Tél. 524-40-08.

EXCEPTIONNEL

BEL IMMEUBLE, ASCENSEUR STUDIO TOUT CFT ÉQUIPÉ

Prix : 89.000 F

URGENT : 294-11-33.

Mº Lamarck - Gd 2 pièces, entrée, cuis., W.-C., s. d'eau. 320 000 F Immo Marcadet, 252-01-82.

RUE DOUDEAUVILLE Imm. récent, stand., grd 2 p., tt cft, 58 m² env. 390.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

LA FOURCHE, Bel imm. 2 p., entrée, cuis., w.-c. 173.000 F. Immo-Marcadet - 252-01-82.

91 - Essonne

MASSY (Mº), 3/4 pces tout confort + loggia. 5e asc. 350.000 F. 267-18-33.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY réc. s/verd. 6 p., jdin privatif, 2 parkgs, 2.100.000 DORARD. 503-04-04.

BOULOGNE, Porte Saint-Cloud possible libérales, 4 pces, cuis., bains, placards, 2 caves. Prix : 600.000 F. Tél. : 578-17-36.

MAIRIE CLICHY, B. 2 p., 1er ét., clair, idéal placement, 177.000 F. 229-43-12.

NEUILLY BORGHÈSE

Rez-de-jardin 140 m². 3/4 chbres, 2 s.d.b., 2 park., entièr. à décor., jardi. 130 m² sud. Exclusivité. SANTANDREA 280-67-36/66.

NEUILLY CHAUVEAU

Pptaire vd ds imm. ravalé 2 p. à rénover. Tél. : 553-91-45.

Province

HOSSEGOR BORDURE PLAGE, RÉSIDENCE LE POINT D'OR. Studio, 2 et 3 pièces à partir de 199.000 F avec parking. Sur place (58) 43-78-63. S.F.G.I. PARIS (1) 265-41-21.

VAL-D'ISÈRE

rare, vieux village, dans maison rurale restaurée grand studio aménagé. Prix 300.000 F. Tél. (79) 06-05-85 ou 227-22-62.

CORNICHE DE L'ESTEREL

Particulier, vend studio neuf dans LUXUEUSE RÉSIDENCE, style mas provençaux, piscine, vue sur mer, parking, terrasse, jardin privatif, droits d'enregistrement réduit. Px : 280.000 F. Tél. (dom.) [1] 589-71-55, ou écr. M. Henon, 23, rue Vergniaud, 75013, Paris, vis. s/pl. pble, du 1/4/83 au 9/4/83.

Vd à TARBES, Htes-Pyrénées, appt T5, très calme, ensoleillé, s. de bns, s. d'eau, cave. 380.000 F. (62) 34-25-17.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ A UN PARTICULIER Sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Téléphone : 296-58-10.

EXCEPTIONNEL 16e

Appt 330 m², 8 chbres. Loyer mensuel 10.000 F. Rep.just. 500.000. Tél. 805-78-42 ou 500-91-92.

BROCHANT 2 P. CUIS.

tt cft, 1.795 F. T. 325-48-82.

SAINT-MICHEL STUDIO

tt cft. 2.300 F. T. 325-48-82.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8 av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS. HOTELS PARTIC. et BUREAUX

LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travx. PAIE COMPTANT, chez notaire. T. 873-20-67 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e), 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche URGENT APPARTEMENT

120 A 150 m²

ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

MALESHERBES - 73 522-05-96

Pour consulats ou ambassades RECH. APPARTEMENT

80 à 120 m²

Hôtels particuliers et bureaux 7e, 8e, 9e, 16e, 17e. Neuilly.

VENDEURS APPARTEMENTS XVIe, XVIIe ou NEUILLY

voyez

L'AGENCE DU XVIe

84, rue Lauriston, 75116 Paris. Tél. 704-40-27 ou 727-04-16.

Mme PIERSON, 627-78-31, mat., rech. pour clients sérieux. 15e, 16e, 17e ARRDT., 3, 4, 5 pces, paiement compt.

SOCIÉTÉ ACHÈTE APPTS Paris, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e arrdt. Téléphone : 325-00-06.

Achète et PAIE COMPTANT Appartements standing même à rénover. Paris résidentiel. Tél. : 9 h à 20 h : 781-17-02.

URGT. client sérieux. Dble récept. + 1 ch., stand. ancien. 7e, 16e, 17e. 556-15-16.

hôtels particuliers

A MONTMARTRE

AVEC JARDIN PLANTÉ

Charmante maison Mansart Sud toit refait tout confort CALME, CACHET PROVINCE 9 pces 220 m² environ + ATELIER D'ARTISTE Garages et sous-sol clair Claude ACHARD. 837-14-56

maisons individuelles

VEND à 100 kilomètres de Paris dans chef-lieu canton tous services et loisirs. Maison bourgeoise parc, terrasse, véranda, réception, 3 salles de bains, garages 2 voitures, dépendances. Toutes possibilités. 800.000 F à débattre. (38) 33-20-05/(38) 33-20-51.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. - 227-44-44.

domaines

187 ha (10 km d'Amiens), propriétaire vend directement territoire, chasse 1/2 bois à exploiter terres culture gibier, pavillon de chasse, possibilités plusieurs lots. Tél. : (22) 91-46-15.

terrains

TERRAIN A BATIR Région Bouches-du-Rhône. 46.000 m², possibilité 60 lots. 2.500.000 F. h.b. (42) 04-61-81.

Aff. unique s/Parc de Sceaux, dernier terr. 1064 m² constructibles. Tél. (1) 543-98-51. M. BENEKY.

Entre le golfe de St-Tropez et le village de Gassin, terrain à bâtir dans domaine résidentiel à 10 min. des plages. 288.000 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73.

A 10 km de Fréjus/St-Raphaël dans vaste domaine résidentiel, terrains à bâtir à partir de 213.246 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73.

Les Hauteurs St-Jean de Cannes à 6 km de Mandelieu, terrains à bâtir de 205 500 F. Crédit total possible. Tél. : 504-72-73

GOLF DE SAINT-NOM (78) 2 lots de 2 160 m², fac. 35 m. 450.000 F. Tél. : 749-37-81.

villas

JARD. MAROLLES

(94) dans 1.000 m² jard., maison plain-pied, gd séj., chemin., cuis. équipée, 4 ch., 2 bns, gar. 850.000 F. 226-32-25.

95 - HERBLAY

Très belle maison Ile de France 1977, 350 m² habitables + pavil. gardien s. parc 4.000 m². Prix justifié. Téléphonez au : 260-66-13 heures bureau.

SAINT-GERMAIN

Près LYCÉE INTERNATIONAL

TRÈS AGRÉABLE DEMEURE

RÉCENTE 7 P. parfait état + maison de gardiens sur 1.200 m² DE JARDIN

D. FEAU : 294-20-00.

A VENDRE de préf. part. à part. 1 km mer, 10 km de LA BAULE Maison rénovée 5 p., 130 m² (séjour de 50 m²), Poutres apparentes, cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave 2 garages, dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél : 588-37-38 après 18 h.

maisons de campagne

VENDS

Cunlhat (63) vieille maison tort neuf. Tél. heures bureau (77), 33-32-01.

25 km de Saint-Tropez, 18 mer 180 hectares, 7 maisons, pierres dans hameau 400 m altitude, 2 maisons équipées, électricité, douche faïencée, w.-c., eau, téléphone. Route goudronnée. L'ensemble 2 millions et demi. Possibilité enlever partie hectares à étudier. Téléphone : (66) 86-68-98. Pâques (94) 43-64-90. Basiaux, B.P. 6. 30311 Alès Cedex.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion conseils.

Petite maison Paris (15e) 295.000 F + 4.900 F. Occupé couple 72-83 ans. 266-19-00.

Lib. Saint-Maur, p. Marne, maison ind. 4 P., tt conft, gar., cour, cave, sol. Comptant 180.000 + 4.000. Hme 75 a. Viagers F. CRUZ, 266-19-00.

propriétés

MEGÈVE PPTAIRE VD

chalet 3 pieces cuisine, w.-c., bains terrain de 1.100 m². Px 440.000 F. T. 524-40-08.

Proche Montpellier 20 km mer, ville, gd cft, 280 m², 5 chbres, 2 bains, 7.000 m² parc, bassin, 1.450.000 F. T. A.G.B.M. (67) 71-29-35.

VAR - COTIGNAC Petit mas, charme, cft, 4 chbres, gd séjour, parc 8.600 m², beaux arbres oliviers. Px : 1.000.000 F. Sur place du 27/3 au 9/4. Tél. (94) 04-65-19. Jusqu'au 8 avril 83.

forêts

CHER 20 HA. Taillis chênes 30 ans LOT 140 HA Pins 20 ans, maison 5 P. FERMES, FORETS, VIGNOBLES AGRI FRANCE 28, r. de Naples 75008 PARIS – 522-17-69.

fermettes

Prox. DREUX, FERMETTE tt cft. 140 m², 4 ch., poutres, cheminées, dépend., 9,5 ha. Px 460.000 F. T. 955-06-61.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

ÉTOILE/FOCH - 130 m² Burx stand. rapp. 205.000 F. MALESHERBES-73. 522-05-96.

VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX

300 m² ET PLUS

N'HÉSITEZ PAS APPELEZ

SARI 776-44-88.

Locations

8e ISO BUREAUX

Loue directement 1 bur. ou + ds imm., stand. 723-55-16.

EMBASSY-SERVICE

562-62-14

RECH. 3 à 6 BUREAUX

Excellentes adresses ciales.

DOMICILIATIONS

PARIS FLASH BUREAU

825-11-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50.

BUILDING 66

vous accueille

BUREAUX MEUBLÉS

Jour - Semaine - Mois

SALLES DE RÉUNION

Conférences - Lunches

DOMICILIATION 600 F

Services - Secrétariat

66, CHAMPS-ÉLYSÉES

Tél. : 562-66-00.

PARC MONCEAU

hôtel particulier 670 m² utiles.

SARI 776-44-88.

PARIS-17e

500 m² sur un niveau cloisonné, disp. déb. avril.

SARI 776-44-88.

LA DÉFENSE

RER NANTERRE-PRÉFECTURE immeuble neuf 3.000 m² divisibles/étage.

SARI 776-44-88.

PORTE DE BAGNOLET

7.500 m² divisibles. Tél., restaurant, parkings Mº + périphérique + A3.

SARI 776-44-88.

92 PUTEAUX

1.000 m² divisibles, tél., parkings + cloisons en place.

SARI 776-44-88.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e 9e ou 15e

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS

télex secrétariat tous services

CONSTITUTIONS STÉS,

prix compétitifs, délais rapides

ASPAC, 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS 8e COLISÉE ÉLYSÉES

200 F/350 F PAR MOIS TELEX et TOUS SERVICES Bur. journée, 1/2 journée

HOTESSES TRILINGUES

CRÉATION DE SOCIÉTÉS

A.F.C. 359-20-20

SECRÉTARIAT

PARIS FLASH BUREAU

825-11-90

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc., bureaux, ttes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS, 1 DOMICILIATION + SERVICES. S.A.R.L. ARTISANS, 296-36-74.

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS

terrain viabilisé 9.000 m².

SARI 776-44-88.

Locations

(93) PANTIN

entrepôt fer de 700 à 3.000 m²

SARI 776-44-88.

(78) CLAYES-SS-BOIS

1.967 m² entrepôt, burx, logts, 4.500 m² de terrain.

SARI 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

05 – EMBRUN (Nice des Alpes du Sud) Tourisme Été/Hiver (neige, eau, soleil) Fonds Commerces exc. Aff. tous prix Hôtel, Rest. Bar à Embrun et Orres Chauss. Bouch. Charc. Vêt. From. Achats Appart. terrains villas Ecrire A.E.I. BP 51 05200 EMBRUN

Vends galerie, cadeaux, meubles, SITUATION EXCEPTIONNELLE ST-GERMAIN-DES-PRÉS - BAC ou donne en GÉRANCE LIBRE. 222-52-21 ou soir apr. 19 h au 634-29-09.

locaux commerciaux

Achats

MALESHERBES - 73

rech. dépôts, usines, terrains, ACHAT OU LOCATION **522-05-96**

Ventes

THIAIS-SENIA

EXPOSITION VENTE Entrepôts ou terrain MALESHERBES-73. 522-05-96.

XIXe, BEAU LOCAL 300 m² rez-ch. Haut. 4,50 m. 970.000 F. Tél. : 522-05-96.

Locations

ASSOCIATION M.C.P.

(Mouvement de la Condition Paternelle)

cherche local supérieur à 40 m² pour sa gestion administrative de préférence 12e, 13e, 14e...

378-52-33 (plutôt le soir)

ROMAINVILLE

SORTIE A-3 LOUE 4.000 m² SUR 2 RUES MALESHERBES-73. 522-05-96.

boutiques

Ventes

SARI RECHERCHE

BOUTIQUES LUXUEUSES 20 m² ET PLUS

LOCATION, VENTE, CESSION.

TÉL. : 776-44-88.

POUR INVESTISSEURS

MURS BOUTIQUES

Rentabilité 8 à 10 %

- 75001 rue Molière, 145 m² 500.000 F.
- 75007 rue Sédillot, 29 m² 130.000 F.
- 75008 rue de Bassano, 48 m² 430.000 F.
- 75011 rue Sedaine, 42 m² 130.000 F.

763-12-03.

INVESTISSEURS

MURS DE BOUTIQUES

RENTABILITÉ + 10 % ACTE EN MAINS

17e, R. JOUFFROY	530.000 F
10e, MAIRIE	430.000 F
6e, ST-MICHEL	880.000 F
14e, DENFERT	890.000 F

MURINVEST. 723-39-40.

L'IMMOBILIER

dans

Le Monde

du Lundi au Vendredi

296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Au sec sous les giboulées

Les imperméables de printemps suivent de près les silhouettes du prêt-à-porter, surtaillés au niveau des emmanchures pour rester confortables sur un tailleurs épaulé. Les matières se sont considérablement allégées à la suite de la vogue des plastiques translucides, vedette de la vente par correspondance ces dernières saisons, mais souvent peu solides à l'usage. Les ponchos, capes de cyclistes à capuchon et autres modèles de randonnée se trouvent toujours dans les catalogues, autour de 100 F.

Carrefour propose un trois-quart, noir, coulissé à la taille à 101,50 F, existant en trois tailles.

Quoique son « manteau de tranchée », succédané de la gabardine militaire de la guerre 14-18, soit toujours son *best seller, Burberry se lance dans les* non-doublés, notamment en *coton enduit pour l'équitation* ainsi qu'un modèle de voyage, vendu dans une pochette au tartan de la maison (1 100 F ; et 1 750 F).

Claude Havrey (15, rue du Vieux-Colombier) propose plusieurs types de coupe en synthétique enduit, poids plume, double face ou uni, dont les trois quarts en tons tendres et irisés de gris, jaune, vert ou bleu pervenche, présentés dans un sac se transformant en capuchon. Des chapeaux complètent certains modèles plus habillés, voire un parapluie en bandoulière (de 765 à 1 310 F).

Franck et Fils est connu pour la diversité de ses imperméables qui vont du fonctionnel trois-quarts au-dessous de 500 F à l'imprimé panthère en polyester, avec une bonne sélection de *Roga* en haut de gamme, aux *imprimés et façonnés originaux.*

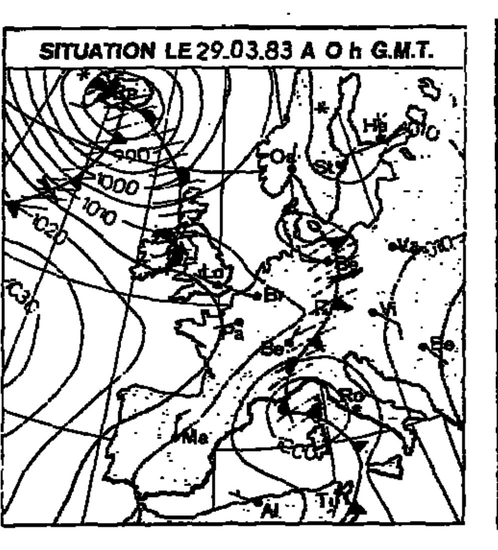
Anne-Marie Beretta coupe le lin et le coton en tissage à dessins aux coupes généreuses, *pour Ramosport et Ramoswear,* ce dernier à prix modérés. *Popy Moreni, pour sa part,* taille *en* polyvinyl des ensembles de pluie *en noir et blanc.* Chez les couturiers, *Guy Laroche* préfère les liquettes de coton à effet chasuble à partir du col en bleu canard, jaune ou noir (1 600 F).

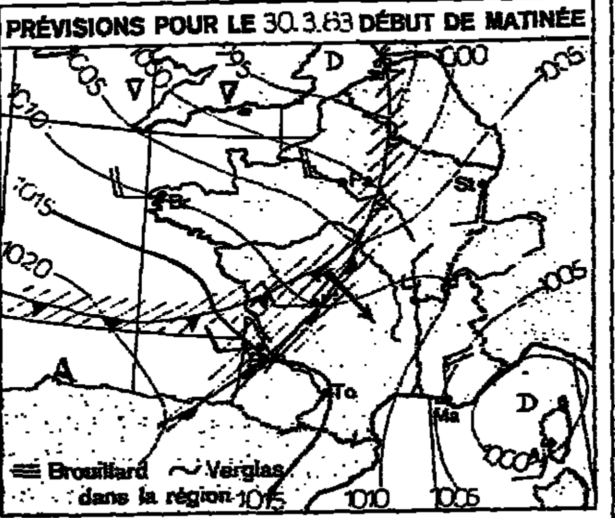
NATHALIE MONT-SERVAN.



POPY MORENI : ensemble de pluie en chlorure de polyvinyl noir et blanc comprenant un pantalon (178 F), un blouson (250 F) et un imperméable long (325 F). En vente chez Victoire, 12, place des Victoires ; *Johanna Litz, 9,* cours de Vincennes ; *Lyon, Sweeny, 1, boulevard* La Fayette.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le *mardi 29 mars à 0 heure et le* mercredi 30 mars à minuit.

Dans un courant de nord à nord-nord-ouest sur l'Europe occidentale, une nouvelle zone perturbée va, venant des Iles britanniques, traverser la France de mardi soir à mercredi soir.

Mercredi matin, des nuages recouvriront encore nos régions-frontières avec la Suisse et l'Italie, ainsi que la Corse, avant de s'évacuer vers l'est. Sur le Nord-Ouest, l'Ouest, le Centre-Ouest, il pleuvra, et même par endroits assez abondamment. Outre les nuages de l'Ouest et du Sud-Est, le ciel sera peu nuageux. Quelques brumes recouvriront les vallées et il ne fera pas chaud du tout, avec des gelées faibles mais assez généralisées.

Sous l'impulsion de vents de nord-*ouest à nord-nord-ouest modérés* à assez forts, la zone de pluie va progresser rapidement vers le Sud et le Sud-Est, passant sur le Massif Central dès la fin de matinée, arrivant en cours d'après-midi sur les Alpes, le Jura, les Vosges d'une part, les Pyrénées d'autre part. Les pluies se transformeront en neige au-dessus de 600-800 mètres sur les régions les plus septentrionales, de 1 200-1 400 mètres sur les régions les plus méridionales. Après le passage des pluies, sur la moitié nord-ouest du pays dès midi, le ciel sera bien dégagé, le soleil brillera, les températures remonteront même si des nuages avec ondées se développent de la Bretagne à la Belgique.

Les températures resteront basses pour la saison. Il faut attendre au lever du jour, 4 à 5 sur la Côte d'Azur, – 3 à – 6 dans le Nord-Est, 2 à 3 sur la région parisienne, 6 à 7 en Bretagne, 0 à 2 dans le Sud-Ouest et – 3 à – 5 en Aveyron. L'après-midi, les températures s'élèveront à 10-11 sur la partie nord du pays, 6 à 7 dans le Nord-Est, 12 à 14 dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 mars à 7 heures, de 1 014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mars ; le second le minimum de la nuit du 28 mars au 29 mars) :

Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Bourges, 6 et – 1 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 0 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 11 et – 1 ; Marseille-Marignane, 11 et 6 ; Nancy, 7 et – 3 ; Nantes, 9 et – 1 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 7 ; Paris-Le Bourget, 9 et – 1 ; Pau, 11 et 2 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 9 et – 3 ; Tours, 9 et – 1 ; Toulouse, 11 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 17 et 16 ; Berlin, 9 et 0 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 33 et 16 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 3 et 0 ; Dakar, 26 et 19 ; Djerba, 26 et 13 ; Genève, 11 et 3 ; Jérusalem, 17 et 9 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 9 et 0 ; Luxembourg, 6 et – 1 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, 13 et 7 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 14 et 7 ; Palma-de-Majorque, 13 et 3 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 4 et – 1 ; Tozeur, 27 et 11 ; Tunis, 18 et 5.

Évolution du temps du jeudi 31 mars au samedi 2 avril.

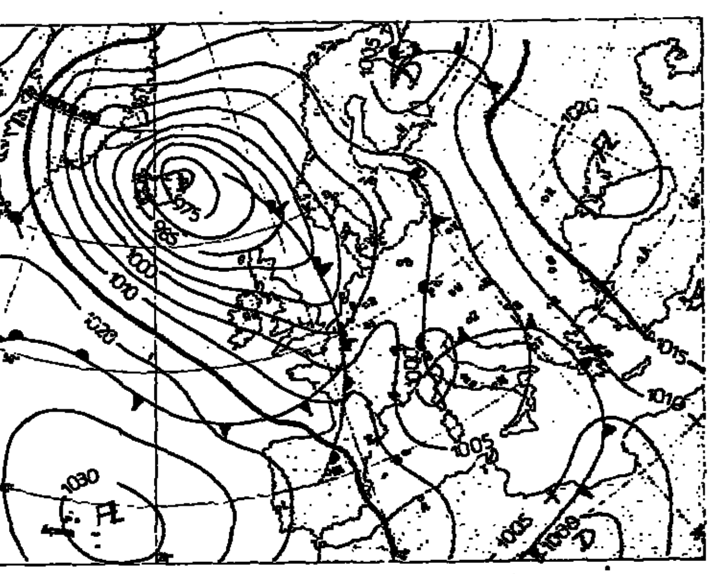
A l'arrière de la perturbation qui après avoir traversé la France mercredi *se dirigera ves la Méditerranée et* l'Europe centrale, une vaste zone dépressionnaire restera quasi stationnaire dans le secteur Angleterre-mer du Nord, maintenant sur notre pays un flux frais mais peu actif de secteur ouest à nord-ouest.

Jeudi : après quelques averses matinales sur les régions méditerranéennes, temps frais et variable sur l'ensemble de la France. Averses et rafales de nord-ouest sur les régions de l'Ouest ; éclaircies plus belles ailleurs, avec vent faible d'ouest.

De vendredi à samedi : temps froid et brumeux le matin sur la majeure partie de la France avec gelées locales dans l'intérieur (en moyenne de – 1 à – 3 degrés). Après la dissipation des bancs de brouillard matinaux qui seront parfois assez tenaces, de belles périodes ensoleillées se développeront, favorisant une légère hausse des températures maximales. Les vents deviendront faibles et variables. Cependant de l'entrée de la Manche au voisinage de l'Atlantique ainsi que sur les Pyrénées, de courtes averses seront encore à craindre accompagnées de rafales de nord-ouest.

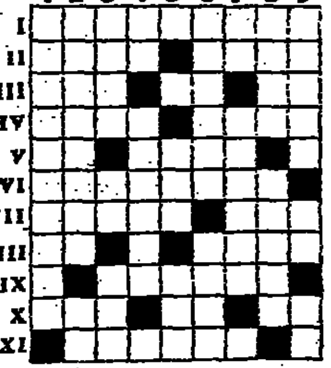
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3416



HORIZONTALEMENT

I. Quand il règle la note des autres, c'est dans l'espoir qu'on réglera la sienne. – II. Arme blanche. Première étape d'une ascension manquée. – III. Pièce possible sans souffleur, mais jamais sans soufflet. Un rapport sûr. Forme d'avoir. – IV. Diffuse. Toujours sur des charbons ardents quand il est à l'ouvrage. – V. Tout près de la. Grecque méticuleuse. – VI. L'orgueil d'être en avance ou la peur d'être en retard. – VII. *Roi légendaire de Calydon.* Sympathique tête à barbe, *mais pour une tête, c'est plutôt* barbant. – VIII. Personnel. Suppléant de l'E.D.F. – IX. Petit arrêt dans une balade. – X. Brûle souvent les étapes quand il participe activement au « Tour ». Passe-partout ayant ouvert bien des portes. Note. – XI. Mettre le feu au palais.

VERTICALEMENT

1. Complément direct d'objet. – 2. *Auteur de scènes associant souvent* le tragique au « rigolo ». Personnel – 3. *La clé du mystère.* Source intarissable en matière de débit. Pied tordu responsable de biens des marches en zigzag. – 4. Ainsi s'est exprimé Montesquieu. Un des successeurs d'un grand Jules ayant eu des ennuis avec sa Julie. – 5. Le salut de Rome ou la « chute » de Troie. Fer de lance d'une des mamelles françaises. – 6. On peut compter sur eux. On peut compter sur elle. – 7. Préposition. C'est à la force du poignet qu'il obtient de l'avancement. – 8. Fatiguai à l'extrême. Argument piquant ayant mis fin à bien des « ragots ». – 9. Exemple remarquable de fraternité (pluriel). Son château fait partie des festivités marseillaises. L'ennemi de toute *hiérarchie.*

Solution du problème n° 3415

Horizontalement

I. Graffiti. – II. Oiseuse. – III. Scratch. – IV. Emeutière. – V. Ma. Lie. If. – VI. Os. Eu. Et. – VII. Usine. Ter. – VIII. Cent. Mari. – IX. Huns. Ibis. – X. Ere. Velue. – XI. Sublime.

Verticalement

1. Gobe-mouches. – 2. Ri. Masseur. – 3. Asse. Innés. – 4. Féculents. – 5. Furtive. VB. – 6. Isaïe. Miel. – 7. Tête. Etabli. – 8. Critérium. – 9. Chef. Risée.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

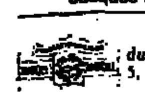
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 28 et mardi 29 mars :

DES DÉCRETS

- Relatif à l'enrichissement de la langue française.
- Portant création d'un Office national interprofessionnel des vins.
- Portant création d'un Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.
- Portant création d'un Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture.
- Portant création d'un Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers.
- Portant création d'un Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'avicultures.

UN ARRÊTÉ

- *Autorisant* l'émission d'un emprunt par le crédit d'équipement *des petites et moyennes entreprises.*

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 MARS

« Révolution picturale du dix-neuvième siècle », 14 h 30, Musée du *Jeu de Paume* (Approche de l'art).

« Maison de Balzac », 14 h 45, 47, rue Raynouard (L'art pour tous).

« Le Lorrain », 15 heures, Grand-Palais (Arcus).

« L'Orient des croisades », 14 h 30, Palais de Tokyo, Mlle Rojon (ARS).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Sens, place des Vosges », 15 heures, métro Pont-Marie (*Les Flâneries*).

« *Sur les pas des Templiers* », 15 heures, métro Temple, Mme Hauller.

« Les cours des miracles : la délinquance au dix-septième siècle », 15 heures, *métro Bonne-Nouvelle,* M. Jaslet.

« La vie au Moyen Age », 15 heures, Musée de Cluny (Paris et son histoire).

CARNET

Naissances

– Mme Bernard Perrodin a la joie de faire part de la naissance de ses petits-enfants

Thomas
chez Roselyne et François,
le 8 août 1982.

Ivan,
chez Jean-Pierre Collombet
et Claire-Marie,
le 5 mars 1983.

54, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
30, montée Saint-Sébastien, Lyon.
1, rue de la Fraternité, Annecy.

Mariages

– *M. et Mme Robert de WILDE,*
Mme Janick ARBOIS-CHARTIER,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Virginie et Jean-Marie,

célébré dans l'intimité, le 26 mars.
5, rue de l'Alboni, 75016 Paris.
8, rue de la Petite-Arche,
75016 Paris.

Décès

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Maurice BARROIS,
rédacteur en chef
du « Journal de l'année »,
décédé dimanche 27 mars, à l'âge de soixante et un ans.

[Après des débuts à « Combat », à la Libération, comme journaliste parlementaire, Maurice Barrois était entré à « l'Express » puis à « Paris-Match ». Depuis 1968, il dirigeait, chez Larousse, le « *Journal de l'année* ». Il venait d'achever l'édition (juillet-décembre 1982) à paraître en avril.

Il avait également signé des livres sur « les Grands Fleuves », sur « le Paris souterrain », et donnait des chroniques sur « Monde » et à France-Culture.]

– Mlle Betty Brunschwik
a la douleur de faire part du décès de

Mme veuve René BRUNSCHWIK,
née Odette Bezençon,

sa mère,
survenu le 28 mars.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002,
suivies de l'inhumation au cimetière du *Montparnasse.*

Elle rappelle le souvenir de
M. René BRUNSCHWIK,
son père,
décédé le 18 février 1971.

Cet avis tient lieu de faire-part.
23, *rue Sainte-Croix de la Bretonnerie,* 75004 Paris.

– Mme Hubert Collette,
son épouse,
Bertrand et Bruno,
ses enfants,
Mme Robert Collette-Decroix,
sa mère,
M. et Mme Gilbert de Véricourt,
ses beaux-parents,

Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Hubert COLLETTE,

Les obsèques auront lieu le 30 mars 1983, à 14 h 30, en l'église de Vattretot-*sur-Mer (Seine-Maritime).*

– Les obsèques religieuses de

S.A.R. le prince
Thibault d'ORLÉANS,
comte de la Marche,

auront lieu le mardi 12 avril, à 11 heures, en la chapelle royale de Dreux, où le cercueil sera exposé la veille de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 *heures.*

(*le Monde* du 25 mars).

– *Mme Gertrude Pasbeau,*
M. et Mme Adrien Pasbeau,
M. *et* Mme Henri Lopes et *leurs* enfants,
Le docteur et Mme Frantz Pasbeau et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Feuillerat et leurs enfants,
M. José Bades et ses enfants,
M. et Mme Hector Pasbeau et leurs enfants,
M. et Mme José Pasbeau,
M. et Mme Serge Boulogne et leurs enfants,
M. et Mme André Pasbeau et leurs enfants,
M. Guy Pasbeau et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Ernest PASBEAU,

leur époux, frère, père, allié et grand-père,
à Grand-Bourg de Marie-Galante, le 26 mars 1983, en sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie funéraire a eu lieu le 27 mars 1983.

– Le docteur Bernard Segal, chevalier de la Légion d'honneur, ancien des Forces françaises libres,
Les docteurs Jean et Alice Segal, médecins des hôpitaux psychiatriques,
Mme Henri Sinder,
Marianne,
Pierre et Françoise Segal,
ont le regret d'annoncer le décès de

Fanny SEGAL,

avocat à la Cour,
diplômée d'Oxford,
correspondante
de journaux de langue anglaise,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

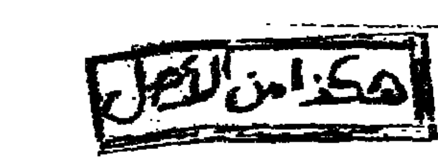
Remerciements

– Mme Emmanuel GALY,
M. et Mme André Naudin,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, adressent leurs sincères remerciements.

– *Dans l'impossibilité de répondre à* toutes les marques de sympathie reçues lors du décès du

président Jean MARIE,

La famille,
profondément émue, adresse à tous ses sincères remerciements.



Le Monde

économie

SOCIAL

Première réunion des partenaires sur le différend opposant l'UNEDIC à la C.F.D.T. pour la réduction hebdomadaire de la durée du travail

M. Jean-Jacques Dupeyroux, « technicien consultant » depuis le 21 mars dans le différend opposant la C.F.D.T. à l'UNEDIC à propos de la non-application des trente-sept heures trente pour le personnel des ASSEDIC, a rencontré le 28 mars, pour un tour d'horizon, les représentants de l'UNEDIC, de l'ASSEDIC de Paris, de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.F.T.C. La prochaine réunion collective est prévue pour le 18 avril. D'ici là, M. Dupeyroux reverra les divers partenaires séparément.

La C.F.D.T. avait engagé un référé pour faire reconnaître la validité de l'accord du 12 octobre 1981, qui prévoit un horaire hebdomadaire de trente-sept heures trente à compter du 1er janvier 1983 pour le personnel des ASSEDIC (organismes versant les indemnités de chômage gérés par l'UNEDIC).

Mais, en raison de circonstances jugées *« exceptionnelles »* d'affluence aux bureaux des ASSEDIC, les organisations syndicales, à l'exception de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ont signé le 25 janvier un deuxième accord qui surseoit à l'application du premier. Après avoir appelé à plusieurs mouvements de grève, la C.F.D.T. a engagé un référé. Le tribunal rendra son jugement le 10 mai. D'ici là, M. Dupeyroux et les deux parties devront trouver une solution. Pour améliorer la qualité du service rendu et les conditions de travail du personnel, la C.F.D.T. demande que des moyens supplémentaires en personnel soient donnés aux ASSEDIC. La diminution de l'horaire hebdomadaire doit conduire à des embauches.

Quoi qu'il en soit, l'application de la nouvelle réglementation de l'assurance-chômage, décidée par décret le 24 novembre dernier, provoque un sérieux embouteillage aux guichets des ASSEDIC, tout particulièrement à Paris (voir le reportage ci-dessous). Ce décret a suscité diverses réactions syndicales. Ainsi Force ouvrière a-t-elle déposé un recours au Conseil d'Etat qui vient d'amener le gouvernement à modifier sur un point sa position (article 12 du décret). Désormais, les salariés licenciés pour cause économique à l'âge de cinquante-neuf ans et qui n'ont pas adhéré à la convention F.N.E. souscrite par leur entreprise pourront bénéficier de la garantie de ressources au taux de 70 % jusqu'à soixante-cinq ans, dans la mesure où leur licenciement est intervenu avant le 24 novembre 1982.

Embouteillages à l'ASSEDIC de Paris

Au guichet d'une antenne ASSEDIC de l'Ouest parisien, peu *avant 9 heures... Dans la foule qui se* presse, on se reconnaît. *« J'ai reçu cette lettre, je ne comprends pas ». « Moi, c'est mon chèque qui n'est que la moitié du précédent, je ne sais pas pourquoi... ».*

De l'ex-hôtesse sans diplôme mais parlant anglais, au fils du concierge étranger — les profils extrêmes de la clientèle de l'agence — la modification de l'assurance-chômage par le *décret du 24 novembre (J.O. du* 25 novembre) a produit les mêmes effets : l'inquiétude, voire la rupture brutale des droits. Le courrier vous apporte un jour un message sec, émis par l'ordinateur, tel celui-ci : *« A compter du 1er janvier 1983, et en application des nouvelles dispositions concernant le régime d'assurance-chômage, le plafond servant au calcul de votre allocation sera désormais égal à 80 % de votre salaire de référence au lieu de 90 % antérieurement. »* Mais, vous demandez-vous, qu'est-ce que ce *salaire de référence ? Vous devinez* que vous toucherez moins. Vous vous rendez au guichet de l'ASSEDIC, prenez un ticket d'ordre *et attendez patiemment votre tour...* Au guichet de cette antenne parisienne, trois personnes assurent ainsi le « tout-venant » du renseignement. L'affluence est telle qu'elles *n'ont souvent pas le temps de déjeuner.* Et elles se plaignent elles-*mêmes de ne pas toujours savoir* quoi répondre : *« La réglementation est floue, alors on se débrouille. On interprète »,* confie un de ces employés. *« Hélas, cette interprétation se fait parfois en défaveur de l'allocataire,* ajoute un syndicaliste C.F.D.T., *pour faire des économies. C'est la priorité des consignes gouvernementales telle que le personnel la perçoit, non pas telle que l'a définie le fameux décret. »*

Deux innovations ont bouleversé le sort des chômeurs. *La durée* d'allocation est désormais strictement fonction de la période de travail antérieure. Ainsi trois mois d'emploi donnent droit à trois mois d'indemnités de chômage. Enfin, en cas de licenciement, l'indemnité est prise en compte, comme un salaire versé pendant un délai dit « de carence » où *on ne touche plus,* contrairement à la situation précédente, d'allocation de chômage. Les *plus concernés par ces* deux mesures sont précisément les premières victimes *du chômage : travailleurs temporaires de toute* espèce, jeunes diplômés à la *recherche* d'un emploi stable, femmes reprenant un travail après avoir élevé leurs enfants, etc.

Quelques semaines d'allocations, *puis une éventuelle aide sociale,* enfin le vide : cette perspective fait peur. L'absence d'*informations* précises ajoute à la panique. Car, selon des responsables C.F.D.T. des ASSEDIC, le personnel ne connaissait pas, jusqu'à présent, la durée d'affiliation des chômeurs enregistrés. L'outil informatique n'a pas prévu ce type de donnée. Il faudra du temps avant d'en établir le recensement. A l'*antenne* parisienne déjà évoquée comme dans d'autres, des « *surnuméraires* » aident les conseillers de l'emploi à remplir les questionnaires *ad hoc. « Des papiers, encore des papiers »,* auxquels le demandeur d'emploi a le vague *souvenir d'avoir* déjà répondu... « pour rien ». Certes, depuis la sortie du décret, on a assoupli quelques mesures. Pour ceux inscrits avant la mise en application, la durée de l'allocation promise alors sera maintenue. Mais son montant va chuter : de 42,5 % du *salaire antérieur, elle pourra parfois* passer à un forfait de 34,50 F, correspondant à l'*allocation* de fin de droit. Dans ces conditions, les records d'affluence aux guichets ASSEDIC n'étonnent personne. Dans cette antenne de l'Ouest parisien, les jours creux, 450 personnes sont reçues. Mais l'effectif grimpe jusqu'à 750 par journée de pointe. Dans l'ensemble des guichets ASSEDIC de Paris, en octobre dernier — un mois traditionnellement chargé, — *47 345 personnes se sont présentées.* En novembre, l'effectif passait à 52 131, en décembre à *54 404*, et en janvier à 57 466 ! Bref, en quatre mois, une personne de plus sur cinq a été reçue par le personnel. Selon un délégué syndical, la surcharge s'explique à moitié par l'arrivée de nouveaux chômeurs et à moitié par ceux déjà *inscrits* qui reviennent, inquiets, plutôt deux fois qu'une, au *guichet.*

Au dire de certains responsables, *la nouvelle réglementation pose déjà* des problèmes plus importants que la réforme précédente. *Cette dernière,* en 1979, avait alors provoqué aux guichets des mois d'embouteillages. Et ce n'est pas fini. Le décret est provisoire jusqu'en novembre prochain. D'autres modifications pourraient encore s'y superposer. Déjà, l'application du *décret* entraîne une diminution des prestations versées. On vous verse *un acompte en attendant* de connaître votre nouvelle situation. *D'ici un mois,* l'enregistrement des durées d'affiliation sera terminée. Cela permettra d'appliquer le décret à tout le *monde.* Le couperet fera tomber bien des têtes... En attendant, *dans cette antenne de* l'Ouest parisien, le délai entre le dépôt de dossier et le premier versement *s'est* allongé : il est d'un mois et demi dans le meilleur des cas, de trois mois en moyenne et encore davantage si on a eu la fâcheuse idée, étant chômeur, de reprendre pour quelques semaines un emploi temporaire. Au guichet, l'atmosphère est tendue, mais reste digne. Dans d'*autres antennes,* comme celle de Belleville, il arrive qu'on en vienne *aux mains...*

DANIÈLE ROUARD.

● **Retraite à soixante ans : le régime provisoire sera paritaire.** — Le C.N.P.F. et les organisations syndicales *ont mis au point*, samedi 26 mars, le dernier maillon du dispositif permettant de rendre *effective* la retraite à soixante ans à partir du 1er avril. Les partenaires sociaux ont, en effet, décidé que la structure financière provisoire mise en place pour verser préretraites et retraites complémentaires pendant sept ans serait une association loi 1901 avec un conseil d'administration paritaire (*dix représentants* du C.N.P.F. et deux représentants de chaque centrale *syndicale – C.G.T., C.F.D.T.,* F.O., C.G.C. et C.F.T.C.). En outre, les pouvoirs publics seront présents au conseil d'administration par l'intermédiaire d'un commissaire du gouvernement.

● **Une journée d'action pour** *Gautier,* l'usine de meubles de La Roche-sur-Yon (Vendée), a été organisée ce mardi *29* mars par les syndicats, à l'échelon régional. La veille, le travail avait repris malgré les licenciements décidés la semaine dernière (269 sur 1 500 salariés).

● **Signature du crédit bancaire international à l'Irak.** — Trente-quatre banques internationales ont officiellement octroyé, lundi 28 mars, un crédit de 500 millions de dollars à la Rafidain, la banque commerciale irakienne, lors de la séance officielle de signature au siège de l'UBAF (Union des banques arabes et françaises) à Paris. Parmi les banques chefs de file figure la B.N.P.

Cet eurocrédit, d'une *durée* de cinq ans, avec une marge de 1 % au-dessus du taux d'intérêt flottant de Londres (Libor), devrait servir à des besoins civils de l'Irak, mais a été largement considéré par la communauté financière internationale comme ayant un caractère politique dans le contexte du conflit irako-iranien.

AUX ASSISES NATIONALES DES RETRAITÉS

M. Mitterrand a lancé un appel à la « solidarité active » entre générations

Quelque trois mille cinq cents délégués départementaux participent finalement aux premières assises nationales des retraités et personnes âgées, qui se sont ouvertes à Paris, lundi 28 mars, jusqu'au 1er avril, au Palais des congrès, sous la présidence de M. François Mitterrand. Dans son discours d'ouverture, le président de la République a lancé un appel à la « solidarité active » entre générations (*le Monde* du 29 mars, *dernière édition*).

En présence de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, et de MM. Daniel Benoist et Joseph Franceschi, respectivement secrétaires d'Etat chargés des personnes âgées et de la sécurité, M. Mitterrand a rappelé que sa première décision en tant que chef de l'Etat avait été la création d'un secrétariat d'Etat aux personnes âgées. Il a assuré les participants qu'il examinerait *« avec la plus grande attention »* leurs revendications et les a incités à ouvrir à Paris même une Maison du comité national des retraités et personnes âgées. *« Ces assises,* a-t-il ajouté, *se situent dans le grand mouvement de l'histoire qui a fait émerger un groupe social nouveau : celui du temps libre retrouvé. »* Cependant il serait illusoire, a ajouté le président de la République, de parler de la retraite comme d'une période de liberté si l'on ne donnait pas aux personnes âgées les ressources qui leur permettent de vivre décemment. *« Nous avons, je crois, fait tout ce qui était nécessaire,* a déclaré M. Mitterrand, *mais il faut comprendre que de telles décisions ne sont pas prises dans la facilité. »* D'autre part les retraités doivent participer comme les autres citoyens à l'effort de solidarité que réclame *« une politique nationale de lutte sans complaisance contre l'inflation, pour l'emploi et la croissance ».* L'abaissement de l'âge de la retraite *« qui est un droit et non pas une obligation »,* a souligné le chef de l'Etat, est une réforme *« qui marquera notre époque »,* aboutissement d'une vieille revendication ouvrière et *« riche exemple des négociations contractuelles »* menées dans ce domaine avec les partenaires sociaux.

M. Mitterrand a également rappelé qu'en moins de deux ans le minimum vieillesse a progressé de 56 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 26 % pour les personnes seules et de 14 % pour les couples. Et il a assuré *qu'un minimum de retraite,* dès l'âge de soixante ans, de 2 200 F par *mois serait très prochainement* assuré, ainsi que l'harmonisation des régimes de retraite complémentaire et l'amélioration de l'assistance sanitaire aux personnes âgées.

Après avoir exprimé sa « gratitude » aux *« centaines de milliers de Françaises et de Français qui ont préparé ces assises »*, M. Mitterrand a lancé un appel à la jeunesse et aux familles : *« Nous n'avons pas le droit,* a-t-il dit, *de retrancher aucune fraction de la vie, aucune partie de la population dans la construction de l'œuvre commune. Le destin de la France en dépend. »*

MM. Pierre Berégovoy et Daniel Benoist ont tenu un discours similaire, tandis que Mme Simone Malaquin, présidente du Comité national des retraités et personnes âgées, constatait : *« Alors que tant de paroles, tant de discours ont été prononcés « sur » les personnes âgées, aujourd'hui ce sont les personnes âgées qui prennent la parole, qui disent leur vie, leurs difficultés, leurs aspirations. Ce pouvoir d'expression a été pour certains d'entre nous une révélation. »*

● **La C.G.T. propose un 1er mai unitaire.** — Le secrétaire général de la C.G.T., M. Henri Krasucki, a écrit à M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et à M. Jacques Pommateau, secrétaire général de la FEN, pour proposer une rencontre entre les trois organisations afin de préparer un *« 1er mai unitaire sur la base de thèmes décisifs communs qui peuvent permettre une mobilisation forte et unitaire des travailleurs ».*

● **La négociation sur un nouveau statut de l'encadrement se poursuivra par deux réunions les 18 et 25 avril** entre le C.N.P.F., la Confédération française de l'encadrement - C.G.C., qui a demandé cette négociation, et les responsables des organisations de cadres des centrales ouvrières. Commencées le 3 février, les discussions ont abouti à un texte de synthèse rédigé par le patronat et soumis aux syndicats le 28 mars. La définition des responsabilités de l'encadrement, sa reconnaissance en tant que catégorie socio-professionnelle, restent des points de litige entre les divers partenaires.

MONNAIES

LE DOLLAR RESTE A UN NIVEAU ÉLEVÉ

Le plus grand calme a régné sur les grandes places financières internationales, mardi matin 29 mars. En dépit des rumeurs d'un resserrement du crédit aux Etats-Unis, rumeurs accompagnant la réunion du comité directeur de la Réserve fédérale américaine, le dollar s'est à peu près partout maintenu à ses niveaux de la veille au soir. Ainsi, à Paris, il s'est échangé à 7,2850 F contre 7,2940 F lundi après-midi. Son cours s'est établi à 2,43 DM à Francfort (contre 2,4325 DM) et à 2,0850 FS à Zurich (contre 2,0855 FS). La livre sterling, quant à elle, s'est traitée à 1,4570 dollar contre 1,4547 dollar.

Redescendu à 408,75 dollars la veille au soir, l'or dans la City a coté 412 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. −		Rep. +ou Dép. −		Rep. +ou Dép. −	
$ E.-U.	7,2865	7,2910	+ 110	+ 150	+ 250	+ 310	+ 690	+ 810
$ can.	5,9185	5,9240	+ 90	+ 140	+ 205	+ 275	+ 560	+ 685
Yen (100)	3,0415	3,0450	+ 110	+ 135	+ 245	+ 280	+ 770	+ 840
DM	2,9985	3,0005	+ 160	+ 185	+ 345	+ 380	+ 1000	+ 1065
Florin	2,6640	2,6665	+ 165	+ 190	+ 350	+ 380	+ 945	+ 1000
F.B. (100)	15,1100	15,1275	− 315	− 85	− 430	− 160	− 855	− 345
F.S.	3,4965	3,5015	+ 195	+ 220	+ 435	+ 475	+ 1340	+ 1420
L (1 000)	5,0265	5,0320	− 325	− 205	− 585	− 435	− 1705	− 1460
£	10,6135	10,6265	+ 35	+ 130	+ 155	+ 280	+ 600	+ 825

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 15/16	9 5/16	9 1/2	10	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16
DM	4 5/16	5 5/16	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 15/16	5 5/16
Florin	3 1/4	4	3 7/16	4 1/16	3 3/4	4 1/8	4 1/4	5 1/8
F.B. (100)	12	17	12 1/2	14 1/2	12 3/4	13 3/4	12 1/2	13 1/2
F.S.	3/4	1 3/4	4	4 5/8	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	15	18	17 1/4	19 5/8	17 3/8	19	17 7/8	19 3/8
£	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 9/16	11 3/16
F. franç.	12	12 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2	13 1/2	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES PAYS PRODUCTEURS D'ÉTAIN S'ORGANISENT EN ASSOCIATION DU TYPE OPEP

Réunis à Londres, les principaux pays producteurs d'étain ont décidé, pour protéger leurs intérêts, de se regrouper en association, qui fonctionnera à la façon de l'OPEP. L'annonce en a été faite à l'issue de la première journée de la conférence, durant laquelle les cours de l'étain, favorisés par la faiblesse de la livre, ont atteint leur plus haut niveau historique (9 240 livres la tonne).

Cette association regroupera la Malaisie, l'Indonésie, la Bolivie, le Nigeria, la Thaïlande, l'Australie et le Zaïre.

Aucun détail n'a encore été rendu public sur les modalités de fonctionnement. Cette nouvelle association ne rendra pas caducs les accords internationaux en vigueur et conclus sous l'égide des Nations unies. Toutes les précédentes tentatives de regroupement avaient jusqu'ici échoué.

ÉNERGIE

Le Nigéria s'inquiète des prix du pétrole de la mer du Nord

La production pétrolière du Nigéria pour le mois de mars devrait avoisiner 900 000 barils par jour en moyenne. Alors que le quota d'extraction accordé par l'OPEP à Lagos est de 1,3 million de barils par jour, le niveau actuel de production apparaît donc assez faible. D'autant qu'après être monté à 1,2 million de *barils quotidiens* à la *mi-mars* ce niveau ne serait plus que de 800 000.

Les acheteurs qui s'étaient tournés vers le Nigéria après la forte baisse des prix décidée par Lagos semblent désormais attendre la fixation des prix de la mer du Nord. Les officiels nigérians auraient d'ailleurs mis Londres en garde contre une baisse des prix du brut britannique à un cours inférieur à 30 dollars le baril.

Alors que l'Arabie Saoudite n'a toujours pas fourni officiellement ses nouveaux barèmes et leur date d'application, les autorités pétrolières britanniques tergiversent. Les acheteurs de brut de la mer du Nord qui ont refusé le prix de 30,50 dollars par baril reprendront-ils leurs enlèvements à 30 dollars, ou à 29,75 dollars comme on le murmure maintenant ? A Whitehall on estime qu'un prix de 29,75 dollars par baril *« serait compatible avec la structure des prix de l'OPEP »*. Le Nigéria n'a cependant pas caché que toute baisse au-dessous de 30 dollars serait suivie par lui.

Malgré ces incertitudes, Cheikh Yamani, ministre saoudien de l'énergie, vient de réaffirmer aux Etats-Unis que, selon lui *« l'accord de l'OPEP tiendra »*. Il est vrai que les pays membres de l'Organisation font preuve d'une certaine discipline. C'est ainsi notamment que l'offre de pays membres de l'OPEP sur le marché libre s'est fortement raréfiée depuis l'accord de Londres.

AFFAIRES

Les groupes britanniques Lucas et Smiths signent un accord de principe dans l'électronique automobile

Le groupe britannique Lucas, numéro deux européen de l'équipement automobile (16 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont les deux tiers réalisés dans cette branche), a décidé d'élargir sa compétence dans l'électronique automobile et pour ce faire, de s'allier avec l'autre firme britannique, Smiths Industries (instrumentation de bord). Les deux fabricants ont signé un accord de principe en vue de regrouper leurs intérêts dans ce secteur d'activité.

Encouragé par le gouvernement britannique, ce rassemblement des forces devrait donner naissance à une nouvelle entreprise, Lucas electrical electronics and systems (L.E.E.S.), qui, tant par sa taille que par la gamme de produits fabriqués, se situera au tout premier rang européen avec un chiffre d'affaires évalué à 1,7 milliard de francs. Sous réserve des autorisations nécessaires, la fusion prendra effet au 30 avril prochain.

L.E.E.S. sera filiale à 80,1 % de Lucas et à 19,9 % de Smiths Industries. Elle reprendra toutes les activités que Lucas et Smiths Industries exercent dans l'électronique automobile, l'un dans la fabrication notamment de systèmes destinés à la régulation des moteurs, au contrôle de *la consommation* et des *gaz* d'échappement, l'autre dans la production des instruments de bord s'appuyant sur cette technologie (compteurs de vitesse, appareils de chauffage, consomètres, jauges, indicateurs de pression d'huile, lave-vitres, lave-phares, etc.).

Dans toutes ces branches, L.E.E.S. devrait être capable de rivaliser avec les groupes allemands, Bosch et V.D.O. Schindling, italien, Magneti Marelli (Fiat), français, Renix (Renault-Bendix) et Jaeger (Matra), américains, General Motors et Motorola (Lucas a déjà signé avec cette firme un accord de technologie et de fournitures), enfin, japonais, Nippon Denso. Surtout, la firme exercera un quasi-monopole sur le marché britannique qu'elle contrôlera de 70 % à 80 %.

Au cours des prochaines années, les actionnaires de L.E.E.S. envisagent d'investir 371 millions de francs pour financer le lancement de nouveaux produits.

Un quart des productions de cette nouvelle entreprise seront destinés à British Leyland.

Ce regroupement industriel intervient au moment où l'électronique automobile, à la croisée des chemins, commence à faire une percée spectaculaire sur le marché, notamment chez Renault (R-11) et Peugeot (505). La croissance des équipements électroniques pour l'automobile atteint actuellement 30 % l'an et le chiffre d'affaires réalisé par cette industrie naissante s'élève, rien qu'en Europe, à 16 milliards de francs environ.

Par la suite, la firme française Ducellier, elle aussi impliquée dans l'électronique automobile, pourrait rejoindre L.E.E.S. Tout dépendra de l'attitude du gouvernement français. Le capital de Ducellier est partagé à 50/50 entre Lucas et Valeo. L'administration s'accrochera-t-elle à l'idée de conserver Ducellier dans le giron national ? — A. D.

ACCORD A TOKYO SUR LES NORMES DU MAGNÉTOSCOPE PORTABLE 8 mm

Réuni le 28 mars à Tokyo, le *« Comité pour le magnétoscope 8 mm »*, qui regroupe une centaine de sociétés japonaises et européennes et dont les cinq principaux animateurs sont Hitachi, Sony, J.V.C. Matsushita et Philips, s'est mis d'accord sur un certain nombre de normes de ce futur matériel

L'accord *ne porte officiellement* que sur le magnétoscope portable. Dans le système N.T.S.C., la durée d'enregistrement sera de 90 minutes, et de 60 minutes dans le système PAL. Le cas du SECAM reste en suspens, deux procédés étant en présence. L'un, développé par Philips, consiste en un simple transcodage qui présente cependant l'inconvénient d'altérer la qualité de l'image. L'autre, présenté par *Thomson (le Timeplex)*, rencontre des problèmes de coûts et de délais de mise au point.

Outre le cas du SECAM, cet accord laisse également en suspens deux grandes questions : quand ces nouveaux matériels apparaîtront-ils sur le marché ? Qu'en est-il de la version magnétoscope de salon ?

Théoriquement, les grands groupes japonais et Philips peuvent proposer dans un délai de quelques mois ces matériels. Leur décision relève d'un choix stratégique et, pour le moment, chacun s'observe. Y a-t-il un réel marché pour ce type de magnétoscope portable ? La logique du 8 mm ne commande-t-elle pas d'attendre la mise au point définitive d'un modèle de salon, avec 3 vitesses permettant jusqu'à quatre heures d'enregistrement, afin d'éviter au consommateur la multiplication des appareils ? — J.-M. Q.

TRANSPORTS

PINCEMENT DE CŒUR A AIR INTER

Caravelle, c'est la fin

Deux ans presque jour pour jour après Air France (*le Monde* daté 29-30 mars 1981), c'est au tour d'Air Inter de mettre un terme *définitif à l'exploitation*, après seize années de « bons et loyaux services », des Caravelle-III utilisées sur son réseau.

Mercredi 23 mars, lors d'un vol spécial Paris-Toulouse-Paris, M. Marceau Long, président d'Air Inter, a rendu un hommage mérité à l'un des appareils les plus prestigieux de l'aviation civile d'après-guerre.

Le 27 mai 1955, le premier prototype de la Caravelle décolle de Toulouse. Après trois ans d'essais et de mise au point, le premier appareil de série est livré à Air France. C'est le 13 avril 1959. Six mois plus tard, aura lieu le premier vol de la Caravelle-III, dont la compagnie italienne Alitalia met en service, en mai 1960, le premier exemplaire. Une machine que les experts qualifieront à juste titre de « révolutionnaire » pour son époque, où le règne de l'avion « à pistons » n'a rien perdu de son importance.

L'appareil aux lignes élégantes dispose d'un rayon d'action de 2 200 kilomètres et peut transporter, à une vitesse de croisière de 810 kilomètres/heure, quatre-vingt-dix-neuf passagers. Très vite, les commandes afflueront à Sud-Aviation, son constructeur, et quatre-vingt-dix-sept exemplaires de la version III sortiront des chaînes de montage, que se partageront pas moins de soixante-cinq utilisateurs différents. Air Inter en achètera pour sa part dix-huit, dont seize auront volé jusqu'à ce mois de mars 1983, deux ayant été détruits au sol par des attentats, l'un à Bastia, l'autre à Orly.

En seize ans d'exploitation, de 1967 à ce jour, les seize Caravelle III d'Air Inter ont totalisé 390 000 heures de vol pour 330 000 liaisons. Elles ont transporté 22 millions de passagers et quelque 50 000 tonnes de fret, et la distance totale qu'elles ont parcourue se chiffre à 180 millions de kilomètres, soit 4 500 tours du monde...

Ces avions, qui *« auront marqué un tournant dans l'évolution de la technologie aéronautique française »*, comme s'est plu à le rappeler M. Marceau Long, n'en étaient pas moins devenus, dès les années 1970 (date à laquelle leur construction devait être interrompue pour céder la place à la mise en œuvre de la Caravelle Super XII, dont Air Inter possède les seuls douze exemplaires existant trop bruyants et, surtout, trop « gourmands » en carburant. Comparée — au siège offert — avec l'Airbus, la Caravelle III consommait, en effet le double de kérosène, soit près de 3 tonnes à l'heure.

A présent, si elles ne volent plus sous les couleurs d'Air Inter, neuf Caravelle III continuent d'assurer leur service, cinq pour le compte de compagnies nigérianes et quatre dans la flotte de la compagnie de charters italienne Altair. Ce qui mettra un peu de baume au cœur de tous ceux, nombreux, qui, ce 23 mars sur la piste de Toulouse-Blagnac ont vu décoller pour la dernière fois celle qui fut à l'origine de toute la lignée des jets tricolores.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AGRICULTURE

Les Dix reportent au 28 avril la clôture de la campagne en cours

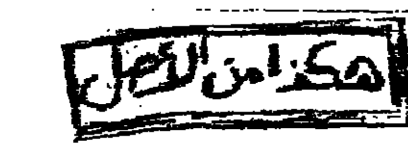
De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Première visite éclair lundi de M. Michel Rocard, à Bruxelles. Le conseil des ministres de l'agriculture des Dix se réunissait, moins pour négocier que pour dire adieu à M. Joseph Ertl qui est son président en exercice depuis le 1er janvier mais qui, surtout, était le ministre allemand de l'agriculture depuis quatorze ans. M. Ertl ne siège pas dans le nouveau gouvernement fédéral. Ce fut l'occasion pour M. Rocard de rencontrer en tête à tête M. Dalsager, le commissaire chargé des affaires agricoles, de faire la connaissance de ses collègues, puis d'indiquer en quelques mots devant les journalistes pourquoi il était satisfait de prendre en charge ce département *« tout à fait fascinant » : « le goût de l'action concrète. Je sors de vingt mois d'activités spéculatives, le changement fait du bien. L'agriculture, c'est un métier d'hommes libres et d'hommes fiers. C'est un secteur de libre entreprise qui est en même temps le plus administré qui soit... Je vais avoir des responsabilités de gestion dans un secteur qui est débarrassé de tous les dogmatismes »*.

Prochain rendez-vous à Luxembourg pour délibérer des prix agricoles et des mesures d'accompagnement, les 18 et 19 avril. La campagne qui, s'agissant des produits laitiers, de la viande bovine et des fourrages, arrivait en principe à échéance le 19 avril, a été prorogée jusqu'au 28 avril, le conseil n'ayant pu se mettre d'accord sur la nouvelle grille des prix garantis aux agriculteurs.

Les ministres sont toutefois convenus de réduire de trois points les montants compensatoires négatifs français à compter du 1er avril (ceux-ci sont actuellement de 8,1 points).

Par ailleurs, la Belgique et le Luxembourg ont obtenu l'autorisation de dévaluer leur franc vert de 3,2 % à partir du 1er avril pour le lait et à partir du 4 avril pour la viande bovine, ainsi qu'il avait été convenu par les Dix après le réaménagement monétaire de février 1982. — Ph. L.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1982 au 13 avril 1983 sur les obligations Électricité de France *11,20 % février 1975* seront payables, à partir du 14 avril 1983 à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit un avoir fiscal de 11,20 F *(montant global : 112 F). En cas d'option pour le régime* du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,79 F, soit un net de 84,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1982 au 24 avril 1983 sur les obligations Électricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1983 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera *de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.*

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du *30 avril 1982 au 29 avril 1983* sur les obligations Électricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1983 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

COMPTOIRS MODERNES

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE au 31 décembre 1982

Chiffre d'affaires hors taxes	7 690 426 000 F	+ 14,9 %
Bénéfice d'exploitation	*134 759 000 F*	*+ 19,5 %*
Amortissements	130 074 000 F	
Provisions d'exploitation	10 261 000 F	
Bénéfice net après I.S. (part du Groupe)	91 766 000 F	+ 27 %
Dotation aux provisions hors exploitation	19 284 000 F	
Hors plus-value, le bénéfice net est ramené à (part du groupe)	63 683 000 F	+ 11,6 %
Marge brute autofinancement	221 840 000 F	+ 19,2 %

Le bénéfice net hors plus-values par titre émis (actions + obligations convertibles) s'élève à 31 F contre 27,8 F pour 1981.

Au cours actuel le bénéfice net ainsi retraité est capitalisé 9 fois.

RÉSULTATS S.A. COMPTOIRS MODERNES

Le Conseil d'administration du 25 mars 1983 a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Chiffre d'affaires hors taxes	2 241 891 000 F	+ 16,0 %
Bénéfice d'exploitation	49 108 000 F	+ 26,5 %
Bénéfice net	58 617 000 F	(NC)

Le bénéfice net hors plus-values est en augmentation de + 15,7 %/Ce résultat a été déterminé après :

• dotation aux amortissements hors réévaluation	32 207 000 F
• provision pour investissements	458 000 F
• provision pour hausse des prix	7 281 000 F
• autres provisions hors exploitation	7 802 000 F
• participation des salariés	1 250 000 F
• reprise des provisions réglementées	5 020 000 F

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 13,50 F par action correspondant à la limitation instituée par la loi du 30 juillet 1982.

DIDOT-BOTTIN
Fondé en 1796

Réunie le 24 mars 1983, sous la présidence de Monsieur Vincent Hollard, président-directeur général, l'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 1982.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 13 Francs par action, assorti de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,50 Francs.

Le dividende (coupon n° 37) sera mis en paiement à compter du 6 avril 1983.

Évoquant l'exercice en cours, le président a insisté sur le développement important du groupe dans les techniques avancées du traitement de l'information. *Agissant* à la *fois comme* producteur de banques de données ou comme serveur pour le compte de grandes institutions publiques et privées, DIDOT-BOTTIN va prochainement mettre à la disposi*tion du marché professionnel et des en*treprises, sous l'appellation TELIX, un grand nombre d'informations par écran Vidéotex.

INTERTECHNIQUE

RESULTATS DE L'EXERCICE 1982

Le conseil d'administration, réuni le 24 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui seront présentés à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le jeudi 9 juin à 11 h 30.

Le montant total hors taxes des commandes reçues est de 876 *millions contre* 780 en 1981. Le chiffre d'affaires hors taxes est de 728 millions contre 635, le chiffre d'affaires à l'exportation est de 163 millions contre 161.

Après tous amortissements et provisions, les résultats sont les suivants :
Bénéfice d'exploitation : 77,8 millions contre 71,1
Bénéfice net avant participation : 41,4 millions contre 35,5
Marge brute d'autofinancement : 50,9 millions contre 45,1

Consolidés pour la Société mère et ses filiales tant françaises qu'étrangères, le chiffre d'affaire hors-taxes est de 801 millions contre 702, le bénéfice net avant participation est de 50,5 millions contre 38,6, la marge brute d'autofinancement est de *64,3 millions contre 50,4, le bénéfice net et* la marge brute consolidés comprennent 5,2 millions de profits exceptionnels.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire le versement d'un dividende de 18 F par action, soit un revenu global de 27 F, contre un dividende de 16 F pour l'exercice précédent.



ÉPARGNE - OBLIGATIONS
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 28 mars 1983 sous la présidence de M. Jars, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui dégagent un résultat net de 396.448.068.02 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 16,31 F, *auquel s'joute un cré*dit d'impôt de 1,23 F soit un revenu global par action de 17,54 F.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 31 mars 1983 sur présentation du coupon n° 29 se décomposant ainsi :

– revenus d'obligations françaises non indexées : 12,20 F + crédit d'impôt de 1,15 F, soit *au total 13,35 F dont 0,05* F *correspondant aux produits de l'emprunt* d'Etat 8,80 % 1977 ;
– revenus d'actions françaises : 0,45 F ;
– autres produits : 3,29 F + crédit d'impôt de 0.08 F ;
– revenus exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : 0,37 F et *donnant droit pour les personnes morales soumises* à l'impôt *sur* les sociétés à un crédit d'impôt de 0,05 F.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale de droit d'entrée.

L'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Jean-René Brunon, coopté par le conseil d'administration en remplacement de M. Guy Lapomme, démissionnaire.

Elle a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de MM. *Daniel Olchanski* et *Pierre Simon*, et nommé M. *Jean Louvet administrateur* pour la même durée.



CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES P.M.E.

EMPRUNT MARS 1983

CARACTÉRISTIQUES

MONTANT : 1,5 milliard de francs.

OBLIGATIONS : *300 000 obligations de 5 000 francs nominal.*

PRIX D'ÉMISSION : 99,64 %, soit 4 982 F par obligation.

PRODUIT BRUT : *1 494 600 000*

ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'ÉMISSION : Le montant net encaissé par le CEPME s'élèvera à environ 1 462 992 000 F après déduction sur le produit ci-dessus des rémunérations globales dues aux intermédiaires financiers pour 29 737 500 F (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour 1 870 000 F

DATE DE JOUISSANCE ET DE RÈGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : le 11 avril 1983.

TAUX FACIAL : 14,90 %.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT A LA DATE DE RÈGLEMENT : 14,99 %.

DURÉE : 10 ans.

VIE MOYENNE : 5,5 ans, soit 5 ans et demi.

AMORTISSEMENT : En dix tranches égales à partir de 1984, soit par remboursement au pair par voie de tirage au sort, soit par rachat en Bourse. La moitié au moins du nombre de titres composant chaque tranche sera remboursée par tirage au sort.

Le crédit d'équipement des P.M.E. s'interdit l'amortissement anticipé par remboursement.

RÉGIME FISCAL : Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les personnes physiques domiciliées en France percevront le montant brut de leurs coupons, diminué, à leur choix :

– soit d'une retenue à la source de 10 % qui ouvre droit à un crédit d'impôt d'égal montant,

– soit d'un prélèvement forfaitaire de 25 % qui les libère totalement de l'impôt sur le revenu.

En outre, ces intérêts figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 5 000 francs par an et par déclarant accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.

DÉLAIS DE DÉLIVRANCE DES TITRES : 3 mois et demi après la date de lancement.

GARANTIE DE L'ÉTAT : Le service de l'emprunt en intérêts, amortissements, impôts, frais et accessoires est garanti par l'Etat.

COTATION : L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée dès clôture de l'émission.

SOUSCRIPTION : Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France, Banques Populaires, Crédit Agricole, Caisse des Dépôts, Caisses d'Epargne, Comptables du Trésor et des Postes.

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES P.M.E.

Société anonyme au capital de 350 000 000 F

RÉPARTITION DU CAPITAL : au 31-12-1982.

Etat : 20 %, *Caisse des Dépôts et Consignations* : 31,07 %, *Banque Populaire Fédérale de Développement* : 35,67 %, Banques : 6,15 %, Organismes professionnels : 4,64 %, Organismes de Caution Mutuelle : 2,47 %.

ACTIVITÉ DU CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES P.M.E.

Issu du regroupement de la plupart des activités du Crédit hôtelier, Commercial et Industriel, de la Caisse nationale des marchés de l'Etat et du Groupement Interprofessionnel des Petites et Moyennes Entreprises, le Crédit d'équipement des P.M.E. a pour vocation de financer le développement et l'équipement des petites et moyennes entreprises de tous les secteurs. Il apporte également son concours aux entreprises titulaires de commandes publiques et assure par ailleurs le financement de l'informatique publique.

A - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

a) Prêts à long terme.

Le Crédit d'équipement des P.M.E. met à la disposition des entreprises des prêts à long terme bonifiés par l'Etat et financés sur les ressources de l'établissement.

Au 31 décembre 1982, l'encours non échu de ces prêts directs à long terme s'élevait à 32,2 milliards de francs, contre 27,6 milliards de francs au 31 décembre 1981.

b) Crédits professionnels mutuels.

Le Crédit d'équipement des P.M.E. donne sa garantie à des crédits généralement à moyen terme réalisés par les banques avec l'intervention d'Organismes de Caution Mutuelle professionnels ou interprofessionnels ou de Sociétés de développement régional.

Au 31 décembre 1982 le montant de ces encours bénéficiant de cette garantie s'élevait à 23,2 milliards de francs, contre 20,1 milliards de francs au 31 décembre 1981.

c) Répartition sectorielle.

Répartition par secteurs d'activité des crédits moyen et long terme accordés en 1982.

Industrie (1) : 6 897 millions de francs ; Bâtiment, travaux publics : 3 444 millions de francs ; Tourisme : 1 875 millions de francs ; Commerce : 4 533 millions de francs ; Services : 1 830 millions de francs.

(1) Il n'y a pas de secteur prédominant.

B - FINANCEMENT DES ENTREPRISES TITULAIRES DE COMMANDES PUBLIQUES

Au 31 décembre 1982, l'encours des avances consenties au titre des paiements à titre d'avance s'élevait à 2,33 milliardsde francs, contre 1,34 milliard de francs un an plus tôt.

Le montant des encours au titre des crédits de préfinancement et de mobilisation et des cautions pour le financement des commandes et marchés publics atteignait 4,14 milliards de francs au 31 décembre 1982, contre 3,77 milliards de francs au 31 décembre 1981.

C - FINANCEMENT DE L'INFORMATIQUE PUBLIQUE

Le montant net des opérations de crédit- bail en cours au titre du financement de l'informatique publique représentait 2,37 milliards de francs au 31 décembre 1982 contre 1,84 milliard au 31 décembre 1981.

Faits exceptionnels et litiges :

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement les résultats ou la situation financière de la société.

Bilans résumés au 31 décembre
(en millions de francs)

ACTIF	1980	1981	1982 (provisoire)	PASSIF	1980	1981	1982 (provisoire)
Emplois de trésorerie	1122	1340	853	Banques et correspondants	1118	4244	4976
Concours distribués à la clientèle	26230	31582	38092	Comptes divers	2428	2862	3106
Régularisation et divers	1053	1527	2163	Dettes à long et moyen terme	27578	30307	36609
Valeurs immobilisées	1994	2121	2558	Réserves, provisions et bénéfice	521	649	998
Opérations de crédit-bail	1596	1842	2373	Capital	350	350	350
	31995	38412	46039		31995	38412	46039

HORS BILAN

Engagements reçus	394			Engagements donnés	31995		
Intermédiaires financiers		2184	2532	Clientèle		34382	39187
				Intermédiaires financiers		13171	1506

BUT DE L'ÉMISSION

Le présent emprunt obligataire contribuera au financement des concours à long terme que le Crédit d'équipement des P.M.E. met en place sur ses ressources :

– prêts à long terme *bonifiés par l'Etat (prêts spéciaux à l'investissement, prêts aidés aux entreprises, prêts aux conditions* du marché).

– prêts participatifs du Crédit d'équipement des P.M.E.

– prêts participatifs simplifiés.

Au titre de ces types d'intervention le Crédit d'équipement des P.M.E. mettra plus de 10,6 milliards de francs à la disposition des entreprises petites et moyennes en 1983.

PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ
DE LA NOTE D'INFORMATION

A notre connaissance les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité et ne comporte pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Président du Directoire,
Roger PUJOL.

Vu pour vérification en ce qui concerne la situation financière et les comptes.

Les Commissaires aux comptes :
Etienne CARRE. Cabinet : Robert MAZARS

La notice légale a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires du* 28 mars 1983.

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967, la *Commission des opérations* de Bourse a apposé, sur la présente note, le visa n° 8374 en date du 18 mars 1983.

Le rapport annuel de l'exercice 1981 est disponible sur simple demande au Crédit d'équipement des *P.M.E.* 14, rue du 4-septembre, 75002 PARIS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 mars 1983, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1982.

Après F 7 000 000 de dotation aux provisions fiscalement non déductibles (contre F 7 875 000 en 1981) et F 24 891 612 d'impôt sur les sociétés (contre F 20 796 771), le bénéfice net est de F 26 494 006 (dont F 1 491 802 de plus-values à long terme) contre F 20 197 510 en 1981.

Le dividende ayant été porté de F 12 à F 14 en 1982, le Conseil, en application des dispositions de la loi du 30 juillet 1982, se voit dans l'obligation de proposer à l'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 1983 de le ramener à F 12,90, correspondant, avec l'impôt déjà versé au Trésor, soit F 6,45, à un revenu global de F 19,35 par action.

Pour tenir compte néanmoins des résultats de l'exercice écoulé et en prévision des perspectives qui peuvent être faites pour l'exercice en cours, le Conseil a décidé d'augmenter la capital en le portant à F 101 430 100 par incorporation de réserves ; il sera ainsi remis aux actionnaires une action nouvelle pour trois actions actuellement détenues ; les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1er janvier 1983.



IMMOFFICE

Au cours de la réunion du Conseil d'administration du 25 mars 1983, M. Bernard Simon-Barboux, appelé à prendre d'importantes responsabilités au sein de la Banque Indosuez, a donné sa démission de président et administrateur.

Sur sa proposition, le Conseil a nommé M. Jean-Michel Cornudet président-directeur général. Il a, d'autre part, *coopté comme administrateur* M. Bertrand de Feydeau.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. Obligations 14,60 % 1980

Les intérêts courus du 1er avril 1982 au 31 mars 1983 sur les obligations C.N.T. 14,60 % 1980 seront payables à partir du 1er avril 1983 à raison de 262,80 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 3, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 29,20 F (montant global : 292,00 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 43,78 F, soit un net de 219,02 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série des numéros 364 921 à 412 230 sortis au tirage au sort du 8 février 1983 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F – coupon n° 4 au 1er avril 1984 attaché.

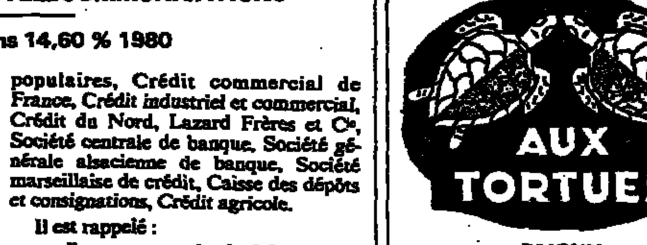
Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, Recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris-15e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société Générale, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'union européenne, l'Européenne de banque, Banque Vernes et commerciale de Paris, Caisse centrale des Banques populaires, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Crédit du Nord, Lazard Frères et Cie, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Caisse des dépôts et consignations, Crédit agricole.

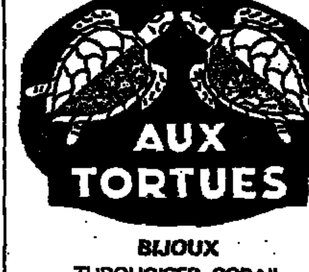
Il est rappelé :

– d'une part que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

– d'autre part que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés ;

– enfin que les titres compris dans les séries des numéros 462 985 à 550 484 et 649 993 à 693 742 sont respectivement remboursables depuis le 1er avril 1981 et le 1er avril 1982.





DÉNONCIATION DE CAUTION

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet, 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er mai 1982 par la Compagnie Les Assurances du Crédit à Compiègne pour le compte de la Société Agence K Travail Temporaire – 25, place de la Liberté, 01150 Lagnieu, dans le cadre de l'article L 124-8 du Code du Travail, prendra fin dans un délai de deux jours suivant la présente publication.

(Publicité)

AMMENDMENTS OF TENDER NOTICE OF ROYAL NEPALESE EMBASSY

DATED 26 FEB 1983.

Ref : Dumkibas Butwal Transmission Line Project, Nepal

Royal nepalese embassy in Paris notifies hereby, to all concerned the following ammendments to above mentioned tender notice :

1) In clause 4 (IV volume 1), under qualification of tenderers, the sentence « higher voltage overhead transmission lines completed should not be less than 3000 km in which at least 1000 km should be abroad France » and also the same in the abovementioned tender notice will be deleted and substituted by the following :

« The tenderer must have completed 500 five hundred km or more 132 kv or higher voltage transmission lines. »

2) The last date and time of submission of tenders will be 15 april 1983 by 5 PM, local time instead of 31 march 1983.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 mars

Léger repli

Alors que Tokyo et Wall Street se hissent de plus en plus haut (la pause observée lundi soir à New-York ne semble pas être le reflet d'un véritable accès de mauvaise humeur), le marché parisien a fait marche arrière et l'indicateur instantané était en repli de 0,4 % mardi.

Pour la plupart des spécialistes, ce mouvement résulte avant tout de certains dégagements bénéficiaires bien compréhensibles après la hausse de la semaine précédente (+ 4,1 %), complétée par celle de lundi (+ 0,7 %).

Comment s'étonner, dans ces conditions, que L'Oréal, qui figurait encore en tête des valeurs les plus actives de la séance de lundi (avec près de quarante mille titres et 63 millions de francs de transactions) s'inscrive subitement en repli ?

Passant d'un extrême à l'autre, la société de M. François Dalle emmène mardi le peloton des baisses avec un repli de 7,4 %, suivie, à quelque distance, par Facom (– 6,1 %), Paris-France (– 4,6 %), Creusot-Loire (– 4,5 %), Dassault (– 4,4 %) et Schneider (– 3,8 %).

Nette accalmie sur le Club Méditerranée, pratiquement inchangé sur la veille, lorsqu'il avait gagné 10 %, à 660 F, confirmant l'intérêt que suscite actuellement en Bourse l'une des rares valeurs du secteur du tourisme et des loisirs à ne pas trop pâtir de la sévère réglementation sur les devises qui vient de paraître au Journal officiel *du 29 mars.*

Du côté des hausses, on relève essentiellement Cie Bancaire (+ 6,8 %), Darty (+ 5,5 %), Docks de France (+ 3,7 %) et Galeries Lafayette (+ 2,9 %).

Inchangé à Londres (412 dollars l'once), le cours de l'or progresse à Paris : 97 050 F (+ 900 F) pour le lingot, 700 F (+ 18 F) pour le napoléon, tandis que le dollar-titre régresse à 8,70 F environ (8,80 F la veille).

NEW-YORK

Repli

La semaine a mal commencé à Wall Street. Amorcé à la veille du week-end, le repli des cours s'est poursuivi et même sensiblement accentué lundi, et à la clôture de la séance, assez calme par rapport à l'activité, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 6,77 points à 1 133,31.

Le bilan de la journée a surtout été très négatif. Sur 1 956 valeurs, 1 047 se sont repliées, 512 seulement ont progressé et 397 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board » toutes les conversations portaient sur l'évolution des taux d'intérêt. C'est un sujet de préoccupation majeur. La commission du marché monétaire de la Réserve fédérale devait se réunir mardi et mercredi et beaucoup craignaient que ses membres ne soient amenés, pour éviter un dérapage de l'inflation, à prendre des mesures de resserrement du crédit. En agissant sur les taux d'intérêt, de telles mesures, à l'évidence, mineraient la reprise économique, qui donne déjà des signes manifestes d'essoufflement en février, les contrats de construction ont baissé de 6 %.

A cet égard, les dernières prévisions faites par M. Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, n'étaient pas de nature à rassurer, encore que ce dernier se soit montré très prudent sur les décisions que le Fed pourrait être amené à prendre pour contenir l'accroissement de la masse monétaire au cours de ces derniers mois. Ajoutons cependant qu'aucune véritable pression à la vente n'a été enregistrée.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 28 mars
Alcoa	32 5/8	31 7/8
A.T.T.	67	65 5/8
Boeing	39 3/8	41
Chase Manhattan Bank	52 1/2	52 1/4
Du Pont de Nemours	40 3/8	41
Eastman Kodak	85 3/4	85 1/2
Exxon	30	29 7/8
Ford	41 3/8	39 7/8
General Electric	105 7/8	104 1/8
General Foods	43 3/8	42 3/8
General Motors	61 3/4	59 1/4
Goodyear	28 7/8	28 3/8
I.B.M.	102 1/8	102 3/8
I.T.T.	35 7/8	37 1/8
Mobil Oil	26 1/4	26 1/8
Pfizer	76 7/8	74 1/2
Schlumberger	39 3/8	38 3/4
Texaco	31 1/2	31 1/4
U.A.L. Inc.	35 3/4	36 1/2
Union Carbide	60 5/8	60 7/8
U.S. Steel	22 3/4	22 3/4
Westinghouse	48 7/8	47 1/4
Xerox Corp.	40 5/8	41

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DOMES MINES. – Le groupe Dome Mines, numéro 1 canadien de l'industrie minière, a enregistré, en 1982, la première perte de son histoire.

Ses comptes se soldent par un déficit de 74,6 millions de dollars canadiens contre un bénéfice de 91,4 millions l'année précédente. Ce résultat négatif est entièrement imputable aux pertes de Dome Petroleum (110,4 millions de dollars), affaire dans laquelle Dome Mines est associée à 27 %, et de Canada Tungsten (1,1 million de dollars), autre société affiliée. Sans ces deux boulets, Dome Mines aurait dégagé 35,3 millions de dollars canadiens de profits nets. La chambre sud-africaine des mines estime qu'en 1983 la production d'or, en déclin depuis douze ans, pourrait confirmer son redressement timidement réamorcé l'an dernier (652 tonnes contre 650 tonnes et 1 000 tonnes en 1970), malgré une baisse de la teneur (6,76 g contre 6,84 g). Elle se fonde sur les possibilités de mise en exploitation de gisements à faible teneur, ouvertes par le renchérissement des prix du métal.

Pour l'exercice écoulé, les bénéfices avant impôt de mines se sont globalement élevés à 4,5 milliards de rands contre 4,9 milliards. Les impôts et taxes ont atteint 1,8 milliard de rands (contre 2 milliards), les investissements 1,3 milliard (contre 1,2 milliards) et la masse des dividendes 1,4 milliard de rands (contre 1,7 milliard). Les groupes De Beers et Anglo-American Corporation ont augmenté les intérêts qu'ils possèdent dans leur capital respectif. De Beers est désormais actionnaire à 38,5 % d'Anglo-American, et Anglo-American à 34,2 % (contre 31,2 %) de De Beers. Cet accroissement des participations croisées est le produit du rachat des intérêts détenus par le holding Luxaf, filiale de Paribas et d'Anglo-American, la vente en ayant été faite d'un commun accord par les deux partenaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises	113,2	116,7
Valeurs étrangères	113,9	113,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 mars	28 mars
Indice général	114,5	114,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 mars .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 mars	29 mars
1 dollar (en yens)	239	239,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 MARS

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 294	7 298	7	7 400
Allemagne (100 DM)	299 850	299 850	290	310
Belgique (100 F)	15 130	15 115	14 150	15 250
Pays Bas (100 fl.)	267 100	266 100	257	277
Danemark (100 krd)	84 450	84 500	80	88
Norvège (100 k)	100 920	100 960	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	10 618	10 611	10 300	11 100
Grèce (100 drachmes)	8 682	8 697	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 029	5 036	4 850	5 400
Suisse (100 fr.)	349 500	349 850	338	359
Suède (100 krs)	96 500	96 630	93	100
Autriche (100 sch)	42 620	42 650	42	44
Espagne (100 pes.)	5 315	5 330	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 480	7 470	6 500	8
Canada ($ can 1)	5 937	5 929	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 045	3 038	2 930	3 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/3
Or fin (kilo en barre)	96500	97100
Or fin (en lingot)	96150	97050
Pièce française (20 fr)	682	700
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	666	680
Pièce latine (20 fr)	675	683
Souverain	805	815
Pièce de 20 dollars	3805	3905
Pièce de 10 dollars	1800	1830
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4060	4195
Pièce de 10 florins	701	701



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le projet de nouveau statut du territoire est très critiqué par les indépendantistes

Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Roynette, a remis aux élus locaux, le texte du projet de nouveau statut du territoire élaboré par le secrétariat d'État aux DOM-TOM.

Ce document préconise une large autonomie interne qui permette d'« *assurer en Nouvelle-Calédonie un juste équilibre entre les différentes communautés* » et d'« *achever l'œuvre de décolonisation engagée par le gouvernement* ». Un « gouvernement du territoire », composé d'un président élu par l'Assemblée territoriale et de ministres territoriaux nommés et révoqués par celui-ci remplacerait l'actuel conseil de gouvernement (exécutif local) placé sous la présidence du haut-commissaire. Ce dernier deviendrait « *le représentant du gouvernement de la République et le chef des services de l'État* ».

Le projet prévoit également l'intégration, dans le nouveau statut, des ordonnances prises en 1982 afin d'assurer, dans les domaines concernés – notamment le domaine foncier, – la garantie de l'engagement de l'État. Celui-ci assurerait « *la solidarité nationale à la Nouvelle-Calédonie par l'aide technique et financière* ».

Dès sa publication, le projet du gouvernement a été critiqué par le Front indépendantiste, dont l'un des principaux dirigeants, M. Jean-Marie Tjibaou, assume actuellement la direction de l'exécutif local en tant que vice-président du conseil de gouvernement. Les formations composant ce front rappellent que leurs *représentants territoriaux, qui* appuyent jusqu'ici la politique gouvernementale, ont été élus « *sur un objectif d'indépendance, pas sur un programme d'autonomie interne* ».

Refusant que la communauté mélanésienne de Nouvelle-Calédonie soit considérée « *comme une simple communauté ethnique parmi les autres dans son propre pays*, ils s'indignent d'ailleurs de « *l'abus de langage qui baptise autonomie interne un projet dont le contenu attribue à l'État français les compétences essentielles qui déterminent la vie et l'économie du territoire* ».

Le Front indépendantiste menace, « *si le gouvernement français maintient les intentions manifestées dans son texte* », d'« *envisager le retrait de sa présence dans les institutions de la République et la création d'un gouvernement provisoire, organe d'un front de libération qui conduira à la proclamation unilatérale de l'indépendance du pays kanak* ».

Le projet gouvernemental, dont la défense sera assurée désormais par le nouveau secrétaire d'État, M. Georges Lemoine, suscite des réserves parmi les memebres de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C., centriste). En revanche, la principale formation locale d'opposition, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), estime que ce projet est globalement positif.

« *L'initiative prise par l'Etat, avec quelques réserves, est de nature à nous conforter dans notre résolution d'agir pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République* », a notamment déclaré son président, M. Jacques Lafleur, député R.P.R. de la deuxième circonscription.

Où sont passés les déchets toxiques de Seveso ?

Une information judiciaire est ouverte contre un transporteur français

En finira-t-on un jour avec la dioxine de Seveso, cette substance toxique qui s'échappa d'un réacteur chimique en juillet 1976 dans la banlieue nord de Milan ? A peine arrivée au secrétariat d'Etat à l'environnement, M[me] Huguette Bouchardeau se trouve devant une véritable énigme policière qui est l'une des dernières retombées de la catastrophe écologique d'il y a sept ans (1)

En effet, des résidus chimiques contenant encore de la dioxine et venant de Seveso ont pénétré en France à l'automne dernier. Depuis on a perdu leur trace. Sont-ils enterrés dans l'Hexagone ? Ont-ils repassé la frontière vers l'Allemagne fédérale ? Les services de l'environnement sont dans l'incapacité de le dire et ceux qui, chez les industriels ou chez les éliminateurs de déchets, savent quelque chose refusent de parler.

Les faits établis sont les suivants : *En septembre 1982 un* semi-remorque transportant quarante et un fûts métalliques a franchi la frontière française à Vintimille. Dans ces bidons, dit la société Hoffmann-La Roche, propriétaire de l'usine de Seveso, sont enfermés, sous une triple enveloppe plastique et métallique, 2,5 tonnes de résidus chimiques contenant à peu près 300 grammes de dioxine.

Les fûts, transportés par la société marseillaise Spelidec, ont été acheminés vers un entrepôt de Saint-Quentin, dans l'Aisne, où ils sont demeurés quelque temps. Vers quelle destination sont-ils repartis ? Où sont-ils aujourd'hui ?

« *Dans une décharge contrôlée, sous trois à cinq mètres d'argile, quelque part en Europe* » répond-on chez Hoffmann-La Roche, de Zurich. « *Mais le lieu de dépôt restera secret. Ce n'est pas la règle mais tout ce qui touche à Seveso est un peu spécial.* » Selon le porte-parole de la firme, ce serait le transporteur qui aurait exigé la discrétion « *afin de préserver un de ses sites habituels d'évacuation* ». « *Nous nous étions engagés auprès des autorités italiennes à enlever la dioxine. Il nous a fallu passer par les conditions du transporteur.* »

Les autorités françaises ont été longues à réagir

Devant ce laconisme, les autorités françaises ont été très longues à réagir. D'abord les douaniers de Vintimille, qui ne se sont décidés à avertir Paris que tardivement. Puis le ministère de l'environnement et la direction interdépartementale de l'industrie, qui n'ont provoqué une visite des entrepôts de Saint-Quentin qu'en décembre 1982. Enfin le procureur de la République, qui n'a ouvert une information que tout récemment. Le gérant de la Spelidec, M. Bernard Paringaud, est sous le coup d'une information judiciaire pour un triple motif : stockage illégal, manipulation de produits interdits, non-déclaration d'élimination d'une substance toxique.

Si les fûts contenant de la dioxine ont été enterrés en France, il n'y a rien à craindre dans l'immédiat car le conditionnement des déchets paraît *avoir été fait* sérieusement. Mais il faut savoir où sont ces fûts. S'ils sont partis à l'étranger, l'opinion doit également en avoir connaissance. « *C'est l'enquête judiciaire qui devrait nous éclairer sur ces deux points*, dit-on au secrétariat d'Etat à l'environnement. *En attendant, et pour qu'une telle affaire ne se reproduise pas, nous allons renforcer les règlements imposant à ceux qui transportent, qui détiennent et qui réceptionnent des déchets toxiques d'en faire la déclaration immédiate à l'administration.* » En outre une directive européenne est en préparation à Bruxelles, prévoyant une déclaration obligatoire pour tout produit toxique transitant d'un pays à un autre.

« *M[me] Bouchardeau ne dit pas la vérité, et elle commence bien mal son secrétariat d'Etat* », a déclaré, pour sa part, lundi 28 mars, à Bordeaux la coordination nationale antinucléaire au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait notre correspondant Pierre Cherruau. « *Nous avons la conviction que les fûts de dioxyne ne sont pas sortis de France comme elle l'a affirmé.* » Pour la coordination nationale antinucléaire la nomination de M[me] Bouchardeau prouve que le gouvernement socialiste continue de considérer ce secteur comme mineur.

(1) L'explosion d'un réacteur chimique à Seveso en juillet 1976 entraîna la dissémination sur plusieurs centaines d'hectares d'un nuage contenant de la dioxine, produit extrêmement toxique. L'évacuation immédiate des habitants, l'abattage de dizaines de milliers d'animaux, la destruction des immeubles, l'interdiction de cultiver pendant quatre ans et la décontamination de la zone ont permis de limiter les conséquences de l'accident à quelques dermatoses. Cinq responsables de l'usine ont finalement été inculpés en 1982. Leur procès devrait commencer prochainement à Milan.

LE GOUVERNEMENT VA DURCIR SA POLITIQUE DES PRIX

Blocage à l'étude et renforcement de la réglementation

Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en février, chiffre qui confirme l'estimation publiée il y a dix jours par l'INSEE. Cette hausse porte à 9,2 % l'augmentation des prix en un an, c'est-à-dire par rapport à février 1982.

Au cours du mois dernier, les prix alimentaires ont augmenté de 0,8 %. Le ministère de l'économie et des finances estime que cette augmentation, trop importante, est due au fait que certaines professions n'ont pas respecté l'esprit des accords conclus avec l'administration ou ont tout simplement fraudé la réglementation. Le ministère de l'économie et des finances annoncera donc jeudi 31 mars au Comité des prix deux séries de mesures renforçant la réglementation actuelle.

Première série de mesures : le dispositif d'encadrement des prix mis en place avec les bouchers et les poissonniers va être modifié. Au régime souple qui existait jusqu'à présent, vont succéder des dispositions nettement plus sévères. Les pouvoirs publics estiment en effet que la stabilisation des prix – voir les baisses – enregistrée au stade de la production ou du gros n'a pas été répercutée et s'est traduite au stade du détail par des hausses anormales. Il en va ainsi notamment pour la viande de bœuf dont les prix sont quasi stables à Rungis depuis novembre, mais ont augmenté d'environ 0,8 % chaque mois au stade du détail.

Deuxième série de mesures : de nombreux professionnels ont – individuellement – enfreint la réglementation au cours des derniers mois. Dans certaines professions (blanchisserie, teinturerie, coiffure, débit de boisson, hôtellerie parisienne...), les taux d'infraction se sont élevés à des pourcentages très importants compris entre 8 et 18 %, alors que la moyenne nationale ne dépassait pas 4 % ces derniers temps. Aussi les professionnels de l'infraction vont-ils – entre les procès-verbaux qui leur seront dressés – voir leur prix bloqués au niveau de juin 1982 et ce pendant une durée équivalant au temps pendant lequel ils ont fraudé.

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE BIOMÉDICALE FRANÇAISE

Le dépôt de bilan de sa filiale américaine entraînerait la cessation d'activité de la société Informatek

Informatek States, filiale américaine à 100 % d'Informatek, société française spécialisée dans l'application de l'informatique aux techniques d'investigations diagnostiques, vient d'annoncer qu'elle pourrait très rapidement être amenée à déposer son bilan (*le Monde* du 29 mars). Au siège d'Informatek, on ne cache pas que si cette menace se concrétisait, elle serait suivie à court terme de la cessation d'activité de l'ensemble de l'entreprise.

De création récente, et de dimensions modestes – une centaine de salariés – Informatek est la première société française d'informatique médicale. En quelques années, elle était parvenue à occuper une place non négligeable à l'échelon international, créant notamment des filiales aux Etats-Unis, en R.F.A., en Belgique et au Canada.

Expansion trop rapide et mal maîtrisée ? Mauvaise gestion ? Informatek connut alors de graves difficultés. « *Depuis juin 1982*, explique l'un des responsables, *nous sommes en cessation de paiement notoire. Seule l'infrastructure étatique nous permet de survivre.* »

En juillet de la même année, un mois avant le troisième congrès mondial de médecine nucléaire (*le Monde* du 30 juillet 1982), le cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de l'industrie, annonçait qu'un « ballon d'oxygène » permettrait d'éviter un dépôt de bilan alors jugé imminent. Trois mois plus tard, un appel était signé par trente-quatre spécialistes hospitalo-universitaires de biophysique et de médecine nucléaire : aucune suite n'avait été donnée aux promesses, et la société était à nouveau menacée de disparition.

En décembre enfin, l'association internationale des usagers (Informatek Users Group, I.U.G.) faisait savoir qu'une aide gouvernementale serait attribuée. Puis M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, annonçait que quarante gamma-caméras pourraient être commandées à cette société, dans l'attente « *d'une solution industrielle de fond* ». Ces commandes ne sont toujours pas passées. 5 millions de francs – sur 10 au total – ont déjà été versés par les pouvoirs publics « *pour l'aider à faire face en attendant une restructuration* ».

« *Informatek, maison mère*, expliquent les responsables de l'I.U.G. dans une lettre adressée à la présidence de la République, *a une dette de l'ordre de 1 million de francs envers sa filiale américaine pour du matériel acheté aux Etats-Unis. Cette dette n'a pu être honorée par suite de l'opposition des responsables du centre interministériel de restructuration de l'industrie chargés de contrôler l'utilisation de la subvention du ministère de la recherche et de l'industrie.* »

Informatek States, qui représente 50 % de l'activité globale de la société, annonce, d'autre part, 700 000 dollars de commandes fermes et 580 000 dollars au titre de paiements en retard ou en cours. M. Stephen M. Feingold, responsable de l'agence américaine, a annoncé que si ce million de francs n'était pas débloqué avant le mercredi 30 mars, il serait contraint de déposer son bilan.

LA C.G.T. REFUSE LA RESTRUCTURATION DE LA CERAVER, FILIALE DE LA C.G.E. NATIONALISÉE

Plusieurs dizaines de militants cégétistes de l'usine Ceraver de Tarbes-Bazet (Hautes-Pyrénées) ont retenu en fin de matinée jusqu'à 12 h 30 ce mardi 29 mars leur P.D.G. M. Durand-Rival dans les locaux de la Maison de la chimie, rue Saint-Dominique à Paris. Ils entendaient protester contre la restructuration envisagée par le groupe nationalisé de la Compagnie générale des eaux (C.G.E.) - Alsthom, dont les établissements Ceraver (céramique) sont la filiale. Les mesures prises doivent se solder par le maintien de deux cent soixante-dix emplois seulement sur cinq cent quatre-vingts. Le groupe compte en effet se concentrer autour de trois secteurs (énergie, télécommunications, entreprises), mais la C.G.E. a pris l'engagement qu'une autre de ses filiales de la région parisienne, le Joint français (mastics), créerait dans un proche avenir à Tarbes une entreprise permettant trente reclassements, puis par la suite soixante autres emplois en 1984. La C.G.T. *n'accepte pas* cette solution, affirmant que le « *plan de liquidation de l'entreprise* » est « *contraire au changement* ».

● *Mouvement de grève chez British Leyland.* – Deux mille ouvriers de l'équipe de nuit de l'usine de Cowley, dans la banlieue de Londres, se sont joints au mouvement entamé le 28 mars par trois mille ouvriers pour protester contre la décision de la direction de supprimer les trois minutes de pause accordées à la fin des vacations pour se laver et se changer. Dix sept mille ouvriers de l'unité de carrosserie ont de ce fait été mis au chômage technique le 29 mars.

LE PRÉSIDENT DES HOTELIERS DE NICE REMIS EN LIBERTÉ

Nice. – M. Gilbert Stellardo, président du Syndicat des hôteliers de Nice, qui avait été inculpé le 10 mars de recel d'abus de biens sociaux, et écroué dans l'affaire des fausses factures du centre hospitalier régional de Nice, a été remis en liberté le lundi 28 mars, moyennant une caution de 50 000 F.

Il est reproché à M. Stellardo d'avoir reçu de M. Michel Laurent, l'installateur de la blanchisserie du C.H.R., un chèque de 100 000 F le 26 juillet 1978. Selon M. Stellardo, cette somme représentait un prêt personnel qui, sur les instances de M. Laurent, avait été déclaré comme honoraires, et qui a été remboursé en février 1980, déduction faite de 30 000 F d'impôts. Outre M. Laurent, cinquante et un ans, directeur des établissements Michel Laurent à Créteil, inculpé, début décembre 1982, par M[lle] Chantal Coux, juge d'instruction à Marseille, d'escroquerie, abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures de commmerce, cinq autres personnes sont actuellement inculpées dans l'affaire du C.H.R. de Nice. Il s'agit de M. Roland Godard, cinquante-sept ans, directeur de la blanchisserie ; Jean-Claude Aragon, architecte, et Gilbert Stellardo, quarante-quatre ans, hôtelier, poursuivi pour recel d'abus de biens sociaux, ainsi que MM. Francis Seasseau, soixante et un ans, directeur des services économiques du C.H.R., et Jean Douriez, directeur commercial des établissements Laurent, inculpés de complicité d'abus de biens sociaux. Seuls MM. Laurent, Godard, Douriez et Seasseau sont encore *détenus*. – (*Correspond. région.*)

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1983 a été tiré à 538 046 exemplaires

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Au cabinet de M. Charles Hernu, ministre de la défense,* M. Luc Roger a été nommé chef du cabinet civil en remplacement de M. Serge Dael, qui devient maître des requêtes au Conseil d'Etat.

[Né le 9 novembre 1948 à Amiens (Somme) et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Luc Roger est entré au Crédit foncier de France en 1972, où il a occupé divers postes. Après avoir été, notamment, chargé de mission auprès du Crédit foncier du Gabon, il était, depuis 1982, chargé du département informations générales et documentaires au Crédit foncier de France.]

● *Au cabinet de M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture,* M. Jean-Paul Huchon a été nommé directeur. Il dirigeait précédemment le cabinet de M. Rocard au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire.

[Né en 1947, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, puis du budget depuis 1971, M. Huchon a dirigé le bureau de l'agriculture et des affaires européennes à la direction du budget. Directeur du cabinet du ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire depuis mai 1981, il est également le premier adjoint de M. Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine.]

A B C D E F G